Elisabeth Silva

Les piliers de la traîtrise

... Préface du Code de Déontologie de la Police Nationale ...
Décret N° 86592 du 18 mars 1986
...Article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :
"La garantie des Droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique. Cette force est instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée."...

L'HOMME PAR QUI LE SCANDALE ECLATA

« Le mardi 19 août 2003, je parvenais à prendre attache avec l'adjudant O., lequel clarifiait la situation, en m'expliquant simplement avoir entendu Marc et Elisabeth SILVA en exécution d'une commission rogatoire et leur avoir demandé de garder le silence sur leurs allégations, craignant un débordement médiatique nuisible à l'enquête. »
Extrait du rapport de l'adjoint au chef de l'Office Central de Répression du Banditisme,

L'univers de mon frère devait s'écrouler comme un château de cartes, sa carrière serait brisée, son honneur meurtri, sa dignité bafouée pour avoir songé un jour à défendre une noble cause, celle de l'enfance victime de pédophiles assoiffés de sang.

Pourtant rien ne laissait supposer en cette matinée du mois d'août 2003 qu'un tel accident de parcours pouvait survenir dans son existence si régulière.
Marc a seulement 37 ans, et déjà une carrière de 17 années dans la Police Nationale, cousue d'or et jalonnée par le succès et la réussite qui s'enchaînaient au fil du temps.
Son cursus professionnel au sein de la grande famille de la Police Nationale lui avait toujours valu l'entière confiance de ses pairs.
Dans le cadre de ses missions classées haut risque, le brigadier de police Marc SILVA affecté à l'O.C.R.B., l'Office Central pour la Répression contre le Banditisme s'exposait quotidiennement au danger, à toutes sortes de menaces et représailles possibles, dans un service ayant vocation à lutter contre les associations de malfaiteurs, auteurs de vol à main armée, de règlements de compte dans le milieu, d'enlèvements avec demande de rançon.

Paradoxalement, son abnégation lui vaudra l'abandon de ses pairs qui le sacrifieront au nom de la peu glorieuse raison d'Etat.
Le policier de terrain s'exposerait dans les jours à venir, à la plus lourde mission qu'un fonctionnaire de police, d'un service d'élite n'ait jamais eu à remplir au cours de sa carrière.
Assurer seul la sauvegarde des siens, confrontés à un terrifiant danger, tel serait le défi singulier et presque karmique que la vie lançait à un serviteur de l'Etat qui pourtant avait le feu sacré.
Ce fut là l'histoire tragique de Marc SILVA, un brigadier inconnu, qui rentrera bien malgré lui dans les annales de la Vème République.

ISBN 2952209413

la lanterne
éditions

20€

Elisabeth SILVA

LES PILIERS DE LA TRAITRISE

Pour tout renseignement :

e-mail : elisabeth-silva@wanadoo.fr

LA LANTERNE
Editions
Paris

REMERCIEMENTS

Ma mère et mon frère se joignent à moi pour adresser notre plus profonde gratitude au Révérend Graham STEVENS et aux paroissiens de l'église de Colchester, sans oublier Terry LINDSELL, gérant de l'Hôtel Phénix à Harwich en Angleterre.

Nous témoignons également une vive reconnaissance aux courageux policiers français T. et N. qui se reconnaîtront.

Nous tenons à exprimer toute notre sympathie à Phaï et Rosie.

Nos remerciements très chaleureux à Mirella CARBONATTO, Présidente de S.O.S-JUSTICE, au Lanceur d'alerte, à l'Association nationale des victimes d'erreurs et de dysfonctionnements de la justice et enfin à mon éditeur Mâamar METMATI.

Dieu vous bénisse.

PREFACE

DROIT DE REPONSE

En ces quelques lignes, je laisse le soin à mon frère d'exercer son légitime droit de réponse à ceux qui l'ont lâchement désavoué, au service phare de l'**O.C.R.B.** (Office Central de Répression du Banditisme) qui se devait d'être exemplaire. Face au danger, le fils, le frère et le policier de terrain, lui ne démissionnera jamais. Aux lecteurs, Marc SILVA livre ses confidences sur sa philosophie du métier de Policier auquel il a consacré dix-sept ans de sa vie.

*****

« Ce dernier service me laissera un souvenir cruellement amer. Le clash de l'été 2003 affecterait considérablement ma motivation jusqu'alors quasiment intacte malgré les années écoulées, à servir sans compter mon pays. Tant il est vrai que les trois dernières années, à m'investir corps et âme dans de longues et minutieuses enquêtes avec un groupe soudé en apparence et partageant la même passion du métier, ne s'effacent pas d'un revers de manche. En poussant la porte de l'O.C.R.B., j'avais eu pleinement conscience de l'opportunité qui se présentait à moi. Je faisais fi du panache, car seul m'importait de travailler sans contrainte de temps sur un ou plusieurs dossiers, dans un service ayant les moyens de ses ambitions, tant en personnel qu'en matériel. En bon professionnel, j'allais à nouveau me remettre en question, attiré par cette autre facette du métier de policier, celle de la police judiciaire.

Grande disponibilité et rigueur professionnelle sont évidemment les maîtres-mots et la contrepartie indispensable à la bonne marche de tout service d'investigation qui se respecte. Les enquêteurs doivent impérativement s'adapter et vivre au rythme de ces truands aux horaires décalés, lève-tard et actifs principalement de nuit pour diverses raisons.

Mais la seule perspective de me mesurer avec mes partenaires à des équipes structurées, à de grosses pointures, opérant souvent à la manière de véritables commandos puissamment armés, emporte très vite mon adhésion.

Neutraliser ces équipes à tiroirs, toujours très polyvalentes, relève cependant du challenge. Toujours en quête de sensations fortes, comme seul ce genre de métier peut en offrir, je tente l'aventure. Les sacrifices à consentir passent très vite au second plan. L'esprit de compétition allié à un sens aigu de la justice, explique sûrement la raison pour laquelle les candidats ne manquent pas et franchissent le pas sans hésitation. Une bonne poussée d'adrénaline lors du serrage de malfaiteurs et la satisfaction du devoir accompli, n'ont certes pas de prix aux yeux de ceux qui travaillent avec conviction pour défendre un idéal, dans un cadre juridique. Fort de mon expérience acquise en B.A.C. (brigade anticriminalité) au contact de vieux briscards, comme je les surnomme affectueusement, j'aurai toujours eu à coeur d'apporter ma pierre, aussi modeste soit-elle à l'édifice de l'institution policière française.

Ce travail de terrain, sans filet et en première ligne aura de loin été la meilleure école et mon meilleur souvenir.

La maîtrise des techniques de filatures à pied ou véhiculées ne s'improvise pas. Le sens aigu de l'observation et de l'anticipation pour mener à bien les missions délicates sont nécessaires. La mémoire des visages, l'acquisition de certains automatismes et de bonnes connaissances juridiques viennent ensuite compléter le tableau. Avec du recul, je retiendrai de mon parcours à l'O.C.R.B. le côté enrichissant de l'articulation procédurale, la curiosité intellectuelle qui préside à la recherche du renseignement en amont pour rassembler les preuves, rechercher et identifier les auteurs en vue de les déférer, suivant la formule consacrée.

Les surveillances physiques de longue haleine, les planques interminables mais néanmoins nécessaires, rythmeront mes journées. Les techniques de surveillance et notamment les moyens d'espionnage très pointus peu connus du grand public seront développés en partie dans mon rapport de synthèse au préfet MARION, rédigé depuis Londres. La sonorisation des pièces ou des véhicules et leur balisage, tout comme l'exploitation des écoutes téléphoniques ainsi que le suivi à la trace des mouvements bancaires seront autant d'écueils que j'éviterai, conscient de naviguer à vue avec mon entourage familial dans un champ de mine.

Il faut croire que le hasard n'existe décidément pas et que ces connaissances m'auront été au moins profitables pour contrarier les projets criminels de hauts représentants de l'Etat sans foi, ni loi qui déshonorent leur patrie. Force est de constater que les interpénétrations dans les milieux politico-judiciaires, militaro-policiers, médiatiques et autres organisations relèvent bel et bien d'un système mafieux bien structuré. Contrairement à tous ces piliers de la traîtrise, je ne confonds pas loyauté envers les Institutions de la République et fidélité à un régime corrompu.

Le dévouement pour une cause ne pèse pas lourd dans la balance de l'équité. Je serai même tenté de dire qu'une double évidence s'impose, l'honnêteté et la reconnaissance ne sont pas de ce monde. Pour autant, je réaffirme encore et toujours que personne ne sacrifiera jamais ma famille, ni même pour une raison d'Etat et que je n'aurai de cesse, jusqu'à mon dernier souffle, de faire triompher la Justice. »

Août 2004, le Citoyen Français Marc SILVA.

FICHE SIGNALETIQUE DE LA CIBLE

NOM : **SILVA**
Prénom : **Elisabeth**
Nationalité : Française
Signalement : 1, 69 m, de corpulence mince.
Cheveux longs, auburn.
Yeux verts.

Signe particulier : **Sixième sens développé.**

A prêté son concours dans le cadre de disparitions inquiétantes de mineurs.
-Affaire Marion WAGON (2000).
-Affaire Léo BALLEY, classée SECRET DEFENSE (2002)
-Affaire Estelle MOUZIN (2003)

Motif : *A découvert des informations ayant trait à la SECURITE NATIONALE. Risque accru de fuite dans la presse depuis sa participation au dossier de disparition Estelle MOUZIN en raison de la mention de l'affaire précédente classée* ***Secret Défense***.

Conduite à tenir : *Poursuite de la surveillance étroite de l'intéressée.* ***Elimination rapide de LA CIBLE, sans autre forme de procès.*** *Prendre toute précaution nécessaire, en vue de neutraliser son frère, Marc SILVA, fonctionnaire de police, à l'Office Central de Répression du Banditisme.*

En traitant l'affaire de disparition du petit Léo BALLEY survenue le 19 juillet 1996 à Grenoble, je déchiffrais un secret défense. Involontairement, je mettais au grand jour un mystère de la scène politique française et Marc, le seul officiel de la famille devenait en ce début de l'été 2003, un homme traqué. En 2002, ce sixième sens m'avait pourtant alerté, qu'un beau jour je serai la CIBLE. Ma sonnette d'alarme interne m'avait prévenue d'une grave menace. A partir de ce moment précis, j'aurai été bien inspirée de cesser toute investigation dans ce domaine et changer peut-être par là-même le cours des évènements. Malheureusement, cette prémonition n'était pas le fruit de mon imagination. Août 2003, la révélation allait se matérialiser.

Cet été meurtrier de l'année 2003, ces perceptions spontanées m'avertiront en temps réel du grave péril en notre demeure. Sans plus tarder, je devais rectifier le tir et approfondir le sujet pour prendre de court les protagonistes de cette diabolique machination. La survie en jeu, mon énergie psychique atteindrait son intensité maximale et tous les clignotants se mettraient au rouge.

Tout à son vil calcul, le haut commanditaire de cette tentative de crime d'Etat a pourtant négligé un détail de la plus haute importance. Depuis son royaume, Dieu arbitre les opérations bipartites. Un combat n'est jamais gagné d'avance quel que soit le niveau ou le rang de l'adversaire. Le Maître du Monde a déjà vaincu les forces du Mal à la croix du calvaire et les justes contempleront la chute des piliers de la traîtrise.

Il est écrit dans l'Evangile de **MATTHIEU - Chapitre 10**, « *Ne les craignez donc point car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert ni de secret qui ne doive être connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en plein jour et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits.* »

Le Tout-Puissant veillera sur ma famille et nous donnera les moyens de sortir victorieux de cette tragédie humaine.

EXIL FORCE A L'AUBE DU XXI EME SIECLE

Cette année 2003, une page dans l'histoire devait être tournée, celle de la feue incorruptible Brigade de Police Judiciaire qui nourrissait jadis les souricières de notre Pays ravagé par des vagues d'épidémies de bandits de grands chemins. L'image de l'immaculée Brigade du Tigre, connue pour son extraordinaire esprit de corps et d'équipe, baignée dans le mythe de la lutte honorable contre le banditisme devait s'effondrer du jour au lendemain dans un tas fumeux d'immondices.

Cette notoire Brigade était en son temps la vitrine de la Police Nationale, mais par l'usure du temps et desservie par quelques incompétents, elle perdit à mes yeux ses meilleures griffes, à l'image d'un grand chef auquel le guide Michelin retire ses étoiles. La traîtrise de ces légendaires armoiries couvait sous la cendre. Août 2003, un convoi de cinq personnes allait s'organiser dans l'urgence pour fuir une diabolique machination. Trois femmes et un homme partiront au front et apprendront les règles de survie, sous la houlette d'un policier d'élite dirigeant avec adresse des manœuvres de camouflage paramilitaire, caché dans les maquis londoniens, portant le flambeau de la bravoure, de l'honneur et de la loyauté. Sa mère, sa sœur, et mon petit ami accompagné bon gré, mal gré par sa mère seront plongés dans cet univers impitoyable du complot d'Etat, confrontés à des évènements inédits, des poursuites malveillantes et filatures qui les conduiront dans une folle escalade.

Outre le sauvetage de sa famille, dans des conditions périlleuses dépassant l'entendement, le Brigadier de Police Judiciaire, Marc SILVA, tiendra à jour un **Carnet de route**. Ses mémoires vivantes et manuscrites retracent dans une chronologie linéaire, le fil des évènements tragiques qui conduisirent notre famille aux confins de l'extrême, *du 04 août 2003 au 11 février 2004*, depuis l'Hexagone, en transitant par l'Angleterre jusque dans l'antre de l'enfer, aux Etats-Unis. Entrés dans cette logique de guerre, pléthore de rapports et correspondances furent adressés aux autorités politico-judiciaires et organisations mondiales, à l'échelle planétaire. Durant ces six mois d'exil à l'étranger, ce brigadier de police émérite allait livrer bataille, sans fusil, à une horde de commandos destructeurs, aux traîtres galonnés, à ces caméléons de la République bananière qui enfreignent la loi.

Un travail colossal de reporter sans frontières et sans drapeau, de soldat patriote attaché aux valeurs d'une démocratie citoyenne. De l'autre côté, la fine fleur de la police judiciaire, ses propres pairs et les barbouzes sont passés dans le camp ennemi, entrés dans une stratégie de trahison et

d'élimination de leur coreligionnaire, dictée par la lâcheté collective. Ils opposeront la supériorité numérique de leurs troupes armées à notre numérus-clausus sans défense, censée nous faire battre en retraite. Ce tableau à la Guernica galvaude leur réputation et les rend impopulaires. Ce ne sont pas des soldats, aurait sans doute pensé l*e Général de Gaulle*, car ceux qui ne remplissent pas leur devoir déshonorent la patrie.

Sans trêve et sans pitié, ils nous conduiront à l'exil, nous jetant en pâture aux scribouilleurs de la presse, nous exposant à la misère et à la ruine.

La cuirasse de l'indifférence nous blinderait à tout jamais de la pleutrerie affichée par la majorité des gens. Une scène qui me rappellera combien LA RACE DES JUDAS EST FECONDE.

Nous avons perdu une bataille mais pas la guerre, Mon Général. Képi bas aux grands hommes, la nation reconnaissante. Marc défendra le flanc de notre troupe jusqu'à la cessation des hostilités. Nous aurons la victoire, cela est inscrit dans les tables de la loi divine, le triomphe nous attend, mais il faudra aller jusqu'au calvaire pour rompre le cou à l'ennemi.

La commémoration de notre noble combat sera gravée à tout jamais dans la conscience collective, l'arme fatale de l'Internet fusillera les pervers polymorphes sur leur propre terrain. A l'opacité longuement entretenue, nous opposerions la transparence. Mais le chemin qui mènera à la liberté et à la justice sera long et nous porterons la croix jusqu'au mont Golgotha, dans la prison de Pennsylvanie aux U.S.A., dans l'espoir d'obtenir l'immunité et la protection outre-atlantique.

Vaine illusion, le sauveur de l'humanité n'est qu'un mirage. Cette Amérique barbare de Georges W. BUSH, sans foi, ni loi nantie de cow-boys incultes des Services de l'Immigration, de tortionnaires de l'humanité, et de ratés, s'enlise dans une civilisation mortelle. L'apogée américaine ne renaîtra pas de sitôt de ses cendres. Les humanistes ne sauraient tolérer les actes de torture infligés aux prisonniers d'ABOU-GHRAÏB, de GUANTANAMO ou encore de YORK. Cette vision apocalyptique des tortionnaires américains me fut d'un grand secours lorsque prisonnière dans leur cellule, je relisais les prophéties bibliques, qui apaisaient mes souffrances morales et me montraient du doigt que Dieu ne nous avait pas abandonnés, qu'il était une lampe à nos pieds et une lumière sur notre sentier. Son omniscience, son omniprésence et son omnipotence nous libèreraient de leurs chaînes d'un autre âge et bientôt, je savais que le Tout-Puissant nous ouvrirait la porte du pénitencier.

L'HOMME PAR QUI LE SCANDALE ECLATA

« Le mardi 19 août 2003, je parvenais à prendre attache avec l'adjudant O., lequel clarifiait la situation, en m'expliquant simplement avoir entendu Marc et Elisabeth SILVA en exécution d'une commission rogatoire et leur avoir demandé de garder le silence sur leurs allégations, craignant un débordement médiatique nuisible à l'enquête. … En 2002, sa sœur avait en effet eu des pressentiments concernant le jeune Léo BALLEY .»

Extrait du rapport de l'adjoint au chef de l'Office Central de Répression du Banditisme.

L'univers de mon frère devait s'écrouler comme un château de cartes, sa carrière serait brisée, son honneur meurtri, sa dignité bafouée pour avoir songé un jour à défendre une noble cause, celle de l'enfance victime de pédophiles assoiffés de sang. Pourtant rien ne laissait supposer en cette matinée du mois d'août 2003 qu'un tel accident de parcours pouvait survenir dans son existence si régulière. Marc a seulement 37 ans, et déjà une carrière de 17 années dans la Police Nationale, cousue d'or et jalonnée par le succès et la réussite qui s'enchaînaient au fil du temps. Son cursus professionnel au sein de la grande famille de la Police Nationale lui avait toujours valu l'entière confiance de ses pairs. Dans le cadre de ses missions classées haut risque, le brigadier de police Marc SILVA affecté à l'O.C.R.B., l'Office Central pour la Répression contre le Banditisme s'exposait quotidiennement au danger, à toutes sortes de menaces et représailles possibles, dans un service ayant vocation à lutter contre les associations de malfaiteurs, auteurs de vol à main armée, de règlements de compte dans le milieu, d'enlèvements avec demande de rançon et prêtant occasionnellement assistance à la Division Nationale Antiterrorisme.

Paradoxalement, son abnégation lui vaudra l'abandon de ses pairs qui le sacrifieront au nom de la peu glorieuse raison d'Etat. Le policier de terrain s'exposerait dans les jours à venir, à la plus lourde mission qu'un fonctionnaire de police, d'un service d'élite n'ait jamais eu à remplir au cours de sa carrière. Assurer seul la sauvegarde des siens, confrontés à un terrifiant danger, tel serait le défi singulier et presque karmique que la vie lançait à un serviteur de l'Etat qui pourtant avait le feu sacré.

Ce fut là l'histoire tragique de Marc SILVA, un brigadier inconnu, qui rentrera bien malgré lui dans les annales de la Vème République.

PROLOGUE

Je m'appelle *Elisabeth SILVA*, je suis née un 30 avril 1968, soit dit en passant, à la veille des journées des barricades du Quartier Latin. Mon nom de famille ravivera des souvenirs à bon nombre de personnes. Vous connaissez peut-être une version tronquée de l'histoire tragique de ma famille, jetée en pâture par la presse à scandale, au début de l'automne 2003.

J'ai vécu terrée pendant six mois avec les miens, sans identité, sur un sol étranger. Il est difficile de croire qu'il y ait eu un tel tapage, à propos de l'affaire de disparition d'un policier de terrain et de sa sœur, encore plus difficile d'admettre que nous ayons pu subir des épreuves incommensurables, des poursuites malveillantes, l'exil, l'asile politique, la détention dans les services d'immigration américains, puis l'emprisonnement arbitraire, faute d'assistance des autorités policières françaises. Mais traverser ce cauchemar était déjà un calvaire, en sortir s'est avéré un exploit digne d'une épopée homérique. Sans la bravoure et l'abnégation de mon frère, ce policier loyal, mon roman aurait pu faire le délice d'un « nègre » retors, à titre posthume. Je repense à ces longs jours d'exil qui nous attendaient tapis dans l'ombre, et à ces interminables nuits terrifiantes dans l'enceinte de la prison de Pennsylvanie aux U.S.A., avec ma mère et mon frère, des images qui ne me quitteront jamais.

Je suppose qu'à un moment de ma vie, j'aurai pu avoir l'opportunité de narrer une histoire. Mais maintenant, je suis certaine que c'est le seul récit d'aventures que je serai jamais capable de raconter avec une telle charge émotionnelle. Cette tragédie est tirée d'un fait réel, et au risque de contrarier les machiavels qui avaient le dessein de nous éliminer, je suis sans prétention, le scripte et le témoin vivant que la providence a épargné d'un destin de célébrité fusillée.

Est-ce qu'un contrat assorti d'un permis de tuer des cibles innocentes introduites dans le cercle vicieux d'un Secret Défense existe en dehors de la fiction ou de la littérature ? Le carnet de route du brigadier Marc SILVA retrace l'itinéraire d'une famille traquée et se veut garant de la vérité.

Les pages noires de ce roman rétabliront, je l'espère, la mémoire fustigée de mon honorable famille. Ce sera ma plus belle aventure humaine, un combat de femme que je mènerai jusqu'à ce que le Bien triomphe du Mal.

En avant-première, vous êtes conviés, chers lecteurs, à examiner la débâcle d'une famille française qui prit la route de l'exil, un soir du 30 août 2003, jusqu'aux confins de l'Amérique. Avant la projection du thriller, montez avec moi dans la « *Machine à remonter le temps* », je vous invite à une escapade au cœur de mon passé familial, puis vous serez toujours à temps de découvrir dans les feuillets suivants, la destinée funeste qui nous était réservée.

Vous êtes prêt à rembobiner le film, alors en route !

Au nom des miens, c'est ainsi que commence le journal d'une tranche de vie.

Chapitre 1

SAGA HISPANIQUE

Au commencement, la saga MARQUEZ - SILVA prend ses racines dans la vallée du Río Segura, à Murcia, le jardin de l'Espagne. Coincée entre terre et mer azurée, l'hacienda « *Las Palmeras* » de mon grand-père, couronne le village pittoresque de « *Aguilas* », serti de plaines d'oliviers et d'orangers où le temps a presque cessé de battre. Bien qu'amoureux de leur pays, mes aïeux émigrèrent dans les années vingt sur le continent nord-africain. Sur cette terre où le soleil brûle de l'or rouge, Joseph MARQUEZ BELMONTE, notre patriarche prit sous ses ailes la grand-mère Luz BLANCO DE VERAS, son épouse, une belle andalouse, à la chevelure d'ébène. Au royaume Chérifien, leur trois fillettes, Manolita, Marie-José et Mercédès verront le jour. A l'aube de ses 82 ans, la plus sereine de nos lumières s'est éteinte dans l'hexagone. Ce stakhanoviste passionné de belles mécaniques, aux chromes rutilants, ne parlait jamais de lui. Sa flamme étincelante s'est affaiblie comme un oubli sous la trouée du ciel, mais son empreinte, quant à elle, demeure immortelle. L'amour des siens, le code de l'honneur, sont la sève du patriarche qui coule dans nos veines.

Son petit cœur, ma tendre mère a eu plusieurs vies dans son existence. Née à Casablanca, maman fut une enfant surdouée. A l'école, ma mère se montre étonnamment brillante, assimilant aisément les leçons des maîtres, ce qui lui vaudra de sauter deux classes et obtenir le prix d'excellence au primaire. A 18 ans, elle épouse la carrière d'institutrice comme un véritable sacerdoce. Elle fait ses premiers pas au Ministère de l'Education Nationale puis poursuit sa vocation à l'Institution *Maintenon,* jusqu'à la fin des années sixties. La fibre et la flamme de l'enseignement

embrasent son cœur et ses élèves le lui rendent bien en la couvrant de cadeaux riches et variés. Une étoffe tissée de fils d'or sera l'un des plus beaux témoignages d'affection à l'égard de leur maîtresse d'école. A cette même époque, elle convole en justes noces pour le meilleur et surtout pour le pire avec Etienne SILVA, un comptable espagnol, natif de Tanger. L'union de ces deux tourtereaux est célébrée en grandes pompes à l'église évangélique, le 1er août 1964, sous un soleil de plomb. De ce mariage naîtront ses deux poussins presque jumeaux, l'aîné Marc, sage comme une image et la petite sœur cadette, Elisabeth au caractère bien trempé, élevés dans un cocon d' amour. Joli brin de femme, à la taille de guêpe, et aux yeux de biches, maman voue un véritable culte à ses enfants. Le cœur déchiré, elle quitte le Ministère de l'Education Nationale pour se consacrer à plein temps à ses deux progénitures.

Noël 1969, mes parents et leurs deux rejetons quittent le Pays du soleil et posent leurs valises au cœur de la ville rose, sous le toit chaleureux de mes grands-parents maternels. Nous grandirons dans l'église évangélique du quartier des Minimes bercés par les cantiques de la chorale et l'école du dimanche où maman initie les petits bouts de choux à la vie de Jésus. Ma mère se souvient encore lorsque je courais dans les couloirs de l'assemblée pendant les prêches interminables du pasteur. Je balbutiais les cantiques avant même d'articuler deux mots.

Rapatriés, mes parents s'acclimatent difficilement à la mentalité du pays des droits de l'homme où il ne fait pas bon être pieds-noirs. De fil en aiguille, maman se reconvertit dans le domaine bancaire et embrasse une nouvelle carrière dans la gestion d'entreprise où elle jonglera habilement avec les chiffres pendant près de vingt ans. Ce petit bout de femme tonique concilie à merveille sa vie de femme active, de mère et d'épouse comblée.

Le jour du Seigneur, la smala avait pour habitude de se réunir. Les récits captivants de ce patriarche, ancien champion cycliste qui avait sillonné les massifs montagneux de l'Atlas, élevé au charbon noir, et gagnant le pain de la famille, à la sueur de son front faisaient l'extase des réunions de famille, autour d'une grande tablée. Lors de conversations enflammées, notre mère entonnait avec le verbe d'un *Alain Decaux,* des histoires insolites, des expériences spirituelles, ressassant à l'envi que la loi du Talion ne pouvait engendrer qu'un monde de chaos.

N'en perdant pas une miette, Cheffren, le fidèle compagnon à quatre pattes de la maison, un majestueux berger d'Ecosse, participait à sa manière en donnant de la voix. Imperturbable, Prince, le chat de gouttière poursuivait son profond sommeil au pied de la cheminée. 1986, année maudite, son mari infidèle se fait la malle. Hanté par le démon de midi, il sacrifie sa famille pour une vieille peau. Le paradis de notre enfance choyée s'assombrira à l'âge de l'adolescence. La bataille juridique, devant le tribunal des affaires

matrimoniales, fera rage durant de longues années. Un bras de fer orchestré sans pitié par le cœur de pierre de son ex-époux, qui sans regret ni remords, sabordera son cocon, filant à l'anglaise et laissant derrière lui de profondes stigmates. En 1988, le divorce pour faute est prononcé, aux torts exclusifs de l'époux. Résultat des courses, ma mère y laisse des plumes, santé, travail et pour clore le tout notre nid douillet juché à flanc de colline au Domaine de Montpin.

En dépit des aléas de la vie, le courage de maman et sa foi inébranlable en Dieu l'avaient aidée à surmonter des traumatismes profonds, à se relever de ce divorce impitoyable et à faire le deuil de son père, son confident. Le temps n'avait pas de prise sur sa vitalité et son énergie, une fontaine de jouvence aux eaux intarissables semblait nourrir les tissus de son joli minois d'une éternelle jeunesse.

Elle mettait l'accent sur une terrible vérité mise entre guillemets, l'expérience tient une école où les leçons coûtent cher mais c'est la seule où les désargentés et les âmes pures et innocentes peuvent s'instruire.

LE PARCOURS DU COMBATTANT

Après le Baccalauréat série G2 - Gestion et Comptabilité - Marc réussit le concours d'entrée dans la Police Nationale. Doué pour le dessin, il hésitera longtemps à entrer à l'Académie des Beaux-Arts. Entre-temps, Marc part effectuer en août 1985 son service militaire au 9 ème régiment de chasseurs parachutistes à Pamiers, dans l'Ariège. La devise « HONNEUR et PATRIE », il en fera son credo. A contre cœur, le petit para renonce à prolonger son volontariat pour le Liban car déjà les portes du Centre de Formation de la police nationale s'ouvrent au mois d'octobre 1986, à Perpignan. Sa voie est toute tracée.

En dehors du barda de parachutiste qu'il porte sur ses épaules lors de ses marches commando, mon frère prendra les responsabilités d'un chef de famille à l'âge de vingt ans. Dans ce contexte familial piqué, il mûrira bien avant l'âge. Protecteur, il portera sa mère et sa cadette à bout de bras, assumant les dettes que ce père démissionnaire nous laissera en héritage.

Certains traumatismes atrophient et détruisent, d'autres aiguillonnent et incitent à l'action.

Si cet épisode douloureux du divorce de ses parents n'a pas forcement décidé de la carrière de mon frère, il est inscrit en filigrane dans sa profession où il défendra avec bravoure et patriotisme les droits de l'homme et du citoyen. Son cursus professionnel dans l'enceinte de la célèbre famille unie de la Police Nationale est exemplaire, une carrière de dix-sept ans cousue d'or et jalonnée par le succès et la réussite, s'enchaînait au fil du temps.

Marc fera ses premiers pas en qualité de Gardien de la Paix, dans une compagnie d'intervention puis s'engagera sur la base du volontariat dans une Brigade anticriminalité départementale, avant d'intégrer l'O.C.R.B. (Office Central pour la Répression contre le Banditisme). Il n'épousera pas un métier mais un sacerdoce avec talent et professionnalisme, qui lui vaudront à diverses occasions la reconnaissance de ses pairs. Ses états de service mentionnent son dévouement au corps, son esprit d'équipe, ses résultats méritoires, dans nombre de ses interventions classées haut risque.

« Jeune fonctionnaire sérieux; très bonne tenue sur la voie publique. Intelligent, cherche à s'informer. Bon esprit de camaraderie. S'adapte bien à la formation. »

Evaluation et appréciations
A Paris, le 18 décembre 1987

« Jeune Gardien de très bonne tenue. Beaucoup d'éducation. Dynamique et motivé sur la voie publique. Bon esprit de camaraderie. S'est très bien intégré à la Compagnie. Discipliné en maintien de l'ordre. Donne toute satisfaction. »

A Paris, le 23 octobre 1988

« Jeune gardien de la paix de très bonne présentation. Bien intégré dans la formation. Se montre serviable et disponible. Fonctionnaire apprécié au sein de la brigade, et qui s'investit totalement dans son travail de la voie publique.
Discipliné, bon comportement en maintien de l'ordre.
Caractère courtois, respectueux de la hiérarchie.
Donne toute satisfaction. »

A Paris, le 01 décembre 1989

« Gardien de la paix très discipliné au caractère courtois.
A acquis des sérieuses compétences professionnelles en un temps de service relativement court. Il est réservé dans son comportement général et très apprécié au sein de la brigade.
Bon comportement en maintien de l'ordre. Se montre très disponible. »

A Paris, le 20 septembre 1990

« Gardien de la paix de très bonne présentation. Comportement courtois à l'égard de la hiérarchie. Il effectue sérieusement son travail et sait maîtriser des situations professionnelles diversifiées. Il peut être employé dans plusieurs fonctions et à ce titre contribue efficacement à la bonne marche de la formation. Sa serviabilité et son dévouement lui valent l'estime de tous au sein de la Brigade. Donne toute satisfaction. Digne de confiance. »

A Paris, le 05 août 1991

« Gardien courtois et serviable. Doté de bonnes connaissances professionnelles, polyvalent, il assure les missions confiées avec efficacité. Donne satisfaction. Fait preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative. Actif sur la voie publique. »

A Paris, le 26 juin 1992

« Fonctionnaire à la tenue parfaite, Volontaire et possédant un caractère équilibré et serviable, il assure avec rigueur et compétence les missions qui lui sont confiées. Très bon élément. Une entière confiance lui est accordée. »

A Paris, le 23 septembre 1993

« Fonctionnaire de très bonne présentation, toujours respectueux de la hiérarchie. Discipliné et serviable, il possède une haute estime de sa fonction et s'emploie à en être digne.
A la fois sportif et motivé, il exprime ses compétences au sein de l'U.L.I. (Unité légère d'intervention)
Toute confiance lui est accordée. »

A Paris, le 07 septembre 1994

« Gardien de la paix de bonne tenue et respectueux de la hiérarchie. Dynamique et possédant d'excellentes aptitudes sportives, il se montre aussi à l'aise et performant en maintien de l'ordre qu'en rondes anticriminelles, hormis l'activité contraventionnelle restreinte. Conscient de ses prérogatives sur la voie publique, il mène à bien les missions qui lui sont confiées. Elément de valeur trouvant entièrement sa place au sein de l'Unité Légère d'Intervention. »

A Paris, le 19 août 1995
Commandant Gérard G. – 6 ème C.D.I.

« Fonctionnaire volontaire, énergique, dynamique, sachant faire preuve d'initiative si la situation l'exige. Efficace dans son travail, il réalise avec conscience les travaux reçus. Travaille de façon sérieuse et s'applique dans son emploi. A toujours une tenue soignée et un excellent comportement sur la voix publique.
Possède la confiance de ses supérieurs. »

A Paris, le 23 juillet 1996

« Fonctionnaire volontaire, énergique, dynamique, sachant faire preuve d'initiative si la situation l'exige. Efficace dans son travail, il réalise avec sérieux les missions confiées. Travaille de façon sérieuse et s'applique dans son emploi. A toujours une tenue soignée et un excellent comportement sur la voie publique. Possède la confiance de ses supérieurs. »

A Paris, le 20 juin 1997
Commandant Franck H. – 6 ème C.D.I.

« Titulaire des unités de valeurs, ce fonctionnaire fonctionne souvent comme chef d'équipe et sait prendre les initiatives qui lui incombent. Il se montre très actif et possède de bonnes connaissances professionnelles. Très bon procédurier. »

A Paris, le 24 juin 1998
Commissaire Principal Daniel C. – B.A.C. 92

« De par son expérience acquise au fil des années, ce fonctionnaire, d'une tenue irréprochable, confirmé dans l'emploi qu'il occupe, prend les initiatives qui s'imposent au sein du groupe. Très bon élément. »

A Paris, le 07 septembre 1999

« Fonctionnaire dynamique, ayant de bonnes connaissances professionnelles et procédurales. S'investit dans son travail de recherche de la délinquance et assure avec compétence son rôle de chef de bord. Bon élément. Fera un bon brigadier. »

A Paris, le 04 septembre 2000
Commissaire Principal René D.

« Le brigadier de police Marc SILVA est affecté depuis le 1er octobre 2000 dans un groupe opérationnel à l'Office Central pour la Répression du Banditisme. Fonctionnaire sérieux et appliqué, c'est un bon élément qui bénéficie de la confiance de ses pairs et de sa hiérarchie. »

Niveau et Appréciations Confirmés par :
Le Directeur Central Adjoint chargé des Affaires Criminelles.
Roger MARION
A Paris, le 07 août 2001

« Fonctionnaire compétent et efficace, le brigadier de police Marc SILVA s'implique avec sérieux dans sa fonction d'enquêteur. »

A Paris, le 27 juillet 2002
Niveau et Appréciations Confirmés par :

Le Directeur Central Adjoint chargé des Affaires Criminelles.
Roger MARION
A Paris, le 02 août 2002
et
Hervé LAFRANQUE
Chef de l'Office Central pour la Répression contre le Banditisme
A Paris, le 27 juillet 2002

L'OR AUX JEUX MONDIAUX A INDIANAPOLIS

Dès 1986, passionné de sports de combat, Marc fait ses débuts en dilettante en boxe française. Six ans plus tard, il a le coup de cœur pour la boxe thaïlandaise et décrochera en parallèle, une ceinture noire de kick-Boxing premier degré. Transfuge des sports pieds-poings, il s'essaie au noble art. En 2001, Marc défend brillamment les couleurs de la police française et sort vainqueur d'une compétition haut niveau qui lui vaut les félicitations de ses pairs, un article en bonne place dans le magazine sportif « Punch Mag » et dans le quotidien « Le Parisien ». Agé de 35 ans, il remporte dans la catégorie des poids-welters, la médaille la plus convoitée, l'or, aux U.S.A. Quant à ORTIZ, le shérif californien, rencontré en demi-finale, celui-ci se contente du bronze. A cette époque, Marc gardera un souvenir impérissable de la cérémonie d'ouverture des jeux mondiaux, haute en couleurs, retransmise en boucle sur une chaîne de télévision. Outre-Atlantique, il est vrai que le statut de policier et de pompier est apprécié à sa juste valeur.

CHAMPION DU MONDE

16 juin 2001 – « *Les 11èmes jeux mondiaux des Policiers et Pompiers se sont déroulés du 8 au 16 juin aux Etats-Unis. 54 pays et plus de 9000 athlètes étaient réunis. Du basket-ball à la natation, en passant par le Noble Art… Parmi les 52 compétiteurs français, les policiers Maxime BRANDIMARTE et Marc SILVA boxaient en Anglaise. Il a fallu deux victoires à Marc SILVA (contre un policier et un shérif américain) avant qu'il n'affronte en finale dans une lutte fratricide son compatriote et ami.*
Résultat : SILVA emporte l'or. Brandimarte, médaille d'argent ne lui en voudra pas ! »

– Extrait du Punch Mag N° 77 - septembre 2001 - Directeur de la Rédaction : Richard LEGRAS.

Au journaliste, Franck CANTON, Marc déclarera entre autres: « *C'était un véritable défi, à la fois sportif et mental... Indianapolis a été mon baroud d'honneur. A 35 ans, j'ai atteint la limite d'âge et je ne pourrais donc pas participer aux prochains jeux mondiaux qui se dérouleront à Barcelone en 2003. Je ne pratiquerai plus ce sport que pour le plaisir. Ce qui a toujours été le cas d'ailleurs. »*

Parmi tant d'autres, « Le bulletin d'information de Courbevoie de septembre-octobre 2001 » des Hauts de Seine titrera Marc SILVA « Champion du Monde » quant à la Revue du **Ministère de l'Intérieur « CIVIQUE » de janvier 2002** signée par le journaliste Franck CANTON,

cette dernière consacrera deux pages au vainqueur « Deux copains mais un titre ». Pour l'anecdote, l'enveloppe du Ministère de l'Intérieur de l'époque n'avait pas provisionné les frais de transport et d'hébergement de l'athlète aux U.S.A. qui en fut de sa poche, et auquel tout le mérite revenait. Selon la convention, il aurait été de bon aloi de décerner en prime au vainqueur la médaille de la jeunesse et des sports. Monsieur COURTES, adjoint au Maire chargé des Sports à Courbevoie, aura la courtoisie de rattraper cette incurie en accordant une subvention non négligeable qui couvrira les frais de déplacement.

Son parcours professionnel est couronné de succès, sa consécration d'athlète aux Jeux Mondiaux l'honore, il ne manque que le bonheur conjugal à son palmarès. De dix années de vie en concubinage, Isabelle C., une brune ténébreuse, d'origine italienne, demeurera son seul véritable amour. Marc a ce tout petit supplément d'âme, son humilité et sa noblesse de cœur lui valent aux yeux de ses proches, la récompense suprême « le Trophée du cœur ». Ses amis et collègues lui reconnaissent volontiers des qualités d'homme généreux et serviable qui font de lui un fils aimant et aimé, un frère complice, attentif et adoré, guidé par ce noble dévouement au bonheur des siens.

A cette époque, l'endoctrinement des discours politiques gagnait la conscience collective. Le Sarkozisme rigoureux aux méthodes drastiques et aux discours de masse efficaces dessinait les contours d'une France fliquée, irréprochable en matière de sécurité publique, précurseur et visionnaire rêvant de battre en brèche la délinquance et la criminalité. L'adoption de cette politique répressive s'était vue récompensée ces dernières années par une réduction sensible des crimes et délits. A l'occasion de l'inauguration d'un orphelinat à OSMOY, Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales s'exprimait en ces termes :

« Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous parler simplement et vous dire que je sais bien la mission qui m'a été confiée par le Président de la République à la tête du Ministère de l'Intérieur.

Les choses sont assez simples. Les Français nous demandent la paix et la tranquillité publique. C'est une demande qui est légitime. L'exaspération est grande dans notre Pays. Beaucoup de nos compatriotes se tournent vers les policiers pour nous dire :

Pourquoi depuis tant d'années vous avez accepté l'inacceptable, pourquoi l'Etat a donné le sentiment que nous étions abandonnés? Beaucoup de nos compatriotes ont hélas choisi, notamment dans cette région, de ne plus s'exprimer dans le cadre des formations politiques républicaines parce qu'ils se sentaient abandonnés.

Je veux vous dire qu'un ETAT qui accepte qu'un policier ou un gendarme soit injurié, soit blessé, soit frappé ou soit tué sans réagir….

Chaque fois que l'un des vôtres est blessé ou tué, c'est la République qui est injuriée, car si ceux qui ont la charge de garantir l'Etat de droit, ne sont pas protégés et ne sont pas respectés, imaginez alors quelle est la situation pour ceux de nos concitoyens qui n'ont pas l'uniforme…..

Les droits de l'homme, dont on parle tant à juste raison, ce sont aussi les droits des policiers et des gendarmes d'être respectés, d'être considérés dans le métier si difficile qui est le leur……

J'aimerais, voyez-vous, parlant aux élus, à toi Jacques, à toi Monsieur le Maire, aux parlementaires qui sont ici, j'aimerai qu'on respecte, qu'on entoure, qu'on considère les policiers, les gendarmes et leurs familles. Pas simplement lorsque nous avons à nous rendre à l'enterrement de l'un des leurs, mais qu'on les considère aussi, tous les jours, dans l'action quotidienne simple et juste qui est la leur…..

J'aimerais que chacun d'entre vous comprenne ce message simple. Nous allons vous demander beaucoup, mais chacun est en droit en retour d'attendre beaucoup de l'Etat et du gouvernement, lorsque à votre tour, vous aurez besoin de l'expression de cette solidarité. La police c'est une grande famille. Il y a les mutuelles, il y a les syndicats - dont je salue les représentants – il y a les hommes et les femmes qui sont engagés et tous ensemble, quelle que soit votre place, ***on a un travail à faire et il faut que nous le fassions. »***

A la différence des discours politiques éphémères, les dictons populaires ne vieillissent pas avec l'usure du temps « *le cordonnier est toujours le plus mal chaussé* ». Comment imaginer l'ombre d'un instant, qu'un brigadier de police judiciaire allait être privé de l'octroi de la protection légitime dû à l'ensemble des citoyens et de jure à un fonctionnaire de police. Cette décision arbitraire émane en toute vraisemblance d'autorité du service, mais le cerveau des opérations, le vrai commanditaire de cette cabale reste à être démasqué. Cet été caniculaire de l'année 2003 ouvrait la voie à une tragédie familiale qui se jouerait en plusieurs actes, à la hussarde.

Les piliers de la traîtrise se dresseront sur leurs ergots et nous promettront des nuits sans sommeil, l'ancolie au bout du fusil silencieux, en raison d'un fumeux SECRET DEFENSE.

Personne, je dis bien personne en dehors de mon frère, ce policier d'exception, ne déjouera l'abominable complot, à savoir un contrat sur cinq têtes ou la camisole. Je n'ai pas souvenance d'avoir rencontré un matamore ni même un révolté au sein du service d'élite de la Brigade du Tigre riche d'un effectif de soixante fonctionnaires, capable de se mettre en travers de ce funeste complot. A ma connaissance, il n'existe pas de méthodologie ou guide de survie en le cas d'espèce. **Seule une protection rapprochée, la saisie de l'I.G.P.N. (Inspection Générale Police Nationale) et l'ouverture d'enquêtes administrative et judiciaire, auraient pu nous éviter de marcher seuls dans la vallée de l'ombre de la mort.**

Mais comment se prémunir, sans le soutien de ses pairs, d'un réel danger illimité et imminent qui peut revêtir n'importe quelle forme ? Face à la veulerie du nombre et des moyens déployés contre nous, le repli stratégique serait la solution avant la contre-attaque. L'expérience de Marc, ce policier de terrain rompu aux techniques de contre-filature nous sera d'un précieux secours pour déjouer le plan concerté visant à décimer toute sa famille. Exercé dans ce domaine, il s'efforcerait de jauger tous les dangers potentiels, attentif aux signes qui ne le trompèrent pas du reste et qu'il immortaliserait sur le papier, à coups de rapports adressés aux officiels. En évitant toute distraction, mon frère analysait et mémorisait tous les détails inhabituels pour agir en amont et se comporter de manière appropriée. Tout comme dans le cadre de ses activités, il était prêt à croiser le fer en dernier recours, en état de légitime défense.

Il était une fois : « Elisabeth au PAYS DES MERVEILLES »

Mon enfance somme toute sereine m'amènera pourtant très tôt à me poser des questions existentielles. Déjà à l'âge de jouer à la poupée, je raconte à mon réveil, entre deux phases de somnambulisme, mes premiers rêves prémonitoires de petite fille à mes parents abasourdis.

Cette bizarrerie deviendra au fil du temps un Violon d'Ingres.

Notre mère aimait à raconter l'adolescente fleur bleue que j'étais confessant devant son boudoir, son recueil de poésie « *Migrations Intérieures* » en vers et en prose à la lueur d'une bougie. Plus tard, au lycée, j'attrape la philosophimania. Fruit de longues réflexions, mon cursus de cycle secondaire se déroule dans les amphithéâtres de l'Université de Toulouse-Le Mirail, d'où je ressors avec un diplôme de Langues Etrangères Appliquées, en poche. Je pousse la grande porte d'une Ecole Supérieure de Commerce qui me gratifie du titre honorifique et pompeux d'ingénieur commercial spécialisé en marketing international. Très vite, je m'immerge dans la vie active au cœur de la ville rose. 1997, année prometteuse, mon employeur me délocalise dans la pampa landaise, en qualité d'adjoint au directeur des ventes. Et me voilà parachutée dans une bourgade thermale qui ne sort de sa léthargie qu'à l'occasion des fêtes dacquoises, en l'honneur du père Bacchus. Les affres du licenciement économique brideront quelque temps ma course effrénée dans une région sinistrée par la pénurie d'emploi.

Après sept années derrière les baies vitrées à gratter de la paperasse en intra-muros, dans l'univers par trop matérialiste du transport et du bâtiment, je rends mon tablier, sans regret. A mi-parcours, je réussis le concours d'infirmière et me retrouve placée d'office sur une liste d'attente à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, à Bayonne. Ma vocation tardive

se verra pourtant contrariée par une opération chirurgicale délicate d'hernie discale aggravée par une fibrose post-opératoire. Ce trauma oublieux réfrénera momentanément mon activité professionnelle et barrera la route à l'exercice de ce métier. Le hasard n'existe pas. Je découvre les vertus curatives de l'hypnose. Par éthique, la science a bonne conscience de traiter les symptômes et non les causes des maux qui gouvernent ce monde et tenaillent notre humanité dans un engrenage irréversible. Dans cette nébuleuse et par conviction, la psychologie s'efforce dans sa quête savante de donner à l'être humain les moyens de déceler l'origine de ses tourments intérieurs et de panser ses affections psychosomatiques ou douleurs chroniques. Le corps chirurgical n'aurait pas misé un kopeck sur un rétablissement prompt. Ne m'avouant pas vaincue, je secoue les préjugés sur les capacités limitées de l'esprit à réparer les rouages de la machine humaine.

Ma fringale livresque était repue de lectures didactiques, philosophiques et psychologiques, visant à acquérir une maîtrise de soi au travers d'un cheminement conduisant au développement personnel. Nourrie par la sève de l'arbre généalogique des illustres hypnothérapeutes dont les branches se ramifiaient depuis MESMER jusqu'à ERICKSSON, j'initiais mes futurs patients à la découverte de la thérapie par l'hypnose. A l'instar de ces thérapeutes, passés maîtres dans l'art de la discipline, je définissais le concept de l'hypnose comme un état modifié de conscience, un sommeil lucide, artificiel et neurologique, se traduisant par une mise au repos du corps et l'apparition d'un fonctionnement proche de l'endormissement.

Après une formation sanctionnée par un diplôme, je m'apprête à embrasser une carrière d'hypnothérapeute. Dans le cadre d'un auxiliariat médical, je proposais un échantillon de thérapies, de psychologie comportementale et cognitive, appliquées en chirurgie mineure et majeure.

VOYAGE A BORD DE LA MACHINE INTEMPORELLE

En l'an 2000, année fatidique pour ma famille, le passe-temps favori s'oriente vers une cause humaniste, celle des enfants disparus plutôt que sur l'avenir sentimental de Pierre, Paul ou Jacques. La clairvoyance s'avérait efficiente pour des futilités, des expériences fortuites qui s'authentifiaient à ce stade de mon étude de manière tangible, palpable, ratifiées par la démonstration et le témoignage de tierces personnes. L'ombre du doute planait toutefois sur mes expériences que j'appelais communément perceptions extrasensorielles. Je voulais apprivoiser ce sixième sens qui me révélait des informations dont je ne connaissais pas la source. Le cerveau a cette particularité de posséder dans sa carte neurologique des zones encore inexpliquées ou insuffisamment explorées par les neurosciences. D'où l'insolite définition *P.E.S., perceptions extrasensorielles* attribuée au

domaine de la précognition. Un sigle qui regroupe sous ce prête-nom, l'ensemble des perceptions qui nous animent allant au-delà des sens physiques. Ce don inexploité, cette masse sensorielle logée dans la subconscience était en effervescence et faisait l'objet de mes recherches empiriques. Je m'efforçais de découvrir dans cette traversée psychique les règles qui régissent les schémas archaïques du psyché. Cette fenêtre sur l'âme m'ouvrait une nouvelle perspective pour une meilleure compréhension de la mission terrestre qui est impartie à chacun de nous. Ces perceptions étaient peut-être une clef, pensais-je, qui ouvrirait la porte aux principes fondamentaux de l'essence humaine, aux enjeux de notre vie, motivations et désirs inconscients qui conduisent notre destin. Ces débats à l'évidence philosophiques ne cessaient de résonner dans mon esprit comme une envie gourmande et irrésistible de satisfaire ma boulimie de savoir.

Nourrie par un désir insatiable, je m'évertuais à assimiler ce vaste concept de l'inconscient dans l'objectif de vivre pleinement dans la connaissance et non plus me contenter de passer sur le fil de la vie, sur le fil du rasoir et m'y couper invariablement par ignorance des lois de l'esprit. Je découpais et testais une infime part de la psychologie, cette pièce montée, savamment décortiquée par les docteurs ès sciences. La métaphysique n'est pas l'apanage du rang doctoral. Peut-être ou encore par défi, je salivais à l'idée de débouter les jugements hâtifs et parfois cinglants dirigés contre la métaphysique. Notre société a tendance à amalgamer le charlatanisme caractérisé et les sciences occultes avec la métaphysique, laquelle a une éthique. Il serait peut-être grand temps d'en découdre avec l'image stéréotypée de la voyante à la boule de cristal, au médium ou tarologue cherchant pour la grande majorité, à duper et à abuser de la crédulité d'autrui.

Aujourd'hui, la science rapporte que l'homme est en mesure, depuis la nuit des temps, de capter des informations sur l'onde de la conscience collective. L'être humain dispose de moyens autres que l'appareil sensoriel.

L'expression « *Avoir du nez* » résume à elle seule le concept de l'intuition non consciente ou conscientisée, autrement dit une petite voix intérieure que l'on a à cœur de développer. La métaphysique s'autorise à penser qu'il n'existe pas de frontière réelle dans l'univers de l'espace-temps. Ni temps, ni espace, ni cages de Faraday ne sauraient faire obstacle à la manifestation d'une faculté extrasensorielle de quelque nature que ce soit. Ces phénomènes dits paranormaux qui peuvent de prime abord paraître irrationnels ou incongrus reposent pour autant sur une loi naturelle. Notre esprit n'est pas emprisonné dans la boîte crânienne. Il possède la faculté de s'évader, de rêvasser, d'imaginer ou encore de se projeter dans une nouvelle perspective pourvu qu'il soit guidé par la motivation, le désir et la certitude stimulée dans l'attente confiante. L'éminent professeur BERNHEIM, chercheur et hypnothérapeute à Nancy (1840-1919) fut le précurseur et l'initiateur du concept idéomoteur, « *Exercer la pensée ou l'idée du*

mouvement peut entraîner l'expérience réelle du mouvement automatique du corps. »

L'imagination est par trop souvent accusée d'être la créatrice irresponsable d'un monde d'inepties. Sur ce point, cela s'avère souvent exact. En revanche, il est communément admis par les neuroscientifiques que le cortex préfontal gauche participe largement à l'éveil de certaines capacités de l'esprit bien réelles et non hallucinatoires. Le visionnaire Léonard de Vinci, l'écrivain Victor Hugo en leur temps ou encore le Dalaï-Lama, chef spirituel des bouddhistes tibétains, en sont les figures emblématiques incontestables. La réceptivité que j'ai pu acquérir ces dernières années ne laisse aucune part à l'improvisation.

La pratique intensive de la méditation, un entraînement assidu a renforcé cette acuité innée que j'allouais gracieusement aux cellules de recherche, tout en me gardant bien de prétendre détenir la vérité absolue. Ma détermination et mon opiniâtreté en la matière se refusaient à laisser choir des petits êtres sans défense, victimes expiatoires de pédophiles se jouant aussi bien de la justice dépassée que de leurs proies. Un idéalisme réaliste où logique et intuition travailleraient à l'unisson, uniraient leurs potentialités et décupleraient leurs efforts pour l'intérêt de la collectivité. J'attachais beaucoup de prix à mener ce noble combat et participais à mon humble niveau à l'évolution humaine, au passage d'une ère trop matérialiste à un degré plus haut de spiritualité.

Le cheminement de chacune de mes séances de perceptions extrasensorielles débute par une méditation et relaxation neuromusculaire.

Ce processus s'accompagne de profondes inspirations et expirations, à la manière d'un yogi, jusqu'à atteindre le rythme alpha, sept cycles par seconde. Le palier sept se situe sur l'échelle de l'évolution cérébrale, à mi-chemin entre les niveaux conscients extérieurs et les stades conscients intérieurs, plus communément désignés, sous l'appellation subconscient.

Une fois cette détente acquise par les bienfaits de la relaxation, coupée des nuisances sonores et des activités externes, défocalisant mon regard pour gagner une concentration optimale sur l'objet de mes investigations, je commence un long compte à rebours.

Parvenue à ce niveau profond de méditation, la faculté critique de l'esprit est mise en veilleuse et la pensée sélective prend le dessus. Les sens physiques sont éveillés. Le méditant reste conscient de tout ce qui se passe autour de lui.

Afin de ne pas subir d'influences externes, je travaille sur chaque cas traité avec la même méthodologie, uniquement renseignée par l'identité, l'âge et le lieu de résidence de la personne disparue.

P.E.S. AU SERVICE DE L'ENFANCE EN DANGER

En 1996, la tragique disparition de Marion WAGON avait suscité bien des émotions dans l'opinion publique. Une frange énergique de la population s'était mobilisée dans le lancement d'une gigantesque campagne d'information, destinée à figer et cultiver dans la mémoire collective l'image souriante de cette fillette. Je me souviens encore de l'effigie de la petite Marion reproduite sur des produits destinés à la consommation et notamment sur des packs de lait. Quatre années plus tard, mon frère se prêtait à croire que la pratique de la méditation qui avait décuplé mes visions, pourrait s'avérer utile dans ce champ d'application. De bonne grâce, je me prêtais à cette idée. Dans la nuit du 03 août 2000, nous nous déplaçons dans le Lot-et-Garonne. Le Gardien de la Paix **Stéphane R.**, du commissariat d'Agen m'auditionnait. Ce jeune fonctionnaire poussait le professionnalisme jusqu'à me faire visionner le fichier CANONGE, dans lequel bon nombre de clichés photographiques de délinquants sexuels du département étaient répertoriés.

Enfin, il retraçait méthodiquement les grandes lignes des trente-quatre feuillets de mes séances *P.E.S.* que je mettais bien volontiers à sa disposition. Le policier enjoué me remettait une copie du procès-verbal d'audition que je conserve dans mes archives encore aujourd'hui.

Le fonctionnaire de police consigna également que je me rendrai dans la matinée à la Gendarmerie d'Agen, saisie de l'enquête pour y réitérer mes déclarations. Reçue sans grandes pompes, par le capitaine P. de la Gendarmerie Nationale, celui-ci nous explique que ses homologues de la Police Nationale lui ont bien transmis les huit séances relatives à la jeune Marion WAGON. D'entrée, il ne nous cache pas que bien que la cellule « Marion WAGON » existe toujours officiellement, l'affaire est déjà trop ancienne pour que d'autres vérifications poussées soient entreprises.

Il est vrai qu'à l'époque des faits, les forces de l'ordre n'avaient économisé ni leur temps ni leur peine.

Devant nos mines déconfites, le gendarme avancera qu'il examinerait tout de même attentivement le dossier remis. Du bout des lèvres, il rajoutera sur le pas de la porte : *« Je ne me vois pas rapporter à ma hiérarchie l'objet de votre visite parce qu'elle me rirait vraisemblablement au nez. Même si personnellement, je vous le concède, je crois aux phénomènes paranormaux. D'ailleurs, ma propre femme est médium. »* Le même jour, avant de rebrousser chemin, nous remettions par acquit de conscience, les mêmes séances manuscrites à Madame GOURGUES, Présidente de l'Association « La Mouette ». J'observais Marc qui accusait difficilement le coup. Le mot « abandon » exclu de son vocabulaire, il se jurait de ne pas en rester là et « d'exploiter le filon de mes capacités », suivant son expression. Très vite, nous embrayerions sur une autre affaire.

Chapitre 2

DOSSIER X- FILES CLASSE TOP SECRET

Au cours du dernier trimestre 2001, je soumets à la Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE mes séances *P.E.S.*, concernant l'affaire de disparition toujours non élucidée du jeune Léo BALLEY survenue six ans auparavant. C'est en 2002, que le glas sonne, sourdement, au cœur de la forêt landaise là où tout est luxe, calme et volupté, pour reprendre « *les Fleurs du Mal* » de Baudelaire, du cercle des poètes disparus.

Le 26 février de cette même année, mes perceptions dites extrasensorielles me vaudront la visite officielle d'un directeur d'enquête et d'un jeune assistant tous deux en tenue d'uniforme, pour m'entendre dans le cadre d'une commission rogatoire dans la bourgade de Dax où je résidais.

D'entrée, il me demande : *« Vous êtes-vous déjà rendue dans la région de Grenoble ? »*

Je lui réponds par la négative. Il continue son interrogatoire *« Nous avons fait une enquête de moralité comme il se doit sur vous et vos proches.*

Comme dans toutes les familles, il y a des hauts et des bas, des problèmes de couple, de finances. Mais, vous tenez la route. En plus, votre frère est brigadier de police à l'O.C.R.B. On sait de suite que l'on a à faire à des gens sérieux. »

Tout en prenant ma déposition, il m'interroge sur ma profession et situation de famille. Je lui réponds que je me suis séparée de mon fiancé Bruno et j'attends la date d'affectation à l'école d'infirmière.

Le gendarme me restitue mot pour mot une récente conversation téléphonique avec mon fiancé ou en substance ce dernier me reprochait de m'éloigner du domicile conjugal pour intégrer l'Ecole d'Infirmière à Bayonne. Les bras m'en tombent de réentendre une conversation sensiblement houleuse, qui pour autant que je sache est personnelle. Il me révèle *« Vous savez, nous connaissons beaucoup de choses sur vous depuis un certain temps, faites attention à ce que vous dites, même au téléphone. »*

Dans la foulée, il m'apprend : *« Nous avons vérifié la validité de vos révélations. Il se trouve que les éléments et les indices que vous nous avez apportés sont inconnus du grand public. Je peux vous certifier que nous avons pris très au sérieux vos révélations qui ne figurent nulle part dans la presse. Nous avons tout épluché. Dans le cadre d'affaires de disparitions, les médias ont pour consigne de diffuser des photos partiellement retouchées pour que l'on puisse démêler la part du vrai et du faux. »* A brûle-pourpoint, l'adjudant extrait d'un dossier une photo du jeune disparu qu'il me montre.

En veine de confidences, il s'exclame : *« Ces détails que vous avez décrits n'ont pas été dévoilés à la presse… Et au sujet de Monsieur Lionel Jospin, le Premier Ministre, comment avez-vous su pour sa venue sur les lieux, la fusée et la date exacte où l'évènement s'est déroulé. J'étais présent ce jour là, ça a fait tout un foin. Hormis la brigade, personne n'est au courant de quoique ce soit ! »*

Sur ce, il consigne sur son ordinateur portable l'explication de mon mode opératoire qui s'appuie sur une méditation profonde basée sur la sophrologie. Curieusement, l'adjudant semble davantage captivé par mes découvertes fragmentaires sur l'existence d'une base militaire, d'une fusée nucléaire, et d'une venue ministérielle à une date donnée révélés dans mes écrits plutôt que par les détails propres à la disparition tragique du garçonnet.

L'entretien s'éternise.

Sur ce, l'enquêteur me fait entrevoir monts et merveilles, dans l'attente d'un protocole d'accord de ses supérieurs hiérarchiques à la condition que je réponde à un complément d'information qu'il me soumet.

« Mademoiselle, j'attends vos derniers éléments pour relancer les recherches en mobilisant une équipe de spéléologues sur le site. Si vous pouvez répondre à ces questions concernant les chiens et particulièrement cet hélicoptère si bien décrit que vous avez perçu à la date exacte, je ferai remonter aussitôt l'information à mes supérieurs. Je n'attends plus que leur aval. »

Cette audition prenait une tournure inédite, m'inspirant à la fois un engouement certain et une crainte sourde. La citoyenne rationnelle et routinière que je suis, se voyait projetée dans une dimension surréaliste,

franchissant les barrières du réel si rassurantes, pour se plonger malgré elle, dans une spirale délirante, un scénario digne d'un polar.

A la clef, il me fait miroiter un recrutement dans le corps de la gendarmerie. *« Actuellement, Mademoiselle, sachez qu'un agent féminin de notre corps, est chargée du recrutement pour le compte des services de Gendarmerie, de personnes qui ont votre profil. »* Me voilà presque glissée dans la peau d'un profiler, agent secret tous risques, formé par le F.B.I. pendant un semestre aux U.S.A. ! Cette proposition, je dois bien l'avouer, me laisse dubitative. Tout cela semblait tenir de la fiction. Mais à la réflexion quelle était la motivation pour un juge de déléguer en ses lieu et place un officier de police judiciaire, pour y accomplir un acte de procédure à plus de six cents kilomètres de sa base, six ans après la disparition du mineur ?

L'enquêteur lève les yeux au ciel et d'un ton amusé me rassure : *« Je travaille sur l'affaire Léo BALLEY depuis le début. Pour tout vous dire, on ne se déplace jamais pour entendre les délires de voyants, c'est bien la première fois. »* Il enchaîne, « *Vous comprenez très bien que nous ne nous sommes pas déplacés pour des futilités.* » L'enquêteur un peu gêné enregistre mes déclarations et l'air penaud s'excuse presque : *« Vous ne prenez pas d'hallucinogènes ou de produits psychotropes. »* Il glisse : « *Je suis obligé de vous poser toutes ces questions, ça fait partie du canevas de la procédure… Je ne vous cache pas que dans nos locaux nous voyons défiler un tas d'hurluberlus, des médiums de tout poil, sans doute de bonne foi, mais complètement à côté de la plaque. On reçoit des tonnes de courriers, des dessins tellement fantaisistes qu'avec mes collègues on se mord les lèvres pour ne pas éclater de rire tant c'est farfelu. »*

Un rapport de confiance réciproque s'était installé entre nous, au cours de ces échanges. L'adjudant imprime ma déclaration en deux exemplaires et me tend l'ensemble des feuillets de ma déposition. Cerise sur le gâteau, l'audition que je signe sera classée SECRET DEFENSE. Sur le premier feuillet, la mention Secret Défense libellée en toutes lettres me saute aux yeux. J'ai du mal à rattacher un cas de disparition à une affaire de Défense Nationale.

Je me permets d'ouvrir une parenthèse pour souligner qu'à contrario du Gardien de la Paix Stéphane R. d'Agen, l'adjudant O. de la B.R.D. de Grenoble, lui, gardera par-devers lui les deux exemplaires cosignés du procès-verbal d'audition. Et pour cause. Tarte à la crème, l'adjudant O. m'annonce d'un ton très solennel : *« Mademoiselle, ne parlez à personne de vos révélations, encore moins aux Médias sans quoi votre vie serait en danger. »* Curieuse mise en garde. Pour terminer sur une bonne note, l'adjudant O. recommande vivement mes services à de hauts gradés de la Gendarmerie de Dax dans le cadre d'affaires criminelles.

Cette présentation officielle clôtura notre entretien.

La série X-Files se profile à l'horizon.

Avant son retour pour l'Isère, ce sous-officier bien portant à l'air affable, me recommande la plus grande prudence et termine sur ces mots :

« J'espère de tout cœur que nous serons amenés à travailler ensemble pour cette affaire, sous peu. Même si rien n'aboutissait, ce que je ne souhaite pas évidemment, sachez que votre frère et vous serez quoiqu'il advienne les bienvenus à la Gendarmerie, si jamais vous faites un crochet dans la région. »

Quelques jours plus tard, je tenais mes engagements et lui adressai une lettre recommandée avec accusé de réception. L'affaire se corsait et renforçait ma conviction que l'affaire de disparition glissait dangereusement sur un autre terrain … Nucléaire.

CORRESPONDANCE AVEC L'ADJUDANT O.

Elisabeth SILVA
Cap de Bosc
Route de la gare
40180 SAUBUSSE

Tél. : 05.58.57.70.29
ou : 06.76.73.56.89

Saubusse, le 1er mars 2002

Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE

Lettre recommandée avec accusé de réception.

OBJET :

- *Suite entrevue du 26/02/2002 à la Brigade de Gendarmerie de DAX.*
- *Séances de perceptions extrasensorielles dans le cadre de l'affaire Léo BALLEY.*

A l'attention de Monsieur O.
Adjudant à la B.R.D. de GRENOBLE

Monsieur l'Adjudant,

Pour faire suite à notre entrevue du 26 courant, dans les locaux de la Brigade de Gendarmerie de DAX, sis 40100 – rue de la paix – à 14 h 30, comme convenu, j'ai procédé à trois séances de perceptions extrasensorielles, dans le cadre de l'affaire « Léo BALLEY ».

En effet, je me suis efforcée de répondre aux questions que vous m'avez soumises, à savoir, je cite :

1) Quels sont les chiens ?
- Aspect du chien
- Objet de la présence du chien
- Que cherchait le ou les chiens ?
- Qui a amené les chiens sur le terrain ?

2) Arrivée de l'hélicoptère ?
- Quand ?
- A quel moment, rapidement après la disparition ou beaucoup plus loin dans le temps ?

En conséquence, je joins à la présente copies des séances réalisées les 27, 28 février 2002 et le 1er mars 2002. (soit 11 feuilles)

Dans l'espoir que ces éléments apporteront quelques éclaircissements dans cette affaire et feront aboutir vos démarches, je reste à votre entière disposition pour une collaboration que j'espère prochaine.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Monsieur l'Adjudant, l'assurance de ma considération distinguée.

Elisabeth SILVA

Une semaine s'écoule, je prends attache téléphonique avec le brave enquêteur pour m'assurer que ce dernier a pris connaissance des derniers rebondissements. L'enquêteur qui a bel et bien reçu mes documents, me lance d'un ton laconique et péremptoire : *« Vous avez bien fait d'expédier le courrier en recommandé, à partir de maintenant, plus rien par téléphone. Je vous tiendrai au courant s'il y a du nouveau. »*

Le ton a changé…

DE LA FRITURE SUR LA LIGNE…

Londres - rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION :
(Feuillet 4)

<u>OBJET</u> : Ecoute téléphonique des lignes de Mademoiselle Elisabeth SILVA (depuis l'affaire Léo BALLEY classée SECRET DEFENSE).

A l'issue d'une audition longue de quatre heures dans les locaux de la Gendarmerie Nationale de DAX (40), en date du 26/02/2002, dans le cadre de l'affaire de disparition du jeune « Léo BALLEY », qui a donné lieu à une commission rogatoire classée SECRET DEFENSE, j'ai recueilli les premières impressions de ma sœur Elisabeth SILVA.

Elisabeth m'a confiée avoir été présentée à de hauts gradés de la Gendarmerie Nationale de DAX (40). L'adjudant O. de la BRD de GRENOBLE qui s'est spécialement déplacé pour nous entendre, aurait proposé alors à ces mêmes officiers supérieurs le concours de ma sœur pour traiter les affaires criminelles complexes, tout en mettant l'accent sur le fait que l'anonymat d'Elisabeth devait être préservé pour sa sécurité.

A la demande d'O., ma sœur s'est engagée sur le procès-verbal d'audition en acceptant de ne rien révéler à la presse ou à quiconque du contenu des séances traitées. (Procès-verbal d'audition contre-signé par O.) Monsieur O. a mis en garde ma sœur contre les menaces qui pourraient peser sur sa vie en disant : « N'en parlez à personne, encore au moins aux médias, votre vie serait en danger. » Au cours de l'entretien qui a suivi l'audition, O. a mis en avant les détails sur la vie privée de ma sœur et sur les relations qu'elle entretenait avec son concubin. Je précise qu'Elisabeth ne s'est pourtant à aucun moment épanchée sur sa vie privée auprès d'O. ou du gendarme qui l'assistait ce jour là. O. a ajouté : « Vous savez, nous connaissons beaucoup de choses sur vous depuis un certain temps, faites attention à ce que vous dites, même au téléphone. » Au vu du classement de cette affaire en « SECRET DEFENSE », de la connaissance d'O. de détails intimes et des mises en garde répétées sur les menaces qui pèsent sur la vie d'Elisabeth, nous avons pris très au sérieux l'avertissement sans ambiguïté de Monsieur O. La mise sous surveillance technique de ses lignes téléphoniques ne faisait plus l'ombre d'un doute et s'inscrivait à mon sens dans une certaine logique car le dossier est classé en sensible.

Je tiens à rappeler que pour preuve de notre probité, ni Madame Marie-José MARQUEZ (ma mère), ni ma sœur Elisabeth SILVA ou moi-même n'avions saisi la voie médiatique pour dénoncer ou faire état des éléments du dossier « Léo BALLEY » ; du moins jusqu'au moment où les poursuites malveillantes, orchestrées par des services qui restent à déterminer, ne soient organisées contre nous au mois d'août 2003.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

Chapitre 3

♬ Dieu que cette fille prend des risques, amoureuse d'un égoïste, la groupie du … Généraliste ♬

Ma récente rupture sentimentale coïncidait avec ces états d'âme nourris de spleen, bercés par la sournoise mélancolie qui ravive le souvenir de la magie amoureuse et la noie sous une peau de chagrin. Exorciser la blessure amoureuse qui me hantait, vaincre ce vieux démon qui m'avait ravi la gaieté, le bonheur et dépossédé de la paix intérieure n'était pas une mince affaire. L'opération d'amputation des nécroses psychologiques que la mort de notre amour avait drainé tel un coulis dans ma conscience intérieure était à cœur ouvert. Cet acte chirurgical sans scalpel, ni bistouri me conduisait au cœur des poudrières, dans les tranchées du désaccord, dans le maquis endeuillé par la séparation brutale qui laissait sur son passage une traînée poudreuse des résidus de la déception et des désillusions amères.

Seule une renaissance soudaine dans ma vie de jeune femme pouvait effacer ce traumatisme.

Mon fiancé Bruno, ce garçon sociable, affable, m'avait séduite par son sourire angélique et naïf à la fois, par sa décontraction naturelle, héritée sans doute de ses origines paysannes. Ses réminiscences de la ville Dieu, un petit village basque où il avait coutume depuis l'enfance de passer ses vacances scolaires, lui renvoyaient l'image d'un gavroche, aux poches trouées, d'un petit poucet égaré, un paysan d'adoption, qui s'éduquait au dur labeur des champs, à rouler des bottes de foin, et à traire le pis des vaches, dans la ferme familiale dont l'oncle était le palefrenier.

Depuis son village juché sur la montagne, fondu dans un épais brouillard où il aimait se balader les jours de brume, se cramponnaient dans sa mémoire des clichés indélébiles. Il ressassait les souvenirs d'un bambin

élevé à coups de canne et de bâton, nourri au lait de biquette, au saucisson et à l'aïoli, dans la maison de l'oncle paternel, un personnage inspiré de Germinal, tiré tout droit du roman de Zola.

Le ton quelquefois acerbe, il ravivait les chansons basques de son grand-père, le poète, en mémoire duquel, les villageois avaient érigé une statue, sur un piédestal planté au cœur du village qui rappelait le Colosse de Rhodes.

Bruno turlutait les odes du patriarche vénérable dans un dialecte à peine audible et ses iris d'un bleu émouvant lui conféraient une gaucherie attendrissante et presque infantile.

Son attachement aux valeurs morales, dont il attribuait le mérite à ses parents, instituteurs de campagne, nous avait installé dans une confortable complicité romanesque à la fois utopique et idéaliste. Ses parents, ces gardiens prétentieux des armoiries familiales veillaient scrupuleusement au grain, à la notoriété et se plaisaient à redorer à la moindre festivité le blason du fils de bonne famille. Ils étaient follement tombés amoureux de l'image séduisante du paraître si bien qu'ils avaient perdu en chemin le maître de leur âme, le guide indispensable d'apprentissage du bonheur. L'Education Nationale les avait certes formés au savoir, à la culture, mais les lacunes s'accumulaient dans les matières humaines, quelques cours de soutien et de rattrapage s'imposaient en matière d'éducation, de code de conduite, d'humilité et de civisme.

La transmission d'amour ne figurait vraisemblablement pas au programme du C.A.P.E.S. et l'on ne leur décernerait sûrement pas le prix d'excellence en éducation parentale.

Une transfusion d'amour, voilà le remède qui aurait soigné le fiston, cet homme enfant, à la fois mature et frêle, l'enfant roi. En bon Saint-Bernard, j'avais reniflé intuitivement les souffrances psychologiques émanant de son enfance, et je pansais les blessures de celui que j'aimais jusqu'à ce que les plaies suppurantes cicatrisent. Sa fragilité m'insufflait une intense compassion et lorsque, au cours d'une séance d'hypnose, je découvris avec stupeur l'insolite secret qu'il cachait depuis des années, je compris pour la première fois sa nature profonde. Je décelais derrière ce roc impassible un bourgeonnement d'amour sincère et véritable s'éclore et se ramifier dans mes bras mais qui croissait maladroitement faute de tendresse maternelle. Une relation punitive s'était instaurée dans cette famille qui avait le don de corriger les défauts en maniant lestement les armes de l'humiliation et de la peur, sur leur vulnérable rejeton. Les effets désastreux de cette éducation devaient rejaillir sur notre cocon d'amour et malgré la passion intemporelle que je lui vouais, il m'était souvent difficile de porter sur mes frêles épaules le fardeau de cette enfance et adolescence brisées.

D’un naturel défiant, l’air gauche et à la fois touchant, cet épicurien aux yeux aigue-marine, âgé de 43 ans, tout en contradiction, avec lequel je partageais ma vie depuis trois années, exerçait la profession de médecin généraliste, au cœur de la ville de Pau, chef-lieu du Béarn.

Ce Zeus énigmatique, ce notable égocentrique, se délectait dans la pingrerie qui le caractérisait si bien. Je me laissais pourtant bercer par sa douceur et sa gentillesse candide, mais je souffrais de sa désinvolture et de son indifférence à l’égard de mes ennuis de santé. Dans son univers clinquant du luxe et de la bourgeoisie, l’apparat prenait toute la place. Le faste, le tape-à-l’œil, et « les dîners de cons » étaient organisés cycliquement, autour d’une conférence médicale, aux frais de la princesse, à l’Hôtel du Palais de Biarritz ou au centre de Thalassothérapie d’Hendaye, par des laboratoires pharmaceutiques dont il était prescripteur. Il arborait comme une décoration, dans le milieu médical si hermétique à la France d’en bas, sa voiture de frime, un 4 X 4 TOYOTA dernier cri. Le tout brillait d’un éclat tapageur, y compris l’appartement acheté dans un chic quartier commerçant, hissé comme un étendard au troisième étage d’un immeuble de la fin du XVIII ème siècle, non classé monument historique, à son grand dam.

La fenêtre de la cuisine donnait sur le palais de justice où près de la cathédrale gothique, j’entendais roucouler les pigeons autour de la fontaine.

La superficialité de cette vie mondaine m’insupportait mais mon désir de plénitude amoureuse me voilait volontiers cet aspect futile et l’amour aveugle conduisait le carrosse de mes espoirs, fondés sur l’unique objet de mon désir, mon fiancé. Tous les soirs, Bruno révisait sa comptabilité en bon petit commerçant comme une leçon d’école qu’il devait réciter à haute et audible voix devant un jury composé de sa cupide famille embourgeoisée et de sa fiancée qui lui servait de greffier. Ce gourmand, s’attardait tel un écolier à compter et recompter ses bonbons, ses sucres d’orge, et dégustait les pièces de monnaie dans la lucarne de ses papilles optiques telles les célèbres « *Coucougnettes* », friandises béarnaises en mémoire au bon vieil Henri IV.

Ce fin gourmet, cet ogre d’avarice dissimulait dans un coffret, un plumier en bois de chêne, ses liasses de billets qu’il enfouissait dans un rituel burlesque, enfermées à double tour dans un tiroir secret, les oubliettes de son coffre-fort. Dans son salon d’époque austère mais de bon goût, des meubles Louis XV le Bien-Aimé, chinés à la brocante, habillaient avec élégance et majesté cette pièce lumineuse où nous aimions converser, le samedi soir, devant un apéritif sucré-salé, qui reflétait une facette de notre intimité. Les secrets d’alcôve emplissaient de passion, dans la volupté, ce petit nid douillet harmonieusement couvé par l’effusion de nos baisers amoureux. Sur l’aile gauche, un imposant petit musée de souvenirs narrait ses épopées et expéditions tous azimuts.

Une vitrine recelait des objets rares de valeur et parfois onéreux symbolisant chacun de ses voyages, comme ce magnifique vase en jade, l'une des « septièmes merveilles du monde », ramené de son voyage en Chine, qui ornait la petite table de salon. L'Atlas, et l'encyclopédie de ses voyages, les guides du routard rangés sur l'étagère centrale, à l'image du gallicisme « *comme un nez au milieu de la figure* », semblaient respecter un ordre méthodique et chronologique presque maniaque et avalisaient incontestablement ses récits d'aventurier extravagant et prolifique.

A ce titre, son père l'avait baptisé du charmant sobriquet de mendigot. Assoiffé d'une frénésie de voyages en solitaire, avide d'une liberté jalousement préservée, cet hédoniste avait pour coutume de m'écarter de ses projets d'aventurier, me laissant dans la totale ignorance, parfois même jusqu'à la veille de ses départs. Ce baroudeur avait parcouru la moitié de la planète pendant plus de vingt ans, comme en témoignaient ses albums souvenirs, gorgés de cartes postales, qu'il collectionnait avec une minutie et un perfectionnisme à la manière d'un vieux beau.

Le mot partage suscitait en lui l'inconnu. Il s'était inconsciemment privé de l'artifice suprême du don de soi qui ennoblit une relation sentimentale, qui pérennise l'union de deux êtres, de deux cœurs en une seule et unique voie. Août 2002, le Titanic insubmersible ne résistera pas très longtemps à la tempête, les fondations de notre jeune et joli couple ne sont pas suffisamment solides pour éviter le rimaye et notre relation glisse sur la pente incontrôlée de la rupture.

Décidément, Bruno transgresse une à une les règles élémentaires de notre pacte, qu'il avait lui-même édictées, avec brio et sincérité, à l'époque de notre rencontre. *« Jamais plus sans toi, je ne voyagerai, tu es la femme de ma vie, l'amour de ma vie, je veux que tu portes nos enfants »*, taratata, patins couffins !

Mais il préférera miser son couple au poker sur la table du voyage, plutôt que de s'accorder une trêve, et d'emmener « sa belle au bois dormant » dans une contrée romantique et vénitienne, comme il me l'avait si souvent promis. Pour ma part, je ne courais pas après les vaines illusions, les palais de jade ou les terres promises que ce conteur fabuleux, dans son genre, me faisait miroiter, sans lendemain certain. Même si je n'étais pas dupe, je brisais sans cesse mon envol et repoussais l'échéance à plus tard, dans l'espoir vain qu'il changerait un jour.

Ce magicien de l'esbroufe finira par me porter l'estocade le jour même de mon anniversaire. Insurgée, écorchée vive, je bataillais dans l'amphithéâtre de l'egoïsme, avec mon bouclier d'amour pour finalement perdre ce combat de femme, à bout de souffle. La mise est importante, le

risque n'est pas mesuré, la ruine amoureuse l'attend à coup sûr au détour du voyage. Mais cet illusionniste de l'amour arpente déjà dans son imaginaire, sans l'ombre d'un remords ni même d'un regret, l'itinéraire qu'il s'est tracé, le destin d'un « Tintin impérial au pays de la solitude » qui se moque pertinemment de faire chavirer le bateau. Le naufrage le guette, imperturbable, il navigue, et largue les amarres, pourvu que l'ivresse de ses escapades, de Cuba en Chine, l'immerge dans sa soif d'aventures mille fois inassouvie et valorise son ego déjà bien émoustillé par une image tronquée mais emblématique du médecin érudit reflétée dans son rang social. Ces plaisirs solitaires, ces voyages lointains seraient la récompense de son labeur lucratif. *30 Avril 2003*, en guise de cadeau d'anniversaire, le bougre désinvolte me décrit sans vergogne, son futur lieu de pèlerinage en solitaire. Sa croisade épique s'orientait cette fois sur le Pérou. Cette expédition annonçait notre séparation définitive. Les noces étaient claironnées pour le mois de décembre prochain, mais le conte de fée devait brutalement s'interrompre, le cœur brisé, une page immémoriale se tournait et j'y apposais solennellement un onglet le jour de mes trente-cinq ans. Ils ne vécurent pas heureux et n'eurent pas de beaux enfants, telle était l'issue de ma romance. La morale de l'histoire m'échappait, cette leçon du destin me condamnerait-elle à ne plus aimer ?

Cet adieu à l'amour ne serait peut-être qu'un au revoir, une pause momentanée, aussi déchirante soit-elle, je devais l'accepter. Les mois passèrent, et retirée dans mes pénates, dans le silence, comme un ermite dans sa retraite, je compris à demi-mot, que seule ma volonté m'extirperait de la souffrance. Croquer la vie à pleines dents, tel était le nouveau défi que je voulais relever. Ce défi qui pour d'autres constitue un acte banal me coûtait quelques efforts. Ce tournant s'inscrivait dans la normalité de l'existence, une tranche de vie qui nous incite au mieux-être, au développement personnel, à vivre à cent à l'heure et à apprivoiser le bonheur, qui n'est pas toujours très contagieux. Quoi de plus naturel que de vouloir redonner un sens à sa vie, quand tous les repères ont été anéantis par l'illusion, cet arcane sans nom qui balaye et démolit tous les espoirs sur son passage.

Consciente que l'on ne meurt pas d'amour, je refais mes valises, et hiberne quelque temps dans la belle demeure landaise où maman se charge de me consoler. Très vite, ce havre de paix devient le mur des lamentations.

Après ce vol plané, un beau matin, la groupie du généraliste se sent pousser des ailes d'hirondelle. Animée par une ineffable soif d'évasion, aux quatre coins du monde, je m'envole vers un séjour découverte au sein d'une terra incognita. Sous un soleil qui chante, je pars sur les traces des Mayas à CANCUN. Emerveillée par l'empreinte de cette civilisation, je m'aventure à grimper les marches de la pyramide de Chichen Itza, l'un des plus beaux sites du Yucatan. Le 4 X 4 tout-terrain se fraye un chemin jonché de nids de serpents. Avec un couple d'amis, nous marchandons, comme il est de coutume, les souvenirs aztèques dans les villages indiens.

L’excursion se termine au bord de la Playa de TULUM, protégée par une magnifique barrière de corail. Tout le monde en profite pour faire le plein d’énergie. Depuis Puerto Aventuras, j’envoie un bonjour à 34 degrés à mon grand-frère qui m’a généreusement offert le billet pour l’évasion dans cette civilisation fascinante. Galvanisée par ce séjour farniente, je reprends le train en marche de la vie active.

Chapitre 4

LA FONTE DES NEIGES ETERNELLES

Et, un ange passe par delà les cimes enneigées de l'Isère. Les mois, les saisons défilent inexorablement sur l'échelle du temps. L'énigme « Léo BALLEY » demeure entière. Les bonnes résolutions fondent comme neige au soleil sur le sablier cristallisé tandis que l'entreprise de nouvelles fouilles sur le site est renvoyée aux calendes grecques.

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION.
(Page 5)

OBJET : *Version invariable de l'adjudant O. de la BRD de Grenoble dans l'affaire « Léo BALLEY » classée SECRET DEFENSE.*

En mission dans le département de l'ISERE, au cours du premier semestre 2003, j'ai eu l'occasion de rendre une visite à l'improviste à Monsieur O., adjudant de gendarmerie nationale, à cette époque, toujours en poste à la BRD de GRENOBLE.

Celui-ci m'a aimablement reçu et était heureux de me confirmer sa promotion prochaine à la BRD de CHAMBERY dans le grade d'adjudant / chef.

Interrogé sur une avancée éventuelle dans l'affaire criminelle de disparition du jeune « Léo BALLEY », (depuis l'expédition des séances d'Elisabeth SILVA, le 20/11/2001 et du complément d'information apporté le 01/03/2002), O. m'a répondu qu'il attendait la « fonte des neiges » avant d'entreprendre les fouilles sur le terrain à une telle altitude.

Je lui ai fait part de mon incompréhension devant une telle lenteur dans le règlement de cette affaire.

[A ce sujet, le capitaine de police, M. Bernard M. de l'Office Central Disparitions Inquiétantes Personnes (O.C.D.I.P.), qui avait eu la primeur du dossier « Estelle MOUZIN » remis par Elisabeth et moi-même le 04/08/2003 n'a pas caché à son tour son grand étonnement après avoir reçu par téléphone cette réponse dans les mêmes termes de la part de Monsieur O.]

Néanmoins, Monsieur O. m'a confié qu'il avait bon espoir de voir aboutir l'affaire « Léo BALLEY » avant la fin de l'été 2003 et de sa mutation prochaine.

Avant de nous quitter, nous avons discuté de la création récente de l'O.C.D.I.P., basée à NANTERRE (92).

Après lui avoir fait part de mon intention de proposer les services de ma soeur Elisabeth à l'O.C.D.I.P., je lui ai demandé s'il voyait un inconvénient à apporter son témoignage sur les aptitudes révélées par ma soeur dans l'affaire « Léo BALLEY. »

Monsieur O. m'a assuré de son entier soutien dans cette démarche.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B

Chapitre 5

HYPNOCONNECTION

Le temps s'écoule doucement. Candide ou l'optimisme, je poursuis mon bonhomme de chemin. Souhaitant optimiser mes chances d'exercer en libéral la profession d'hypnothérapeute, je quitte la bourgade de Dax pour la quatrième ville de France. Reste à dégoter un appartement à Toulouse…

Pénurie de logements oblige, au petit bonheur la chance, je déniche la perle rare au cœur du hameau médiéval de *Verfeil* où jadis résida la Comtesse de Ségur et ses petites filles modèles. Cet ancien corps de ferme, juché à flanc de colline, au pays des violettes et du cassoulet, donnait sur un charmant prieuré, autrefois refuge de notables. Par ce beau matin du mois de mai, les rayons de soleil balayaient comme un laser les tapisseries jaunies, et les boiseries fendues de la bonbonnière, parfumée par les fragrances qui encensent les campagnes haute-garonnaises.

Assise devant mon ordinateur, les yeux rivés sur mon projet de création, je continue sans relâche à élaborer un support pédagogique interactif. Mon CD-rom serait à la fois un outil éducatif et une méthodologie scientifique, à vocation thérapeutique, à la portée de tous et au service de la psyché. Le fruit de mes migrations intérieures vient à maturité et cet ouvrage façonné avec le génie qui habite tout artisan est prêt à être cueilli dans ce jardin fleuri de l'imagination.

Courant juin 2003, je présente mes premières conférences et séminaires sur les champs d'application de l'hypnose en milieu hospitalier et notamment au sein de centres antidouleur. Reste à finaliser le cédérom et mettre mon site Internet sur les rails.

SOS ORDI, JE SUIS LA SOLUTION

Curieusement depuis quelques jours, je parviens difficilement à surfer sur le Web. Les échecs à la connexion sur Internet deviennent rédhibitoires.

Feu mon premier ordinateur ayant rendu l'âme inexplicablement, j'investis sans tarder dans l'achat d'un ordinateur puissant. Un beau jour du mois de mai, une panne paralyse définitivement cet outil de dernière génération. Ne parvenant pas à solutionner la panne, la néophyte doit se résoudre à faire appel à un orfèvre en la matière. Denrée rare à l'heure de la vulgarisation de l'informatique grand public où les ordinateurs sont vendus comme des petits pains dans nos grands magasins, à des prix défiant toute concurrence mais n'incluant pas le coûteux mais néanmoins indispensable contrat de maintenance. D'aventure, quelques jours auparavant, au gré d'une promenade, non loin de mon village, maman et moi avions convenu de faire du lèche-vitrine. Je fus ce jour là étrangement téléguidée vers une boutique distribuant du matériel hi-fi. Piquée par la curiosité, je m'attarde sur le présentoir où sont exposés divers dépliants et affichettes publicitaires.

Intrigué par mon intérêt pour l'informatique, le vendeur m'oriente alors vers son partenaire commercial et néanmoins ami, Phaï, le dépanneur informatique à domicile. Le dénommé Joseph, un petit homme fort sympathique me tend courtoisement une carte de visite de bon aloi.

Un format carte postale, y plante un décor original de la société baptisée *SOS ORDI.* Seul un personnage central revêtu d'une blouse blanche griffonné au fusain, représente tel un cliché, un médecin qui tient une mallette estampillée du sceau de la Croix-Rouge. Le slogan, un tantinet présompteux, « *Je suis la solution* », à l'ère de l'Internet, cette fenêtre ouverte sur le monde s'approprie parfaitement à mon problème de grippage informatique. Ma méconnaissance dans le domaine me convainc de prendre attache téléphonique avec ce technicien fortement recommandé par le boutiquier.

Sans le savoir, cet homme va remplir dans les mois qui suivront une mission spéciale, autrement plus complexe qu'un simple dépannage à domicile, qui le conduira aux confins de l'extrême.

DEPANNAGE A DOMICILE

Le destin frappe à ma porte, en une belle matinée du mois des muguets, sous l'apparence d'un « Géotrouvetou ». Inconsciemment, je reçois un missionnaire du Web, dans ma bâtisse fraîchement restructurée des éboulements d'un amour déçu. Nous partageons la passion de cette titanesque toile d'araignée tissée dans le réseau du net. Aux cours de nos

longues conversations, j'apprends que cet ancien adepte de programmation neurolinguistique s'est initié aux prouesses de la séduction qu'il applique avec succès dans sa carrière professionnelle. Ce maître de la prestidigitation me séduit par son savoir-faire, sa compétence et sa sensibilité artistique laquelle converge vers le miroir de mon âme. Son engouement pour la méditation qu'il pratique occasionnellement nous place sur la même longueur d'ondes. Grâce à l'appui technique de cet informaticien autodidacte, rencontré par le fruit du hasard, je parviens à parachever mon cédérom. Ce livret animé dont j'étais si fière et qui révélait partiellement mon petit péché d'orgueil vient d'être baptisé « *Les Pouvoirs de l'Hypnose* ». La pochette du cédérom aux tons adriatiques et les enregistrements audio aux hymnes magiques me confinaient dans une rêverie poétique et je me délectais de ce spectacle du grand bleu.

Nous restons en contact.

Le printemps s'amorce conquérant, me transportant sous les ailes de l'aventure amoureuse, sans prévoir qu'au détour du chemin, la fatalité sournoise me frapperait d'ostracisme.

L'HOMME QUI TOMBE A PIC

Phaï est propriétaire d'un nid d'aigle sans faste, situé au centre-ville de Toulouse. Depuis le balcon de sa chambre à coucher, une vue vertigineuse plonge sur la Garonne, bordée d'une allée de peupliers qui embrassent du regard un tandem fluvial de péniches. A quelques encablures seulement, les tuiles canal roses vieillies miroitent au soleil sur la rive opposée du canal du midi. Sur la berge, noyée dans le vieux Toulouse, des pêcheurs occasionnels fredonnent d'une voix rocailleuse, les vers de Claude Nougaro, le poète disparu, « *Ô! mon País, Ô! Toulouse, ici même les mémés aiment la castagne* ». Depuis sa bulle studieuse, il n'est pas rare d'apercevoir les promeneuses de petite vertu arpentant régulièrement les berges, déshabillées du regard par des coureurs de gueuses. Cette misère sexuelle loue son corps à l'heure et s'exhibe sans pudeur au grand jour, mais dans le fond les catins sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Phaï semble pourtant attaché à cette masure, sans grandes commodités, qui ravive en lui le souvenir de son père récemment décédé, fauché par la mort avant la retraite.

Ce boat people s'était installé durablement dans la province toulousaine où l'attelage de l'amour l'avait uni dans une balade romantique sous un ciel bruineux, les arcades et les pavés dorés de la Place du Capitole. Son épouse originaire de Normandie, exerçait la profession de standardiste avant de connaître son futur compagnon, lors d'un court séjour balnéaire, à

Saint-Jean de Luz, un village pêcheur pittoresque du Pays Basque. Les reflets blond vénitien de sa chevelure avaient séduit cet étranger aux yeux bridés, pratiquant la langue de *Molière* avec un accent vietnamien prononcé.

De ce mariage de deux cultures, naîtra sur le tard, un eurasien aux yeux d'ébène, fils unique, enfant choyé, mais un tantinet polisson. Phaï, écorché vif, l'esprit rebelle, épris de liberté, hanté par ses vieux démons, passe auprès de son entourage pour un vieux loup solitaire encore trop échaudé par une déception amoureuse pour s'engager dans une liaison sentimentale sérieuse. Mais Cupidon et Mars ne l'entendent pas de cette oreille, et chargent cet émissaire à l'aube de ses 29 ans, d'une mission secrète à double portée, l'amour sur la Tamise et un duel virtuel sur le Web.

Ce féru d'informatique confectionne en amateur des gadgets sophistiqués qu'il trimballe dans sa valise diplomatique. Iconoclaste, il vit dans son monde un peu comme un autiste, inadapté à cette vie trop matérialiste, exigeant de lui un certain conformisme et beaucoup trop de sacrifices qu'il n'est pas prêt à consentir, dans sa vision un peu anarchiste de l'existence.

Son pamphlet prôné comme une vérité « *Il faut avoir tout perdu pour être libre de tout faire »* s'accréditerait dans les mois qui suivraient. Le fil des évènements allait radicalement bouleverser le cours de son existence et éradiquer dans son sillon mes convictions sur la bienveillance de l'humanité. Mes velléitaires illusions sur l'apologie du don de soi feraient long feu.

Dans sa salle à manger, chamboulée en un atelier de fabrication, l'Einstein en herbe fabrique les prototypes de ses gadgets, « *venus d'un autre monde »*, comme il dit souvent. Bricoleur, débrouillard, il rafistole entre autres les postes de télévision du voisinage et les ordinateurs de son cercle d'amis.

Nous aimions débattre de philosophie, et je lui livrais mes pensées sur ma vision du monde claironnant la maxime « *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »* qui résume à elle seule la règle d'or et de conduite échappant à la vigilance du robot. En internaute passionné et surtout à des fins professionnelles, Phaï a opté pour un forfait Internet illimité, haut débit, depuis la création de *SOS ORDI*. Le presque trentenaire, passe le plus clair de son temps scotché devant l'écran 21 pouces. Au grand désarroi de sa mère, les nuits blanches se succèdent pour mettre online les sites Web d'une clientèle toujours croissante. L'Internet n'a aucun secret pour lui. Sans mal, il a apprivoisé la bête mécanique, cette intelligence artificielle, avec l'habileté d'un dresseur, et le savoir d'un autodidacte. La flexibilité de sa start-up lui draine un potentiel de clientèle allant crescendo et lui permet de concevoir l'avenir en toute sérénité. Conforté dans les parvis de l'aisance

matérielle, mais en homme d'affaires averti, il s'est construit un petit magot pour prévenir la crise, en bon épargnant. Devant un plateau télé, pendant de longues heures, Phaï livre bataille sur des programmes informatiques, se contentant d'un soda et de sandwichs avalés sur le pouce. Dans son univers spartiate, la cafetière branchée 24 heures sur 24 et le cendrier fument toute la journée. Tout à son aise, le hacker à ses heures perdues se réveille et navigue sur les forums de discussion traitant principalement d'électronique. Pour rester dans le coup, Phaï s'amuse également à tracer des pirates à priori inoffensifs pour la plupart.

De son propre aveu, des petits génies encore en couche-culottes ou à peine boutonneux, transgressent volontiers les règles de la bienséance et vont se targuer ensuite de leurs exploits sur des sites dits sensibles. Hélas, ces adolescents, auxquels l'on donnerait le bon Dieu sans confession, sont capables du meilleur comme du pire, et poussent parfois le vice jusqu'à paralyser le réseau intranet d'une entreprise, par jeu ou juste par défi.

A *Verfeil*, sous le clair de lune et jusque tard dans la nuit, il me narre sur un ton nostalgique son adolescence exaltée et un tantinet excentrique, émaillée d'anecdotes sur les réunions secrètes des *hackers*. Ses récits anecdotiques inspirent plus d'amusement que de crainte. L'univers virtuel de ces aliens a quelque chose d'inhumain et d'attendrissant à la fois. Dans la bulle studieuse plongée dans l'obscurité, nous regardons presque en boucle la série de DVD de *Matrix*.

Ce bureau qui nous avait rapprochés dans une amitié studieuse, puis plongés dans l'intimité amoureuse, nous mènerait assurément, par le plus long chemin, dans une voie sans issue.

Chapitre 6

LES BOY- SCOUTS REPRENNENT DU SERVICE

CARNET DE ROUTE du Brigadier de Police Marc SILVA
Incluant l'emploi du temps consacré à l'affaire de disparition d'Estelle MOUZIN.

- Carnet de route du 17 juin 2003 : - *Point de départ des séances d'investigation psychique menées par Mademoiselle Elisabeth SILVA, ma sœur.*

Déracinement, joies, bonheur, ruptures et désillusions, notre existence est jusque là comme pour nombre de familles ordinaires jalonnée de hauts et de bas surmontables. C'est au printemps 2003, que la genèse du thriller débute dans les bocages du sud-ouest de la France.

Profitant d'une conférence médicale au Pays Basque, je m'accorde un séjour détente à la lisière de l'immense forêt landaise où maman, pré-retraitée coule des jours paisibles. Depuis sept ans, ma mère a élu domicile dans le terroir landais où une poignée de riverains cultive le maïs et l'asperge et pratique encore le gavage des canards dans la culture géorgique traditionaliste, si bien ancrée dans la mentalité du pays. Sa maison aux volets verts s'ouvre sur un jardin corridor. Il fait bon vivre dans cette région contrastée par les senteurs de pins, d'épicéas et d'effluves océaniques. Une fragrance aseptisée d'aubépine et de lavande se dégage de cette demeure cossue au charme andalou, bordée par l'Adour, et enfouie dans la Chalosse profonde. Le coin salon sent l'encaustique, la bibliothèque regorge de bibelots et de livres enluminés. Rangés dans un coffret en corne de gazelle

des coquillages et galets rappellent que l'océan n'est pas loin. Une odeur de cuisine alléchante, provient de la marmite où mijote au coin du feu un magret de canard confit dans son jus, agrémenté de cèpes. Ce mets délicat fait saliver nos papilles. Marc, invité surprise se joint aux festivités culinaires.

Le temps est au beau fixe, maman dresse la table sous l'ombrage d'un saule pleureur où la sérénité se mêle au chant des oiseaux et aux essences de roses.

Le soir après dîner, dans le jardin, étendue sur un transat, l'air pensif et les yeux plongés dans la sphère stellaire, maman ravive le souvenir immémorial à la gloire de son père. Cet avant-goût des vacances nous incite à la détente. Cet été, Marc projette d'effectuer un retour aux sources, au fin fond de l'Andalousie avec sa bande de copains tandis que je planifie la tournée de mes conférences aux centres antidouleur et hôpitaux de la région Aquitaine.

« Mais chassez le naturel et il revient au galop », pour reprendre le vieil adage. Aussitôt réunis en famille, les deux font la paire se penchent sur le cas de la petite Estelle MOUZIN. L'affaire de disparition de la fillette fait la une des journaux. Beaucoup d'encre et de larmes ont coulé depuis le début de l'année 2003. En dépit d'une longue enquête tous azimuts, et d'une médiatisation tentaculaire, aucune trace de la fillette. Aucune piste sérieuse n'a pu être retenue. La cellule se heurte depuis plusieurs mois à l'immobilisme. Le dossier n'est cependant pas clos, encore que les chances de résoudre cette énigme s'amenuisent avec le temps. Dans la chambre nichée sous les toits, confortablement installée, mon regard plonge dans le vestibule de la pensée et se pose un instant sur le charmant tableau de « La liseuse » qui m'invite à la méditation. Marc est le scripte de mes révélations, que nous avons coutume de retranscrire manuscritement pour laisser une trace, une mémoire, gravée dans les secrets de famille. Comme pour les précédentes affaires, Marion WAGON et Léo BALLEY, tout repose sur mes séances P.E.S.

Pour en faciliter la compréhension, je m'efforce de renseigner méthodiquement un tableau synoptique dans lequel est retracée chronologiquement chacune des étapes d'investigation psychique. A chaque colonne de ce tableau correspond une rubrique descriptive ayant trait à la victime, au ravisseur présumé, au mode opératoire utilisé par ce dernier, ainsi qu'à une situation géographique donnée. Dans un souci d'efficacité, nous soumettons tous les éléments collectés à une analyse rationnelle. Le but sous-jacent, est évidemment d'y gagner en clarté et d'exploiter un maximum d'indices. En fonction des éléments tangibles recueillis, et en enquêteur qui se respecte, Marc ne néglige aucune piste et se consacre à la consultation de différents fichiers de police, à sa disposition au sein de l'O.C.R.B.

Dans la logique des choses, il tâche de soumettre le fruit de mes découvertes embryonnaires à l'épreuve de l'expérimentation sur le terrain.

L'affaire Estelle MOUZIN ne dérogera pas à la règle.

DEFENSEUR DES DROITS DE L'ENFANT

De retour à l'O.C.R.B, Marc pense que rien n'est perdu et reprend le flambeau de l'enquête officieuse sur Estelle MOUZIN. De sa propre initiative, il débute des recherches personnelles sur la fillette disparue le 9 janvier 2003. En épluchant minutieusement les pièces maîtresses du dossier P.E.S., un étang et un portrait-robot du présumé ravisseur se dégagent nettement. Une piste mince mais non négligeable à ce stade. Après plusieurs recoupements, nous émettons l'hypothèse qu'un domaine du département de la Seine et Marne fut le théâtre funeste d'opérations à caractère pédophile.

En sus de ses heures de travail, Marc consacre de son temps pour la bonne cause. Depuis le siège du service, mon frère vérifie une à une chacune des indications géographiques extraites de mes séances, à l'aide d'outils informatiques faisant appel à une technologie de pointe. Un logiciel de carte routière, doté d'un stylo traceur fera l'affaire. Sans désemparer, Marc calcule et retranscrit un point d'eau précis, au vu des indications kilométriques et points cardinaux que j'avais visualisés psychiquement. Ce travail de géologue en herbe, nous amène à la localisation exacte du lieu présupposé du crime. Une ville que je ne communiquerais pas ici se situait exactement dans un périmètre compris entre vingt kilomètres du lieu de disparition et soixante-dix kilomètres d'une agglomération. La superficie du lac s'avèrera par la suite un fac-similé de mes perceptions.

Toujours à titre bénévole, le brigadier de police reprend du service et se dévoue à mener l'enquête Estelle MOUZIN, à titre informel, en sus de ses activités professionnelles.

- Carnet de route du 04 juillet 2003 :

- Je me déplace au restaurant « Relais de GUERMANTES » (77) en vue d'évaluer la distance entre le lieu de disparition et l'endroit où se trouverait (sous toutes réserves) la jeune fille disparue, d'après les séances d'Elisabeth SILVA.
- Présentation du portrait-robot réalisé d'après les indications d'Elisabeth. (portrait-robot non remis)
- Prise de contact avec le sous-brigadier T. travaillant au poste de Police de G. (77)
- Portrait-robot remis sans précision sur l'affaire en cours.

- Visite des environs de l'étang. (extérieur)
- T. me donne les coordonnées téléphoniques du brigadier- chef D., en fonction à la Police Urbaine de Proximité d'O. (77)

- Carnet de route du 17 juillet 2003 :

- Entrevue avec le brigadier-chef D. qui me met en rapport avec Philippe M., Garde de l'Office National Chasse et Faune Sauvage. (O.N.C.F.S.)
- Je lui distribue un portrait-robot. Pas d'allusion claire au sujet de la disparition de la jeune Estelle MOUZIN auprès du brigadier-chef D.
- Visite rendue au garde-chasse.
- Portrait-robot remis.
- Mention de l'affaire de disparition avec obligation de garder le secret vis-à-vis de tout le monde y compris sa hiérarchie par soucis de discrétion.

UN BILLET D'AVION POUR PANAME

- Carnet de route du 29 juillet 2003 : *Arrivée de Mademoiselle Elisabeth SILVA à l'aéroport d'ORLY (94).*

La veille du départ, je reçois un mail accompagné de pièces jointes de la part de Rodolphe un collègue de mon frère, féru d'informatique, rédigé comme suit : *« Elisabeth, je t'envoie de la part de Marc ces quatre vues panoramiques d'un lac. »*

Enhardie par la similitude du site lacustre conforme en tout point à mes visions, je réserve sans plus tarder un aller-retour sur le premier vol.

Sans l'ombre d'une hésitation, je charge ma mère de repositionner une conférence planifiée avec un éminent professeur hypnothérapeute et son équipe médicale dans un centre antidouleur de la ville de Tarbes. Ma mère se languit de retrouver ses enfants dans sa confortable demeure landaise pendant la période estivale. Elle me recommande la plus grande prudence comme si elle pressentait qu'au hasard des circonstances, nos vies allaient brutalement basculer. Intuition féminine sans doute.

29 juillet, les aiguilles pivotent sur neuf heures. Le radio-réveil me sort, à la vitesse de l'éclair d'un étrange cauchemar prémonitoire, annonciateur d'un terrible cataclysme humain. Sans y prêter plus attention, je vaque tout bonnement à mes occupations. Le temps presse et la réservation du billet a été confirmée par la compagnie aérienne, sur le vol Toulouse–Paris/Orly, départ le 29 et retour prévu pour le 5 août.

De bon matin, de nouveau la tuile.

Dans ce coin reculé du sud de la France où le réseau téléphonique est rarement encombré, les histoires de panne informatique vont s'enchaîner à tour de bras. Mon planning est très chargé, cependant j'aurais eu mauvaise grâce de refuser mon soutien à mon frère qui portait tant d'intérêt à tenter d'élucider la disparition inquiétante d'une fillette, restée au point mort depuis près d'un semestre. Tous les espoirs étaient encore permis. Le temps de boucler ma valise, et je saute déjà sur le destrier de Phaï qui me conduit prestement à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. En à peine une heure de temps, les quelques 681 kilomètres à vol d'oiseau sont parcourus. *« La température extérieure avoisine les 35 degrés »*, annonce cordialement le commandant de bord du vol *EZY 4122*. Derrière la baie vitrée de la salle des bagages, je repère une silhouette familière, un garçon à l'allure athlétique, des cheveux blonds cendrés coupés en brosse qui scrute la main en visière le tarmac. Mon frère me fait un signe, récupère ma valise et l'attaché-case. Sans perdre de temps, nous nous acheminons vers son domicile. Ma venue à Paris n'a rien d'un voyage d'agrément. Très vite, la discussion s'oriente sur notre projet commun.

Nous voulions nous pencher une dernière fois sur l'affaire Estelle MOUZIN et la boucler au vu des informations en notre possession.

- Carnet de route du 30 juillet 2003 :
Présentation guidée de l'étang par le garde-chasse à Elisabeth et moi-même.

VISITE D'UN ETANG EN SEINE ET MARNE

A la première lueur du jour, je m'attable sur la terrasse. La contemplation des tours du petit Manhattan de la Défense me sort progressivement de l'endormissement. Marc s'est levé tôt pour préparer le petit-déjeuner. Le café fumant, les croissants sont au menu et les préparatifs de l'expédition en grande couronne font déjà l'objet d'un passage en revue.

Nous voilà projetés dans une aventure rocambolesque qui s'avérera par la suite un thriller inédit « made in France ». Rien ne doit échapper à notre vigilance. L'enquête informelle est capitale à nos yeux. Dans la mesure où toutes les pièces du puzzle s'imbriquent, la cellule Estelle MOUZIN aura la primeur de l'avancée de nos recherches.

La matinée démarre sous d'heureux auspices, le beau temps nous fait un clin d'œil amical. Nous nous rendons dans un charmant petit village, situé dans la banlieue champêtre de la Seine et Marne pour honorer le rendez-vous prévu en fin de matinée avec le garde-chasse. L'unique curiosité du village est dissimulée sous un épais feuillage de haies qui clôture une propriété privée. La somptueuse demeure de maître classée monument

historique est laissée en gardiennage toute l'année, par le maître de céans, un monarque étranger.

Début d'après-midi, de retour à la civilisation, nous saluons notre guide serviable qui avait fait preuve de coopération et reprenons la route, en direction de Courbevoie, pour rejoindre le domicile de Marc. Le long du trajet, résolument optimistes, nous partageons nos premières impressions encourageantes qui devaient donner naissance à de nouvelles prospections, cette fois-ci plus poussées.

A peine avons nous franchi le seuil de la porte, que déjà la sonnerie stridente du téléphone interrompt brutalement nos causeries à bâtons rompus. Olivier et sa bande de joyeux lurons, nous convient à une soirée pizza livrée à domicile chez Christophe, un jeune entrepreneur aux dents longues, résidant dans un duplex bon chic bon genre niché dans l'Essonne.

Mais nous avons encore du pain sur la planche et Marc décline l'invitation de sa bande de copains pensant leur renvoyer l'ascenseur le week-end suivant. Avant de passer à table, nous peaufinons une dernière fois les séances dans l'optique de trouver un élément nouveau ou resté en marge qui nous permettrait d'avancer.

L'auxiliariat d'un spécialiste en détection radar y était clairement évoquée. Fort de ce nouvel indice, Marc prend contact téléphoniquement avec le dénommé Bruno L., orpailleur dans une boutique parisienne. Pendu aux argumentations de mon frère qui découvre cette technologie, Bruno L. pressent déjà en spécialiste qui se respecte, le matériel susceptible de répondre à nos attentes. Sur ce, sans perdre de temps, il propose à Marc de se rendre au magasin, le lendemain matin, afin de cibler exactement le besoin de son futur client et lui louer l'outil en adéquation avec la typologie du sol.
Peu importe le coût, pense Marc, le jeu en vaut la chandelle. Ce sacrifice bien qu'onéreux pourrait récompenser plus tard nos efforts et peut-être préserverait de jeunes proies vulnérables des serres puissantes du pire prédateur que le monde a engendré, le pédophile.

- **Carnet de route du 02 août 2003** *:*
(Début de mes congés annuels)
- *Location d'appareils de détection radar auprès de Monsieur Bruno L.* gérant du magasin à l'enseigne XYZ à Paris, lequel propose ses services de spécialiste.

L'ORPAILLEUR

Tôt le matin, Marc se rend comme convenu à la boutique afin de repérer l'outil, qui devrait nous amener à des découvertes inédites. Bruno L. passe en revue une panoplie d'outils de détection répondant à une technologie de pointe. Après quelques hésitations et comparaisons l'appareil *PULSE STAR II PRO* sera l'heureux élu. Néanmoins, cette trouvaille ingénieuse demande des connaissances pratiques que seul un professionnel

ou amateur suffisamment chevronné serait à même de manier. En quelque sorte, une simple formalité pour cet orpailleur, une véritable gageure pour les profanes que nous sommes. Par le passé, Bruno L. a déjà prêté son concours dans une autre affaire criminelle et sa compétence lui vaut bonne réputation dans le milieu fermé de la police scientifique. Le pied à l'étrier, ce spécialiste offre volontiers à mon frère, ses services de technicien et géologue expérimenté, moyennant une somme forfaitaire de déplacement.

LE CAFÉ DE LA GARE

- Carnet de route du 03 août 2003 :

1) *Rendez-vous avec Bruno L.(spécialiste en détection), Elisabeth et moi-même à la gare S.N.C.F. de T. (77) aux environs de 10 H 20.*
2) *Décidons de prendre un rafraîchissement au café le plus proche de la gare avant de rejoindre le garde M. de l'O.N.C.F.S.*
3) *Une dizaine de minutes après notre installation dans le débit de boisson (vide), arrivée d'un individu ressemblant en tout point physiquement au portrait dressé par Elisabeth.*
4) *Remarquons l'attitude suspicieuse et tendue de l'intéressé.*
5) *Relevé de la plaque d'immatriculation d'un véhicule léger Volkswagen, type Golf (noir) garé devant l'établissement. Non aperçu à notre venue.*
6) *Prospections d'Elisabeth, garde M., spécialiste L., et de moi-même à l'étang X. (77) qui nous conduisent à la découverte d'une canalisation menant au lac depuis la bouche d'égout décrite et probable localisation du corps par rapport au dessin réalisé avant le déplacement sur les lieux par Elisabeth. (Cf. séance du 31/07/2003)*
7) *Recherches entreprises auprès des différents fichiers de police qui s'avèrent positives. (âge apparent concordant)*

Enthousiasmés à la fois par l'idée édifiante de contourner l'obstacle que nous dressait l'inconnu et de résoudre cette équation à l'infini, nous convergions vers cet endroit avec le sentiment que ce laboratoire mobile à balayage électronique, assisté par ordinateur, glanerait un ou plusieurs indices. Sur le trajet, nous traversons un vieux pont de pierres sablées. Cet ouvrage d'art nous ouvre la voie de la ville fortifiée. A hauteur de la jonction de l'autoroute et de l'entrée du village, un panneau de signalisation indique la ville ciblée. Nous abordons la rue principale menant vers les quais de la gare, et garons le véhicule sur le parking réservé aux voyageurs, lieu de rencontre convenu avec l'orpailleur.

Un petit homme aux épaules trapues, scrute du regard les allées et venues des rares véhicules depuis le parking de la gare. C'est notre homme, pensais-je, à l'instant même où je l'aperçus, revêtu de la panoplie inspirée du célèbre film de « l'*Aventurier de l'Arche perdue* ». Coiffé d'un stenson, il

arborait fièrement l'accoutrement du chasseur de trésor. Il ne lui manquait que le fouet en lanières de cuir tressé, que maniait de main de maître le célèbre *Harisson FORD*, pour compléter la panoplie. L'homme observait le panthéon factice de la voûte en plein cintre de la gare, inspirée de l'art gothique et semblait déchiffrer les symboles de la frise, droit et immobile dans son costume de scène. Sa saharienne à grandes poches plaquées contenait les gadgets ingénieux et indispensables au spéléologue averti. Dans le coffre béant de son break, un équipement impressionnant d'appareils de détection de métaux dernier cri est entreposé pêle-mêle. Ce personnage atypique, féru de fouilles historiques me fait d'emblée bonne impression.

Après avoir échangé les formules de politesse avec ce fouineur au verbe courtois, nous sympathisions aussi naturellement que deux amis de longue date.

Avant de nous embarquer pour cette aventure épique au cœur du domaine et d'aller à la rencontre du garde-chasse, nous décidons de faire plus ample connaissance avec notre coéquipier autour d'un verre, au café de la gare. Pendant que Marc passe la commande, Bruno L. et moi bavardons comme deux pipelettes, à voix haute, comme si nous étions seuls au monde, si bien que notre débit de paroles incontrôlé résonne comme un écho entre les quatre murs du bar déserté.

Sûrement trop enivrés par les bacchanales de la veille, les piliers de bar n'ont pas encore repris du service. Marc nous exhorte à juste titre à baisser le ton, et à ne pas ébruiter l'affaire Estelle MOUZIN par souci de discrétion et de bonne marche des recherches. Curieusement, L. éprouve le besoin de se livrer à quelques confidences sur les joies et les peines que lui procure sa vie privée, sur sa conception fataliste du destin. Il évoque les raisons qui l'ont conduit, à endosser l'uniforme d'orpailleur, à épouser cette branche comme une profession de foi. Depuis toujours, l'homme est passionné par les vestiges d'une civilisation immortelle héritée de la mémoire de la pierre de Rosette et des hiéroglyphes de Champollion. Sa curiosité d'orpailleur était piquée au vif dès lors qu'il s'agissait de découvrir dans un site archéologique, le moindre objet de valeur recelant dans son enveloppe préhistorique l'âme et l'empreinte séculaire de ses façonneurs. Ce pionnier des temps modernes, amateur de lingots, creusait même des cavités abyssales, pour dégoter une pièce rare. En guise de patrimoine, il a transmis sa flamme à son plus jeune fils.

La seule préoccupation de Bruno L, serait de connaître sa longévité sur la pyramide des âges.

Cet homme débonnaire craint de ne pas vivre suffisamment vieux pour voir grandir et s'épanouir sa postérité.

Confidence pour confidence, je lui dépeins une de mes expériences en radiesthésie.

Alors que nous entrons dans le vif du sujet, inopinément, un individu au visage fermé et taillé à la serpe fait irruption dans le bar. Le consommateur s'accoude au comptoir et commande une pression à la barmaid. Inexplicablement, une atmosphère de malaise général se dégage de ce bistrotier qui sent la vinasse. C'est sans doute à ce moment là, que l'œil exercé à l'étude comportementale et le flair du limier se mettent en branle pour s'exécuter au devoir de surveillance.

Mon frère nous invite à moduler notre voix dans ce lieu où chaque bruit s'amplifie et fait caisse de résonance.

D'autant plus qu'il me fait remarquer que l'individu ressemble trait pour trait au portrait-robot dressé par mes soins. Sur le point de partir, je me hasarde tout de même à tenter une approche du spectre à la chevelure d'ébène, collé au zinc. Prétextant l'achat d'un paquet de cigarettes, je feins de m'intéresser à sa grille de tiercé et jette un coup d'œil appuyé par-dessus son épaule. Tout, dans cette physionomie étrangère et pourtant presque familière, est conforme à mon profilage. Le bourreau serait-il à mes côtés ? Imperturbable, muet comme une carpe, planté comme une asperge sur un tabouret de bar, le sphinx fronce ses épais sourcils sur sa grille de jeu, sans daigner lever les yeux, ni bouger un orteil. Des frissons parcourent mon corps. Sans le vouloir, nous sommes peut-être tombés nez à nez avec le présumé ravisseur. Coïncidence singulière ou signe du destin, à la croisée des chemins entre le purgatoire et l'enfer, cet être maléfique m'apparaissait à visage découvert, en chair et en os. Nous étions les seuls à pouvoir l'identifier. Même L., ressent une certaine méfiance à la vue de ce faciès que je qualifierai d'animal impur, de souillure morale.

Impuissants face à l'incertitude, et contraints d'aller maintenant à la rencontre de l'hôte du domaine, nous sortons du bistrot. Et là, stupeur générale, l'inconnu s'est soudainement animé. Depuis l'encadrement de l'unique fenêtre de l'endroit, il se penche obliquement et mitraille le groupe d'un regard sombre tandis que nous nous éloignons. A t-il surpris des bribes de conversations ou notre présence d'étrangers le dérange t-il ? Toujours est-il, que par automatisme, Marc relève la plaque d'immatriculation de la Golf noire fraîchement stationnée devant le café.

Dubitatifs, nous regagnons nos véhicules respectifs. Le petit convoi s'ébranle en route pour le domaine. Le grincement des freins sur l'allée gravillonnée attire l'attention du garde qui sort précipitamment, l'air ahuri à la vue du petit cortège qui défile devant sa maisonnette. Ses demi-lunes teintées partent en vrille lorsqu'il aperçoit un troisième visiteur inattendu.

Après les présentations urbaines, le garde se propose de nous escorter au bord de l'étang, dans sa Jeep. Après deux bonnes heures de

prospection sur les lieux, l'objectif essentiel semble presque atteint. Je ne suis pas encore certaine d'avoir jamais quitté ce domaine peuplé de découvertes, lors de cette matinée du mois d'août 2003. Ces images resteront à jamais gravées dans ma mémoire. Afin de ne pas heurter la sensibilité et par éthique, je tairai ici l'exposé des nombreux indices confiés aux mains des autorités policières.

Satisfaits de cette journée pleine de rebondissements, mais conscients que l'heure tourne, nous n'abuserons pas davantage de l'hospitalité et du zèle de notre guide. Ravis d'avoir fait la connaissance de cet aimable et non moins passionnant orpailleur, nos chemins se séparent, en cette fin d'après-midi prospère, sur le ton badin et amical, de ceux qui pensent justement que le succès d'une entreprise autant que la richesse appartiennent aux audacieux.

D'autant que maintenant, la piste de l'homme à la Golf noire n'est plus à écarter.

Tard dans la soirée, Marc, au lieu de rêvasser fera un saut au siège du service de l'O.C.R.B. Aux commandes de son ordinateur, en bon enquêteur désireux de traiter à chaud des informations juteuses, mon frère passera en revue toute la gamme de recherche traditionnelle. En se dotant des moyens techniques propres à sa fonction, il consultera ainsi tous les logiciels balayant un large éventail de fichiers[1] jusqu'au basique Minitel.

Conforté dans son intime conviction que nous étions sur la bonne piste, Marc adressera le 03 août au soir, une réquisition à la Préfecture de Police de MELUN (77), en vue d'obtenir la photo d'identité du propriétaire de cette fameuse voiture garée devant le café.

LE SILENCE DES LOUPS

- Carnet de route du 04 août 2003 :

1) Réception fax en fin de matinée de la Préfecture de Police de MELUN (77) de la photographie du suspect V.F.
2) Vérification du domicile du suspect à XXX (77) vers 17 H 45 en compagnie d'Elisabeth.
- Aucun nom sur boîte aux lettres, ni présence individu suspect ou véhicule connu.

[1] Système Traitement Infractions Constatées – Faits Constatés et Elucidés, Fichier National Automobile, Fichier Véhicules Volés, Système National Permis Conduire, Fichier Personnes Recherchées, Fichier National Etranger, Fichier Travail, Fichier Brigades Spécialisées, etc…

- Néanmoins, la maisonnette accolée au bâtiment avec rideaux métalliques révélés dans séance (25/06/2003), non loin de la voie ferrée, attire l'attention d'Elisabeth. (Arrière du N° X, rue Y (77) et plus particulièrement rue N° Z.)
3) Stéphanie L., de permanence au S.R.P.J. de VERSAILLES (78) – Service Régional Police Judiciaire est avisée par mes soins à 18 H 45 environ.
Elle m'invite à déposer le dossier le lendemain malgré mon insistance d'être reçu en raison d'un faisceau d'éléments suffisants à mon sens pour orienter l'enquête et amener la surveillance du suspect en vue de son interpellation éventuelle avant commission d'autres crimes. Contact avec l'O.C.D.I.P. à NANTERRE (Office Central de Disparitions Inquiétantes de Personnes) avec le capitaine Bernard M. Photocopies du dossier et explications sommaires données à vingt heures.

A l'appui de nos vérifications qui s'avéraient positives, il restait à repérer la cache du suspect avant de soumettre notre hypothèse de travail à la cellule Estelle MOUZIN. Le suspens est au rendez-vous et nous ne saurions surseoir à cette ultime vérification, en cette fin d'après-midi qui viendrait clôturer une longue enquête informelle. L'air décontracté, muni d'un bloc-notes, Marc se fond aisément dans le paysage, un bourg aux attraits touristiques.

Marc observe minutieusement les alentours, rédige un rapport circonstancié rendant compte de ses observations et griffonne un plan des lieux. Harassée par cette marche à pied sous un soleil caniculaire, au bord de l'hypoglycémie, je me repose quelques instants en sirotant une menthe à l'eau en terrasse de café. De nouveau, comme par enchantement, le constat des lieux concordait avec le tableau synoptique. Cette opération magistrale n'était pas un coup du hasard mais bien le fruit d'une enquête méticuleusement dirigée et sans doute, devions-nous y voir le concours invisible d'une entité bienveillante qui nous téléguidait vers une masse d'indices. Notre synergie était finalement récompensée d'un résultat plus proche de la preuve formelle que de l'estimation aléatoire. Ma participation à l'enquête informelle sur la disparition d'Estelle devait en rester là.

Candidement, je pensais avoir rempli une noble tâche. Marc et moi avions apporté une pierre commune à l'édifice, pensant que cette mission accomplie avec dévouement serait un marchepied solide pour la défense des droits de l'enfant.

Transmission des résultats d'une longue enquête personnelle à l'O.C.D.I.P., le 04 août 2003, jour maudit s'il en est, dans l'histoire tragique que va vivre ma petite famille. La balle était maintenant dans leur camp.

Tout le monde avait à priori à y gagner. Pourtant une réunion au sommet des patrons dès le lendemain, ne verra pas d'un bon oeil cette initiative. Deux mois d'enquête à titre bénévole, basée sur le volontariat et des conclusions exploitables, soit pas moins de soixante et onze feuillets,

seront balayés d'un revers de manche sans que quiconque n'ait la décence de fournir ne serait-ce qu'une seule explication.

Malgré l'abnégation dont Marc avait fait preuve, il devait abjurer tout idéalisme de justice et de vérité. Le don de soi est une valeur humaine sacrée, or contre toute attente les impies nous feront payer très cher le prix de ce sacrifice.

Nous n'étions pas au bout de nos surprises.

Chapitre 7

PREMIERE ALERTE – PREMIERE FILATURE

Suite carnet de route du 04 août 2003 *:* *Première filature véhicules banalisés. (Voir rapport de transmission au préfet Roger MARION – [pages 6 et 7])*

Londres – Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION.
(Page 6 et 7)

OBJET : *Filature de mon véhicule sur la commune X (77) exercée le 04 août 2003 par des véhicules banalisés lors de la vérification de domicile du présumé ravisseur. [Affaire Estelle MOUZIN]*

Le 04 août 2003, une fois la vérification de domicile de F.V. terminée, après avoir couché sur le papier le dernier acte, ma sœur Elisabeth SILVA et moi-même avons regagné à pied le petit parking de la gare X où était stationné mon véhicule personnel. Nous remontions au parking quant une Skoda break s'est engagée par l'accès unique, a manœuvré et s'est positionnée pratiquement en face de nous alors que les places vacantes étaient nombreuses. En raison de la canicule qui régnait, nous avons laissé l'habitacle s'aérer quelques minutes avant de nous installer dans mon véhicule. Je me souviens encore de la rigidité du conducteur du break qui ne détachait pas son regard de nous. Cela m'a même amusé. J'ai d'ailleurs lancé à ma sœur : « Ca m'a tout l'air d'être un collègue ». Puis, sans y prêter plus d'attention, nous avons quitté l'emplacement pour nous diriger vers une voie ferrée que nous avions traversée avant la vérification du domicile.

En effet, Elisabeth avait été interpellée par la maisonnette du garde-barrière qui selon elle pouvait avoir un rapport avec le dossier « Estelle MOUZIN ».

Parvenus à la hauteur de cette maisonnette, j'ai rabattu la « Golf » sur le bas-côté pour la garer à cheval sur le trottoir pendant qu'Elisabeth examinait les lieux. Entre-temps, la barrière du passage à niveau s'est abaissée. Un véhicule léger était bloqué derrière, dans le même sens directionnel que le nôtre. Un deuxième véhicule léger s'est approché. Il s'agissait d'une Laguna, dernier modèle, dans les tons clairs, laquelle au lieu de se coller au premier véhicule léger sur la chaussée, laissait curieusement un espace pour qu'une voiture puisse s'intercaler.

Ma sœur, tout comme moi n'en comprenait pas la raison.

En y regardant de plus près, mon attention a été attirée par la plaque d'immatriculation du véhicule léger Renault Laguna. J'ai pu constater qu'elle n'était pas rivetée car l'un des caches était manquant.
La plaque avant était maintenue par une vis.

J'ai pu expliquer à ma sœur que tout comme la plupart des services spécialisés, nous possédions à l'O.C.R.B. plusieurs jeux de plaques que nous fixions au moyen de vis en fonction des lieux de surveillance.

Puis la barrière s'est levée, les deux véhicules légers ont filé tout droit. Une Peugeot 306 grise, avec un couple à son bord venant à contresens, a ralenti l'allure en passant devant nous et tous deux regardaient dans notre direction par-dessus leur épaule encore bien après nous avoir dépassés.

Je signale que je n'ai pas relevé les immatriculations de ces trois véhicules banalisés. Devant le peu de circulation dans une bourgade aussi paisible que X (77) et l'intérêt croissant que semblaient nous porter les occupants de ces trois véhicules légers, m'ont conforté dans l'idée qu'il s'agissait de véhicules légers banalisés et que leur présence autour de nous n'était pas anodine.

Même ma sœur qui ne possède aucune expérience en la matière ne trouvait pas cette situation normale.

Par précaution, j'ai effectué quelques « coups de sécurité » avant de prendre la direction de NANTERRE (92) où le capitaine de police, Monsieur Bernard M. de l'O.C.D.I.P. nous attendait afin que nous lui remettions le dossier complet concernant la disparition de la jeune Estelle MOUZIN.

Nous avions déjà la conviction que des autorités officielles essayaient de nous doubler et ainsi de s'approprier le mérite du travail d'Elisabeth SILVA sans l'associer au succès.

C'était notre première alerte dans cette affaire.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

Sans le savoir encore, notre drame familial devait se nouer à partir de ce jour-là, depuis les terres de la région de l'Ile de France. La journée du 04 août 2003 introduisait la naissance d'une guerre intestine contre un seul policier et sa famille. Cette traque préliminaire nous dévoilait déjà, sans que nous en prenions garde, les contours du visage de la trahison. Les parades civiles et militaires de la lâcheté humaine nous guettaient au détour du chemin. Par quels moyens des services spécialisés pouvaient-ils être informés, en temps réel, que nous nous rendions sur les lieux présumés du drame et procédions à une enquête informelle sur la disparition d'Estelle MOUZIN, si ce n'est par l'intermédiaire des écoutes téléphoniques ou du balisage probable de notre véhicule personnel. Cette filature était claire et limpide comme de l'eau de roche.

Les vraies raisons, me direz-vous, ne tarderont pas à sortir de l'obscurantisme, au fil des jours.

LA VALISE TRUFFEE

L'enregistrement de mon bagage à l'aéroport d'Orly se fait à la hâte. Les minutes sont comptées. Juste le temps d'embrasser mon frère qui doit me rejoindre sous peu pour ses congés annuels et me voilà sur le point d'embarquer sur le vol du retour au pays des violettes. A mon arrivée au comptoir de la compagnie Easy-Jet, première stupeur. L'employée ne trouve plus la réservation du billet électronique. Deuxième contre-temps, un steward m'annonce que mon bagage a été embarqué par erreur dans la soute d'un autre avion. Une bonne vingtaine de minutes s'écoule. Une hôtesse se

confondant en excuse pour le fâcheux incident, m'assure que la situation a été réglée.

Avachie sur mon siège, j'entends avec effarement la voix du commandant de bord qui annonce aux passagers *« Mesdames et Messieurs, en raison d'un incident technique, le décollage va prendre un peu de retard. »*

L'avion restera cloué au sol encore vingt minutes.

Une idée saugrenue me traverse l'esprit, et si ce retard n'était pas imputable à une simple avarie ? Cet état de fait m'interpelle, dans la mesure où la filature en voiture de la veille n'émanait pas d'une perception hallucinatoire mais bel et bien d'une réalité vécue.

Mon intuition féminine me dicte alors d'observer la Mère prudence.

J'ai naturellement averti Phaï de cette mésaventure par texto, lequel se languit de mon arrivée à l'aéroport de Toulouse-Blagnac. De longues étreintes et embrassades me sont réservées en guise de bienvenue. Non moins rassuré sur le trajet, Phaï jette quelques oeillades dans le rétroviseur, et nous conduit directement au domicile familial où sa mère m'a conviée, à l'heure du déjeuner, à goûter les plaisirs de la table vietnamienne.

Surprise par notre irruption soudaine, Simone lève la tête, abandonnant sa grille de mots fléchés.

D'une main gracieuse et affectueuse, Simone caresse le ventre de la chatte.

Cela fait un moment, qu'elle est étendue sur son fauteuil à bascule.

La sueur coule en rigoles sur sa poitrine flétrie comme une rose fanée, chevilles croisées, jambes repliées sous elle, la raie de sa chevelure blanche parfaitement centrée, égrène une poudreuse de pellicules. Simone plie son ouvrage, et scrute la porte d'entrée par-dessus ses lunettes.

« Mon Dieu, s'exclame t-elle, je suis en nage ! »

Consciente de son exhalaison, elle hoche la tête d'un air gêné, cherchant du regard un mouchoir pour s'éponger. Elle se lève promptement pour me faire la bise, une main lourdement appuyée sur le mur de la cuisine, ses joues halées virent au rouge et son nez émet des petits sifflements haletants.

« Je m'excuse, Mademoiselle, soyez la bienvenue, asseyez-vous, je vous en prie. »

Les présentations officielles tant redoutées se déroulent dans la plus grande simplicité. Sur le seuil de la porte, le temps de déposer un tendre baiser sur la joue maternelle, Phaï s'éclipse pour revenir aussitôt avec un détecteur de micro sous le bras. Pour le coup, cela ne tient pas du gadget. Ce matériel de professionnel décèle immédiatement la présence d'un micro-espion dissimulé dans ma valise. Phaï m'apprend qu'il n'en est pas à sa première utilisation. Effectivement, certaines entreprises privées font appel à des intervenants externes dans le cadre de missions de contre-espionnage industriel. *« Tous les moyens sont bons de nos jours pour nuire à la concurrence ou s'en prémunir »*, lâche-t'il, l'air goguenard.

L'aiguille s'affole sur le cadran et effectue une rotation sur son axe à 180 degrés. A mesure, que l'appareil balaye de fond en comble le bagage, la sonde détectrice émet un sifflement strident. Simone en état de choc, manque d'avoir un malaise. Phaï : *« C'est pas croyable. Ca c'est vraiment du matériel de pointe. Ils ont mis le paquet. Pour l'instant tu ne touches à rien, j'examinerai chaque effet un à un. Ca peut-être caché n'importe où, dans les coutures, les jointures ou même dans les produits cosmétiques, pourquoi pas, crois-moi c'est pas du cinoche. »*

De fil en aiguille, Phaï examine le bagage sous toutes les coutures. Malheureusement la batterie montre des signes de faiblesse et ne lui permet pas d'aller au bout de son intervention. Pour Phaï, ce n'est que partie remise, car le doute n'est plus permis. - « *Le hic, c'est que la durée de vie de la pile du micro-espion n'est pas illimitée. Celui-là n'est pas branché sur secteur. En plus, je crois savoir qu'ils peuvent même le fusiller à distance*. »

Les signes avant-coureurs de la veille renforcent mes convictions et craintes fondées. Conscient de la gravité de la situation, Phaï me presse de scanner le document Top Secret et par la même occasion, les sombres affaires de disparition d'enfants. Dans le salon, règne un gentil capharnaüm.

L'abattant du secrétaire, croule sous la paperasserie. Un fourbi de notes épistolaires et de post-it multicolores, se maintient miraculeusement en équilibre tout contre une « Tour de Pise » de cédérom.

Un tas de manuels de bricolage et des précis de littérature boursière forment une véritable « *Muraille de Chine* » qui court le long des plinthes. Foncièrement troublé par les derniers incidents loin d'être stochastiques, mais tenu de respecter ses engagements professionnels, Phaï farfouille dans tous les coins et recoins du salon, à la recherche de son agenda électronique.

Ce contre-temps inopiné perturbe fortement son projet, ce qui le pousse à repositionner un rendez-vous décisif avec un client pour décrocher, et le contrat et la timbale. La niche était juteuse, mais résolument déterminé à veiller sur le salut de sa bien-aimée, il préféra surseoir au lendemain, la signature du contrat.

La maîtresse de maison nous convie à sa table. Mon attendrissant asiate m'initie à l'art culinaire traditionnel et jongle avec les baguettes taillées dans le bambou. Quelques rouleaux de printemps aux crevettes trempés dans une sauce aigre-doux, et un délicieux canard sauté au gingembre accompagne un riz cantonais maison. Installé devant son PC, s'en perdre une minute, Phaï ingurgite en une bouchée ces mets raffinés, car à la lueur de ces derniers épisodes d'espionnage, il pressent une série noire. Sur ce, son troisième oeil lui dicte de scanner l'intégralité de mes séances manuscrites, croquis et portraits-robots. L'œuvre démarrait sur-le-champ.

Cette opération d'envergure exigerait de lui concentration et disponibilité.

Fort de sa connaissance de logiciels multimédia, il déploie tous ses talents pour me convaincre de sa compétence dont je ne doutais pas un seul instant mais dont j'ignorais l'étendue. Le quantum de ce projet ébauché et devisé à la baisse se chiffrerait par la suite à un semestre de travail acharné, sans discontinuer.

Après une journée chargée d'émotions et de travail, j'avais hâte de regagner mon havre de paix, et m'accorder un bain relaxant, avant de tomber comme une masse dans les bras de Morphée. Ce soir là, malgré les premières alertes, je n'avais pas encore lever le voile sur la portée de ces évènements et n'imaginai pas un seul instant que notre famille ne devrait son salut qu'à la fuite.

- Carnet de route du 07 août 2003 ***:*** *Déplacement au S.R.P.J. 78 où je remets en mains propres au commissaire, Monsieur BASTIDE, la photo d'identité en couleur du présumé coupable, expédiée par voie postale par la Préfecture de Police de MELUN. (77)[scannée]*

LA CROISEE DES DESTINS

Cette semaine, aucune région de l'hexagone n'échappe à la canicule. Côté température, les maxima dépassent le seuil des normales saisonnières.

Ce 08 août, le bulletin météorologique prévoit une chaleur particulièrement torride dans le midi de la France. Maman ignore la teneur exacte des évènements qui se trament déjà. Dans le but évident de ne pas l'inquiéter outre mesure, nous préférons ménager sa sensibilité maternelle.

Prudence oblige, au cours de ces derniers jours, nous entretenons des conversations téléphoniques banales et fragmentaires, qui à l'inverse du résultat escompté, éveillent les soupçons légitimes de maman.

Devant son insistance, j'évoque à demi-mot les raisons de mon silence inhabituel, et la presse d'avancer la date de sa venue à Toulouse. Ma ligne téléphonique sous écoute, par précaution, nous limitons l'usage des lignes fixes et cellulaires pour laisser dans la confusion les parasites encombrants du réseau secret qui complotaient déjà au « téléphone arabe ».

Le retour en famille à *Saubusse,* au cœur de la Chalosse, étant planifié dans les deux jours qui suivraient, maman laissait avec peine et raison « Duchesse » notre majestueuse chatte persane, dans la fraîcheur de ses pénates, avec des gamelles remplies de vivres jusqu'à ras bord et suffisamment d'eau.

Profitant de cette escale, elle rendrait visite à ma grand-mère foncièrement allergique aux poils félins.

Pendant ce temps, affairé dans son laboratoire, Phaï continue sans relâche, la clope au bec, à scanner avec le talent d'un infographiste les feuillets de mon classeur *P.E.S.* Notre couple de tourtereaux échange quelques baisers, et roucoule sur le balcon entre deux courtes pauses café.

Environ toutes les deux heures, je reprends hardiment le relais des opérations, car l'épais classeur ne compte pas loin de deux cent cinquante pages, soit l'équivalent d'un copieux roman. Dans cette bulle enfumée, accolée contre son siège, j'observe ce virtuose du clavier qui d'un clic droit de souris dirige en chef d'orchestre une chorale d'outils online. Tel un patineur, il s'élance sur la piste imagée et glisse avec finesse sur les « Bitmaps » à coup de patins de gomme, puis virevolte sur les masques de détourage. Loin d'en rester là, le technicien nuance la palette de couleurs sur la bande chromatique et exécute son triple salto, esquivant dans le virage la faute de frappe, à petits coups de cliquer glisser copier pour se poser au final avec brio sur la matrice terminée.

Subitement, le téléphone me ramène à la réalité. Mon bracelet-montre affiche une heure du matin. Nous partons en duo, illico presto à la rencontre de maman qui réclame ma présence et m'attend, harassée après ce long voyage, près du pont des *Demoiselles*. J'aperçois l'Opel de maman garée en double file près d'un salon de coiffure pour dames. La vitre baissée, la conductrice fatiguée se désaltère d'une gorgée d'eau minérale, entre deux vaporisations de fines gouttelettes. Je suis quelque part soulagée de pouvoir enfin m'épancher librement auprès de ma petite mère et lui confie, sans même lui laisser le temps de souffler, que nous sommes vraisemblablement sous l'étroite surveillance de services secrets. Par mégarde, j'oublie presque de lui présenter l'élu de mon cœur.

Après cette entrée en matière, nous regagnons aussitôt le domicile de Phaï.

Accoudée depuis un quart d'heure au balcon, Simone guettait notre arrivée. Par chance, deux emplacements de parking sont vacants, et nous garons sans nous faire prier les voitures respectives, en file indienne au pied de la tour de l'immeuble. Parfumée aux extraits de patchouli, Simone s'évente le balconnet sur la balustrade. Depuis la terrasse de l'appartement, elle nous fait signe de monter. Etrange coïncidence, la route du hasard rapprochait en une fraction de seconde le destin de nos mères, toutes deux confrontées aux plaies de la solitude. Aussi bien l'une que l'autre vivait en recluse depuis des années. Nous frappons à la porte, et après les embrassades, Simone nous présente déjà un plateau de sandwichs et des rafraîchissements. Voilà nos deux mères bavassant comme de vieilles connaissances. Assises confortablement sur le vieux canapé houssé d'une veloutine, elles ravivent à tour de rôle les souvenirs d'enfance de leurs bambins.

D'un côté, ma tendre mère encense ses enfants, et de l'autre Simone revit les moments où elle houspillait Phaï, dans ses jeunes années, mi-ange mi-démon. Quelquefois, les rapports mère et fils sont tendus voire conflictuels. Sans doute leur promiscuité et la pression de son activité ne favorisent pas toujours l'épanouissement relationnel. Simone a pour manie de bavasser avec son animal de compagnie, son petit chat de gouttière, au poil ras, paresseuse comme une couleuvre, baptisée « La Minette », avec laquelle elle partage ses colères, ses peines et ses espoirs. Elle reporte toute son affection sur *la Minette* et tient à cette petite chatte comme à la prunelle de ses yeux.

Cette veuve éplorée, un peu voûtée, la peau laiteuse et le regard vif bleuté, apparaît sous les traits d'une discrète et serviable maîtresse de maison, ayant des prédispositions pour les arts plastiques. Dans son bloc à dessin posé sur le guéridon, Simone avait griffonné un épouvantail accoutré en haillons, un laideron au bec d'aigle, aux serres crochues enlacé dans les bras d'un Apollon. Cette caricature amusante représentait son ancienne voisine, une commère qui incarnait la bêtise et lui inspirait l'inappétence.

L'observant intriguée par ce portrait peu flatteur, Simone dépeint à maman, la précieuse ridicule qui venait fort heureusement de déménager. Cette ex-voisine d'une douceur affectée, au ton mielleux était en réalité un despote. Tous les soirs, à des heures tardives, elle faisait un tapage de diable.

Nous éclatons de rire lorsqu'elle la décrit comme l'héroïne des « *Fourberies de Scapin* » logeant dans un décor miteux. Elle nous dépeint son logis comme l'auberge *des Thénardier* tant ce cloaque faisait référence à l'œuvre « *Les Misérables* » de Victor Hugo. Le roman était selon ses dires l'unique livre de chevet de cette inculte potiche.

Le feeling passe bien, tout semble aller au mieux dans le meilleur des mondes.

LA DERNIERE ROUE DU CARROSSE

Dans cette même nuit du 08 août 2003, alors que Phaï s'applique à sauvegarder les données de séances *P.E.S.*, le PC montre des signes inhabituels et répétitifs d'échec au démarrage. Au moyen d'un logiciel antivirus, au nom peu poétique de *Norton security 2003*, Phaï localise, avec succès et en temps réel l'adresse IP (Internet Protocol) d'une horde de pirates informatiques. Les indésirables anonymes s'évertuent à capturer ses mots de passe et demeurent intraçables. Dépassée quelque peu par ce genre de problème technique, je vais faire un petit tour sur le balcon, histoire de fumer une cigarette. L'aube pointe à peine et la loi des séries continue de plus belle.

J'ai beau me frotter les yeux, la scène qui va suivre me cloue sur place. Au bas de l'immeuble, la silhouette d'un homme coiffé d'une casquette, se détache nettement aux premières lueurs du jour. Je le vois arriver au pas de course et piler soudainement au niveau de l'aile avant droite de l'Opel de maman. Le bonhomme apparemment seul, met un genou à terre et se recroqueville, une barre de fer à la main, tout concentré à son ouvrage. Il est manifeste qu'il est bel et bien en train de dégrader notre véhicule précisément ou qu'il s'apprête à commettre un vol à la roulotte.

Pour déjouer ses mauvaises intentions, je pousse un cri dissuasif en direction du délinquant et ne sachant que faire, je claque bruyamment des mains pour l'inciter à déguerpir.

Jailli des starting-blocks, Phaï ahuri, bondit sur la terrasse et tout en se penchant sur la rambarde, vocifère à son tour : « *Tu veux que je te file un coup de main, salopard ! Fous le camp, tu vas te prendre une dérouillée, dégage*… » Intriguée à son tour, Simone à moitié endormie, saisit maman par le bras et l'invite à observer le fuyard qui s'éloigne à toutes jambes vers les berges du fleuve non loin de là.

Encore hébétée, je leur livre mes premières impressions : *« Il y a quelque chose qui ne tourne décidément pas rond dans cette histoire. A croire que ce mec faisait tout pour attirer mon attention. C'est au moment même où je suis sortie m'aérer un peu les neurones que je l'ai vu se ramener au pas de course et stopper net à hauteur de l'Opel. Ca a duré à peine quelques secondes. Il n'a pas arrêté de faire un boucan d'enfer. J'entendais distinctement des bruits de ferraille sans voir ce qu'il trafiquait au juste. Vraiment pas discret, du tout. »*

Sur ce, l'affolement général gagne peu à peu du terrain, la tension monte. Le tempérament jusqu'ici stoïque de Phaï, cramoisi par la colère, grimpe en flèche. *« Le long de la ruelle en bas, il y a six bagnoles garées en*

tout et pour tout. Votre Opel n'est pas vraiment de la première jeunesse. C'est pas non plus le modèle le plus prisé par les roulottiers. Mais, passe encore… Je me demande surtout si on ne cherchait pas à nous attirer en bas. Et pourquoi ? Toutes ces emmerdes qui pleuvent de partout, en si peu de temps, vous avouerez que c'est pas normal ! », lâche-t-il.

Maman nous exhorte à ne pas sortir de l'appartement et attendre que le jour se lève complètement avant d'aller constater les dégâts probables sur la voiture. Prudents, nous nous rendrons tous à sa sagesse. Mais le sentiment d'insécurité ne cesse de gagner du terrain d'heure en heure. Nous ne savons trop quoi en penser. Doit-on y voir l'œuvre d'un sauvageon, une tentative d'intimidation de la part d'un individu malveillant ou plus grave, un piège tendu ?

Ces enchaînements d'évènements brutaux nous plongent dans une profonde perplexité. A l'évidence, ces incidents auxquels nul n'est préparé, s'enchaînaient dans une logique de déstabilisation. Du moins pouvait-on l'envisager raisonnablement à ce stade, d'un point de vue personnel.

Après le temps de la réflexion, l'action s'impose. A la lueur de ces dernières heures éprouvantes, je dresse un bilan à mon compte depuis la transmission de notre dossier « Estelle MOUZIN » aux autorités policières.

Une filature en région parisienne, la perte momentanée de mon bagage à l'aéroport qui occasionnait un retard considérable, puis la détection d'un micro dans ma valise, pour enchaîner sur des dysfonctionnements informatiques aussi bien à mon domicile qu'à celui de la famille VP. Phaï. Et le clou du spectacle, une seule voiture vandalisée dans la rue sous mes yeux, celle de maman. Trop, c'est trop.

J'attrape le portable et préviens mon frère de cette extraordinaire trouvaille et des pannes informatiques à gogo. Perspicace, Marc m'enjoint vivement de privilégier les communications privées depuis les cabines téléphoniques. Bien décidée à ne pas subir plus longtemps les mauvais coups du sort, je me décide à rédiger, en qualité de citoyenne, un courrier aux instances ministérielles afin d'attirer leur attention sur le fond de l'affaire de disparition de la fillette, objet de notre enquête informelle, sans omettre de rappeler la mention SECRET DEFENSE de la précédente affaire « Léo BALLEY », qui était supposée accréditer notre démarche. Dans le corps du courrier, je mets entre autres l'accent sur la tournure diplomatique de cette affaire. Car ne l'oublions pas, les environs du lac exploré avec le garde-chasse sont propriétés d'un monarque étranger. Bien que dans mes perceptions, sa Majesté ou la suite royale ne soit nullement en cause, il n'en demeure pas moins que les lieux sont, en toute hypothèse couverts par l'immunité diplomatique au même titre qu'une ambassade et tout au moins privés.

Elisabeth SILVA
3, rue Castel Pagès
31590 VERFEIL

Toulouse, Le 08 août 2003

Tel. : 05.34.27.48.18
ou 06.76.73.56.89
email : elsiva@wanadoo.fr

MINISTERE DE LA JUSTICE
Place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01
A l'attention de Monsieur PERBEN

Lettre recommandée avec accusé de réception
- Dossier intégral adressé par email le 09/08/2003
- Copies pour information à : 1) TGI de MEAUX
2) Ministère de l'Intérieur, Monsieur Nicolas SARKOZY.

Monsieur le Ministre,

Je vous adresse, ci-joint, un dossier complet concernant l'affaire de disparition Estelle MOUZIN, dossier remis au préalable, en mains propres, à l'officier de permanence – capitaine de l'O.C.D.I.P. – Monsieur Bernard M.

Par ailleurs, vous trouverez, ci-annexé, lettre recommandée avec accusé de réception attestant du bien-fondé de mes allégations, concernant l'affaire de disparition du petit Léo BALLEY.

En effet, je possède des facultés extrasensorielles que j'ai mises à profit dans le domaine de la recherche de personnes disparues et au service de la police.

Depuis quelques années, appuyée et encouragée par Monsieur Marc SILVA, mon frère, BRIGADIER à l'O.C.R.B., je me suis prêtée officieusement et bénévolement à des cas de disparition et ai soumis mes investigations aux services de gendarmerie et police compétents.

Au vu de la pertinence de mes résultats, à savoir des informations transmises, le 26 février 2002, j'ai été entendue sous commission rogatoire au COMMISSARIAT de DAX, ville où je résidais à cette époque, par la BRIGADE de RECHERCHE DEPARTEMENTALE de GRENOBLE, en la personne de Monsieur O. – Adjudant, concernant le cas de disparition du petit Léo BALLEY.

*Ce dossier a été classé **SECRET DEFENSE**, suite aux informations que j'ai soumises.*

Vous trouverez ci-après les coordonnées téléphoniques de l'adjudant O. qui vous confirmera la véracité de mes dires.
Téléphone portable Adjudant O. : 06.81……

C'est pourquoi, j'en appelle aujourd'hui à votre haute instance concernant la disparition de la petite Estelle MOUZIN, comptant sur votre sens de la justice, votre code de l'honneur et votre déontologie. J'ai en effet mené une investigation psychique, suivie d'une investigation de terrain pour confirmer et m'assurer de la validité de mes perceptions extrasensorielles, avec l'appui et le mérite de mon frère Monsieur SILVA Marc, BRIGADIER à l'O.C.R.B. (cf. détails sur dossier). Nous avons donc procédé à cette enquête de façon informelle tout d'abord, pour nous assurer que tous les éléments étaient bien concordants, malheureusement pour la petite victime Estelle MOUZIN. Ce dossier a été remis en mains propres à l'O.C.D.I.P., puis a été transmis par leurs soins au S.R.P.J. de Versailles le 05 août 2003. L'officier de l'O.C.D.I.P., a pris contact par voie de fil avec mon frère pour l'informer d'une réunion au sommet entre patrons au S.R.P.J. de Versailles le 05 août 2003. Vous comprendrez à la lecture des documents, photos et pièces jointes annexées que les preuves que j'apporte sont suffisamment éloquentes pour que l'affaire soit prise résolument au sérieux par les services de police compétents en la matière, cela touche au domaine diplomatique et ce sont les raisons pour lesquelles, je m'adresse directement à vous, Monsieur le Ministre, afin de faire la lumière sur cette enquête et diligenter l'orchestration des démarches logistiques policières.

Outre le scepticisme que l'on peut légitimement accorder au don d'ubiquité, c'est en qualité de citoyenne, soucieuse de venir en aide aux parents de victimes et aux services de police et à la justice, que je fais cette démarche auprès de votre instance, sachant que votre habilitation à faire triompher la justice et votre intervention pourrait empêcher une récidive criminelle qui s'avère imminente de la part du suspect, criminel, cité dans le dossier.

Je vous remercie d'ores et déjà de l'attention que vous saurez réserver à ce dossier, et de l'obligeance que vous pourriez accorder à ma requête, dans l'objectif d'œuvrer en faveur de la justice et déployer les moyens officiels pour arrêter l'assassin et mettre fin à ses impunités. Je me tiens à votre entière disposition, Monsieur le Ministre, et vous remercie de bien vouloir m'accorder une audience pour étayer mes propos et assurer également une protection à ma famille et personnes qui ont contribué à l'aboutissement de l'enquête, dans la mesure où cette affaire s'avère diplomatique.

Dans l'heureuse perspective de voir aboutir cette enquête, dans les meilleurs délais, recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes respectueuses considérations.

Elisabeth SILVA

LE TRAIN FANTOME

- Carnet de route du 09 août 2003 : *Je rejoins ma famille à TOULOUSE (31).*

En ce début de week-end, la baraka semblait s'être attachée au tandem Olivier et Marc. L'ami de longue date, d'alors, était timoré à l'extrême. Marc plus volubile, compensait. Les deux compères aux envolées lyriques, avaient décroché un rancard romantique, prévu le lendemain avec deux midinettes rencontrées dans le quartier branché du XV ème arrondissement.

La fièvre contagieuse du samedi soir promettait de gagner le quatuor, dans le cadre mirifique d'une capitale déjà sous perfusion en raison de la canicule ambiante.

Mon coup de fil alarmant au sujet des multiples piratages informatiques et surtout de la découverte du micro dans mes affaires, allait compromettre sérieusement le rendez-vous galant avec les deux jolis cœurs à prendre. A regret, Marc annule sur le champ la virée nocturne du 08 août et saute dans sa voiture. Sans tambour ni trompette, délaissant à escient son portable, il m'avertit depuis une cabine téléphonique de sa venue incessante à Toulouse. Un rapide crochet à la gare Montparnasse s'impose. Marc réserve un billet S.N.C.F. le jour même, non sans avoir pris la précaution d'effectuer le règlement en espèces, pour ne pas laisser de trace. Au pas de course, il retourne à son domicile et en deux temps, trois mouvements, les effets vestimentaires sont enfournés dans un sac à dos. A la hâte, il repart aussitôt sans oublier son précieux outil de travail, un pistolet automatique de marque Beretta, rangé dans l'étui d'un sac banane discret. Le temps presse et l'urgence de la situation lui dicte de la conserver, le temps de tirer tout ça au clair.

Sur le quai de la gare Montparnasse, une horde exubérante de parisiens émerge du long sommeil hivernal. Les citadins abandonnent leur tanière minuscule et la ville-dortoir, pour se ruer à la conquête du grand sud.

De retour à la gare, Marc attrape à la volée le train de nuit qui s'ébranle lentement sous la nuit étoilée. Le T.G.V., reliant les gares de Paris Montparnasse et Toulouse Matabiau, est bondé. Marc tente de se frayer un passage dans le couloir et parvient non sans mal à traverser le compartiment fumeur pour gagner sa place réservée au dernier moment. Dérangé par le brouhaha incessant des passagers tout excités par leurs projets de longues vacances, Marc repense encore et toujours à l'anecdote du micro-espion dissimulé dans mon bagage avant le placement en soute dans l'avion.

« *Dans l'intérêt de quel fils de pute, de* « petites mains », *ces précieuses couturières des services secrets auraient dissimulé un micro dans la valise de ma petite sœur ? Tout est lié à l'affaire de Grenoble.* », pense-t'il très fort. L'intrigue se corse et le mystère s'épaissit, comme dans un mauvais polar.

L'escale à Toulouse permettrait d'y voir plus clair.

Sorti de sa rêverie, un voyageur d'une cinquantaine d'années s'introduit dans le wagon et lui demande si l'une des trois couchettes vacante est réservée. L'air étonné, Marc lui rétorque que les réservations sont obligatoires sur les longs trajets de nuit. L'homme enchaîne aussi sec, et s'enquiert de savoir si Marc s'y est pris à l'avance, car pour sa part, glisse t'il, « *j'ai arraché mon billet en dernière minute.* » Dans le compartiment, une jeune baba cool, la chevelure ébouriffée piquée de quelques marguerites, essaie de caser tant bien que mal, son sac à dos volumineux sous la couchette. Les deux hommes finissent par lui donner un coup de main. La jeune fille profite de leur aide pour remiser sa vieille bicyclette dans un recoin du wagon. La jeune hippie, à l'allure fort sympathique, a les yeux rougis. En guise de remerciement, elle les invite à se rincer le gosier à grande rasade de bière bon marché. Déjà, elle laisse se consumer dans le cendrier un mégot confectionné artisanalement avec de l'herbe qui fait rire.

Le quinquagénaire regarde la scène avec amusement.

A son tour, il s'installe sur la couchette la plus proche. Accoudé à la porte du compartiment, il tire nerveusement une bouffée de sa cigarette, semblant quêter le moment opportun pour engager la conversation.

D'emblée, à qui veut l'entendre, il s'épanche sur sa vie privée et raconte ses déboires.

Sur ce, Marc et sa voisine tendent une oreille attentive aux complaintes de leur compagnon de route. L'homme intarissable, hébergé par ses enfants à Paris, descend sur Montauban dans le Tarn et Garonne, pour y régler la liquidation de biens de son entreprise de bâtiment et par la même occasion son divorce. Ces douloureux évènements le conduisent irréversiblement à la banqueroute.

A l'entendre tous les malheurs de la terre semblaient s'abattre sur lui et Marc tout comme la jeune fille s'apitoient sur son sort, tâchant au mieux de le réconforter. Il était encore un peu tôt pour le dire, mais ce quinquagénaire à la mâchoire carrée d'un vieux baroudeur dégageait pourtant une certaine force en contradiction avec ses paroles lénifiantes.

Une confidence en amenant une autre, Marc en vient à lui dépeindre entre autres les vicissitudes inhérentes à son métier de policier. L'homme a précisément dans son entourage familial un policier et un gendarme et aurait

bien épousé cette profession si c'était à refaire. L'air songeur, Marc s'allonge sur la couchette, le début de ses congés annuels s'amorce enfin. Il rêvasse à ses vacances en famille, sur le littoral atlantique, aux baignades sur la plage des Basques, dominée par le rocher de la Vierge, et plongé dans cette atmosphère évanescente de bien-être, de détente et de plaisirs, finit par s'assoupir. Inutile de dire qu'il ne dormira que d'un oeil.

L'homme au menton en galoche allume cigarette sur cigarette, le front collé contre la vitre, expédiant du coin des lèvres quelques ronds de fumée grise vers le plafond, puis reste un long moment à lorgner le sac banane attaché autour de la taille de Marc.

Cinq heures plus tard, au petit matin, le contrôleur annonce l'arrivée au terminus en gare de Toulouse Matabiau. Marc, incrédule, n'en revient pas. L'homme, qui n'avait pourtant pas fermé les paupières de toute la nuit, n'est pas descendu à la station de Montauban.

Les voyageurs se séparent sur le quai.

Le jour pointe. Maman accompagnée de Phaï, se rend à la gare S.N.C.F.

Le texto volontairement laconique, posté sur mon téléphone portable, nous prévient de l'arrivée imminente de mon frère, à la gare Matabiau.

« MAT – 6 H 30 »

La veille Marc m'apprenait qu'au même titre que les écoutes téléphoniques, les *S.M.S.* ou encore les télécopies pouvaient être interceptés en vue de la recherche de renseignements intéressant notamment la Sécurité Nationale.

Dans un cadre juridique bien précis, les autorités judiciaires ou administratives motivent et justifient leur ingérence dans la vie privée des personnes et lèvent le secret des correspondances.

Chapitre 8

COURSE A L'HIPPODROME DES CHEVAUX DE TROIE

En ce début de matinée ensoleillée, la croisée des destins réunit la famille au complet dans la ville rose pour le meilleur et surtout pour le pire.

L'atmosphère est pesante. La canicule sévit sur les trottoirs et les rues passantes se désertifient à mesure que la journée s'étire. Il se dégage une impression de pesanteur et d'inertie jusque dans les commerces de quartiers qui pâtissent d'une activité restreinte. On aperçoit ici et là des grappes de riverains qui flânent rue *Saint-Rome*, au pas de valse. Les saisonniers s'engouffrent dans la fraîcheur du métro, les membres engourdis par la chaleur. Tôt le matin, une poignée de touristes curieux déambule depuis les arcades de la *place du Capitole* jusqu'au marché aux fleurs de la *place Jeanne d'Arc* où se tient à ciel ouvert une exposition florale, drainant sur son passage une fragrance de violettes enivrante.

Les quelques actifs, l'air amorphe, le souffle court, regagnent avec nonchalance les bureaux aux larges baies vitrées où déjà le soleil se miroite.

Dans la *rue des Lois*, à quelques encablures de la *Faculté de Droit*, des étudiants insouciants rient à gorge déployée, trinquent au succès des partiels tandis qu'un quota de recalés amers noie son chagrin dans les choppes de bière.

Devant la *Basilique Saint-Sernin*, les tristes exclus de la société mendient quelques pièces tendant une main moite au bon samaritain. Dans ce théâtre de pantins où l'oisiveté devient un art de vivre, se dessinent peu à peu les contours de notre tragique destinée.

Avant même de franchir le seuil de l'immeuble de la famille V.P. Phaï, Marc se rue vers le véhicule de maman pour vérifier l'étendue des

dégâts. Sur place, il constate que seul un écrou repose à même le trottoir, les autres sont à peine dévissés. Un cric de marque AUDI encore calé sous le bas de caisse a été abandonné par le fuyard. Sans aucun doute dans la précipitation, l'individu louche à la casquette de guingois, décontenancé par nos cris, avait pris ses jambes à son cou sans demander son reste.

Déformation professionnelle oblige, Marc compose le numéro d'urgence de la police depuis son téléphone portable pour signaler cette tentative de vol de roue, sachant que les appels 17 sont automatiquement enregistrés. Sur ce, le fonctionnaire de police de permanence l'invite à se déplacer au commissariat pour porter plainte. Pour Marc, cet énième incident qui nous frappe, relève assurément d'une stratégie de déstabilisation. Avant que maman et Phaï ne prennent l'ascenseur jusqu'au sixième étage, Marc grimpe les étages par la cage d'escalier et inspecte chaque palier afin de sécuriser l'immeuble. Rien à signaler jusque là.

Au petit déjeuner, mon frère fait connaissance avec Phaï et sa mère, autour d'un croissant chaud et d'une tasse de café serré. En préambule, Phaï aborde la conversation sur l'aspect technique des virus informatiques contractés ces quatre derniers jours. Ces « chevaux de Troie », ces destriers du troisième millénaire, baptisés « OPTIX.PRO 12 et OPTIX.PRO 12 b », réadaptation moderne de l'épopée d'Homère, assiègent et paralysent la tour centrale du PC. Tout en continuant à pianoter sur le PC, Phaï s'adressant à Marc, néophyte en la matière, se lance dans des explications techniques :

Phaï - « *Depuis quelques jours, j'hallucine vraiment. C'est du jamais vu, j'ai collectionné pas moins de trois méchants virus et pas piqués des vers qui ont bousillé en un rien de temps ma bécane.*

Dans notre jargon, ça porte un nom précis : des Chevaux de troie. »

Marc – *« Et auparavant, tu n'avais pas connu ce genre de problèmes? »*

Phaï – « *Depuis que je bosse en libéral dans ce domaine en tant que consultant externe aussi bien auprès des entreprises que des particuliers, j'ai contracté toutes sortes de « Chevaux de Troie », tu penses bien ! J'en ai identifié pas mal pour mieux les éradiquer. Et bien d'autres virus, mais jamais dans une période aussi courte, c'est vraiment hallucinant cette histoire... »*

Marc – « *C'est quoi au juste, les dégâts occasionnés par ces intrusions ? »*

Phaï – « *Eh bien, si tu veux pour simplifier, quand tu es connecté sur le réseau, ces virus ont la particularité de capturer les mots de passe que tu as tapé sur ton clavier et qui sont stockés sur ton disque dur. »*

Marc – « T*u es en train de me dire que la confidentialité de la messagerie peut-être violée ? »*

Phaï – « *Normalement, les hackers ne peuvent pas pirater le PC par voie Internet, sans avoir accès au préalable à l'adresse Internet Protocol de leur victime. De deux choses l'une, soit ils scannent les ports ouverts des machines sur le réseau, soit ils reçoivent un mail innocent de leur victime qui doit nécessairement utiliser un client de messagerie doté des serveurs entrants et sortants POP 3 et SMTP. Dans les deux cas de figure, le pirate et sa victime doivent être connectés simultanément pour que l'opération fonctionne. A part ça, la dernière hypothèse probable serait que le [F.A.I.] Fournisseur d'Accès Internet ainsi que France Télécom divulgue l'IP de leur abonné. En ce qui me concerne, cette troisième hypothèse est écartée d'emblée, car je n'utilise pas personnellement de messagerie POP 3 et SMTP.* »

Marc – « *C'est pas du travail de débutant à première vue ?* »

Phaï – « *Non, j'ai contracté trois fois le même virus et à chaque fois j'ai automatiquement et entièrement reformaté le disque dur. Je te dis pas le boulot. Donc, par déduction seule une intervention fantôme peut causer de tels dégâts.* »

Marc – « *Qu'est-ce que ça signifie ce charabia ?* »

Phaï – « *Je veux parler d'une intervention externe à un F.A.I. ou un opérateur Télécom officieusement ou officiellement autorisé à communiquer ce type d'information confidentielle, à l'insu de l'abonné.*

Pour ma part, je ne me connecte pas à un routeur, mais via un réseau HUB ainsi à chaque connexion et extinction du modem ADSL mon adresse IP est sécurisée et change automatiquement.

En fait, cette procédure a été mise en place par les FAI pour prévenir toute tentative d'intrusion illégale. En un mot, c'est complètement interdit au regard de la C.N.I.L. (Commission Nationale Informatique Liberté) »

Marc – « *Si j'ai bien compris, c'est un peu le même principe qu'avec les opérateurs de téléphonie.*

Nous, en police judiciaire, on leur adresse des réquisitions pour obtenir les appels entrants et sortants du truand mis sous surveillance, dans un cadre juridique bien déterminé.

En prime, nous recevons la facture détaillée où sont mentionnées les horaires, la localisation des relais d'antenne activés dans les secteurs d'émission et de réception. Après, il nous reste plus qu'à analyser toutes ces données et déterminer le tissu relationnel du malfaiteur, ses lieux de fréquentation de prédilection pour mieux cerner son profil et ses habitudes. »

Phaï *– « Comme je disais tout à l'heure à ta frangine, les probabilités qu'un pirate néophyte puisse scanner avec succès les ports de mon ordinateur et les retrouver même après un reformatage de mon disque dur sont aussi grandes et improbables que celles d'un joueur de loto qui trouverait la combinaison gagnante de la cagnotte. Surtout en un laps de temps aussi réduit.*

Maintenant, des petits malins ou plutôt des hackers confirmés réussissent à prendre le contrôle à distance du PC de leur victime, sans qu'ils puissent s'en rendre compte, en leur inoculant un virus, du style « visual basic », autrement dit indétectable, y compris par certains antivirus. Les virus modernes disposent d'un véritable arsenal. Ils prennent le contrôle des carnets d'adresse, ils téléchargent sur l'ordinateur infecté des programmes pour prendre le contrôle à distance. D'ailleurs, chez ta sœur aussi, les connexions échouent systématiquement depuis environ quinze jours, sans raison apparente. J'ai appelé un technicien de chez France Télécom afin de déterminer les causes susceptibles d'empêcher les connexions Internet. Le type a vérifié les lignes téléphoniques internes et externes, mais il n'a pas identifié de problèmes techniques.

Du coup, il a contacté la centrale de Verfeil et là, tiens-toi bien, comme par miracle, cinq minutes après sa démarche, la connexion Internet reprenait. Ce n'est pas clair tout ça, j'ai mis de côté la facture d'intervention de France Télécom. Sait-on jamais, cela pourrait nous servir plus tard. Il faudrait pas me prendre pour un con, je n'ai peut-être pas la science infuse, mais je connais ce boulot sur le bout des doigts. A ce propos, j'ai enregistré sur disquette toutes les tentatives de piratage. »

Sur le ton de la plaisanterie, Phaï termine son analyse en me promettant un tarif préférentiel pour me dresser un rapport d'expertise circonstancié sur ces actes de cyberterroristes. Autant de preuves supplémentaires et irréfutables à présenter devant un tribunal.

Tendant l'oreille, tout en servant une deuxième tasse de café, Simone pendue aux argumentations de son fils, interrompt la conversation et fait remarquer à la cantonade que depuis trois nuits curieusement l'ascenseur fonctionne à plein régime. En effet, le mur de la chambre à coucher de l'appartement jouxte la cage de l'ascenseur.

« Au fait, Phaï, tu te rappelles, je t'ai dit que depuis trois nuits, je fermais pas l'œil avec le va-et-vient incessant de l'ascenseur. Ca monte et ça descend sans arrêt toute la nuit. C'est pourtant un immeuble de retraités.
C'est bizarre, j'entends distinctement l'ascenseur qui s'arrête à notre étage, la porte grince et puis plus rien. Personne ne sort sinon j'entendrai les bruits de pas claquer dans le petit couloir. A moins qu'ils sortent avec des patins... Je retiens mon souffle pour mieux tendre l'oreille. C'est pas très

catholique, tout ça…Cette nuit, je regarderai par l'œilleton. Rien ne m'échappe pourtant dans cette résidence, mais je me l'explique pas. »

Phaï, opinant du chef, réplique aussitôt :

« Tu sais bien maman que dans ces vieux immeubles, les murs sont à peine plus épais que du papier à cigarettes. »
Simone - « C'est vrai que l'appartement est mal insonorisé mais tout de même c'est quand même étrange tout ça. Surtout qu'à cet étage, à part nous et l'appartement voisin, il n'y a pas un chat sur le palier. D'ailleurs, j'en ai glissé deux mots à la voisine, tout à l'heure avant qu'elle parte au boulot. La pauvre femme, elle est tombée des nues. Ca fait belle lurette qu'elle reçoit plus personne depuis sa séparation. A part, sa fille. Mais elle est en vacances en ce moment.

Alors, je veux bien t'accorder le bénéfice du doute, mais quand même, ça fait plus de trente ans que j'habite ici et c'est bien la première fois qu'il y a autant de remue-ménage à toute heure de la nuit. »

Sur quoi, maman renchérit : *« Moi aussi, dans la série des bizarreries, j'ai été intriguée hier soir après l'appel de Marc. Mon poste fixe émettait une série de bips continus alors même que j'avais raccroché le combiné. Ca a bien duré quelques secondes. Ca ressemblait vaguement à un chuintement, c'est difficile à expliquer ! »*

Après quoi, je rajoute en ricanant, *« Décidément, je te le donne en mille. Et pourtant ça n'a rien à voir avec un poltergeist ou de la télékinésie, mais mon portable s'allume tout seul depuis avant-hier, j'ai beau l'éteindre correctement; lorsque je remets la main dessus, comme par enchantement l'écran se rallume tout seul. Dès que possible, je l'amènerai à réparer… »*

Marc intrigué par ces anecdotes me coupe. Il se souvient qu'un de ses collègues technicien en téléphonie lui avait dernièrement expliqué qu'au jour d'aujourd'hui, les moyens mis à la disposition des services spécialisés, réalisaient de véritables prouesses technologiques capables par exemple de mettre en route à distance un portable préalablement éteint pour localiser la position exacte et en temps réel du détenteur de cet appareil, et ce grâce aux antennes relais qui rayonnent dans un secteur bien délimité.

L'heure du déjeuner approchait, et déjà nos estomacs criaient famine.

Pendant que maman dresse la table, Simone, affairée derrière ses fourneaux réchauffe les restes de la veille. De guerre lasse, nous nous contenterions de ce repas frugal.

Londres – Rapport de transmission du 08/10/2003 au préfet Roger MARION (Page 26).

OBJET : Dysfonctionnements informatiques des P.C. de Mademoiselle Elisabeth SILVA et de Monsieur Phaï VP.
Pièces Jointes : - Cf. rapport d'expertise établi par M. Phaï VP du 19/08/2003 qui figure sur le site « Scandale Estelle MOUZIN »
Disquette de sauvegarde (Affaire Estelle MOUZIN)

Le rapport d'expertise de cinq feuillets, établi le 19/08/2003 par Monsieur Phaï VP., informaticien à TOULOUSE (31), démontre irréfutablement l'acharnement dont ont fait preuve des pirates informatiques confirmés, pendant une période bien déterminée, aussi bien sur l'outil informatique de Mademoiselle Elisabeth SILVA que sur le sien. Le présent rapport figure sur le site « Scandale Estelle MOUZIN » et certaines informations sont stockés sur la disquette de sauvegarde. Non contents de multiplier les actes d'intrusion et de sabotage envers leur ordinateur, des personnes mal intentionnées se sont employées à déjouer toute tentative de connexion Internet et d'envoi e-mail, durant le traitement du dossier « Estelle MOUZIN » par leurs soins. Par ailleurs, sans pouvoir établir de lien formel avec l'affaire « Léo BALLEY », classée SECRET DEFENSE, je me permets de signaler que les premiers ennuis informatiques d'Elisabeth, autrefois installée à DAX (40), sont apparus étrangement à partir du mois de mars 2002 et ont eu pour effet de paralyser définitivement son ancien outil informatique.

En effet, deux disques durs ont été endommagé irrémédiablement sans qu'aucun technicien professionnel ne parvienne à identifier la cause.

Ainsi, la succession de ces dysfonctionnements informatiques m'incite à penser qu'une surveillance technique a été exercée au préjudice de ma sœur Elisabeth SILVA, de façon officielle ou irrégulièrement par un service inconnu bénéficiant de l'aide d'opérateur(s) Télécoms. Je note par ailleurs, qu'en dehors des messages publicitaires, aucune réception de courrier d'ordre amical ou professionnel n'a été accusée sur les adresses e-mail d'Elisabeth SILVA ou de Phaï VP. depuis plusieurs semaines.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

Chapitre 9

LA GUERRE DES POLICES

Entre deux coups de fourchette, Phaï adresse par email ma correspondance aux ministères de la Justice et de l'Intérieur. La bonne humeur ponctue cette journée studieuse. Phaï fredonne à tue-tête les derniers tubes d'un illustre inconnu « ♬ *Ingénieur informaticien, je suis ingénieur informaticien, j'aime les ordinateurs… Windows 98…*♬ », et sur le même rythme « ♬ Militaire de l'armée de terre, je suis militaire de carrière….. je suis complètement taré depuis que je me suis engagé….♬ ».

Et tant pis pour les susceptibles qui en prennent pour leur grade.

N'ayant reçu aucune confirmation de la bonne réception des courriels, il m'apparaissait plus prudent d'expédier ces mêmes documents aux intéressés, par voie postale.

Marc se dévoue pour me rendre ce service.

Le temps s'écoule, et mon frère arrive enfin au bout de quelques heures.

Malgré son esprit tempéré, Marc ne cache pas son incompréhension devant la tournure des évènements.

Au moins trois individus, dont il nous brossera fidèlement le portrait, le poursuivaient de leurs assiduités en lui emboîtant le pas tout au long de ses démarches, et manifestement ce manège n'augurait rien de bon.

Nous accordions tout notre crédit à mon frère, car depuis de nombreuses années, les filatures qu'il exerçait, faisaient partie de son lot quotidien, dans le cadre de ses missions d'anticriminalité. Cette histoire bancale depuis le début le laissait perplexe, d'autant plus que notre cause était louable et allait dans le sens de la justice. Nous avions tous l'impression

de disputer une partie d'échec avec les yeux bandés. Nos adversaires avaient toujours un coup d'avance dans leur boîte à malice.

Nous n'ignorions pas que nos lignes téléphoniques étaient susceptibles d'être toujours placées sous écoute, depuis le classement Secret Défense de l'affaire Léo BALLEY, cependant une question restait en suspens. Pourquoi les filatures qui nous visaient déjà en région parisienne, se poursuivaient maintenant dans le sud de la France ?

Dès lors, nous redoublions de vigilance et cette deuxième filature devait faire ultérieurement l'objet d'un compte-rendu circonstancié, rédigé par le brigadier Marc SILVA et adressé, en son temps, au préfet Roger MARION, depuis Londres.

- Suite Carnet de route du 09 août 2003 :
- Deuxième filature

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION
(Page 8)

OBJET : Filature à pied à mon encontre sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public à TOULOUSE (31) le 09/08/2003. [Affaire Estelle MOUZIN]

Le 09/08/2003, ma sœur Elisabeth SILVA me charge de l'expédition de trois courriers destinés aux cabinets du Ministère de l'Intérieur, à celui du Garde des Sceaux et au Juge d'Instruction près du Tribunal de Grande Instance de MEAUX (77) dans le cadre de la disparition de la jeune « Estelle MOUZIN ».

En fin de matinée, j'entreprends de me rendre quartier Saint-Cyprien à TOULOUSE. (31)
Déjà échaudé par une première filature en véhicule le 04/08/2003, je m'aperçois sans mal de la présence d'au moins trois individus de type européen, qui me prennent en filature à pied tant sur la voie publique que dans les lieux ouverts au public, du dit secteur.

Exerçant le métier de policier depuis 17 ans, je me permets d'avancer sans prétention aucune que je pense avoir l'œil suffisamment exercé pour détecter ce genre de choses; surtout lorsque vous voyez les mêmes personnes en des endroits différents qui ne vous décrochent pas, il apparaît évident qu'il ne s'agit plus de coïncidence.

Description des trois suiveurs :

- *<u>Le premier</u> : 1,75 / 80 mètre, châtain, corpulence mince, âgé d'environ 25 ans, déjà croisé une vingtaine de minutes auparavant devant la gare SNCF Matabiau, alors que je voulais gagner le poste de police fermé ce jour là, pour interroger les fichiers.*

- *<u>Le deuxième</u> : 1,70 mètre, cheveux blonds coiffés très courts, 25/30 ans, râblé, vêtu d'un tee-shirt rouge, vu au cours de mes déplacements (Distributeur Automatique Bancaire et au marché), qui s'engouffre derrière moi dans une papeterie où je suis rentré pour photocopier les documents. Je fixe l'intéressé qui baisse les yeux mais reste néanmoins dans la file d'attente.*

- *<u>Le troisième</u> : 1,80 mètre, corpulence mince, cheveux châtain foncé, visage émacié, corpulence très mince, repéré une première fois sur l'axe principal et une deuxième fois alors que je me retourne brusquement. Il est chargé de sacs de commission et se trouve sur le trottoir devant le bureau de poste. Nos regards se croisent et je lis l'accablement sur son visage. Il tourne les talons aussitôt et part dans une direction diamétralement opposée.*

Si ces trois individus m'étaient présentés, je les reconnaîtrais sans trop de difficulté et en particulier le dernier car j'ai la certitude de l'avoir croisé dans mon entourage professionnel, soit à Paris (75), soit dans les Hauts de Seine. (92)

Par déduction, il ne peut s'agir que de fonctionnaires de police.

Pour avoir été suivi d'aussi prêt, je suis en droit de me demander si les courriers sont bien parvenus aux trois destinataires, à savoir le cabinet du Ministère de l'Intérieur, celui du Garde des Sceaux et au Juge d'Instruction du Tribunal de Grande Instance de MEAUX (77) ou s'ils ont été détournés.

Je détiens les preuves de dépôt qui ont été scannées sur le site « scandale Estelle-Mouzin.com ».

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

ACTE DE SABOTAGE

Dans la même journée, Phaï fignole le cédérom concernant le dossier intégral de disparition des mineurs « Estelle MOUZIN - Léo BALLEY ». La toute première matrice du disque, d'une longue série de compilation de nos épopées héroïques mais ô combien périlleuses et tragiques est usinée dans son atelier de travail. Sans le savoir ou guidé par une prescience inconsciente, il vient de signer au marqueur un pacte avec la

sixième dimension. Sur le recto du cédérom apparaît en lettres capitales, le nom de baptême plagié du premier épisode, « X-FILES » dont nous serions les compositeurs, auteurs et interprètes.

En son âme et conscience, Phaï avait jugé bon de laisser une trace et transmettait le témoin dans cette course de relais à trois amis dignes de confiance. Le premier cédérom revenait de plein droit à son amie d'enfance, Sabine, le deuxième à Joseph, son partenaire commercial et enfin le dernier avait été remis à un couple d'amis, en raison des compétences professionnelles du mari, ingénieur informaticien à l'aérospatiale. En fin de soirée, après avoir pris un luxe de précautions, Marc, Phaï et moi-même décidons de nous rendre en voiture au domicile de Joseph, gérant du magasin de matériel TV - Hi-Fi, à *Beaupuy,* village limitrophe de la bourgade de *Verfeil*. Toujours par souci de confidentialité, Phaï avait pris le soin de crypter les CD-rom avec une clef publique. Ainsi le contenu des dossiers ne pouvait être déchiffré qu'à l'aide d'une clef privée. Seul ce cercle d'amis, digne de confiance détenait la clef de voûte de cet édifice maudit.

En dernier recours, dans l'hypothèse où ils ne recevraient plus de nos nouvelles à des dates convenues, ses amis mettraient à exécution nos consignes en diffusant l'intégralité du cédérom sur la toile du Web.

Malgré l'affolement qui les gagnait, ces derniers avaient fait le serment d'en faire bon usage si nous ne refaisions plus surface.

Tard dans la nuit, pour couronner le tout, la connexion Internet s'interrompait brutalement. Phaï, agacé par ce nouveau désagrément, s'empare d'une torche électrique et bien décidé à déceler la panne se dirige prestement vers la cage d'escalier où se trouvent les compteurs électriques.

O stupeur, la porte du local technique, d'ordinaire toujours verrouillée, a été fracturée, d'infimes traces de pesée apparaissent nettement au niveau de la serrure. Phaï remarque aussitôt que le câble Internet a été sectionné. Il ne peut s'agir selon lui que d'un acte volontaire de vandalisme car la coupure est bien nette.

Au même moment, aux étages inférieurs, des bruits de pas précipités se font entendre, quelqu'un dévale les escaliers quatre à quatre et une voix s'écrie :

- *« Viens, on se tire de là! »*

Phaï bondit mais n'a pas le temps de descendre que déjà la porte du hall d'entrée claque. Marc brise son élan. Les saboteurs sont déjà loin.

L'opération chirurgicale n'avait pris que quelques instants. Ne s'avouant pas vaincu, Phaï attrape rageusement sa boîte à outils pour réparer le dommage.

Les heures supplémentaires ne font que commencer…

Désormais, confinés dans cet univers à huis clos, nous convenons de limiter nos conversations à des banalités et improvisons le langage des signes. A l'avenir, nous griffonnerons les informations capitales, nos réflexions et nos projets sur des petits bouts de papier et noieront par là même dans le flou artistique les indiscrètes « grandes oreilles », sobriquet des Renseignements Généraux dans le jargon policier. La tour de Babel bâtie par les forces obscures allait bientôt s'écrouler et cet échafaudage de basses manœuvres ne leur donnerait plus loisir d'anticiper sur nos faits et gestes.

Pour faire échec à leur entreprise et ne laisser traîner aucun indice, nos secrets de famille terminaient par un joyeux autodafé dans une vieille casserole. Simone veillait jalousement à cette prérogative qui visiblement la ravissait.

Carnet de route - Fin deuxième semaine d'août 2003 *: Réception d'un appel téléphonique du commissaire Christophe M., O.C.R.B. (Office Central Répression Banditisme). Monsieur Christophe M. me demande des explications relatives au traitement et à la transmission du résultat de l'enquête informelle menée dans le cadre de l'affaire de disparition de la jeune Estelle MOUZIN.*

Carnet de route du 12 août 2003 *: Je sensibilise le commissaire Christophe M. (O.C.R.B.) sur les dysfonctionnements constatés depuis ma remise du dossier « Estelle MOUZIN » aux services compétents. (04/08 et 09/08)*

LA MORT AUX TROUSSES

-Carnet de route - Troisième semaine d'août 2003 :
- Troisième filature Véhicule Léger appartenant à un particulier.
(Voir rapport de transmission au préfet Roger MARION) – [Pages 9 et 10]

Londres – Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger Marion
(Page 9 et 10)

<u>OBJET</u> : Filature exercée à mon encontre par un V.L. (véhicule léger) appartenant à un particulier à TOULOUSE (31) au mois d'août 2003.
<u>P.J</u>.: (Immatriculation et date sur dossier papier - Une consultation au Fichier National Automobile) – [Dossier Estelle MOUZIN]

Le 14 août 2003, j'ai eu à nouveau l'occasion de constater que mon V.L. de marque Opel, utilisé habituellement par ma mère, Madame Marquez

Marie-José, demeurant à SAUBUSSE (40), était suivi par au moins un V.L. sur une longue distance dans le centre-ville de TOULOUSE (31). En effet, je longeai seul le Canal du Midi à bord de l'Opel, en circulant sur la troisième file de droite (à sens unique). A un moment donné, j'ai dû marquer l'arrêt à un feu tricolore. Le trafic routier était quasiment nul à cet endroit précis.

Soudain, un V.L. avec un seul occupant, roulant à allure très réduite est venu se coller derrière le mien, dans la file pour tourner exclusivement à droite. Lorsque le feu est passé au vert, faisant mine de consulter un plan, je n'ai pas avancé mon véhicule. Au bout de quelques secondes, l'automobiliste a klaxonné puis a déboîté, m'a dépassé et au lieu de tourner à droite comme la flèche matérialisée au sol l'indiquait, a préféré continuer sa progression tout droit.

Vu les circonstances, j'ai à tout hasard relevé le numéro d'immatriculation du break qui s'éloignait. Puis, j'ai viré sur ma droite à deux reprises pour rejoindre le centre- ville. A ma grande stupéfaction, alors que moins de deux minutes à peine s'étaient écoulées et après avoir parcouru 200 ou 300 mètres, j'ai pu observer dans le rétroviseur l'arrivée du même véhicule Break qui se plaçait trois ou quatre véhicules derrière le mien. Afin de lever le doute, j'ai mis mon clignotant puis j'ai changé de voie.

La file dudit V.L. étant plus dégagée, celui-ci s'est retrouvé pratiquement à ma hauteur, ce qui m'a permis de vérifier qu'il s'agissait de la même immatriculation. J'ai adressé des signes ostentatoires au conducteur de ce véhicule qui n'a pas répondu, mais cette fois ne s'est pas détourné de son chemin. Le véhicule break s'est avancé davantage puis a disparu de mon champ de vision sans que je ne le revois jusqu'à mon retour au domicile de ma belle-famille à TOULOUSE (31).

Identifié au Fichier National des Automobiles (F.N.A.), le V.L. s'avère être la propriété d'un Ukrainien (rectificatif apporté par la suite ; natif de Grosnie en Russie) depuis mai 2003. (Immatriculation – Département 31 - communiquée au lieutenant Jean-Maurice B. – O.C.R.B.) Le phénomène était d'autant plus inquiétant à mes yeux que le véhicule m'ayant poursuivi sur une longue distance, en dépit d'un itinéraire tortueux, appartient à un ressortissant originaire de Grosnie.

Or, dans le dossier « Léo BALLEY » classé Secret-Défense (suite aux révélations de ma sœur Elisabeth à la B.R.D. de Grenoble), Elisabeth avait révélé l'implication d'un pays de l'ex-URSS.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

- Carnet de route du 15 août 2003 *:*
- Mise en place d'un dispositif de surveillance au domicile de la belle-famille (Voir rapport de transmission au préfet Roger MARION) – [Page 11 et 12].

En dépit d'une série noire de trois filatures à la clef et un dispositif de surveillance en prime, le commissaire Christophe M. s'abstiendra pourtant de prendre les mesures drastiques qui incombent à sa fonction.

Visiblement peu soucieux de son personnel, ce chef de service ne soufflera pas mot au S.R.P.J. de Toulouse, du danger potentiel encouru par un fonctionnaire de Police confronté quotidiennement au grand banditisme et aux risques de représailles inhérents à la spécificité de missions antiterroristes.

A priori, tout va pour le mieux dans ce beau pays de cocagne.

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION
(Page 11 et 12)

<u>OBJET</u> : Mise en place d'un dispositif de surveillance dans le périmètre autour du domicile de ma belle-famille où nous sommes regroupés à TOULOUSE (31) le 14 août 2003. [Affaire Estelle MOUZIN]

<u>PJ.</u> : 4 Formulaires d'interrogation simple de cartes grises.

Après les constats de ces derniers jours, (04 et 09/08/2003), je n'ai eu de cesse de redoubler de vigilance.

Aussi, le 14/08/2003 entre 01 H 30 et 02 H 30 du matin, depuis le balcon de l'appartement de la belle-famille V.P. Phaï [Avenue X / rue Y à TOULOUSE (31)], depuis lequel je pouvais embrasser du regard le rond-point et les axes principaux, j'ai pu observer cinq ou six véhicules légers immatriculés dans la région parisienne qui s'affranchissant pour certains d'entre eux des règles du code de la route, ont effectué plusieurs passages et semblaient se positionner très rapidement dans le périmètre hors de ma vue.

Au moyen d'une paire de jumelles, j'ai réussi à noter sans erreur possible trois immatriculations complètes que j'ai d'ailleurs communiquées au lieutenant Jean-Maurice B., mon chef de groupe à l'O.C.R.B. (cf. dossier papier).

L'éclairage public me permettait d'y voir comme en plein jour. L'hypothèse de l'attrait touristique de la ville de TOULOUSE (31), même depuis l'aménagement d'une « Plage » par la mairie, pour un nombre aussi important de franciliens arrivés en ordre décousu dans un même laps de temps, suscite bien des interrogations. Depuis mon point de surveillance, j'affirme avoir vu le passager d'un V.L. parisien désigner les hauteurs de l'immeuble, du doigt au conducteur. Ce détail ne m'a pas échappé et n'a fait que renforcer ma conviction. Comme l'a plus tard souligné le lieutenant Jean-Maurice B., la présence d'un éventuel dispositif policier ou autre dans le secteur précis de l'immeuble où est regroupé ma famille, avenue X à TOULOUSE (31), n'indique pas forcément qu'il soit destiné à l'observation exclusive de cette dernière.

Seulement, des interrogations du Fichier National Automobiles, il ressort que les trois V.L. appartiennent à des particuliers.

Aussi, il serait intéressant de se porter au devant des propriétaires de ces trois V.L., d'analyser leur emploi du temps de la journée du 15/08/2003 et de leur demander si à tout hasard un rassemblement de franciliens était prévu à TOULOUSE (31) et s'il est dans leur habitude de franchir les feux tricolores au rouge.

J'ai souvenir d'une affaire où le commissaire L. Sébastien de l'O.C.R.B., avait eu vent d'une information selon laquelle un malfaiteur cherchait à faire identifier l'immatriculation d'un des véhicules du Service par un Adjoint de Sécurité de la Police Nationale de sa connaissance. Il avait été décidé par Monsieur Sébastien L. de modifier momentanément l'adresse et l'identité du propriétaire du V.L., qui n'était autre que le Ministère de l'Intérieur, et ce, pour induire en erreur le malfrat afin qu'il relâche son attention. Dans ce cas de figure, le subterfuge avait été opéré.

Le 14/08, j'ai également noté l'immatriculation d'un monospace (stationné sur le parking qui borde le rond-point sous les fenêtres de l'immeuble) dont une vitre était légèrement baissée.

La couleur ne correspondait nullement à celle d'origine (cf. dossier papier).

J'ajoute que s'il m'était confié la tâche d'épier un fonctionnaire de police en faute, tout en sachant qu'il a la faculté de disposer de fichiers, je prendrai la précaution de faire une doublette parfaite des plaques d'immatriculation.

Pour conclure, mon chef de groupe Jean Maurice B., au vu de mes explications, m'a conseillé vivement de rapatrier sur la région parisienne ma famille et m'a assuré de sa disponibilité en cas de danger, dans la mesure du possible.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

COURSE POURSUITE A VERFEIL

Dans la foulée, et conformément aux sages recommandations du lieutenant Jean Maurice B., mon frère et moi, nous déplaçons jusqu'à mon domicile, sis à *Verfeil* pour plier bagage. Comme à l'accoutumée, Marc me surprend à déployer toute mon énergie à nettoyer du sol au plafond ma coquette maisonnette avant le départ. Un rien irrité, il me presse d'interrompre le ménage hiérarchisant les priorités. Je ferme le logis à double tour et rejoins Marc qui démarre aussitôt sur les chapeaux de roues.

Juste le temps de contourner la forteresse médiévale, épicentre de la place du village, nous marquons l'arrêt au carrefour avant de rattraper la route départementale. Médusés, par la scène qui va suivre dans ce village si tranquille, nos regards se figent, à la hauteur du petit parking du bureau de poste où un quadragénaire brun bedonnant, descend précipitamment de l'arrière d'un véhicule utilitaire. L'homme jette un coup d'œil furtif dans notre direction, claque les portes arrières de la camionnette blanche.

D'un bond, il se glisse au volant, effectue un demi-tour au frein à main, et dans un crissement de pneus, soulève un nuage de poussière et s'éclipse à la vitesse de la lumière, comme s'il avait le diable aux trousses.

Les joueurs de pétanques abrités du soleil sous les platanes en restent cois. Qui a le toupet de troubler ainsi le cours de leur sacro-sainte partie de pétanque, ici dans le midi de la France ? Le fou du volant s'engage sans même ralentir dans les petits chemins de traverse sinueux, en contrebas du village. La longueur d'avance de ce kamikaze ne nous permet pas de le suivre bien longtemps, Marc renonce au bout de quelques centaines de mètres, à continuer à le prendre en chasse, pour relever sa plaque d'immatriculation, estimant que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

D'aucuns diront qu'il s'agit d'une coïncidence, mais cette avalanche de constats nous incite à rebrousser chemin, sans plus nous détourner de notre projet de gagner la capitale au plus vite.

RAPATRIEMENT A NOS HAUTS RISQUES ET PERILS

Après une nuit réduite à sa plus simple expression, nous nous réveillons aux premières lueurs du jour, et sans prononcer un mot, bagages en main, descendons les six étages à pas feutrés, devancés par Marc, qui se porte en éclaireur au bas de l'immeuble. La voie est libre. Regroupés dans la Peugeot 206 de Phaï, nous prenons la rue en sens interdit, grillant au passage

quelques feux tricolores, et mettons le cap sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Sur place, Marc nous laisse enregistrer les bagages, tandis qu'il accomplit les formalités d'usage relatives à son arme de service que les policiers préposés à la P.A.F.[police des airs et des frontières] confient à leur tour, une fois démontée, au pilote de ligne.

- Carnet de route du 16 août 2003 *:*
Conformément au conseil de ma hiérarchie (O.C.R.B.), je rapatrie les quatre membres de mon entourage sur la région parisienne.
- Embarquement en famille à 06h30 – Aéroport Toulouse-Blagnac (31) pour arriver à Orly sud (94).

Prise de contact avec l'officier de quart de la Police des Airs et des Frontières que j'avise des menaces qui pèsent sur ma famille et moi-même.

Ma hiérarchie m'ayant invité à rester discret sur les vraies raisons qui motivent ma démarche, me suggère d'avancer plutôt que des menaces ont été proférées sur les fonctionnaires du service et leur famille, depuis l'arrestation de dangereux malfaiteurs.

L'officier de la P.A.F. accepte que ma famille patiente dans les locaux de l'administration jusqu'à l'arrivée du lieutenant Jean Maurice B. (O.C.R.B.) qui nous escorte avec le groupe à mon domicile sur Courbevoie (92), sans incident.

Le lieutenant Jean Maurice B. tient son engagement et escorte les cinq membres de notre famille, au moyen de véhicules banalisés jusqu'à l'appartement de Marc, sans anicroche. Il serait illusoire de penser que ce regroupement familial dans la ville des Lumières s'accommode avec un séjour villégiature. L'appel à la solidarité du service, lancé le 16 août 2003, par le brigadier Marc SILVA depuis TOULOUSE, a éveillé la conscience professionnelle de ce lieutenant qui semble disposé à nous porter ponctuellement assistance en cas de coup dur. Force est de constater que ces bonnes résolutions tomberont vite en désuétude dans un laps de temps très réduit.

Aux prises avec l'incertitude grandissante et cloîtrés par la force des choses dans l'appartement de soixante mètres carrés de mon frère, nous tentons de nous adapter à cette nouvelle vie en communauté. Les pages de l'éphéméride se ramassent à la pelle, l'œil du cyclone cligne dangereusement et le manque de réactivité du service nous conduit dans l'impasse totale. Ce désaveu attiédit notre confiance en leur promesse de Gascon et confine inexorablement cinq citoyens dans une tour d'ivoire.

RECHERCHE DESESPEREMENT BODY GUARD

En parent et policier responsable, le brigadier, Marc SILVA retourne au Saint-siège de l'O.C.R.B. et rédige une requête officielle à sa hiérarchie.

- Carnet de route du 18 août 2003 *: Rédaction par mes soins d'un rapport de quatre pages adressé au commissaire Christophe M. (O.C.R.B.) - par voie officielle, dans lequel je sollicite une protection rapprochée pour les quatre membres de ma famille, à savoir :*

- *Elisabeth SILVA*
- *Marie-José MARQUEZ.*
- *Phaï V.P.*
- *Simone V.P.*

Nanterre, le 18 août 2003

Le Brigadier de Police Marc SILVA
Matricule 343180
à
Monsieur Christophe M.
Commissaire Principal de Police
Responsable de l'Office Central pour la
Répression du Banditisme

Sous couvert de la voie hiérarchique

OBJET : Demande de protection rapprochée concernant mon entourage familial et plus particulièrement ma sœur Elisabeth SILVA.

P.J. : Dossier Estelle MOUZIN et copie lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à la B.R.D. de GRENOBLE à l'attention de l'adjudant O.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la possibilité de faire bénéficier ma famille de protection pour les raisons suivantes :

Conformément à notre entretien téléphonique en date du 12/08/2003, au cours duquel je vous faisais part de mes vives inquiétudes pesant sur mes proches parents, à savoir ma sœur Elisabeth SILVA, ma mère Marie-José MARQUEZ, le concubin de ma sœur Phaï V.P. et sa mère Simone, je vous expose par le présent les raisons qui me poussent à demander cette mesure mentionnée en objet.

Je vous rappelle que le 25/10/2001, j'ai adressé un dossier de 21 feuillets au lieutenant S. en poste à la Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE concernant la disparition du jeune Léo BALLEY dans le Massif du Taillefer en ISERE (38).

Ayant la chance inestimable d'avoir ma sœur Elisabeth SILVA, douée du don de voyance, je lui ai soumis ce cas qui me tenait à cœur.

Courant 2001, en mission dans la région de Grenoble, j'ai pu encore constater que le souvenir de la disparition de Léo BALLEY était encore vivace.

En effet, sa photographie supportant son identité était affichée aux guichets de la plupart des péages autoroutiers de la région.

Le 15/01/2002, l'adjudant O. de la B.R.D de Grenoble, (à l'époque joignable au N° 06.…..…..) m'a contacté par téléphone pour m'annoncer son intention d'entendre ma sœur et moi-même dans le cadre d'une commission rogatoire.

Le 26/02/2002, l'adjudant O. nous a auditionnés séparément dans les locaux de la Gendarmerie Nationale de DAX (40), sis rue de l'Epargne, dans le cadre d'une Commission Rogatoire. Ce dossier étant classé SECRET DEFENSE. A l'issue de notre entrevue, l'adjudant assisté d'un autre gendarme, au vu de la pertinence des résultats de ma sœur a sollicité quelques éclaircissements en lui soumettant deux questions principales dont je joins copie. Sur place, Monsieur O. a présenté ma sœur Elisabeth à de hauts gradés de la Gendarmerie Nationale en leur proposant de faire appel à ses services en cas de besoin, tout en précisant que son anonymat devait être préservé. En aparté, Monsieur O. a recommandé à nouveau à ma sœur de ne pas faire état des révélations consignées sur procès-verbal d'audition à la presse car sa vie pouvait être mise en danger. Toujours bénévolement, ma sœur a répondu à cette requête le 01/03/2002 et a expédié le fruit de ses séances par lettre recommandée avec accusé de réception à la B.R.D. de Grenoble sise rue Léon Blum - 38100 GRENOBLE. Toujours soucieuse d'aider la JUSTICE, elle a mis à profit ses facultés extrasensorielles pour traiter une nouvelle affaire de disparition visant la petite Estelle MOUZIN, disparue le 09/01/2003 à GUERMANTES (77).

En date du 17/06/2003, de façon informelle, elle a donc mené une investigation psychique à partir de laquelle je me suis efforcé de vérifier en sa compagnie sur le terrain tous les détails avancés.

Par la même, j'ai tenu à m'assurer que tous les éléments étaient bien concordants.

Le 04/08/2003, alors que j'effectuais en compagnie de ma sœur la vérification de domicile à la commune de T. (77) du présumé coupable F.V., né le 08/10/1962, j'ai commencé à être intrigué par le manège de trois véhicules (Laguna, 306 et Break Skoda) dont je n'ai pas relevé les

immatriculations qui semblaient se relayer et s'intéresser de près à nos allées et venues à bord de mon véhicule personnel.

Le même jour, à 18h45, j'ai pris contact avec le capitaine de police Stéphanie L., de permanence au S.R.P.J. de VERSAILLES (78), qui m'a invité à déposer le dossier Estelle MOUZIN dès le lendemain auprès de son service. Dans le même temps, j'ai pris contact avec Monsieur Bernard M., capitaine de police à l'Office Central des Disparitions Inquiétantes de Personnes, à qui j'ai remis une photocopie du dossier après lui avoir fourni au préalable des explications devant le faisceau d'éléments suffisants à mon sens à orienter une enquête officielle. Le 05/08/2003 à 16h45, le capitaine Bernard M., avec l'accord de sa hiérarchie a transmis le dossier intégral à Monsieur BASTIDE, commissaire de police, responsable de la cellule Estelle MOUZIN, dépendant du S.R.P.J. de VERSAILLES.

En outre, il m'a indiqué qu'une réunion réunissant les différents patrons intéressés avait eu lieu le matin même. Le 07/08/2003 à 14 heures, j'ai mis au courant de mes démarches mon chef de service, Monsieur LAFRANQUE Hervé, commissaire divisionnaire de police, chef de l'Office Central pour la Répression du Banditisme, et aussitôt après j'ai avisé mon chef de groupe, Monsieur Jean Maurice B., lieutenant de police.

Le 09/08/2003, Elisabeth SILVA a envoyé un courrier recommandé à Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre de l'Intérieur, à Monsieur Dominique PERBEN, Ministre de la Justice, ainsi qu'à Mademoiselle DUTARTRE, juge d'instruction près le T.G.I. de MEAUX (77), ayant pour contenu une lettre explicative évoquant les procédés utilisés et le travail effectué pour le compte de la B.R.D. de GRENOBLE classé SECRET DEFENSE à laquelle s'ajoute les pièces jointes des copies adressées à l'adjudant O. Avec le concours de son concubin, Elisabeth SILVA a expédié aux cabinets des deux ministres évoqués, via Internet et par souci de confidentialité le dossier complet en crypté concernant Estelle MOUZIN comprenant 71 feuillets. Ce même jour entre 11 heures et 12 heures, alors que je me trouvais en vacances à TOULOUSE (31), j'ai à nouveau remarqué trois individus de type européen qui me prenaient en filature à pied à chacun de mes déplacements dans le quartier Saint-Cyprien.

Le 15/08/2003, entre 1h00 et 02h30 du matin, j'ai pu observer depuis l'appartement de la famille V.P., sis rue X à TOULOUSE, six véhicules automobiles immatriculés dans la région parisienne qui s'affranchissant des règles du code de la route effectuaient plusieurs passages et semblaient se positionner dans le périmètre.

En fin de soirée, j'en informais ma hiérarchie qui me conseillait de rapatrier mon entourage familial sur la région parisienne.
Rapport fourni à toutes utiles.

LE REDACTEUR :
Marc SILVA

L'ETAU SE RESSERRE

- Suite du carnet de route du 18 août 2003 :
Constatation de Madame Marie-José MARQUEZ (ma mère) à 19 heures.

Après cette série noire pleine de rebondissements, se projetait enfin la perspective de la prise en charge de notre sécurité, via la demande officielle de protection, transmise par mon frère ce même jour, au chef de service de l'O.C.R.B. Cruelle déception, la balle de la désillusion nous ricochera au visage dans un revers croisé et les feuilletons s'enchaîneront en cascade sur un plateau d'épisodes tragiques. Dans cette ambiance où l'inertie règne en maître, la cohabitation conviviale s'avère un excellent remède pour tuer le temps et chasser cette atmosphère d'intrigues pesantes. Nonobstant la tournure du feuilleton suivant, se déroulant sous les yeux ahuris de ma mère et sous le nez du voisinage, nous incite à rester sur le qui-vive. Cette journée du 18 août, l'air est irrespirable. Le ventilateur brasse de l'air chaud.

Maman tourne en rond comme une lionne en cage sur la terrasse, puis arrête net sa ronde en me faisant signe de la rejoindre.

Maman m'apostrophe : « A l'instant, j*e regardais distraitement un type qui débarrassait le coffre de sa vieille voiture, juste en face. Il a entassé quatre ou cinq énormes sacs de voyages devant le hall d'immeuble. Je le voyais s'énerver à essayer d'ouvrir la porte d'entrée avec une clé ou un passe. Il faisait de grands gestes mais il n'a pas réussi à entrer. Il en a même fait tomber son portable. Il l'a ramassé rageusement et l'a collé à l'oreille.*

Je l'ai vu se retourner et regarder en l'air un peu partout autour de lui. Puis, je ne sais pas quelle mouche l'a piquée, il est pratiquement remonté en courant dans sa voiture. Il est ressorti moins de cinq secondes après pour claquer le coffre qu'il avait laissé ouvert. »

Elisabeth : « Je ne vois personne. »

Maman : « C'est normal, il est remonté aussi sec dans sa bagnole. Il n'a pas bougé depuis. Mais, regarde tous ces gens penchés au balcon. Qu'est ce qui les intrigue tant ? » Elisabeth : « Ca m'a tout l'air d'être l'attraction du quartier… Tiens, c'est ton zozo qui ressort. Qu'est-ce qu'il fait avec un bomber sur le dos en plein été ? Il fait plus de 35 degrés à l'ombre. Il est givré ce gars là ou quoi ! »

Maman pointe du doigt le drôle d'individu : « *Regarde, je te dis qu'il n'est pas net ce type. Il a manqué de renverser le jeune qui sort du hall avec son vélo, pour bloquer la porte avant qu'elle ne se referme. »*

Le jeune cycliste se retourne et semble demander des explications à l'intrus. L'homme au bomber, pour toute réponse, lui fait signe de s'éloigner. Dépité, l'adolescent s'écarte prestement, lève les yeux et s'adresse à un couple en façade en criant : « *C'est quoi, tous ces gars en ce moment qui débarquent avec leur sac dans l'immeuble. En plus, il me bouscule sans même s'excuser.* »

Une dame d'une cinquantaine d'années, les mains en porte-voix lui répond : « Je *sais pas ce qui se passe, mais depuis hier, c'est devenu un vrai moulin, cet immeuble.* »

Dans cet intermède, maman relève la plaque d'immatriculation du véhicule.

Cette initiative s'avèrera opportune, car une demi-heure plus tard, l'homme sort en trombe et démarre sans même respecter l'arrêt au stop. Aux environs de neuf heures du soir, Marc revient de l'entretien avec son chef de service, ne sachant plus à quel saint se vouer après avoir essuyé le refus illégitime d'une protection rapprochée pour les siens. Nous nous empressons de lui rapporter la scène de voisinage en lui campant le décor. Chose extraordinaire, dans les minutes qui vont suivre, Marc va revivre en léger différé pratiquement le même scénario. Sans perdre une seconde, mon frère saisit à la volée l'appareil photographique que je lui tends. Il immortalise sur la pellicule trois ou quatre clichés de l'individu et de son véhicule, stationné à seulement une vingtaine de mètres de l'immeuble voisin.

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION
(Page 25).

<u>OBJET</u> : Observation du voisinage à Courbevoie (92) dans la journée du 18/08/2003. [Affaire Estelle MOUZIN]

Le 18/08/2003, après 21 heures, j'aperçois à mon tour l'individu qui a attiré l'attention de ma mère, Marie-José MARQUEZ et des voisins de l'immeuble qui fait face au mien.

Son signalement est le suivant :
- Type européen,
- 30 / 35 ans,
- Cheveux blonds courts, un peu dégarni (tonsure sur dessus du crâne),
- Taille supérieure à 1 mètre 80,
- Corpulence fine mais affûtée.

Observé depuis le balcon par mes soins, alors qu'il s'affaire autour du véhicule automobile de marque Renault, type R25, immatriculé …….78.

- Propriétaire à identifier,
- Rend-il visite à quelqu'un ?
- Location d'appartements, propriétaire, arrangement avec le syndic ou organisme O.P.H.L.M. ? (Office Public Habitation Loyer Modéré) Par qui ? Depuis quand ?

1) Cet individu tente de rentrer par la porte principale de l'immeuble placé à l'angle de l'avenue X et de la rue Y à Courbevoie (92), soit juste en face de l'immeuble.
- La R25 reste stationnée à l'extérieur. Possède t-il un emplacement de parking ?

2) L'individu est en possession d'un passe magnétique mais se montre toujours incapable de déclencher l'ouverture de la porte de l'immeuble.
(Cf. Constatation de Marie-José MARQUEZ, le même jour à 19 heures qui voit ce même individu multiplier les essais d'ouverture de la porte d'entrée en vain).

Cette personne semble en effet très nerveuse et agitée en raison des tentatives infructueuses de rentrer dans le hall ; dans le même temps il téléphone au moyen de son portable. Les voisins du troisième (ou quatrième) étage dudit immeuble sont penchés au balcon et observent la scène apparemment intrigués. (Pourquoi ?)

Il profite de la sortie d'un véhicule léger par l'accès du parking de cet immeuble pour y pénétrer.

Je serai en mesure de le reconnaître.
- Photo prise de l'individu et de la voiture.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

NON-ASSISTANCE A FAMILLE EN DANGER

Londres – Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION -
(Page 2 et 3)

<u>OBJET</u> : Compte-rendu sur le rôle tenu par le commissaire M. Christophe. (responsable en second de l'Office Central pour la Répression du Banditisme), dans la gestion de son personnel et de la situation.

[Affaire Estelle MOUZIN]

Fin de la deuxième semaine d'août 2003 : *Réception d'un appel téléphonique sur mon portable à TOULOUSE (31). Le commissaire principal de police, Monsieur Christophe M., me demande des explications relatives au traitement et à la transmission du résultat de l'enquête informelle menée dans le cadre de l'affaire de disparition de la jeune Estelle MOUZIN.*

12/08/2003 *: Je sensibilise Monsieur Christophe M. sur les dysfonctionnements constatés depuis ma remise du dossier « Estelle MOUZIN » aux services compétents.*

18/08/2003 *: Remise au commissaire Christophe M. à NANTERRE (92), d'un rapport officiel de quatre pages dans lequel je sollicite la protection de mon entourage familial par les services compétents.*

Il est à noter que mon chef de groupe, le lieutenant B. Jean Maurice, assiste à l'entretien qui s'ensuit dans le bureau de Monsieur M. Christophe.

Après avoir pris connaissance de mon rapport, Christophe M. me signifie qu'aucune autorité n'accédera à ma demande. Il me rappelle qu'il a donné toute latitude à mon chef de groupe pour me porter assistance ponctuellement.

Or, le ***19/08/2003****, soit le lendemain de notre entrevue, je prends conscience de nouvelles filatures sur la voie publique, qui me poussent à réfugier ma famille auprès d'un escadron de Gendarmerie Mobile. [cf. – compte-rendu détaillé – pages 15 et 16]*

[Par la force des choses, je fais appel au lieutenant B. Jean Maurice qui accepte avec son groupe de se porter au devant de nous et de nous escorter jusqu'à mon domicile à COURBEVOIE (92), bravant par là même l'interdiction du commissaire Christophe M., selon lui.

Pressé de me fournir de plus amples explications, le lieutenant B. Jean Maurice m'indique que le commissaire M. Christophe lui a formellement intimé l'ordre de ne plus intervenir en ma faveur.]

Toujours le ***18/08/2003****, au cours de l'entretien dans son bureau, je note que M. Christophe s'autorise à porter un jugement de valeur sur la santé mentale de l'adjudant O. de la Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE, sans vérification préalable.*

[Ce qui n'empêche nullement M. Christophe, le ***20/08/2003*** *de me proposer une audioconférence avec Monsieur O. depuis son bureau à NANTERRE (92).*
Le commissaire Christophe M. a semble t-il déjà balayé ses considérations sur l'état mental de l'adjudant O.]

*[**Le 19/08/2003**, M. Christophe se fait fort de me dire qu'une gendarmette de la B.R.D. de GRENOBLE jointe, et ayant suivi de très près l'affaire « Léo BALLEY » a volontiers reconnu que ma sœur et moi-même avions été entendus sur commission rogatoire mais dément que le dossier ait été classé SECRET DEFENSE.*

Je lui fais part de ma surprise car ni ma sœur Elisabeth SILVA ou moi-même n'avions à aucun moment été approchés de près ou de loin par une gendarmette à propos de l'affaire « Léo BALLEY ».]

*Durant l'entretien du **18/08/2003**, Monsieur M. Christophe a la courtoisie de m'assurer de son entière confiance, qui ne s'est jamais fait mentir durant près de trois années dans le service.*

Cependant, en aparté avec mon chef de groupe, il se permet de tenir un tout autre discours allant même jusqu'à supputer que je souffre de paranoïa…

M., qui n'est pas à court d'argument a encore la bienveillance de me mettre en garde contre les réactions éventuelles de M. Eric MOUZIN, (le père de la jeune Estelle MOUZIN) qui aurait des accointances dans le milieu politique.

Par ailleurs, il m'informe que Monsieur Jacques P. (sous-directeur des affaires criminelles) est furieux d'avoir appris mon envoi de courrier aux différents ministères et à l'association « Estelle MOUZIN ».

Je me suis empressé de rectifier en précisant qu'il s'agissait d'une démarche citoyenne de ma sœur Elisabeth, avec mon accord.

Toujours dans mon intérêt selon lui, M. Christophe m'indique qu'il ne transmettra pas mon rapport à Monsieur Jacques P.

Devant mon insistance, il finit par s'engager à communiquer sans délais mon rapport de demande de protection pour mon entourage familial et prend par la même occasion acte de ma demande d'audience auprès de la D.C.P.J.

Par acquit de conscience, je me suis adressé à Christophe M. pour lui demander les suites de l'enquête « Estelle MOUZIN ». M. m'a répondu que le S.R.P.J. de VERSAILLES (78) avait écarté d'emblée la piste de ma sœur Elisabeth, car ce service avait déjà été échaudé par les prétendues investigations paranormales menées par l'ami(e) d'un collègue de la B.R.D. de MARSEILLE (13), qui s'étaient soldées par un échec cuisant.

A l'issue de cet entretien, il m'exhorte à ne pas contacter les médias, à cesser toute démarche, puis m'ordonne de remettre mon arme en dotation individuelle à Monsieur Jean-Maurice B., sans devoir fournir de rapport.

Aussi, le refus catégorique et inconditionnel du commissaire principal de police, Christophe M., de soutenir non seulement un fonctionnaire de son service mais encore de citoyens en péril, va manifestement à l'encontre d'un discours tenu par le Ministre de l'Intérieur en personne.

En effet, Monsieur SARKOZY Nicolas, au début de l'année 2003, à l'occasion d'une apparition à l'Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale à OSMOY, y mettait en avant l'engagement de l'Etat auprès des fonctionnaires de police et de leur famille menacés dans leur intégrité.

Il va de soi, qu'au vu des contradictions multiples, de la dissimulation et de la désinformation systématique pratiquée par le commissaire Christophe M. de l'O.C.R.B., en accord tacite avec Monsieur Jacques P. – D.C.P.J., j'ai du prendre les mesures concrètes qui s'imposaient pour protéger mon entourage en danger.

Par voie de conséquence, l'exil loin de nos frontières et la sensibilisation de l'opinion publique pour dénoncer ces exactions me sont apparues comme notre unique planche de salut.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

- Suite carnet de route du 18 août 2003 :
- Restitution de mon arme BERETTA 92FS, calibre 9 mm, (numérotée G682562), avec munitions à mon chef de groupe.
- [Je préviens le chef de service à plusieurs reprises, des conséquences de son refus de l'octroi d'une protection rapprochée pour mon entourage qui me contraignent dans l'urgence à médiatiser les dossiers « Estelle MOUZIN » et « Léo BALLEY » pour palier à la mesure que l'administration refuse de m'accorder en toute illégitimité.] *Fin de l'entretien.*

Le suppôt de la conspiration avait classé à la verticale la demande légitime de protection rapprochée pour les cinq membres de notre famille.

Un refus péremptoire lâché comme un couperet en plein milieu de l'audience pour guillotiner notre dernier recours et nous condamner déjà à l'errance certaine.

Ce responsable en second du service, chargé de la lutte contre le grand banditisme n'étant pas sans ignorer les ficelles et les risques du métier, l'existence de contrats dans les milieux interlopes, pleinement conscient que

nous serions condamnés d'avance, nous laissera choire simulant une légère affliction à la manière d'une pantomime.

La lâcheté était aux commandes de ce service pourtant rodé aux réalités du crime organisé, qui préféra perdre son honneur, plutôt que de sauver ce policier et sa famille pris dans l'engrenage d'une préparation criminelle. Marc SILVA, le brigadier affrontera tout au long de la traversée du désert, le commissaire principal de la Brigade, dans un combat inégal et sans merci. Mais ne l'oublions pas, Marc a déjà remporté des victoires sur les rings et ramené des médailles, ce qui lui donne un certain avantage sur son adversaire. Taillé dans l'armure du succès et de l'endurance, doté de ses armes les plus nobles, son honnêteté et sa bravoure, l'adversaire ne fera pas longtemps le poids. Cette psychomachie si cruelle et singulière soit-elle décuplera sa rage de vaincre.

Une analogie s'instaurait dans mon esprit entre le combat de David contre Goliath. Cette scène biblique dépeint le pouvoir de la foi, une force intérieure capable de soulever des montagnes et renverser le plus colossal des adversaires. La Bible témoigne que Goliath, le géant philistin fut tué d'un coup de fronde par David, fils de Jesse. A l'instar de la parabole biblique, Marc devra décapiter ce traître à coups de rapports pour que force reste à la loi.

A compter du mois d'août 2003, dans le creuset de son existence, le brigadier Marc SILVA, en cavalier solitaire, devait impérativement accomplir un acte nécessaire à la sauvegarde des quatre membres de sa famille menacés par un grave danger réel et immédiat. Nul n'ignore que la reconnaissance de l'état de nécessité est un fondement du droit et justifie pleinement la violation du secret professionnel, dans le cas d'espèce. Ce cas de force majeure impliquait la prise de mesures d'urgence pour apporter les preuves de sa bonne foi. Vous découvrirez au fil de l'horreur que les atteintes à notre liberté, dignité, personnalité, intégrité se prolongeront impunément par delà les frontières sur une période illimitée.

PARIS BY NIGHT

Cinq vulnérables citoyens, ballottés entre l'abandon et l'attente confiante, s'engageaient sur le parcours du combattant, sous le décor de carte postale de la capitale, plantés comme des choux au cœur des Champs-Elysées, l'allée triomphale par excellence, par ceux-là même en qui nous avions fondé nos ultimes espoirs.

Londres – Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION
(Page 13)

<u>OBJET</u> : Filatures exercées au préjudice de mon entourage familial le 18/08/2003. [Affaire Estelle MOUZIN]

Le 18/08/2003, après avoir dîné en famille sur les Champs-Elysées à PARIS (75), au moment où nous nous apprêtions à regagner la « Golf » stationnée dans une perpendiculaire de l'avenue Georges V, mon attention se porte sur l'individu qui nous devance, coiffé d'une casquette, le crâne rasé, 1 mètre 80 environ, 25 / 30 ans, porteur d'un survêtement qui adopte une dégaine grotesque de « rappeur ». Le souvenir d'avoir déjà vu, le jour de notre arrivée en famille à l'aéroport d'Orly, l'individu sus-décrit le 16 août 2003 me revient.

En effet, je l'avais croisé à deux reprises à l'aéroport parisien ; une première fois au niveau de la réception des bagages et peu de temps après faisant les cent pas devant les locaux de la (P.A.F.), Police des Airs et des Frontières.

[Je rappelle que conformément au conseil de ma hiérarchie de rapatrier mon entourage familial en région parisienne, j'ai établi un rapport en date du 18 août 2003 adressé au commissaire M. (O.C.R.B.).]

*Ainsi, le **16 août 2003**, nous embarquons à 06 H 30, à l'aéroport de Toulouse-Blagnac (31) pour arriver à Orly sud (94).*

Prise de contact avec l'officier de quart de la Police des Airs et des Frontières que j'avise des menaces qui pèsent sur ma famille et moi-même.

Ma hiérarchie m'ayant invité à rester discret sur les vraies raisons qui motivent ma démarche, me suggère d'avancer plutôt que des menaces ont été proférées sur les fonctionnaires du service et leur famille, depuis l'arrestation de dangereux malfaiteurs.

L'officier de la P.A.F. accepte que ma famille patiente dans les locaux de l'administration jusqu'à l'arrivée du lieutenant Jean Maurice B. (O.C.R.B.) qui nous escorte avec le groupe à mon domicile sur Courbevoie (92), sans incident.]

- Donc, j'en reviens à l'individu rasé qui marchait devant nous sur l'avenue Georges V, je l'observe de profil adresser un geste de la tête à un individu de 30 / 40 ans, 1 mètre 90, cheveux mi-longs brun, d'aspect négligé et de forte corpulence.

Ce dernier posté devant un Van, la portière passager ouverte, lui répond d'un clin d'œil.

Je prends le soin de relever l'immatriculation au passage de ce véhicule qui n'a rien d'un véhicule banalisé (transmise au lieutenant Jean

Maurice B. - O.C.R.B.). Très intrigué par cette mise en scène, je préfère raccompagner ma famille sur l'avenue des Champs-Elysées où une foule compacte se presse et je les regroupe à portée de vue de fonctionnaires de police de la Compagnie de Circulation.

Cette précaution prise, je retourne récupérer mon véhicule, non sans m'apercevoir que le Van a été déplacé d'une cinquantaine de mètres et se trouve garé dans une contre-allée de l'avenue Georges V à vue de mon véhicule.

Après m'être installé au volant et n'avoir décelé aucun mouvement suspect depuis plus d'une minute, j'effectue un demi-tour et m'engage dans la contre-allée évoquée.

L'individu corpulent se dirige justement vers le Van.

Je remonte sans attendre vers les Champs-Elysées et prends à mon bord ma famille.

A leur tour, ils ne manquent pas de m'apprendre l'attitude suspecte de deux individus qui se détachaient de la foule en les fixant étrangement.

Je précise que je serai en mesure de reconnaître les deux inconnus que j'ai personnellement décrits.

Nous sentant toujours exposés, décidons de contacter la presse (T.F.1) et de loger dans un hôtel à PARIS 14 ème arrondissement plutôt que de rentrer à mon domicile à COURBEVOIE (92).

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

APPEL ANONYME AU SIEGE DE LA CHAINE DE L'INFO

- Carnet de route du 19 août 2003 :

*- 02 h 00 du matin : Prise de contact avec le coordinateur de sécurité de **T.F.1.** (Télévision Française 1), sis 01, Quai du Point du jour – 92656 BOULOGNE Cedex, qui consigne notre passage sur une main courante et nous précise que sur rendez-vous, à partir de neuf heures du matin, nous serions susceptibles d'être reçus par un responsable de la chaîne T.F.1.*
- Nous sentant toujours exposés, décidons de ne pas rentrer à mon domicile personnel et de loger dans un hôtel, rue Edgar Quinet à PARIS 14 ème arrondissement.
- Fin de matinée : Nous nous dirigeons au siège de T.F.1. Une fois introduits à l'accueil de la chaîne, ma sœur Elisabeth allume son portable et consulte sa messagerie à 11h13.

L'agent de sécurité nous autorise à franchir le sas du hall d'entrée et nous voilà au cœur du sacro-saint siège de L.C.I., la chaîne non-stop de l'info. Dans ce décor de cinéma, cinq illustres inconnus découvraient impressionnés, l'entrée des artistes. Au rez-de-chaussée de l'immeuble, derrière la rotonde, deux jeunes hôtesses souriantes assurent l'interface entre les journalistes et l'accueil des visiteurs. Les employées me demandent en aparté de patienter quelques instants. Pendant ce bref intermède, je rallume mon téléphone portable pour consulter ma messagerie. Je prends connaissance du message télégraphique, posté à *11h12* sur ma boîte vocale, transmis comme suit, à la manière d'une dépêche : « *Mlle SILVA, police nationale, urgent, veuillez me rappeler au 06.61……* »

Je n'ai pas le temps de joindre mon correspondant que déjà mon portable sonne. Avec l'option reconnaissance de l'appelant, j'identifie aussitôt son numéro de portable à *11h13* précisément. Je décroche.

A l'autre bout du fil, une voix mécanique enclenche,
- *« Mademoiselle Elisabeth SILVA ? »*

- *« Moi-même, à qui ai-je l'honneur ? »*

- *« Police Nationale, nous enquêtons sur vous.*
Le service de sécurité de la chaîne nous a avertis de votre passage tumultueux au studio de T.F.1 hier, à deux heures du matin. Vous avez fait parait-il du vacarme ! »

Quelque peu interloquée par l'entrée en matière et le ton robotisé du mystérieux correspondant, je rétorque stoïque :
- *« Je suis fort étonnée que vous dépêchiez une enquête sur moi, ai-je enfreint la loi ?*
Vous ne m'en voudrez pas de rectifier vos propos, Monsieur, mais je tiens à vous préciser qu'en l'occurrence, nous n'avons alarmé personne.
D'ailleurs il eut été difficile à pareille heure d'ameuter la population.
Pour votre information, il n'y avait personne hormis l'agent de sécurité. »

Cette fois-ci, le prétendu fonctionnaire de police se met en colère et m'apostrophe rudement :
- *« Pourquoi vous trouvez-vous en compagnie de votre frère au siège de T.F.1 et dans quel but alertez-vous les journalistes ? »*

- *« Mais enfin, Monsieur, qui êtes-vous ? »*

Et d'un seul coup, l'homme hausse le ton, et se met à m'interroger sans relâche.

- « Qu'avez-vous à déclarer sur Léo BALLEY, qu'avez-vous l'intention de raconter aux journalistes ? »

- « Les nouvelles vont vite, je vois ! Comment cela, qui vous a parlé de Léo BALLEY, je ne comprends pas, je suis ici pour faire des déclarations sur l'affaire de disparition d'Estelle MOUZIN. »

Sur quoi, la voix pressante, l'homme surenchérit,
- « Dites-moi quelle est la nature des informations que vous vous apprêtez à révéler sur Léo BALLEY ? »

- « Je ne comprends pas votre insistance.
A quel titre auriez-vous la primeur des nouvelles ? Vous serez au courant en même temps que les autres. »

Sur ce, la taupe aux interrogations sibyllines, à la manière d'un enquêteur rédigeant un procès-verbal, caché derrière son portable probablement branché au magnétophone, enchaîne,
- « vous déclarez donc que vous êtes affolée, exacerbée, et que vous allez dévoiler au public l'affaire Léo BALLEY. »

- « Absolument pas, je ne déclare rien de tout cela, vous vous méprenez. D'ailleurs, je suis parfaitement calme et détendue. Je n'ai rien à me reprocher. Sachez Monsieur, que votre tentative de déstabilisation n'a aucune prise sur moi, et que ces propos n'engagent que vous.
Et puisque vous le prenez sur ce ton et que de toute évidence je n'aurai pas le privilège de connaître votre nom, je vous salue. »

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION
(page 14).

<u>OBJET</u> : Appels téléphoniques malveillants sur le téléphone portable d'Elisabeth SILVA le 19/08/2003, à 11h13.

[Affaire Estelle MOUZIN]

<u>P.J.</u> : cf. Carnet de route du 19/08/2003 et lettre adressée au préfet de Marseille, Monsieur Roger MARION, le 04 septembre 2003.

Je fais une double constatation :

1) D'une part, l'heure du message déposé sur la boîte vocale du téléphone cellulaire d'Elisabeth coïncide avec l'heure de notre arrivée en famille au siège de T.F.1.

Le mystérieux correspondant demande a être rappelé sur le numéro de portable 06.61…..…

Sans crainte de me tromper, il y a fort à parier que ce numéro soit "bidon", autrement dit que l'ouverture de cette ligne est une entrée libre dont l'identité et l'adresse fournies sont vraisemblablement fictives.

Ce même message enregistré a pu être entendu par le lieutenant B. Jean-Maurice de l'O.C.R.B.

2) D'autre part, quelques secondes après avoir franchi le seuil des studios de T.F.1 à BOULOGNE-BILLANCOURT (92) et pris connaissance du message, Elisabeth a eu la surprise d'être contactée par l'auteur du S.M.S.

De toute évidence, le pseudo-policier était bien renseigné et a fait preuve d'un timing remarquable. Il a allégué que les services de sécurité de T.F.1 l'avaient prévenu de notre passage le jour même à 02 heures du matin, a évoqué l'affaire « Léo BALLEY » uniquement, et tente de procéder à un véritable interrogatoire à distance. Ma sœur, très justement a demandé au correspondant anonyme de se présenter. Celui-ci s'est borné à répondre « POLICE NATIONALE ». Or, je ferai remarquer qu'il est de coutume lorsqu'un fonctionnaire de Police ou de Gendarmerie prend attache téléphonique avec qui que ce soit, de présenter sa qualité au préalable ou tout au moins d'indiquer le service et/ou la circonscription.

Aussi, l'annonce « POLICE NATIONALE » n'est pas conventionnelle et pour le moins inhabituelle.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

- Suite carnet de route du 19 août 2003 *:*
M. Antoine GUELAUD, journaliste à T.F.1 (chef du département société/santé) nous reçoit en compagnie de trois collaborateurs. Documents à l'appui, lui soumettons le résultat de nos démarches entreprises au sujet de la disparition de la jeune Estelle MOUZIN et de la tournure des évènements en raison de la référence au dossier du petit Léo BALLEY, classé SECRET DEFENSE.

Sur ces entrefaites, bouche bée, les hôtesses d'accueil tendent l'oreille, amusées par mon sens de la répartie. Quelques minutes plus tard, trois jeunes journalistes viennent à notre rencontre. Visiblement intéressés par le CD-rom « Estelle MOUZIN » dont nous faisons brièvement état, ces derniers nous prient de les accompagner dans une salle de conférence.

Tandis que l'on épingle nos badges de visiteurs, le vigile active l'ouverture du tripode et notre cortège familial suit le mouvement, le regard captivé par l'univers audiovisuel grandiose. La chaîne de télévision semble

en pleine effervescence. Tout le long du couloir menant à la salle de projection, nous croisons quelques employés et journalistes s'agitant comme des boursicoteurs. Au premier étage, en attendant l'arrivée de l'ascenseur, mon regard se pose sur un mur tapissé d'écrans géants formant un véritable patchwork de couleurs vives. Reporters et journalistes pondent déjà les articles du jour et le présentateur vedette s'apprête à faire la une sous les projecteurs. La cabine nous amène en un clin d'œil au septième ciel et nous circulons en file indienne le long d'un dédale de couloirs.

Le jeune reporter en tête nous prie d'entrer dans une immense salle de conférence.

Un long bureau ovoïde sommairement meublé, un paper board et un rétroprojecteur campent le décor de la salle. Enfin, Antoine GUELAUD fait une entrée triomphale. Très courtois, le journaliste nous offre un expresso, avant d'engager la discussion sur les raisons de notre présence au siège de T.F.1. Ce journaliste svelte, flirtant avec la cinquantaine, nous réserve un accueil convivial. Après un rapide tour de table, chacun d'entre nous présente son parcours professionnel et expose ses attentes par rapport aux médias. Marc fait état de sa qualité de policier exerçant dans un service spécialisé de la Police Judiciaire. Dans la foulée, mon frère lui soumet les 71 feuillets de l'enquête informelle menée par ses soins sur la disparition de la fillette en Seine et Marne, tout en mettant bien évidemment l'accent sur la multiplication de filatures aussi bien en région parisienne que toulousaine, dont toute sa famille fait l'objet.

Antoine GUELAUD écarquille ses grands yeux bleus. *« Mais pourquoi la hiérarchie policière dont vous dépendez vous laisse en plan ? Je ne saisis pas tout ! »*

Sans divulguer d'information à caractère confidentielle, couverte par le secret de l'instruction, Marc sort du dossier la demande en bonne et due forme de la protection rapprochée sollicitée auprès de son chef de service, restée lettre morte. Le journaliste se penche sur le rapport de quatre pages et s'arrête sur la mention SECRET DEFENSE qui l'interpelle. Ne souhaitant pas se perdre dans un développement alambiqué, Marc lui explique que cette mention véridique, censée crédibiliser notre démarche auprès des autorités policières s'est manifestement retournée contre nous. Mon frère insiste particulièrement sur le fait que quatre membres de sa famille courent un grave danger, faute d'assistance policière. Visiblement intéressé, Antoine GUELAUD garde la copie du rapport.

Entre temps, Phaï fait visionner l'intégralité du cédérom « Estelle MOUZIN » au comité restreint de l'aréopage de journalistes.

Dans la fiction, il y avait eu des précédents comme « Sueurs froides » ou « Mort aux trousses », du maître du suspense HITCHCOCK. Aussi ce matin, le feuilleton « Secret Défense à Grenoble » pour lequel de mystérieux réalisateurs nous avaient sélectionnés en dehors de tout casting conventionnel pouvait interpeller Antoine GUELAUD. La réalité sans artifices dans laquelle nous étions plongés bien malgré nous dépassait de très loin la fiction. En aucune façon, nous ne cherchions à tenir la vedette sous les feux des projecteurs de la chaîne planète. Avant de prendre congés, je suggère à l'intéressé de garder sous le coude l'enquête, preuve indubitable de notre passage. Le contenu pouvait en toute hypothèse constituer une assurance vie pour les miens.

En guise de bouclier de Brennus, l'éventuelle perspective d'une médiatisation des démarches nous protègerait en toute vraisemblance du sort. Dans ce jeu de poker d'as, les dés étaient pipés d'avance et nous serions bottés en touche. La poignée de main chaleureuse, Antoine GUELAUD me remet tout sourire, sa carte de visite de « chef du département Société / Santé » et nous lance,- *« Laissez-moi le temps d'étudier votre volumineux dossier et je vous promets de vous rappeler quoiqu'il en soit. Dans le cadre d'une émission télévisée, seriez-vous prêts votre frère et vous à témoigner à visage découvert. »*

- *« Dans la mesure où notre sécurité ne serait pas dès maintenant prise en charge, nous nous prêterions à cet exercice de style. »,* répond simplement Marc.

Accessoirement, il me confie être intéressé par ma participation à une prochaine émission sur le thème de la thérapie par l'hypnose. Sur ces belles paroles, nous nous éclipsons.

Malheureusement, nous n'aurons pas le loisir d'entendre le timbre de sa voix. La trame des évènements nous contraindra à tout abandonner y compris nos téléphones portables pour déjouer toute traçabilité.

La chasse à l'homme était désormais ouverte, le reste vous le découvrirez au fil de l'horreur. Ames sensibles s'abstenir.

- Suite carnet de route du 19 août 2003 :

- Je remarque peu après notre sortie du siège de T.F.1 que mon véhicule est suivi par un TOYOTA (4x4) immatriculé ….MKR 75.

- (Voir rapport de transmission au préfet, M. Roger MARION) – Pages 15 et 16.

- Refus du lieutenant B. Jean Maurice d'exécuter un ordre arbitraire du commissaire Christophe M. – O.C.R.B – (cf. page 16).

ETAT DE SIEGE

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION
(page 15 et 16)

OBJET : Filatures en véhicule et à pied exercées au préjudice de mon entourage familial le 19/08/2003.

[Affaire Estelle MOUZIN]

Le 19/08/2003, après l'entretien accordé par le journaliste Antoine GUELAUD au siège de T.F.1, sis 01, Quai du Point du Jour à BOULOGNE-BILLANCOURT (92), à qui nous avions soumis le résultat de nos recherches au sujet de la disparition de la jeune « Estelle MOUZIN » et la tournure des évènements ; nous avons quitté les lieux en voiture.

Nous sommes allés en famille prendre une consommation chaude dans un débit de boisson. J'ai profité de ce court répit pour informer de ma démarche auprès des médias le lieutenant Jean Maurice B. de l'O.C.R.B., sans oublier de faire part à ce dernier de l'appel téléphonique de tentative d'intimidation reçu sur le portable de ma sœur Elisabeth SILVA alors que nous nous trouvions au siège de T.F.1. L'interlocuteur prétendait appartenir à la « POLICE NATIONALE ».

Puis les quatre membres de ma famille et moi-même avons gagné le véhicule « Golf ». Nous avons traversé la Seine en direction de SAINT CLOUD (92) puis viré à droite pour rentrer à mon domicile courbevoisien en longeant les quais. Parvenus à hauteur de SURESNES (92), j'ai fini par remarquer que depuis la commune de SAINT CLOUD (92), un 4 X 4 maintenait une distance constante de 50 à 75 mètres derrière mon véhicule et adaptait sa vitesse en fonction de mon allure.

J'ai volontairement décéléré pour m'en assurer. Le 4 X 4 sur la file de droite ralentissait également et restait toujours en retrait derrière un poids-lourd alors que la plupart des véhicules légers roulaient bon train.

J'ai décidé de forcer l'allure ; le 4 X 4 a attendu d'être dépassé par un V.L. pour se glisser derrière et s'en servir d'écran. A hauteur de PUTEAUX (92), je me suis rabattu sur le bas-côté de la chaussée en ayant pris le soin d'allumer les feux de détresse tout en continuant ma progression au ralenti. Le 4 X 4, en dépit de toute logique est reparti en sens inverse pour remonter vers SURESNE (92) alors qu'il avait la possibilité de s'y engager bien avant.

Je me suis faufilé pour me glisser à la hauteur du conducteur du 4X4, bloqué à un feu tricolore. Ce dernier détournait le regard sur sa droite,

visiblement gêné par notre promiscuité, et masquait partiellement son visage avec la main.

Il semblait téléphoner avec un kit main libre.

Son signalement est le suivant : - Type européen, 35 ans environ, cheveux blonds coupés très courts, corpulence athlétique, portant un haut noir et une montre noire au poignet gauche.

J'ai effectué un demi-tour et pris la décision de me rapprocher rapidement d'un endroit sécurisant pour mettre ma famille à l'abri, à savoir devant l'ambassade des U.S.A., avenue Gabriel Péri à PARIS huitième arrondissement, devant laquelle un escadron de Gendarmes Mobiles était posté. Après avoir fait état de ma qualité, j'ai avisé le chef d'escadron de Gendarmerie Mobile que j'attendais la venue de mon chef de groupe prévenu par téléphone portable.

Embêté à ce sujet, le lieutenant Jean Maurice B. m'a indiqué qu'il acceptait de m'escorter avec son groupe, bravant par là-même les directives du commissaire M. Christophe (O.C.R.B.). Pendant cette attente, l'attitude de deux individus avoisinant la trentaine, arrivés séparément à quelques secondes d'intervalle juste après nous, m'a semblé pour le moins équivoque.

Le premier, un brun au visage émacié, 1 mètre 75/80, corpulence normale, tee-shirt blanc et porteur d'un sac à bandoulière, s'est arrêté à trois mètres de moi et a appuyé son regard en direction de ma famille pendant quelques instants avant de partir à pied en direction des Champs-Elysées. Le second, cheveux châtains, yeux clairs, 1 mètre 90, de corpulence athlétique, venant précipitamment en sens opposé a, tout en marchant soutenu mon regard affichant un petit rictus en contemplant alternativement ma famille et moi-même.

Je précise que je serai en mesure de reconnaître les trois individus décrits, à savoir le conducteur du 4 X 4 et les deux piétons.

Mon groupe avec le lieutenant Jean Maurice B. à sa tête, a pris en charge ma famille dans les véhicules de service, tandis que je regagnais la Golf garée non loin de là. Mon chef de groupe m'a demandé de rouler en tête puis a escorté ma famille jusqu'à mon domicile à COURBEVOIE, sans incident.

Identifié, le 4 X 4 ressort à un autre particulier et exclut par là même une filature exercée par un service de police ou militaire français agissant à titre officiel. (Précision volontairement apportée suite à l'appel malveillant sur le portable de ma sœur ce jour à 11h13 par un prétendu policier).

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

Cet ensemble de signes révélateurs nous amenait à juger cette situation plus que préoccupante. Le syndrome du danger n'était pas la manifestation d'un trouble obsessionnel compulsif et encore moins un délire paranoïaque, mais l'expression verbale bien à propos d'une menace imminente et bien réelle. Ce groupuscule non identifié qui était à mes trousses, n'en voulait certes pas à ma fortune ni même à notre petite cylindrée. Ne roulant pas carrosse, je n'étais pas un bon parti ou une belle prise.

Des yeux d'émeraude encadrés d'une longue chevelure auburn tombant en cascades sur mes épaules auraient pu les charmer. Mais, de là à montrer autant d'acharnement et débauche de moyens pour se lancer dans une cavalcade effrénée derrière une famille pendant un semestre, il y avait de la marge. Limites que des fêlés de la gâchette n'hésiteraient pas à franchir.

J'aurais préféré croire à une cour d'admirateurs se jetant à mes pieds, un peu d'ironie et de satire obligent avec le recul nécessaire, au lieu de constater que les quatre membres de ma famille et moi-même avions été tirés à la courte paille par des gens de connivence.

Les émissaires basculent aisément de l'espionnage réglementaire au crime crapuleux, avec l'aval des hautes sphères qui leur délivrent carte blanche. Leurs vils commanditaires accordent le permis de tuer et rémunèrent grassement ces chasseurs de prime avec « L'argent qui n'a pas d'odeur ». L'appât du gain demeure le plus fort pour ces fossoyeurs de basse condition, sans âme ni honneur, à la botte d'un régime. Ainsi, ces « hommes de mains » anonymes ne se montrent pas regardants sur la nature des contrats. La cupidité et l'inhumanité des mercenaires et de leur employeur les placent au dernier rang de l'animalité. Dans le point de mire de leur lunette, ces tireurs d'élite attendaient probablement l'ordre et le moment propice pour atteindre leur cible en plein cœur.

- Carnet de route du 20 août 2003 :
Le lieutenant Jean Maurice B. se rend à mon domicile pour prendre de mes nouvelles et me confie que le commissaire Christophe M. a réussi à joindre l'adjudant de Gendarmerie Nationale, Monsieur O. Dans le cadre du dossier de l'affaire « Léo BALLEY » classée ***SECRET DEFENSE****, ce dernier avait été interloqué à l'évocation du nom de Monsieur Lionel JOSPIN (Ex-premier ministre français) et d'un courrier ? (lors d'une séance d'Elisabeth)*

En effet, O. admet que cette information à une date bien précise était inconnue du grand public, compte-tenu du nombre restreint de personnes au courant.

Avant de quitter mon domicile courbevoisien, le lieutenant Jean Maurice B. m'informe que le commissaire Christophe M. (O.C.R.B.) l'a chargé de récupérer ma seconde arme, à savoir un revolver "Manhurin" – 38 SP (numéroté K30777 en dotation individuelle).

Devant mon indignation, le lieutenant Jean Maurice B. refuse le SECOND ORDRE ARBITRAIRE de Christophe M. (O.C.R.B.) de me retirer mon seul moyen de défense au vu de la menace qui pèse sur mon entourage.

Le commissaire Christophe M. (O.C.R.B.) appelle sur mon portable et me propose de venir au service le lendemain à dix heures, sis 101 rue des trois fontanot à NANTERRE (92), en vue de clarifier la situation actuelle avec l'adjudant O. de la Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE, et ce depuis son bureau et donc par téléphone.
(voir rapport de transmission au préfet, M. Roger MARION.) – Page deux.

En dépit des tiraillements de ses supérieurs hiérarchiques et de son fidèle compagnon d'arme, le chef de groupe de Marc, le lieutenant Jean Maurice B. essaie d'analyser cette situation atypique qui ne figure dans aucun manuel.

« *En toute objectivité »* revient dans sa bouche comme un leitmotiv, malgré les doutes que la physionomie de son visage trahit.

Cet homme visiblement sensible, les yeux noyés par le chagrin, se retrouve de part sa position hiérarchique entre le marteau et l'enclume. Tout bon enquêteur qu'il est, il veut rassembler des preuves tangibles pour stopper

cette machine infernale, d'une partie de cette administration qui a décidé de nous broyer quoiqu'il en soit et de nous disperser aux quatre vents.

Le lieutenant Jean Maurice B. n'est pas né de la dernière pluie, mais il veut ramener des preuves tangibles et irréfutables dans ses filets. Mais quel genre de preuves ? Marc lui énumère en temps réel la mise en route et la progression des filatures en lui communiquant les immatriculations des véhicules suspects. Les oreilles indiscrètes avaient certainement bipé nos véhicules et placé des micros pour ne pas perdre une bribe de nos conversations. A ce stade, les hommes de mains fignolaient leur dispositif.

Les abords immédiats du domicile constituaient autant de points d'observation confortables et les cibles vulnérables se trouvaient dans une ligne de mire idéale.

La seule solution objective pour le lieutenant consiste à interpeller en flagrant délit les suspects ou poursuivants y compris à nos risques et périls.

Cependant Marc, en policier et parent responsable ne veut pas attendre pas que l'hémoglobine coule à flot ou que des stylistes nous taillent sur mesure une camisole de force. Il a pris le parti de ne pas servir d'appât lors d'une énième filature manifestement inquiétante, aux conséquences incertaines et sa position ne variera pas d'un iota. NON, notre famille ne se résignera pas à tenir le rôle de « La chèvre de Monsieur Seguin » attachée à un piquet et livrée en pâture à une meute de chiens galeux, aux crocs acérés.

De par sa fonction, Marc travaille à un niveau de sécurité très élevé avec un supérieur hiérarchique qu'il respecte. En homme d'expérience, le lieutenant connaît l'existence de contrats, véritable fonds de commerce géré par les réseaux mafieux. *« Je n'apprends rien à Marc à ce sujet, mais je m'adresse à vous Mademoiselle. Admettons bien sûr, dans l'hypothèse la plus noire d'un scénario catastrophe où vous seriez dans le collimateur de combinards, dites-vous bien que dans l'exécution de ce genre de contrat, les tueurs à gage ne sont renseignés sur l'identité de leur cible parfois qu'au dernier moment et en ignorent totalement le motif. »*

Adossé contre la fenêtre, cet homme à la carrure impressionnante laissait errer son regard dans le vide. Déjà, il entrevoyait la dimension du scénario tragique dans lequel nous étions malgré nous entraînés mais assistait impuissant à cette condamnation. Les hommes qui oeuvraient dans l'ombre pour nous détruire étaient dotés d'un esprit démoniaque. D'entrée, il nous annonce la couleur. « *J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle* ! *Je commence par la bonne. Le commissaire a eu confirmation de la bouche de l'adjudant O., au sujet d'informations que vous avez communiquées sur l'ancien Premier Ministre Lionel JOSPIN et d'un courrier… Mais en ce qui me concerne, je ne veux rien savoir sur le secret défense. Ne m'en dites pas plus. »*

Sur le pas de la porte, le lieutenant B. avait du mal à contenir ses larmes.

Après un court silence, d'une voix étranglée, il annonce à mon frère : *« Ah! , j'allais oublier. Le commissaire M. s'est souvenu de ta deuxième arme de service. Il m'a chargé de venir te la retirer. »*

Marc, complètement ahuri par ce qu'il vient d'entendre, explose : - *« Quoi, non seulement, tout le monde abandonne lâchement ma famille à un triste sort, et toi, tu viens par-dessus le marché m'enlever le seul moyen de défense déjà dérisoire par rapport à ce qui se trame. On cherche vraiment à nous condamner. »*

Jean Maurice : « *Ecoute, Marc, je te laisse ton calibre… Je raconterai au chef de service que j'ai oublié de te le réclamer, je me démerderai. Je trouverai bien quelque chose à lui raconter. Te tracasses pas pour ça, je prends sur moi. Mais surtout, promets-moi que tu ne feras pas de connerie avec… »*

Marc l'interrompt :
- « *Ca fait combien d'années qu'on bosse ensemble ? Tu me connais assez pourtant, tu sais pertinemment que je suis pas du genre à allumer tout ce qui bouge. Si je dois dégommer une de ces raclures, ce sera en état de légitime défense. Là, je n'hésiterai pas un instant. »*

A son corps défendant, seul, le lieutenant B. prendra sur lui de nous escorter à deux reprises et assumera la responsabilité de ne pas retirer la deuxième arme de service, le révolver Manhurin de son coéquipier. Au diable l'entorse à la procédure administrative, le lieutenant a sûrement jugé que Marc et sa famille ne méritent pas une reconnaissance tardive à titre posthume ou deux lignes dans la rubrique nécrologique d'un journal à scandale. Jean Maurice tapote amicalement l'épaule de son coéquipier avec lequel il partage une grande complicité, avant de tourner les talons.

Philosophe et résigné, il semble s'être fait une raison sur le sort de son enquêteur.

LA RACE DES JUDAS EST FECONDE

Le soir du 20 août 2003, entrouvrait la voie à la saignée de deux hommes et trois femmes vulnérables, diagnostiqués officiellement par un essaim de carabins machiavels. Cependant, notre instinct de vie décuplait nos forces morales.

Notre muscle cardiaque battait avec vitalité. Le pouls de la Résistance luttait plus fort que jamais pour faire chavirer l'adversité, dans le

fossé qu'elle nous avait creusé, dans le cul de sac où nous étions supposés tomber.

Notre famille avait du sang dans les veines et rien ni personne ne nous anéantirait.

Pris au piège dans les murailles de l'indifférence et de la lâcheté humaine qui déjà capitonnait la porte de l'internement abusif, notre famille devait déjouer les calculs de ces mercenaires.

Le son de leur trompette nous claironnait d'abdiquer et d'assister à une assemblée extraordinaire.

Sans examen clinique, le chef de service de l'O.C.R.B. portait un jugement psychotique et, sur le brigadier Marc SILVA et, sur le directeur d'enquête de la Gendarmerie Nationale, l'adjudant O.

La catapulte de ce bataillon et leur stratégie peu glorieuse s'écroulaient, car notre troupe traquée anticipera toujours pour survivre.

Réalistes, nous supputions déjà les manigances concoctées à notre endroit ainsi que les conclusions que ce comité restreint souhaitait développer lors de l'audioconférence, au soutien de leurs intérêts.

Aussi, après avoir fait un tour de table, il nous est apparu plus sage de ne pas assister à cette mascarade.

En toute objectivité, il était grand temps de cesser ces pourparlers inutiles et prendre nous-mêmes des mesures d'urgence.

Ce manquement délibéré à la garantie de la sécurité du citoyen portait une grave atteinte à nos libertés et constituait sans nul doute une bavure policière caractérisée.

Devant le refus de protection arbitraire d'un commissaire principal de police, la complaisance et duplicité des moutons de panurge de son troupeau, il ne restait qu'une seule alternative pour réchapper à ce péril, quitter à la hâte la patrie des droits de l'homme.

Chapitre 10

♬ IL SENTAIT BON LE SABLE CHAUD, MON LEGIONNAIRE… ♬

- Carnet de route du 21 août 2003 :

Etant donné qu'aucune protection ne nous est accordée par l'Etat français, avec mon entourage familial, nous convenons de quitter l'appartement de COURBEVOIE (92) dans la nuit.
*Par un moyen détourné et sans user de nos téléphones portables, je réussis à joindre deux policiers **T** et **N**, étrangers à l'O.C.R.B. qui nous évacuent en sécurité au moyen de leur véhicule personnel aux alentours de 01h00 du matin.*
Je leur demande de nous conduire à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle.
Lors du retrait en début de matinée des billets d'avion en partance pour l'Angleterre, nous apercevons qu'une pièce d'identité est périmée.
Décidons d'annuler le voyage.
Louons un véhicule et prenons la direction de TOULOUSE. (31)

Nous étions bel et bien aux pieds du mur.

Le camp retranché de Courbevoie ne résisterait pas bien longtemps aux intrigues souterraines de la cohorte de cloportes.
Ces traîtres rivaliseraient de stratagème pour faire tomber le mince rempart qui les gênait encore.

L'administration dans sa grande mansuétude, ne tarderait pas à prendre des mesures plus drastiques pour retirer à mon frère, la deuxième arme de service, de manière « préventive », suivant la formule consacrée.

L'acte de désobéissance du lieutenant B. ne nous laisserait assurément qu'un court répit et le temps ne semblait pas être notre meilleur allié.

Cependant, nous tâchions de garder notre sang froid et mobilisions toutes nos neurones pour trouver un moyen de filer à l'anglaise.

La problématique nécessitait deux paramètres pour résoudre l'équation épineuse.

Privilégier l'effet de surprise et utiliser un autre moyen de locomotion était le programme à l'ordre du jour.

Marc n'allait pas attendre la cavalerie et empruntait le portable d'une voisine pour tenter de joindre un collègue et néanmoins ami, perdu de vue depuis une éternité.

Mon frère s'éloigne dans les étages pour éviter toute oreille indiscrète et compose avec fébrilité le numéro.

La messagerie répond aux abonnés absents.

Nullement rebuté par ce revers, Marc obtient non sans mal, par l'intermédiaire d'amis fidèles, les nouvelles coordonnées de l'homme providentiel, un ancien légionnaire.

Malgré un bruit de friture sur la ligne téléphonique, Marc parvient à se faire comprendre auprès de T. et en deux mots, il lui campe le décor.

Dès le début de leur conversation, T. comprend mieux d'où vient ce bruit et s'exclame,

- *« Fais gaffe, ne nous perdons pas en conjectures, j'ai pigé, c'est certainement leur putain de système de brouillage ou bien ces enfoirés essaient d'intercepter tous les appels dans les parages en ce moment. Avec leur poêle à frire, ils peuvent balayer tout le secteur. »*

T. avait jaugé la situation et savait ce qui se cachait parfois derrière la mention Secret Défense, pour avoir été lui-même approché, par des recruteurs de la D.G.S.E.

Au terme de cinq années vouées corps et âme à la Légion étrangère, il connaissait parfaitement l'envers du décor, de ce sigle de quatre lettres et de certaines missions de « nettoyages » paradoxalement nauséabondes. Offre qu'il avait declinée sans prendre de gant. La devise de son ancien corps, « *Honneur et Tradition »* ne sont pas de vains mots.

La « *Machine de guerre »* comme Marc l'avait surnommé, allait faire son dernier baroud d'honneur et promettait à mon frère de faire le maximum pour nous tirer de ce mauvais pas.

Un coup de fil peut sauver une vie et dans le cas d'espèce plusieurs. Marc remercierait chaleureusement sa voisine pour le prêt et rentrait avec soulagement dans l'appartement.

Le front ruisselant de sueur, entre l'énorme tension et la canicule qui sévissait, nous attendions fébrilement l'arrivée de T. et d'éventuels alliés de sa connaissance.

Vers les 01 H 30 du matin, Marc, l'œil rivé au judas de la porte, voyait s'approcher deux silhouettes familières, en pas chassés, prêts à parer à toute éventualité.

Sortis de notre torpeur, Marc nous prévenait sans mot dire de l'évacuation imminente.

Regroupés dans le corridor, nous attendions fébrilement cet instant de délivrance.

La lumière de la chambre à coucher et la télévision resteraient allumées jusqu'à la prochaine coupure d'électricité.

L'heure n'était pas aux grandes effusions et les présentations remises à plus tard.

Maintenant, les trois policiers communiquaient avec nous par geste. Les rôles étaient tacitement répartis et la progression dans le couloir puis les escaliers se fera lentement et silencieusement.

Nous naviguions à vue de nos anges gardiens.

Effarée, je regardai maman marcher devant moi sur la pointe des pieds, le souffle court et le visage transfiguré. La file indienne stoppe sa progression au rez-de-chaussée.

T. et N. rengainent leur arme.

Avant de sortir, T. murmure à l'oreille de Marc : « *Attends-nous là sans bouger. D'ici une minute, N. sera de retour avec la charrette. Je me charge de sécuriser le périmètre.* »

A l'abri de la lumière criarde du hall d'entrée, nous restons en retrait en nous efforçant de garder une attitude décontractée en prévision de l'arrivée fortuite d'un éventuel locataire.

A ce moment là, je crois sincèrement que le ciel nous est tombé sur la tête et j'attends avec impatience de me réveiller de ce cauchemar.

Mon frère, la crosse de son arme toujours chaussée, ne quitte pas des yeux la rue déserte et profite du moment pour nous prodiguer en silence les dernières recommandations, avant le grand saut dans le vide.

- « *Utilisez les zones d'ombre à votre avantage. A mon signal, tout le monde sort sans précipitation et vous vous engouffrez tous du même côté à l'arrière du véhicule. Phaï, tu fermes la marche derrière les miss. Moi, je ferai le tour. Deux points cruciaux aussi. Le premier, si la lumière du plafonnier s'allume, vous l'éteignez de suite et deuxièmement, veillez à ne pas claquer la portière. La nuit, le moindre bruit s'amplifie à un kilomètre à la ronde, donc pas un mot. C'est compris pour tous. Ne vous inquiétez pas, tout va bien se passer. Mes collègues sont de vrais pros. Je fermerai la marche. OK* », dit-il pratiquement d'une seule traite.

Juste le temps de finir sa phrase et déjà la voiture, tous feux éteints, s'immobilise sans bruit au pied de l'immeuble.

N. est au volant.

T. en couverture, tapi dans l'ombre, se rapproche à son tour et nous adresse un signe de la main et en deux enjambées, nous plongeons littéralement dans la pénombre. Habillés tous les cinq de pied en cap de couleur sombre, nous ressemblons certes à des corbeaux mais nous nous fondons parfaitement dans l'obscurité de la nuit.

Les portières sont déjà entrouvertes et nous n'avons plus qu'à nous entasser sur les sièges de l'automobile, qui s'éloigne sans précipitation. Au bout de dix mètres, N. allume les veilleuses.

Démunis de tout ou presque, nous avons quitté le bunker de Courbevoie le cœur serré, en laissant derrière nos pas toutes nos affaires, y compris les téléphones portables pour empêcher toute traçabilité.

Les yeux rivés aux rétroviseurs, N. ne remarque rien de suspect et nous demande d'une voix qui se veut rassurante à quel endroit, nous souhaitons être conduits.

T. dans un élan de générosité nous propose même l'hospitalité chez lui, malgré le nombre.

La question comme la suggestion de nos deux sauveteurs restent en suspens quelques secondes. Tout ce scénario s'est enchaîné si vite, sans même nous laisser le loisir de réfléchir posément à une destination précise.

Marc rompt le silence et propose l'aéroport international « Charles de Gaulle ».

L'exil, loin des frontières de notre propre pays, s'imposait à nous comme une évidence et la seule planche de salut, en l'état actuel des choses.

Nous avions curieusement le sentiment désagréable de nous glisser dans la peau de fugitifs et à chaque croisement d'une estafette de police ou de gendarmerie sur notre route, nous nous tassions instinctivement encore davantage sur la banquette.

L'insuffisance de place pour sept personnes dans cette petite berline, était criante.

« Les vitres fumées et la climatisation sont en option », et N. s'en excuse presque.

Cette réflexion amusante a le mérite de détendre l'atmosphère.

La tour de contrôle et la piste éclairée nous apparaissent au loin.

Avant le dernier embranchement qui mène à l'aéroport, N. se gare sur le bas-côté de la route et déclenche les feux de détresse. Aucun véhicule ne nous a suivi, mais l'on ne badine pas avec la sécurité et N. poussera le vice jusqu'à descendre et faire un simulacre de rangement dans le coffre.

Sa conviction est faite. Rien ne cloche, nous sommes hors de danger.

La plate-forme de la zone DEPART ne nous réserve pas non plus de mauvaise surprise.

Tout le monde descend le cœur léger avec des bagages réduits à leur plus simple expression et pour cause …

Il est un peu plus de deux heures et le panneau affiche les premiers vols à partir de sept heures.

T. et N., attristés de voir deux hommes et à fortiori trois femmes, plongés dans une telle aventure, font des efforts considérables pour essayer de nous remonter le moral.

L'heure est aux anecdotes. Nous apprenons que les deux braves policiers n'ont rien laissé au hasard, avant cette opération de sauvetage.

Plusieurs passages pendant plus d'une demi-heure, à intervalles irrégulières, à bord de leur voiture respective ont été effectués autour du périmètre du domicile.

En revanche, le repérage des deux policiers à pied leur réserve une surprise de taille, à mesure que les rondes concentriques se rapprochent de l'immeuble.

Deux gars, une casquette vissée sur la tête et le cou engoncé dans les épaules sont surpris, affalés dans une vieille voiture, garée à une dizaine de mètres et à priori en train de faire le guet.

Après une courte observation, les regards de prédateurs et l'attitude impavide des deux policiers qui cernent le véhicule, font baisser les yeux aux deux « courageuses » sentinelles qui s'interrogent du regard et préfèrent prendre le large sans demander leur reste. « Sauve qui peut », déchiffrent les policiers sur la mine déconfite des deux loustics d'une trentaine d'années.

T. s'exclamera dans un élan d'humour de baroudeur tout particulier :
- « *Dommage, qu'ils se soient déguisés en courant d'air. Je leur aurai bien taillé les oreilles en pointe avec ma dague… »*

Ses paroles eurent le mérite de détendre l'atmosphère et le fou rire gagna tout le monde.

En revanche, T. nous avouera avoir éprouvé une angoisse sourde lors de l'ascension de l'immeuble par la cage d'escalier où il avait relevé de petites gouttes de sang encore fraîches. Fort heureusement, le nôtre n'avait pas coulé.

Peu à peu, le soulagement s'installe.
Pour cet ancien « képi blanc » aux muscles saillants et au regard bleu acier, ce n'est pas une première.

A maintes reprises, il se souvient de théâtres d'opération où son régiment est intervenu.

Notamment en Afrique, pour rapatrier des ressortissants français, menacés par l'instabilité récurrente de ce continent ravagé par des guerres ethniques.

Notre cas était décidément atypique.

Qui aurait pu se douter un jour que cinq français sans histoire, complètement apolitiques, se retrouveraient au cœur d'une affaire d'Etat ?

Après ces éclaircissements et de vifs encouragements pour la suite, nos deux courageux sauveteurs, au terme d'une longue nuit blanche à nos côtés, devaient reprendre leur service pratiquement dans la foulée.

Dans sa besace, T. allait emporter la deuxième arme de service de mon frère, objet de tant de controverses plus tard dans la presse à scandale.

A charge, bien évidemment à lui de la restituer sans exposer sa vie à un quelconque danger et au moment où il le jugerait opportun.

Marc s'en remettait au bon sens et à la prudence de ce valeureux soldat que le danger ne rebutait pas.

L'amitié vieille de quinze ans entre les deux hommes respirait la sincérité.

Si l'inverse s'était produit, nul doute que mon frère, leur alter-ego, aurait volé à leur secours sans se poser de questions existentielles.

Avant d'attaquer la journée de travail, les deux vaillants soldats doivent retourner sur les lieux de l'angoisse pour y récupérer le second véhicule.

L'opération de sauvetage à Courbevoie avait été bouclée en tout et pour tout en moins de cinq minutes.

FAUX DEPART

Marc avait adressé une prière à sa hiérarchie avec la foi du désespéré qui jette une bouteille à la mer.

Mais lesdits services de police tournaient la tête dans une direction opposée et mettaient en sourdine ses revendications.

Nous errions depuis des semaines comme des âmes en peine, à la recherche d'un lieu inviolable, à l'abri des dangers qui indéniablement se profilaient hors de nos frontières.

T. et N. nous avaient épargnés de gros ennuis, mais nous étions loin d'avoir franchi la ligne d'arrivée. Bon nombre d'étapes restaient à parcourir.

Nous disposions de quelques heures pour quitter notre pays, pour essayer de retrouver un îlot de tranquillité.

La décision devait intervenir cette nuit, la sécurité était à des centaines de kilomètres.

La ligne droite se révélant être le plus court chemin, nous devions attraper le premier vol qui se présentait, sans même nous retourner, de peur de nous transformer en statue de sel.

Après une nuit blanche, bâillant à nous décrocher la mâchoire, les paupières lourdes et le teint blafard nous luttions contre le sommeil, sous l'effet tonifiant de la caféine.

Affalés sur les sièges design de la salle d'attente, nous guettions l'annonce du prochain départ.

Percluse de douleurs lombaires, j'essaie d'écarquiller les yeux encore plongés dans un demi-jour, l'anxiété dilate mes pupilles braquées sur le panneau d'affichage.

Désorientés, nous consultions ce carnet de vol, qui affichait une kyrielle de destinations au soleil.

Nous nous en remettions à l'inconnu, piochant à l'aveuglette notre dernier joker, un aller simple acheté au cours du prologue guerre froide, le billet censé nous mettre à l'abri de la poudrière où des troubles larvés pouvaient dégénérer à tout moment.

Sans trop d'hésitation, nous options pour un moyen-courrier.

Le billet Paris Londres était le dernier carat.

Confrontée à cette situation extrême, j'emportais avec moi le bagage de l'exilée, un sac à main en bandoulière et un balluchon sous le bras aussi léger qu'une plume.

Dans la zone de préembarquement, nous avions repris des couleurs et maman poussait un soupir de soulagement.

Malgré que nous nous heurtions depuis des semaines à un danger potentiel, Marc respirait de nouveau la quiétude, et je pouvais lire sur son visage une lueur d'apaisement.

Nous terminions rapidement notre pause café car déjà les passagers à destination de Londres se pressaient vers le terminal 2D.

Phaï tendu à l'extrême, le cerveau en ébullition, réduisait en boulette d'une main fébrile son dernier paquet de cigarettes vide, et de l'autre s'agrippait à la poignée de sa mallette « diplomatique », à tel point que les jointures de ses phalanges blanchissaient à vue d'œil.

Je m'attardais dans la boutique duty-free pour dénicher une cartouche de cigarettes meilleur marché.

La gente féminine dévalisait allègrement la boutique de luxe.

Attendant mon tour à la caisse, j'instillais dans ma mémoire visuelle les dernières gouttelettes de parfum de violettes.

Mes pupilles larmoyantes captaient le fondu d'un tableau bucolique où trônait un bouquet de fleurs séchées immortelles.

Je humais en guise d'au revoir les évanescences de spiritueux, et avant les adieux à ma patrie, je versais les larmes sincères d'une déshéritée, frappée injustement de bannissement, contrainte de s'esbigner en Angleterre.

Pendant ce bref intermède, les trois autres membres de la famille s'étaient disséminés dans la fourmilière, se précipitant vers le hall d'embarquement, à la conquête de ce nouveau monde qui nous mettrait à l'abri de poursuites malveillantes.

A la hâte, nous nous faufilons parmi les retardataires et présentons au personnel navigant nos pièces d'identité, le billet de la compagnie aérienne déjà en poche.

Contre toute attente, l'hôtesse examine les deux volets de la carte d'identité de Phaï qui est périmée. La préposée lui refuse péremptoirement l'embarquement à bord du vol Air France.

Malgré nos pourparlers, le véto sera sans appel.

Désemparée, mais sans l'ombre d'une hésitation, je renonce au départ.

Le regard impassible mais d'une voix tremblante trahissant le désespoir, Phaï me murmure en aparté :

- *« S'il te plaît pars, ne t'en fais pas pour moi, je me débrouillerais pour vous rejoindre plus tard ; n'oublies pas tu es la cible, écoute-moi, je t'en prie. »*

En une petite fraction de secondes, et si près du but, je faisais machine arrière, en toute connaissance de cause.

Mue par des sentiments naissants, je ne pouvais déroger à mon sens de l'honneur ; la question de le laisser choir n'avait pas traversé mon esprit.

Je réplique, sans l'ombre d'un regret,
- *« Je me suis engagée avec toi, pour le meilleur et pour le pire, ce n'était pas une promesse de Gascon. L'on ne se renie pas. »*

Le décollage est imminent, l'hôtesse de bord fait un appel micro et les trois autres membres de ma famille déjà installés à bord de l'appareil, nous rejoignent l'air décontenancé.

Ce coup d'épée dans l'eau provoquait forcément le tollé général. Ma décision irrationnelle d'un point de vue sécuritaire, faisait capoter en quelques minutes une échappatoire péniblement échafaudée.

Après cet entracte inopportun, prostrée dans le silence, j'obtenais la clémence des miens.

Sans faillir pour autant à notre volonté de survivre, l'anxiété contaminait notre entourage et culminait dans ce goulet d'étranglement.

Pris au piège dans cette situation préoccupante, nous ne pouvions nous accorder un moment de répit et la réactivité s'imposait de nouveau.

L'issue était flottante, nous pouvions encore compter sur le soutien de T., lequel le matin même de ce faux départ, avait aimablement proposé de nous héberger.

Nonobstant, nous écartions cette solution, car tôt ou tard un comité d'accueil nous surprendrait à la moindre incartade.

Marc, la mort dans l'âme laissait un message sur le répondeur de T. pour lui annoncer la tentative avortée.

Après mûre réflexion, nous trouvions un consensus et passions au plan B.

De retour au comptoir de la compagnie aérienne, l'agent d'accueil nous rembourse intégralement le montant des billets et nous convenons de prendre le chemin de l'Angleterre avec un autre moyen de locomotion.

A l'évidence, seul l'emprunt d'un véhicule pouvait nous sortir de ce mauvais pas et dérouter momentanément les hommes de main qui nous pourchassaient.

C'était le branle-bas de combat et nous évacuons les lieux sans traîner, la peur chevillée au ventre, en quête d'un véhicule de location.
Huit heures du matin, dehors, la chaleur atteint son paroxysme, les véhicules foisonnent sur le parking de l'aéroport.

Le chassé-croisé des juillettistes et des aoûtiens a lieu dans une effusion pleine de gaieté et d'insouciance. Machinalement, nous pénétrons à l'intérieur de la société Europcar. Mon frère, toujours très pragmatique, prend option pour une voiture familiale, un modèle Renault Laguna, immatriculé dans le département de la Seine Maritime, alliant confort, puissance et discrétion, dotée de l'indispensable climatisation.

Marc n'ignorait pas que nos mouvements bancaires seraient assurément observés à la loupe par les nettoyeurs.

Pris dans cet engrenage infernal, et subodorant des intentions peu louables à notre endroit, maman sera signataire du contrat de location et figurera en qualité de conducteur principal, sous son nom de jeune-fille.

A ce moment précis, j'éprouvais un sentiment inexpiable, mêlé de haine et de peine, de devoir nous identifier du jour au lendemain à des fugitifs s'infiltrant dans cette agence de location tels des clandestins, alors que les responsables de notre situation catastrophique avaient les mains libres et carte blanche pour nous éliminer.

Pour paraître crédible aux yeux de notre interlocutrice, nous stipulions par écrit le retour du véhicule à sa station d'origine, arrêté à la date du 05 septembre 2003, arguant que nous partions pour un long voyage d'agrément pour le Luxembourg ou la Suisse. L'addition pour ces villégiatures improvisées se révèle très salée. Sur ces argumentations, j'en profite pour demander à l'agent d'accueil une carte routière détaillée de l'Europe, d'un grand secours plus tard pour nous repérer et sillonner à travers des contrées inconnues. Une fois la transaction terminée, nous gagnions le parking souterrain pour monter dans ce nouveau carrosse. Dans ce dédale sans fin, nous apercevons enfin le véhicule, un modèle flambant neuf.

Marc vérifie avec le responsable l'état du véhicule et contourne les jolies formes et la ligne élégante de cette grosse cylindrée de couleur grise anthracite. Nous prenons possession de cette petite merveille, avec un certain contentement. L'auto se fondra parfaitement dans le paysage routier, et les vitres teintées nous mettront à l'abri des regards indiscrets. Puis sans perdre une minute, Marc prend le volant et met le cap en direction de *Toulouse* où un court passage s'avère nécessaire avant de prendre définitivement la poudre d'escampette.

Cette escale devrait nous permettre de récupérer dans l'appartement de Phaï, d'une façon ou d'une autre, l'indispensable classeur *P.E.S.*

Il est à peine huit heures et demi, la circulation est encore fluide sur l'autoroute du sud, le voyage se déroule sans encombre, ponctué de brèves haltes nécessaires au ravitaillement en carburant et en vivres.

Adossée contre le siége, côté passager, le nez collé contre la vitre, les yeux dissimulés derrière des lunettes de soleil opaques, j'observe avec nostalgie les planches à voile arrimées sur les galeries des voitures défilant en vagues régulières sur l'axe autoroutier. Cette vision éclair m'inspirait un séjour farniente au sein d'un espace de bien-être. Par automatisme, je rejoignais dans mon imaginaire l'écrin de verdure où nous passions en

famille les congés d'été, nous baladant le cœur léger dans la pinède landaise, les pieds nus sur le sable safrané des plages sauvages de *Moliets* sur la grève de l'océan tonifiant. Le cœur meurtri, je tentais d'enfermer le chagrin dans la cage de mon âme invisible, mais une pluie de larmes incoercibles se libéraient sans gémissement de l'enveloppe cristalline et ruisselaient sur mes pommettes crispées.

Grâce à mon tempérament combatif, je ne versais pas aisément dans la sinistrose. La devise claironnant « *No future* » m'était jusqu'ici étrangère, je tentais toujours de relever les défis de la vie. Jusqu'à l'arrivée de cette bourrasque arrachant les fondements de notre existence jusqu'au pilier de la tranquillité, tout me paraissait surmontable. A ce moment là, je ressentais un bouillonnement de colère envahir tous mes sens. J'étais au bord de l'implosion, je ressassais les raisons intolérables de notre débâcle.

Le vague à l'âme, je me transportais par le vestibule de la pensée, dans l'éblouissement de ma dernière escapade au Mexique. Mes rêveries s'écoulaient à l'allure d'un sablier, j'écoutais la voix cristalline de maman qui me chuchotait à l'oreille que tout finirait bien par s'arranger. Ses yeux noisette pétillaient d'ardeur, son regard miroitait une paix intérieure qui m'insufflait une lueur d'espérance. Mais dans mon fort intérieur, à n'en pas douter, le retour au « home, *sweet home* » s'annonçait plus qu'improbable, la saison estivale définitivement compromise et les jours à venir teintés de blues et de grisaille.

Au bout de près de huit heures de trajet, harassés, nous atteignons le péage puis empruntions la première bretelle de sortie en direction de Toulouse-centre, à la recherche d'un point de chute. Nous étions de nouveau pris entre le marteau et l'enclume, la perspective de retourner à nos domiciles était balayée d'avance. Soucieux de préserver leur sécurité, nos proches parents et notre cercle amical ne seraient pas mis dans la confidence de notre venue. D'autre part, il aurait été suicidaire de réintégrer nos domiciles respectifs sans retomber dans un cercle vicieux. Ce come-back imprévisible au cœur de la ville rose où nous avions déjà été assiégés, prenait l'allure du « *retour du Jedi* » fort risqué, dont les aboutissants s'avéraient très aléatoires. Désormais, nous ne pouvions compter que sur notre bon sens et la bienveillante providence pour nous guider à bon port.

LA PLANQUE

Marc coupait le moteur qui tournait depuis une bonne dizaine de minutes, et garait la voiture près d'une cabine téléphonique située dans le vieux faubourg *Bonnefoy*. Après la concertation, l'heure était à la prise de décision. C'était la toute première fois dans ma vie que j'étais confrontée à

un grave danger et que j'en saisissais le véritable sens. La connotation du terme « *risque* » prenait toute sa dimension dans ce contexte effroyable et inextricable. Jusque là, la vie n'avait pas toujours été un long fleuve tranquille. Dernièrement, secouée par les remous affectifs puis flottant sur la houle de l'inactivité causée par la perte d'emploi, je reprenais malgré tout courage pour voguer vers un avenir lumineux.

Ce jour là, me trouvant à mi-chemin entre la vie et la mort, je posais un regard neuf sur l'existence, je n'étais plus l'actrice sereine de ma vie.

J'incarnais un personnage dont les traits tirés, le teint blême, les yeux cernés par la fatigue et le sourire effacé renvoyaient dans le rétroviseur le reflet de la peur, de la souffrance et du début de la fin de l'insouciance. Je m'étais aventurée sur une piste scabreuse, un peu comme un randonneur imprudent attiré par les curiosités d'un paysage se dévoilant en éventail sous ses yeux éblouis. A l'instar de cette allégorie, je m'étais promenée sur un chemin pierreux et cahoteux, jusqu'à ce que je découvre la magie d'une forêt insolite juchée à flanc d'une falaise.

Par curiosité, je m'étais penchée un peu trop en avant sur la bouteille à l'encre, pour voir ce que me cachait la forêt. Par mégarde, je trébuchais sur le seul caillou, placé secrètement au bord d'un précipice, me jetant dans l'océan de la calamité où je pouvais me noyer faute d'assistance. Profitant de cet arrêt, plongée dans mes pensées, je m'accordais une pause pour tenter d'échapper à cette triste réalité.

J'intercalais dans mon esprit troublé par ces évènements un feuillet souvenir édulcoré pour cacher la page de ce roman noir classé à la Défense Nationale.

Phaï était pensif, il passait en revue toutes ses connaissances, consultait son carnet d'adresse tout en sachant pertinemment que son tissu familial et relationnel serait épluché par les enquêteurs. Par prudence, il contacta par téléphone une amie de longue date perdue de vue.

Après T. ancien légionnaire, Rosie, infirmière exerçant en clinique sera le second maillon de la chaîne de solidarité, ce jour mémorable du 21 août 2003. Elle campera volontiers le rôle de la bonne samaritaine nous offrant le gîte et le couvert et en sus prendra soin de notre santé. Pendant dix jours, la jeune-femme nous prendra sous ses ailes, nous logeant gracieusement dans son appartement feutré et spacieux. En somme, une pause détente, un havre de paix semblaient nous attendre. Ce n'était pas un mirage, une oasis miraculeuse étanchait notre soif de quiétude et se proposait d'apaiser sans calcul nos souffrances. Rosie aurait pu faire pâlir les pleutres policiers du service sollicité. Elle incarnait un bel exemple de solidarité et du courage au féminin, dans ce monde de brutes, fier de ses avancées, qui pourtant s'enlise et régresse dans le désert de l'indifférence. Je croyais faire

un beau rêve. Cela faisait presque trois semaines que nous vivions un cauchemar. Comment imaginer croiser dans notre destinée un philanthrope !

Rosie nous faisait don de sa présence, de sa générosité, agissant avec un entier dévouement et un total désintéressement.

Elle veillait sur nous un peu comme une seconde mère. La vie est étrange, d'un côté les barbares mettaient un contrat sur notre tête et de l'autre deux honorables serviteurs de Dieu court-circuitaient les filières de la corruption. Sur ce chemin parsemé d'embûches, germaient de bonnes graines fauchant par leurs bonnes actions les mauvaises herbes qui cherchaient à nous nuire. Rosie dégageait un air bohème, la quarantaine passée, la chevelure rousse ébouriffée, tonique et pleine de sagacité, elle recueillait fréquemment dans sa coquette niche tous les chiens perdus sans colliers.

Bien qu'adepte de randonnées pédestres, écologiste à ses heures perdues, elle craquait volontiers pour une virée nocturne, grisée par l'ivresse des musiques reggae arrosant ses veillées jusqu'à l'oubli voire l'amnésie d'une tranche de sa vie brisée par un divorce. Les yeux dilatés par les excès de festivités, le débit de parole débordant comme une rivière en crue, elle cultivait l'épicurisme jusqu'à satiété. Femme libérée, indépendante, elle vivait seule, tiraillée entre son désir d'accomplissement professionnel et d'épanouissement affectif. Ballottée entre un va-et-vient incessant chez son compagnon, elle ménageait tant bien que mal sa relation amoureuse qui battait sérieusement de l'aile.

Fraîchement débarqués, le cœur soulagé et l'esprit rasséréné par l'hospitalité de notre hôte, nous apprécions cette visite guidée dans ce charmant trois pièces lumineux juché au dernier étage d'une résidence calme et verdoyante. Un séduisant double séjour agrémenté d'une verrière s'ouvrait sur une terrasse exposée plein sud, offrant une vue imprenable sur les toits pittoresques de la ville rose. Ce lieu de retraite était fortement propice à l'oisiveté, mais loin d'être passifs, nous occupions nos journées par des activités de bricolage et d'entretien ménager pour faire honneur à notre hôte. Chevaleresque et serviable, Marc s'était empressé de repeindre les volets écaillés de la salle à manger.

Désireux de se rendre utile, il s'évertuait à rapiécer les housses en gris de lin des fauteuils du salon en lambeaux où un vieux matou atteint de la cataracte faisait régulièrement ses griffes. Ce fidèle compagnon à quatre pattes prenait toutes ses aises en l'absence de sa maîtresse. La main verte, mon frère arrachait méticuleusement les feuilles mortes du lierre grimpant puis rempotait un bonsaï et finissait sa besogne en repiquant des boutures de plante verte. Outre son affectation temporaire au poste de jardinier, Marc veillait tout particulièrement à satisfaire nos besoins primordiaux et se dévouait systématiquement pour la corvée des provisions de guerre chez l'épicier du coin.

Quant à Phaï, en mal d'activité, il se chargeait de rafistoler la télévision tombée en panne. Le *Mac Giver* de service avait déniché dans le cellier une scie, un marteau et quelques clous qui suffisaient à métamorphoser une vulgaire planche en bois presque mitée en un vaisselier de fortune. Derrière les fourneaux, maman et moi mijotions à tour de rôle de bons petits plats avec les moyens du bord pendant que Simone s'adonnait passionnément à la lecture, s'isolant en silence dans la chambre d'ami.

Proche de toute commodité, la rue passante débouche sur le centre-ville près de la place Saint-Etienne où se dresse une cathédrale gothique.

Dans le prolongement de la rue, le quartier bourgeois de la place Saint-Georges regorge de boutiques de luxe, de *cafés Philo,* et de restaurants chics. A la tombée de la nuit, Phaï et moi quittions le campement et descendions discrètement à pas de loup au rez-de-jardin de la résidence endormie. Histoire de nous aérer quelque peu l'esprit surchauffé dans un coquet patio à ciel ouvert, orné d'une charmante fontaine lumineuse. A défaut de pouvoir circuler librement dans la journée, nous nous contentions de la fraîcheur du soir, nous abandonnant à la détente sous la voûte céleste, quêtant le moment magique de prononcer un vœu de longévité au passage furtif d'une étoile filante, tant ce contexte désolant et cette ambiance soporifique nous déroutaient. Pour entretenir une forme olympique bridée ces derniers jours, nous nous dégourdissions les jambes en faisant quelques pas sur le petit chemin de ronde de la cour intérieur de l'immeuble.

Par chance, la voiture de location ne bougerait pas pendant toute la durée du séjour, parquée dans le garage en sous-sol. Confrontés à l'insécurité grandissante, nous ne pouvions désormais nous exposer au grand jour et vivions tapis pendant près de dix jours. Toujours par précaution, nos menus achats étaient réglés en liquidité. L'utilisation du chéquier ou de la carte de crédit interviendrait seulement au moment d'un départ à l'étranger. Cette cohabitation clandestine occasionnée par les circonstances, posait nombre de gênes et contraintes en terme d'organisation, de qualité de vie réduite à sa plus simple expression. Toute transaction financière était susceptible d'être contrôlée, et les visites médicales n'échapperaient vraisemblablement pas à cette règle rigoureusement abjecte et inique. Ma mère nécessitait urgemment la prescription de son traitement thyroïdien qui venait à manquer et malheureusement devait abandonner l'idée de consulter un médecin. Dans ces conditions désastreuses, privée de soins médicaux, maman était la première victime. Dans notre malheur, le hasard ou la providence nous avait gratifié du secours précieux de Rosie, laquelle avait toutes les facilités pour se procurer ce traitement au sein de la clinique où elle exerçait.

Rosie était bien évidemment placée dans la confidence et nous pouvions compter sur sa discrétion et disponibilité. Elle aurait pu avoir sa place dans une mission chrétienne. A vrai dire, Rosie n'avait rien d'une

bigote mais elle tenait les promesses faites à son ami Phaï. Elle respectait ses engagements même envers ma famille qu'elle ne connaissait ni d'Eve, ni d'Adam et qui avait investi bien malgré elle son appartement. Inconnue au bataillon, Rosie préposée au ravivage de la flamme de la Résistance veillait à ce qu'elle ne s'éteigne pas. Elle s'engageait dans une action humanitaire, dont la mission consistait à récupérer dans les meilleurs délais le classeur *P.E.S.* A la fin d'une journée de dur labeur, elle décide de troquer la blouse blanche contre une tenue de survêtement lui conférant assurément un air plus décontracté.

Au volant de son petit bolide, elle file cheveux au vent vers le lieu de résidence de la famille V.P. Phaï. Suivant scrupuleusement les recommandations de Phaï, elle prend contact avec la voisine de palier qui avait pris le soin de mettre à l'abri l'objet de nos tourments. Sans prononcer un mot, elle remet à cette inconnue un billet écrit listant nos précieux effets et en deux temps, trois mouvements, enfourne le tout pêle-mêle dans sa besace. La mission de la téméraire se bornant à cette transaction, elle prend congé sur-le-champ.

Ne sachant plus à quel saint nous vouer, nous pensions qu'il était indispensable d'entamer au plus vite des démarches auprès de l'ambassade des Etats-Unis, en vue d'obtenir leur protection et envisager l'intégration dans un programme de réfugiés politiques.

ALLER RETOUR EXPRESS

- Carnet de route du 25 août 2003 :
- Départ à 23h12 de la Gare S.N.C.F. Matabiau à TOULOUSE (31).
- Arrivée le 26/08/2003 à la Gare de PARIS-Austerlitz.

Après une longue traversée brinquebalante, la micheline à bout de souffle termine sa course au petit-matin à la station de la gare d'Austerlitz.

Sur les quais, les deux hommes de la famille traînent dans une vieille cantine offerte par notre *Mata Hari* toulousaine, la maigre garde-robe fraîchement renouvelée pour les circonstances. Nous avalons ce que nous pensons être le dernier petit-déjeuner sur le sol français, dans une brasserie fréquentée au siècle dernier par d'illustres philosophes, située à deux pas seulement de l'ambassade des U.S.A. Marc révisait scrupuleusement ses gammes avant de songer à déposer nos valises sur le sol américain, supposé nous accorder hospitalité et immunité…

- Carnet de route du 26 août 2003 :
- Entretien avec Monsieur Jay A. à l'ambassade des U.S.A. à quinze heures, à qui j'adresse une demande de protection pour mon entourage familial.
Monsieur Jay A. se réserve le temps de la réflexion et de quelques vérifications.

Seul Marc parvient à s'introduire dans l'enceinte de l'ambassade américaine en exhibant sa carte professionnelle pour faire état de sa qualité.

Reçu par deux agents, il expose brièvement les raisons de sa supplique. La réponse cinglante et sans état d'âme de l'agent Jay A. claque comme un coup de fouet. « *L'affaire est franco-française. Je ne vous cache pas que pour le moment, nous ne pouvons rien faire pour vous* », lance t-il.

L'air dépité après cette première prise de contact, mon frère ne ressortira visiblement pas entièrement satisfait. Nous hélons à la hâte un taxi qui nous ramènera à la case départ.

Michaël BOND, AGENT 008 AU SERVICE DE SA GRACIEUSE MAJESTE

- Suite carnet de route du 26 août 2003 :
Retour à TOULOUSE (31) et arrivée à la gare le 27/08/2003 à 00h 04.

De nouveau peinée par notre infortune, Rosie reprend du service et nous ouvre grand sa porte dans un élan de générosité.
- « *La nuit porte conseille* », nous souffle t-elle avant de nous quitter et prendre sa garde de nuit.

Galvanisée après une bonne nuit de sommeil, je me réveille avec une idée en tête.

Au saut du lit, je feuillette mon carnet d'adresse en quête des coordonnées de mon instructrice en hypnothérapie. Eurêka, la pioche est bonne ! Je me réjouis à la perspective de renouer contact avec la charismatique *Lee* et son inséparable époux *Michaël.* Fouillant dans un tiroir de ma mémoire, je me souviens avoir rangé un épisode marquant de notre dernière rencontre au mois de mai dernier, lors d'un séminaire d'hypnothérapie. Pendant une pause, Michaël avait tendu négligemment une carte de visite à l'un des participants, sur laquelle la fonction d'attaché à l'ambassade d'Angleterre m'avait sauté aux yeux. Ce sujet au flegme typiquement britannique, toujours prévenant et galant envers les dames, allait tenir un rôle décisif dans cet imbroglio. Il était grand temps d'envisager le départ en Grande-Bretagne.

En quelques mots, je résume d'une traite la situation plus que délicate à ce grand gaillard.

Le gentleman au tempérament discret s'avérait connaître les rouages des services secrets et sans l'ombre d'une hésitation nous concocte d'urgence un itinéraire guidé pour gagner l'île de la Grande-Bretagne. La doublure de *James Bond* au service de sa Majesté, nous conseille de formuler une demande d'asile politique en bonne et due forme aux services portuaires de l'immigration dès notre arrivée sur le sol britannique.

Apparemment très au fait de ce type de situation extrême relevant volontiers de mission d'exfiltration contée par l'écrivain anglais Ian Lancaster Flemming, il nous soumet deux options. Il nous propose d'une voix assurée un voyage à la carte, une route et un itinéraire bis de préférence avec un véhicule de location.

Sur ce dernier point, nous avions l'avantage d'avoir pris les devants. La berline flambante neuve immatriculée en Seine Maritime dormait dans un box, à l'abri des regards indiscrets. La monture attendait au chaud le signal du départ. La tentative de rallier l'Angleterre depuis la France par la voie aérienne ayant été tuée dans l'œuf par l'excès de zèle d'une hôtesse, notre confident nous exhorte vivement à prendre le ferry ailleurs que depuis le Pas de Calais. De deux choses l'une, soit nous traversons la Manche à partir de la côte belge, soit nous poussons jusqu'au port de *Hoek Van Holland à* la pointe nord des Pays-Bas.

Notre contact nous assure qu'une fois sur place les solutions à notre problème ne manqueront pas si tant est que nous puissions apporter des preuves tangibles de persécutions sur le territoire français pour obtenir le statut de réfugié politique.

De tout cœur avec nous *Michaël* et *Lee* nous souhaitent bon voyage et croisent les doigts pour que nous débarquions sains et saufs sur ces contrées séparées du bloc européen par une lichette de mer.

L'Eternel avait placé sur notre chemin un guide.
L'heure était venue de suivre l'*Etoile du Berger*.

Chapitre 11

EXIL FORCE

- Carnet de route du 30 août 2003 :
- Départ groupé de TOULOUSE (31) en véhicule de location.
- Franchissons les frontières de la BELGIQUE et des PAYS- BAS sans encombres et atteignons le port d'Hoek Van Holland le 31/08/2003 dans la matinée.

Le jour J est arrivé.

Nous n'aurons pas l'opportunité de faire nos adieux à Rosie, juste le temps de rédiger un petit mot glissé sous pli pour lui témoigner notre reconnaissance éternelle. Nous n'emportons ni tente, ni sac de couchage, juste une valise compacte verte de la couleur de l'espoir, qui peut passer sans excédent de poids du véhicule au bateau et transporter nos vêtements techniques, une trousse de toilette, quelques draps de bain et un tee-shirt de rechange, offerts par notre généreuse amie. Nous partons le bagage léger avec l'unique tenue vestimentaire adaptée à la saison estivale, une paire de chaussures à tige basse, prêts à parcourir les sentiers accidentés et les pistes balisées.

Marc prend les commandes du sous-marin paré pour l'immersion.

Les portières du véhicule claquent, j'actionne l'ouverture de la porte du garage et le cap est mis en direction d'une terre d'asile via la Belgique.

La voie est libre, l'unité spéciale en place, confortablement assise, il est dix-sept heures, le convoi de la Résistance lève les amarres. Bon vent, comme dirait l'autre, la météo du jour annonce la couleur, une chaleur torride et un paysage lunaire ne nous dévoilent que l'envers du décor, des cités dortoirs et des usines à gaz. Le circuit France/Pays-Bas, fruit d'une longue réflexion, doit être avalé en un jour, ne laissant aucune place à la découverte, sinon toute latitude à l'improvisation.

L'itinéraire d'une famille traquée se tracera au compas sur une carte du Benelux, made in France achetée lors d'une halte à la station service.

Fort heureusement aucun contrôle routier ou d'identité ne vient contrarier le passage transfrontalier de l'espace Schengen.

De « Bruxelles l'originale », savant mélange entre hier et aujourd'hui, je ne pouvais qu'imaginer le plaisir de la visite de la Place du Jeu de la Balle au surprenant Atomium jusqu'au Pavillon chinois. La ville avait semble t-il plus d'un tour dans son sac.

Avec l'auto éclair Laguna, nous abordons Amsterdam, la région des fleurs, sans passer par le Delft, ville natale de Vermeer, et les villages de pêcheurs de Marken et Volendam. Au gré de la balade hollandaise, nous ne retiendrons que les bars routiers, les formules de politesse exprimées dans la langue vernaculaire, les accents nordiques teintés par la grisaille ambiante.

A défaut d'un dîner aux chandelles à la *Redoute Zanoise*, connue pour ses moulins en activité, nous engloutissons à la brune un sandwich-club et poursuivons la ligne toute tracée. Après avoir avalé une foultitude de kilomètres de bitume, nous tombons de fatigue et les paupières lourdes, nous devinons les contours du port Hoek Van Holland qui sort des brumes. Il est six heures et demi. Sans l'intervention providentielle de ces amis, nos anges gardiens, nous ne serions probablement pas arrivés jusque là.

Conformément aux judicieuses instructions de *Michaël*, alias Mister *Bond*, nous faisons un crochet au commissariat de quartier. Avant de nous ruer vers le port d'attache, pour ne pas de nouveau rater le coche du départ, il est impératif de régler la problématique de la pièce d'identité périmée de Phaï. L'ami Michaël avait prévenu toute éventuelle objection d'embarquement et nous conseillait de faire une déclaration de perte de carte d'identité, en bonne et due forme. Cette formalité accomplie avec succès, nous restituons enfin la fidèle Renault Laguna au comptoir Europcar de la zone portuaire. Mais dans la série des réjouissances, Marc fait grise mine.

En examinant sa carte plastifiée dernier modèle, il manque de s'étrangler. Celle-ci est également périmée depuis deux ans.

Partant du principe que rien n'est impossible à celui qui croit, nous maintiendrons le cap.

Hoek Van Holland est la dernière étape précédent le périple de cinq candidats au voyage. L'embarquement pour la croisière à tir d'aile et sans escale est prévu à seize heures. Les passagers en détresse paieront le prix fort incluant la cerise sur le gâteau, l'assurance assistance et rapatriement, prestation que nous rejetterons quoiqu'il advienne. Vogue la galère, les passeports de l'espoir en poche, il ne reste plus qu'à effectuer les formalités d'enregistrement et d'embarquement à bord de l'insubmersible "Stena line".

Extenués, la peur nouée au ventre, nous faisons le pied de grue parmi les passagers massés devant la zone d'embarquement. In extremis, nous nous embarquons pour la traversée de la Mer du Nord mais le cliché qui va suivre nous mettrait sérieusement la puce à l'oreille.

♬ DANS LE PORT D'HOEK VAN HOLLAND, il y a des douaniers qui tiquent… ♬

- Carnet de route **du 31 août 2003** *:*
- Embarquement à bord d'un bateau "STENA LINE" à seize heures en partance pour l'ANGLETERRE.
[Remarque : lors du passage en douane, le préposé me demande de me mettre à l'écart et de bien vouloir patienter pendant qu'il contrôle ma Carte Nationale d'Identité.
Il n'est pas à écarter qu'au vu de tous les évènements qui ont précédé, je fasse probablement l'objet d'une fiche de surveillance INTERPOL ou autre.] – A vérifier.
(Rapport de transmission au préfet, Monsieur Roger MARION - Page 24).
- Traversée de la Mer du Nord et arrivée à Harwich en ANGLETERRE à dix-neuf heures.

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION (Page 24).

<u>OBJET</u> : Contrôle de ma pièce administrative à la douane des Pays-Bas.

Le 31/08/2003, à la vue de ma Carte Nationale d'Identité, le préposé à la Douane des PAYS-BAS du port d'Hoek Van Holland, installé derrière le bas-flanc du point de contrôle, fronce les sourcils et la soumet a son collègue.

A son tour, ce dernier change de physionomie et me demande en anglais " Si tout va bien ?"

Je lui réponds par l'affirmative.

Le premier douanier quitte alors son poste avec ma C.N.I. tandis que son collègue me demande de me mettre à l'écart.
Je m'exécute et tout en lui demandant la nature d'un problème éventuel, j'exhibe ma carte professionnelle.

Le douanier s'empare de la radio et appelle son collègue qui me restitue la pièce d'identité et me souhaite bon voyage.

La question est de savoir, si en date du 31/08/2003, je faisais l'objet d'une fiche de recherche ou de surveillance.

Le cas échéant, pour quel motif, depuis quelle date, la conduite à tenir par les intervenants et le(s) service(s) demandeurs.

Par souci de transparence, je tiens à préciser que ma C.N.I. N°6609047M7 délivrée le 11/03/1991 par la préfecture des Hauts de Seine (92) expirait le 10/03/2001.

Cependant, la constatation de la non-validité de mon document aurait pu tout au plus entraîner un refoulement hors des frontières des Pays-Bas, sans pour autant susciter la réaction décrite ci-dessus par les douaniers.

L'embarquement à bord d'un bateau "STENA LINE" à seize heures en partance pour l'Angleterre a eu lieu.

Nous avons traversé en famille la Mer du Nord et sommes arrivés soulagés à Harwich en ANGLETERRE à dix-neuf heures.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

LA CROISIERE APRES LA TOURMENTE

Si je déroule le fil de mes impressions, je ne vois plus qu'une coque géante qui mettait le cap sur la Grande Ile, drainant sur sa traversée maritime les traces houleuses du péril que la Gaule avait laissé dans ma mémoire. Je me souviens vaguement d'un ciel vaporeux, des pavillons anglais portés par un drakkar presque blême qui tanguait sur une vaste étendue d'eau salée nous éloignant du peuple Franc. Le pont du Stenaline recueillait en son sein des trompe-la-mort, rescapés d'un premier naufrage. Je m'accrochais à ce dernier cordage d'espoir. Postée à bâbord malgré le pied peu marin, cheveux au vent, les yeux larmoyants, je regardais la proue de ce bateau de la dernière chance qui naviguait à vitesse grand V sur la Mer du Nord.

A son bord, je découvrais les hyperboréens de Diodore, les descendants de vikings, les citoyens britanniques actuels discutant fiévreusement le coup dans la langue de Shakespeare, debouts devant un bar à cocktails. Chaque passager faisait sa propre récolte d'images pendant que nous chassions les vestiges de la tourmente.

La jeunesse exubérante s'apprêtait à reprendre le chemin du lycée et les couples s'accrochaient pour des vétilles. Quant à nous, nous évacuions le trop plein d'angoisse blottis les uns contre les autres, affalés sur une banquette, le cerveau en ébullition, les yeux avides au milieu de cette fourmilière humaine. J'aurai volontiers passé toute ma vie à voyager, traverser les frontières l'esprit libre et le vent en poupe. Si seulement j'avais pu emprunter une autre peau pour franchir inaperçue le danger et retourner à la maison fêter une happy-end. Le navire et la mer avaient noyé le spectre de la mort et déjà nous guettions l'abordage prêts à sabler le champagne sur l'île de Bretagne. Les globe-trotters arrivaient à leur destination, les mains dans les poches et les poches vides.

Nous n'avions toujours pas réglé notre préoccupation vitale du moment. Désespérément, j'avais tenté de joindre *Michaël* pendant la traversée en vue de trouver une solution d'hébergement. Malheureusement, il répondait aux abonnés absents. Où allions-nous loger, trouver un point de chute ? Il était primordial de dénicher une chambre chez l'habitant ou bien un hôtel pour se mettre à l'abri pour la nuit. Les exilés devaient remporter un double challenge, survivre avec de faibles moyens sur une terre inconnue et continuer à se battre jusqu'à la cessation des hostilités.

Nous nous sentions presque libérés, mais avant de ressentir la véritable sérénité, nous devions réussir le passage en douane.

La formalité fut loin d'être aisée.

Je tremblotais à la vue du douanier qui d'une voix gutturale nous priait de nous asseoir sur la rangée de sièges à seulement deux mètres de la ligne Maginot et de la liberté. Nous ne pouvions pas lâcher pied. Encore une barrière à franchir et nous embrasserions la Terre promise. Le douanier s'empare de nos pièces d'identité et passe tous les documents au peigne fin.

Près d'un quart d'heure, nous patienterons les yeux perdus dans le vide, dégageant l'air innocent de ceux qui n'ont rien à déclarer. Le préposé cligne de l'œil en examinant l'attestation de perte de carte d'identité et interroge Phaï en aparté.

Au bout d'interminables minutes, le premier contact britannique ouvre enfin le passage tout en gratifiant d'une boutade son interlocuteur paniqué, sur le ton humoristique si propre à nos voisins anglais.

- *« C'est imparable, mes compliments monsieur ! Je vous accorde le bénéfice du doute pour cette fois-ci. Mais que je ne vous y reprenne plus. Vous avez de la chance d'être en famille ! »*

L'abcès est crevé. Nous retenons notre souffle jusqu'au moment où nous poserons un pied sur le sol anglais, l'esprit et le cœur soulagé. Montre en main, la première manche remportée sur les ennemis jurés avait nécessité pas moins de quatre heures et vingt huit jours d'angoisse.

C'est avec une joie non dissimulée que je lève les yeux au ciel.

Merci mon Dieu, mon libérateur, mon rocher et ma forteresse. Dorénavant, le sort de cinq créatures est plus que jamais entre tes mains.

Chapitre 12

LE JOUR DU DEBARQUEMENT A HARWICH

A la manière d'un baroudeur, sans toit ni loi, à mille lieux de nos repères habituels, mais l'espérance portée à bout de bras, nous découvrions l'Angleterre. La Grande-Bretagne située près du méridien de Greenwich vit en avance d'une heure par rapport à la France. Peu après avoir récupérer notre bagage, nous nous familiarisons avec les us et coutumes de cette contrée. Notre premier dépaysement fut assurément la monnaie du pays.

L'Angleterre, bien que membre de l'union européenne, éprouve une réaction quasi épidermique au contact de l'euro symbolique.

Immédiatement, nous convertissons la menue monnaie au premier bureau de change portuaire. Par la force des choses, nous n'étions détenteurs d'aucune coupure en livres sterling pour faire face aux premières dépenses.

Falaises, nuages, plages baignées de brume, c'est ainsi que m'apparue quand je l'abordais pour la première fois, l'île de Bretagne, ce bloc de l'Europe séparé par un bras de mer. Notre famille émigrait sur cet immense vieux navire, un simple prolongement de nos provinces bretonnes et normandes. Je n'ai pas eu à vrai dire le coup de cœur en apercevant pour la première fois la grande île. Trop lassée, la nostalgie et la peur de l'inconnu envahissaient tout mon être. Une légère brise soufflait sur mes cheveux en bataille, et je humais avec bonheur ce tonifiant embrun océanique avant de partir à la conquête d'un toit. Nous débarquions sur le littoral, le teint pâle, les yeux exorbités à la vue de ce quai bordé de cargos où le petit noyau de survivants que nous formions avait été rejeté le 31 août 2003, sur le port d'Harwich situé au nord-est de Londres.

Dans ce décor de cinéma, un remake version XXI ème siècle, de l'aventure de Robinson Crusoé si fabuleusement contée par Defoe, allait se

jouer en plusieurs actes. Le premier réflexe de l'exilé échoué sur un territoire inconnu se traduisait par la recherche hâtive d'un logement, avant même de songer à admirer le paysage brumeux qui pourtant nous dévoilait ses charmes.

Le réseau d'autocar était interrompu et nous entamions en ce début de soirée, notre première randonnée pédestre sur une zone désertique, en direction du village excentré. A vue de nez, le défilé des voitures devant la station service nous incite à faire une brève halte pour glaner les renseignements pratiques auprès du premier autochtone qui se présentera.

Notre venue en Angleterre ne ressemblait en rien à un séjour linguistique, toutefois l'occasion faisant le larron, j'intègrerai plus aisément la langue universellement parlée, que je ne m'adapterai au climat océanique.

Par l'intermédiaire du gérant de la station essence, nous parvenons à joindre un taxi. Pendant ce laps de temps, nous ingurgitons vite fait bien fait un café long. Semblant sortir tout droit d'un scénario à la « *Chapeau Melon et Bottes de cuir* », un vieux tacot anglais fait son apparition magistrale dans ce paysage désolé, annonçant son arrivée triomphale au moyen d'un klaxon grippé. Un vieil homme au teint écarlate, nous aborde d'un ton courtois.

Tout en réfléchissant aux possibilités d'hébergement, dans une gamme de prix raisonnable, l'homme chique sa cigarette roulée, farfouille un instant dans sa boîte à gants, et nous déniche une adresse où loger.

Le vieux marinier nous invite à monter à bord de son cab rouge, et par la force de l'habitude, je prends la place du chauffeur, ce qui ne manque pas de déclencher une effusion de rires. La bonne humeur semble gagner l'équipe qui s'en remet totalement au hasard. A la tombée de la nuit, le cab sillonne la corniche brumeuse et nous dépose devant un ancien manoir reconverti en B&B, autrement dit un Bed and Breakfast.

♬ WELCOME TO THE HOTEL PHENIX, PLENTY OF ROOMS … ♬

Les globe-trotters, les explorateurs nous brossent parfois un portrait du monde standardisé où tous les sentiers sont déjà battus. Depuis cet exil, je crois savoir que nous avons des voisins de planète tout à fait drôles, extravagants, hospitaliers, inattendus, partageurs, encore faut-il avoir la chance de frapper à la bonne porte. Cette « Marie-Galante » britannique abrite des indigènes inoubliables. A l'instar de *Robinson Crusoé*, le soir du 31 août 2003, nous allions trouver sur l'île de Harwich non seulement un logis, une manne mais aussi un « *Vendredi* », un ami secourable, le soir de notre arrivée au *Phénix Hôtel*.

Le vieil homme et le cab déposent notre valise devant la porte du vieux manoir, le ciel s'assombrit. Le chauffeur s'assure que des places sont vacantes, nous réglons la course, et il nous tend gentiment sa carte. Notre profil idéal de touriste n'échappe pas à l'artisan. Sans doute y voyait-il une opportunité juteuse pour terminer la saison estivale en beauté. Il nous salue poliment, selon la formule usuelle « *j'espère vous revoir bientôt* » soit *« See you soon I Hope »*, ce à quoi je rétorque dans le parler britannique, « *I would love to* », j'adorerai. Avant de pénétrer dans ce refuge, je jette un vague regard sur le front de mer venté, ce bol d'air frais me revigore, le phare low érigé dans une eau noire éclaire la traversée d'un paquebot et j'aperçois sur le bord de la plage un héron solitaire.

Le soleil s'est couché sur l'archipel, l'air du large draine ses embruns, nous nous engouffrons dans une allée verdoyante et apercevons se dessiner dans la brume, les tourelles du manoir. Face aux révérences des marais et proche de l'embarcadère, le cottage niché dans un recoin de verdure à l'attrait enchanteur nous procure la douce impression que le temps s'est arrêté. Dans la contre-allée, une élégante Jaguar vert patina attire irrésistiblement notre regard. Nous poussons la porte en arc brisé de l'auberge de charme à la tour chaperonnée où règne une ambiance festive.

La musique bat son plein. A l'accueil, nous consignons nos identités sur le registre des arrivées, en tronquant nos adresses respectives dans l'hypothèse où les hôteliers commettraient des indiscrétions.

Devant le comptoir du bar, un client déjà bien éméché commande un « *dram* » au mastroquet, un homme trapu au regard bleu acier, le ventre bedonnant qui verse machinalement une mesure de Scotch dont la belle couleur ambrée rappelle le pur malt. Entre les tournées de whisky et la Bitter qui coule à flot dans les choppes en verre, ce samedi soir s'annonce fiévreux et tumultueux dans l'ancienne demeure gentilhommière. Loin d'être classé dans une catégorie de luxe, le B&B, dépourvu de couronne, recèle dans son décor rustique, l'âme des celtes et l'empreinte des manoirs d'antan. Le week-end, tous les villageois se retrouvent pour boire de la bière brune à gogo, au goût caramélisé et jouent aux « darts », notre jeu de fléchettes. Le patron de l'hôtel nous convie chaleureusement à nous installer dans le petit salon feutré pendant que le personnel nous prépare les chambres. Des tentures couleur pourpre voilent la vue sur la jetée. Confortablement installés sur des fauteuils en velours rouge nous trinquons gaiement dans la coutume du pays, *« Cheers »* autour d'une « *mild* », une bière brassée pour fêter cet heureux dénouement avant d'aller dîner.

« D'où venez-vous Ladies and Gentlemen ? », s'enquiert le serveur dans un français approximatif. Déglutissant avec peine la première gorgée crémeuse de malt, je réponds en adressant un clin d'œil à Phaï.

- « *Nous sommes citoyens belges, une fois… »*

Dans l'enceinte de l'hôtel, l'animation fuse de tous côtés. Devant l'entrée de la discothèque, un mastodonte monte la garde, l'on devine une ambiance chaleureuse, fumeuse et pleine d'entrain. Les aficionados de rugby sont rivés sur le Home cinéma qui retransmet un match en direct. Le disc-jockey s'apprête à mettre le feu sur la piste de danse où déjà les jeunes gens se déhanchent sur un mixage infernal de rythme techno et de House Music.

Cette atmosphère effervescente, ce contexte de nouveauté, nous donnent un regain éphémère d'énergie. Ce séjour chez l'habitant nous conforte dans une ambiance familiale. Notre hôtelier courtois nous pose les sempiternelles questions, auxquelles il est difficile de se dérober sans paraître impolis ou malheureux comme les pierres.

- « How do you do ? Nice day ? *Comment allez-vous ? Belle journée? »*

- « Lovely, sensationnel », devait-on répondre avec enthousiasme en esquissant un petit sourire pour observer les convenances et sauver les apparences. Nous ne pouvions nous mentir à nous-même, déracinés par l'infortune, frappés du bannissement, nous savions pertinemment que nous ne retournerions pas de sitôt dans nos pénates. Désormais, nous ne comptons que sur le salaire de mon frère pour satisfaire les besoins primaires. Si le sort s'acharne et que l'administration décide de couper les vivres, nous ne survivrons pas très longtemps.

Il se fait tard. La serveuse prend la commande et nous invite à nous attabler dans un coin intime de la salle de restaurant, près d'une fenêtre couronnée de lambrequin, donnant sur un jardinet. Ma fonction subsidiaire d'interprète traductrice contentera mon entourage familial qui n'est pas foncièrement versé dans l'idiome britannique. Dans cette région de l'East-Anglia, les panneaux routiers et les autochtones nous témoigneront, pendant la durée de notre séjour, leur volonté de maintenir le mythe du dialecte gallois voire de nous convertir à leur culte.

Le dîner est servi, le cliquetis des couverts sur les assiettes résonne en bruit de fond tel un instrument à percussion. La soirée du débarquement se fête dans la chaleur d'un foyer d'adoption provisoire où fort heureusement la tenue d'apparat n'est pas exigée. Relaxés, nous dégustons ce repas copieux et nos papilles salivent à la vue de ces plats colorés que l'on nous présente.

Les conformistes s'accommodent d'un poulet au currie « *Chicken Curry »*, les plus audacieux d'un « Suprême of Salmon » dont la préparation était de nature à flatter les palais les plus délicats. Enfin, les amateurs de spécialités culinaires du pays testent une sorte de terrine à la viande et aux rognons « Steak and Kidney Pie ». Fidèles à nos coutumes, nous gardons une poire pour la soif, le traditionnel dessert typiquement anglais, la tarte aux pommes « Apple pie », agrémentée d'un péché de gourmandise, une part de pudding, le tout arrosé d'un bon cru, château la pompe.

Entre la poire et le fromage, Phaï et moi nous livrons à une compétition acharnée de billard anglais, pendant que le reste de la famille se glisse déjà sous les tiretaines. L'automne succédera à l'été, les joies se brouilleront avec les larmes, et la flamme du premier jour s'éteindra bien assez tôt. Ce soir là introduisait le commencement d'une déferlante précarité, sans trêve et sans pitié. A l'approche des fêtes calendaires, nous n'aurions rien à nous mettre sur le dos, notre garde-robe au complet était restée à l'abandon dans nos vestiaires, en France. Adieu feux d'artifices, cotillons, bals masqués, chandeleur et anniversaires, vos étincelles immémoriales s'étioleraient dans notre esprit vagabond. Nous n'étions ni vêtus pour affronter la valse des saisons ni parés pour les manœuvres de guerre.

L'automne approchait à grands pas et sans vêtements chauds, imperméable ou coupe-vents, nous ne résisterions pas au climat humide et frais.

Extenués, nous n'allions pas jouer les prolongations, l'heure n'était plus aux préoccupations existentielles, nous rejoignons notre chambre. Gageons que la symbolique enseigne de l'hôtel « Phénix » nous porte chance et qu'à l'instar de cet oiseau fabuleux inspiré de la mythologie nous renaissions de nos cendres.

A l'étage, la maison d'hôte nous réserve une ambiance de cabine de bateau.

Un plafond bas et des pans de murs lambrissés campent un décor de théâtre aux allures rétro. Un parterre velours cordage jalonnant le corridor nous conduit à la chambre nuptiale. Dans ce refuge de fée, une nuit tumultueuse se tenait dans les murs de l'antre des vikings, et le chaleureux patron veillait à nous éduquer à l'art de vivre à l'anglaise. Nous nous passerions du kit sommeil équipé de boules quiès. Nos yeux plongés dans la pénombre devinent une chambre bellement charpentée.

L'abat-jour de la lampe de chevet occulte le décor.

Notre couple de tourtereaux extenué se glisse sous les draps de grand-mère brodés et fleuris au point de croix, encadrés par de fines dentelles de frise qui nous ramèneraient presque dans une comptine. Cette douce nuit emportera dans son sommeil les Mille autres cauchemardesques.

- Carnet de route du 02 septembre 2003 :
- *Fin de mes congés annuels.*
- *Reprise compromise.*

La station balnéaire d'*Harwich* située à la pointe nord-est du Comté d'Essex exhibait ses parures au lever du soleil, une légère brume voilait la flottille qui accostait sur les quais, c'était le premier septembre 2003. De l'eau et des larmes ont coulé sous le pont, mais je n'oublierai jamais cet

instant privilégié, ce panorama enchanteur. Accoudée au balcon, j'observais aux premiers rayons de soleil, les avocettes et les butors perchés sur le ponton du port où un paquebot à conteneurs faisait escale. Une vague de passagers amarinés au bout de quelques jours de croisière, découvrirait les joies des randonnées à pied sur la route des châteaux, autrefois terrain de chasse des rois. Dans le port d'Harwich siégeait une impressionnante grue à treuil et parmi les curiosités historiques de la station balnéaire quelque peu désertée par les touristes à cette saison, se détachait un musée maritime installé dans le phare low et un fort bâti contre les attaques napoléoniennes.

Le comté regorgeait de curiosités, le visiteur en quête de son eldorado explorerait avec bonheur les facettes de l'île, et découvrirait une étonnante palette de paysages.

J'ai précieusement conservé dans ma mémoire le seul souvenir d'une balade détente avec maman. J'avais rangé cette merveille dans un écrin de neurones trop longtemps enchevêtrés pour le laisser s'éclore. Il attendait certainement le moment propice pour sortir de ce nid d'aigles où il se cachait. Porté par les ailes de la liberté, il virevolte, se pose sur ma plume puis se raconte sur ce papyrus. Un beau jour de septembre, le vent d'amont soufflait sur les maisons médiévales et géorgiennes nichées dans le village lainier de *Lavenham* où des bâtisses d'époque Tudor, aux colonnes scoliotiques m'insufflant la tour de Pise, rappelaient les temps prospères du commerce de la laine et de l'élevage des moutons.

Je me rappelle très bien d'une chapelle gothique moyenâgeuse au plafond voûté, presque irréelle. Le silence rédempteur m'invitait aux louanges, des vitraux représentant des scènes bibliques incarnaient la présence séculaire de la foi. Sans crainte, je contais et signais de ma griffe ma pérégrination sur un livre d'or ouvert en éventail. Apaisée, je contemplais un magnifique jubé en bois laissé en héritage aux villageois décimés par la peste noire, qui venaient s'assurer le salut éternel dans le même lieu où sept siècles plus tard je venais prier.

Bras dessus, bras dessous, nous arpentions les ruelles pavées et fleuries jusqu'aux collines verdoyantes de la campagne parsemée de maisons à colombage, de cossus cottages, ornées d'un moulin à proximité de la place du marché où nous prîmes la pause-thé. Ce petit coin de paradis perdu qui m'avait tant ému n'aurait certes pas fait couler de l'encre, mais c'est de cette émotion qu'est sortie mon envolée.

L'amour en cage, les liens filiaux, la fratrie et la belle-famille, tout ce petit monde si cruellement abandonné se contenterait dans les longs mois à venir à regarder les bateaux, à compter sur le calendrier les jours et l'argent qui s'écoulaient simultanément, à tourner les pages noires, celles du désespoir, à briser l'omerta et gagner le pari de regagner un jour prochain sa patrie. Je me sentais protégée par le bras de la Mer du Nord. Harwich, île

romantique, berceau de notre naufrage, tes eaux ne jaillissaient pas d'une source, mais ton sel iodé nous conserverait en vie et cette brève cure océanique que tu nous offrais en partage purifierait nos blessures morales, j'aurai bien envie de t'appeler *Renaissance*.

Belle île en Mer, tu nous recueillais dans les remparts de ce légendaire Manoir. Le sang du Maître de céans n'était pas royal, mais son âme sensible renfermait les trésors de la spiritualité, et nous lui devions une fière chandelle. Dans ta noble demeure baptisée Phénix, dépourvue de frasques et de barons, seuls le portrait de la Reine mère et un tableau représentant une partie de polo me montraient ô combien tes sujets restaient attachés au Royaume et aux traditions. Le papier peint de la chambre d'amour, à fleurs Kitsch, la salle de bain sur le palier au fond du corridor, la baignoire éburnée semblant être fixée sur pilotis tant le carrelage était mouvant, les robinets en col de cygne du lavabo plus blanc que neige, et le beau miroir décoré d'angelots qui me disait que j'étais la plus *chanceuse* des fées conféraient un charme discret et un style désuet à cette maison quelque peu hantée par le spectre de la vétusté.

La table de chevet ornée d'un plateau « thé-café and milk » accompagné de petits biscuits, était accouplée au lit à baldaquin, avec vue imprenable sur un plafond écaillé. Le radiateur électrique en option garantissait une atmosphère glaciale durant la période hivernale. Dans cette Chambre des Communes, les honorables membres de la famille se consultaient régulièrement avant de ratifier les plans d'action. Une commode ancienne, aux larges tiroirs contenant nos précieux CD-rom, les traités d'entente et les documents secrets, trônait dans ce décor féerique. L'armoire d'époque semblait avoir fait la guerre de Cent ans, les étagères s'éboulaient à chaque tentative d'ouverture ou fermeture du loquet. Enfin, dans les rares moments de paresse ou d'oisiveté, l'on pouvait se pencher savamment sur une avalanche de revues de jardinage, de livres de recette, de catalogues de chasse, sans risquer d'attraper le coup de cœur, ni éprouver la passion du bibliophile.

Depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'étage, plusieurs exemplaires de la Sainte Bible étaient mis à la disposition des clients, exposés en vitrine dans une bibliothèque accolée contre la porte des chambres à coucher. Dans le jardinet, le canis Britannicus de race berger allemand s'ébroue sur la pelouse fraîchement tondue dès que sa maîtresse lui montre la laisse.

Calfeutrée dans l'échauguette, Simone observe depuis la guérite les mouettes rieuses piaillant au-dessus des cargos. Maman pensive, assise sur le fauteuil du petit salon, au rez-de-chaussée, se consacre à l'étude biblique du livre des Cantiques des Cantiques de Salomon.

Marc était en somme le patriarche de l'arche. Dès le début du mois d'août, depuis le territoire français, d'une oeillade exercée, il vit venir le déluge, cette pluie torrentielle qui menaçait d'engloutir le navire et son

équipage sous les flots. En homme averti, il prenait ses dispositions. Le mot de ralliement « sauvetage » sonnait le glas de l'embryonnaire sauvegarde sollicitée et rejetée arbitrairement par les autorités officielles.

Par bonheur, nous trouverions une bouée de sauvetage en la personne de T. mais nous nécessitions avant tout un gilet et une sauveté, autrement dit une immunité.

Par le caprice du sort, le vol nolisé à Paris-Orly était tombé à l'eau.

Nous devions échapper à une cothérapie anormale chapeautée par des tontons flingueurs incultes dans le domaine des sciences médicales, inscrits à la faculté du déni de justice, les gratifiant du diplôme de l'Avocat du Diable et en sus du titre honorifique de suppôt de satan. Selon la règle universelle, le droit à l'exercice de la profession de santé est strictement réservé aux praticiens diplômés. Seuls les hommes savants, les psychiatres ou les patrons de médecine ayant prêté le serment d'Hippocrate peuvent s'autoriser à établir un diagnostic. Encore faut-il l'avoir éprouvé et ratifié sur un individu manifestant sans équivoque des signes psychotiques depuis au moins plus de deux jours, sinon plusieurs années.

A la dérobée, un judas aux desseins pernicieux, relevant d'un service pourtant judiciaire, étrangement atteint d'une fièvre délirante établissait un diagnostic psychiatrique infondé sur le brigadier Marc SILVA, au lieu de prendre un bain de siège pour faire baisser sa température, de clouer son bec et d'être mis au repos d'office par sa hiérarchie. Celui-ci se voyait déjà en haut de l'affiche, fabuleux et riche, peu lui importait de tromper son prochain ou de le condamner par la délation et la mise en danger.

Avec les moyens du bord, Marc construisit une arche suffisamment solide où il réunit sa famille et deux étrangers. De solides cordages d'amour et de sécurité financière devaient suffire pour résister aux tempêtes et maintenir le cap jusqu'au phare de la Grande Ile où le nocher de la justice, capitaine de la Résistance conduisit notre arche qui aborda sûrement au port d'Harwich. L'arche accosta le 31 août 2003 sur la côte Nordique, ressemblant légèrement à l'île de Pâques.

Les nœuds de l'amour, les liens du devoir, auraient bientôt raison de ce nœud de vipères dans lequel nous étions pris au piège. Marc devait de nouveau rédiger une correspondance de guerre auprès du préfet MARION, en fonction sur la *zone P.A.C.A.*, qu'il voulait informer par ses dépêches et ses appels au secours, de notre sabordage financier. A défaut de boussole, il se dirigeait au gré des vents et marais, décidé à lever l'ancre pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Il se souciait à raison du manque à gagner, de cette bourse financière qui s'épuisait et du logis que nous devrions bientôt quitter. Préventif, il hissait les voiles du navire, à l'aube, sous un ciel

brumeux, armé de courage et de persévérance, il sortait des quais, en direction d'une ville, empruntant une locomotive qui le mènerait à mille lieux de ce village, à la conquête d'un distributeur automatique bancaire.

Cette manœuvre habile permettrait d'échapper assurément aussi bien au traçage au compas qu'à un coup de filet opéré par des pirates en tous genres.

Au crépuscule, il regagnait à pied le Manoir ramenant les vivres et le nerf de la guerre avant de débattre avec ses coéquipiers des nouvelles directives qui s'imposaient.

Tôt le matin, après une nuit enfiévrée, le patron cédait volontiers sa place à son épouse plutôt matutinale, chargée de servir à ses visiteurs impromptus, un copieux breakfast. Le jardin arboré prêtant au farniente, les rosiers parfumés, le vaisselier, les assiettes gourmandes, la gaieté et la convivialité de nos hôtes, en un mot, tous les ingrédients du bien-être et de la détente étaient au menu du jour. La sympathie et la chaleur emplissaient la vie de ces lieux et les exilés n'avaient que l'embarras du choix.

Un plateau gourmant composé de saveurs sucrées salées, corn flakes avec du lait, oeuf au bacon accompagné de saucisses, toast au beurre et à la marmelade éveillaient notre appétit. Mon regard filtrait l'éblouissement que cette demeure offrait à notre famille meurtrie en guise de bienvenue.

Le mirage de l'île paradisiaque assombrira bientôt nos visages, la peur du lendemain et la précarité nous assommeront avec virulence.

De cette vision mirifique, je garderai l'impression d'une nature morte et la précarité me laissera des souvenirs poignants.

Dans la salle de restaurant, assise près de la fenêtre, le regard triste de maman, se perdait dans la mer paisible d'horizons verts et ouatés par la brume qui enveloppait le manoir. Au Phénix Hôtel, les jours ouvrés, il n'y a pas âme qui vive, même le breakfast, le lunch, le high-tea et le dîner étaient invariablement insulaires. Les premiers jours, maman et Simone flânaient avec mélancolie du côté des docks et s'égaraient dans le bourg pour tuer le temps. Les vedettes allaient et venaient déversant visiteurs et vacanciers le temps d'une escapade maritime. Les vélos, les voitures, les promeneurs couraient l'île le regard vers la mer.

Dès le lendemain de notre arrivée, la femme de chambre obligeante, s'enquerrait de savoir si nous gardions la chambre pour la nuit et si nous étions satisfaits de notre escapade en famille dans ce repaire de Merlin l'enchanteur. Je m'escrimais à faire avaler à mon hôte bavard, que nous étions en voyage d'affaire. Je prétextais préparer un reportage sur l'art de vivre au Cottage et sur les balades insolites au cœur de Londres pour justifier nos allées et venues. Ce dernier semblait convaincu de nos explications sommaires, malgré que notre mise ne soit pas fringante. Une fois le petit-déjeuner englouti, le visage repoudré, je rejoignais l'unité spéciale, dans la

Chambre des Communes où se déroulaient les débats à huis clos, séance tenante.

Sur le pied de guerre, campé dans cette tranchée-abri, le régiment parachuté retroussait ses manches. Dans ce contexte difficile, bravant le danger au quotidien, tels les *Poilus* de la guerre de 1914 ou plutôt les résistants de la première heure, nous devions apprendre à faire face aux diverses situations et nous battre seuls contre le fléau de l'indifférence et l'ombre de la peste brune qui planait au-dessus de nos têtes. Dans les moments de lassitude, je me remémorais « La peste » d'Albert Camus, un roman visionnaire exprimant la dualité de notre humanité partagée entre l'égoïsme inné et l'altruisme acquis par nécessité urgente. Dans une société foncièrement individualiste, la solidarité humaine s'était organisée et déployait tous ses moyens pour lutter contre l'épidémie dévastatrice. A l'instar des personnages du roman de ce prix Nobel, les chemins de deux familles se croisaient dans des circonstances malheureuses et notre survie dépendrait de l'union de nos forces tout au long de l'exil.

L'EQUIPE DE MISSION IMPOSSIBLE

« Votre mission si vous l'acceptez sera de déjouer un complot, si l'un d'entre vous venait à disparaître, le département terroriste de l'organisation secrète niera avoir eu connaissance de vos agissements.»

- LE MENEUR -

Marc était le décisionnaire prudent des opérations, d'une bataille où les rapports de force étaient disproportionnés dans une lutte qui opposait le pot de terre contre le pot de fer. Son expérience de policier rompu aux filatures et surveillances lui donnait des prérogatives sur l'appréhension du danger et les notions de sécurité élémentaires ainsi que sur l'organisation logistique de cette mission de survie qui s'imposait à nous.

Ses qualités: Le dévouement, l'intelligence, l'équilibre, le sens de l'observation et de l'anticipation, l'abnégation, l'honneur, le courage, une maîtrise parfaite de ses émotions et la persévérance.

La quintessence de sa personnalité : Téméraire, endurant, doté d'une force physique en adéquation avec un moral d'acier, à l'image du champion de boxe, il esquive ou pare tous les coups bas de l'adversaire qu'il enverrait au tapis, convaincu de la justesse de son combat. Il partait en position de challenger bien décidé à vendre chèrement sa peau, car pour lui, mieux valait mourir que faillir.

- **LE HACKER** -

Phaï était le bras droit de l'équipe, sa compétence d'informaticien lui permettait de diagnostiquer les « *vers cachés dans la pomme* » et mettre à mal les piratages informatiques. Son signe distinctif était sa perspicacité.

Spécialisé dans la cryptographie, il maîtrisait parfaitement les fonctionnalités d'une kyrielle de logiciels coûteux qu'il « craquait » pour la bonne cause, car notre unique bas de laine s'amenuisait à vue d'œil.

Ses atouts majeurs : La logique, la mémoire, et l'ingéniosité.

- **LE PROFILER** -

Quant à moi, j'étais l'hémisphère droit du cerveau où siègent les facultés de l'intuition, et malheureusement la cible numéro un, la pièce maîtresse à éliminer.

J'avais cette faculté d'anticiper sur certains évènements pour déjouer les multiples pièges qui nous seraient tendus, sans toutefois, je dois bien l'avouer tout prévoir dans les moindres détails. Seules les grandes lignes m'apparaissaient et il est bien évident que je ne pouvais passer le plus clair de mon temps en méditation. La réflexion restait quand même déterminante et l'action indispensable pour nous sortir de ce bourbier. Rationnelle, diplomate, je gérais les situations de crise inhérentes à la vie en collectivité imposée par les évènements.

Mes facultés: L'intuition, la logique, la détermination ponctuée par un esprit analytique.

- **LA TRESORIERE** -

Forte de son expérience dans le domaine bancaire, maman était désignée d'office pour tenir le rôle capital de trésorière, dans cette déroute humaine et financière. Elle tenait les cordons de la seule bourse généreuse qui nourrit et entretint les cinq membres de la famille six mois durant. Pour ma part, j'avais laissé derrière moi mon entreprise en gestation, et mes maigres indemnisations s'étaient interrompues depuis ce départ hâtif du territoire français. A l'instar, maman ne percevait plus ses allocations retraite du fait qu'elle se trouvait à l'étranger.

La famille V.P. Phaï ne participait pas aux frais. Par conséquent, Marc prenait l'entière responsabilité et se faisait un devoir de pourvoir aux besoins alimentaires et frais informatiques lourds.

Le salaire de Marc, le nerf de la guerre sera maintenu pendant toute cette traversée de l'enfer, jusqu'à la fin du mois de janvier 2004, antérieurement à notre demande d'asile politique formulée aux Etats-Unis.

L'acuité de la gestionnaire lui permettait de s'adapter avec adresse aux aléas du prévisionnel et des dépenses, consécutifs à une balance budgétaire déséquilibrée par l'apport d'un seul traitement destiné à couvrir les frais occasionnés par cinq personnes en détresse.

La préoccupation prédominante était de ne pas se retrouver sans toit, par conséquent, l'essentiel du budget était consacré au loyer et à la nourriture.

Avec perspicacité, maman évita de justesse le naufrage financier imminent, en prenant la sage résolution de faire opposition aux prélèvements des prêts bancaires, faute de quoi, nous n'aurions pas survécu au-delà de la date fatidique des quinze jours précédant notre arrivée à Harwitch.

Ses qualités: La spiritualité, l'intelligence, l'altruisme, la force morale, goût prononcé pour les chiffres avec lesquels elle jonglait comme l'excellente gestionnaire qui la définit.

La quintessence de sa personnalité : Une mère exceptionnelle, une combattante émérite, qui puisait le courage dans la force divine. Depuis plusieurs années, maman alimentait sa foi de versets bibliques et nous avait transmis en héritage, ses valeurs morales, d'intégrité, d'honnêteté et de justice. Sa foi se tient en une phrase « Aimer son prochain comme soi-même »

- **LA DISCRETE** -

Discrète de nature, Simone se fondait aisément dans la foule.

Fine observatrice, elle s'employait déjà depuis le sol français à observer de ses jumelles les rondes irrégulières des véhicules et des éventuels rôdeurs.

Partout où nous allions, Simone s'arrangeait pour faire le guet alentour depuis les meurtrières du chemin de ronde de l'enceinte des forteresses de fortune qui nous abritaient.

Surnommée « *Huggy, les bons tuyaux* », elle s'employait à diffuser son bulletin d'informations quotidien et de nouvelles fraîches dont elle nous abreuvait en temps réel.

Ses qualités: Réservée, aguerrie aux opérations de camouflage, sens aigu de l'observation, économe, défiante, elle aurait fait un bon agent de renseignements pendant la guerre, « *un honorable correspondant* » des services secrets.

Nous en étions, à la première semaine de septembre. Le thermomètre tombait. Notre existence qui n'était encore que solitaire et déshéritée s'est subrepticement métamorphosée en un quotidien insupportable. Maman se dévouait à tenir le rôle de lavandière. Tous les soirs, elle s'évertuait à laver nos effets vestimentaires et enroulait méticuleusement le linge encore humide dans une serviette de toilette qui faisait office de sèche-linge, à défaut de sèche-main. Sur l'échelle de l'évolution humaine, nous régressions indépendamment de notre volonté à l'âge de pierre, et expérimentions la genèse de la guerre du feu. Nous devrions pourtant nous accommoder de ce confort rudimentaire pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. Il me semblait que la vie au quotidien se composait de fractions temporelles disjointes.

A Harwich, nous observions par obligation la règle d'or de la thésaurisation, au grand désarroi du tourisme et des commerçants. La menace étant omniprésente, nous nous gardions bien de régler nos menues dépenses par le truchement de la carte de crédit. En aucun cas, nous ne signalerons notre lieu de refuge ou notre présence dans un lieu public. Cette rude épreuve nous enseignerait les préceptes de la clandestinité. Loin de souffrir d'agoraphobie mais éperdus de crainte, nous étions devenus experts dans l'art de l'invisibilité. En un temps record, nous avions épousé les méthodes de l'espionnage et de l'exfiltration. De ce mariage blanc et à la fois de raison, conclu sans témoins, j'éprouverai par analogie les douleurs déchirantes d'un divorce pour faute et garderai les souvenirs amers de la dissimulation de notre identité. Au pas de course, le front suant à grosses gouttes, le cœur palpitant à deux doigts de la tachycardie, le souffle coupé, nous esquivions le passage devant les caméras de télésurveillance installées dans les gares. Nous foulions tout juste le sol puis survolions à grandes enjambées la station de *Liverpool Street*. L'espace de quelques centaines de kilomètres hors de nos frontières, et le laps de temps du débarquement ont suffi pour nous transformer en automates.

Les maquisards sont entrés inconsciemment dans la matrice, les rôles se sont distribués indépendamment d'un maître de jeu. L'équipe de *Mission Impossible* unissait ses forces et talents respectifs, de cette synergie et symbiose dépendrait notre survie tout au long de la traversée de l'exil. A la hâte, nous traversions les halls de gares depuis l'East Anglia jusqu'à la Capitale londonienne nous laissant happer par le mouvement ascensionnel de l'escalator et brasser sur le trottoir de *Piccadilly Circus* parmi ce melting-pot, nous passions inaperçus. Dans ce damier urbain, la mixité sociale campait un paysage diversifié.

Les fans des Beatles, les nostalgiques des Rolling Stones, les tons, les idiomes, les modes, les races se croisent et se rencontrent sans même se regarder. Nous avions au moins cet avantage de passer incognito dans les

lieux publics. Dans la boucle de la *Tamise*, *Kensington* et *Chelsea*, les punks, les artistes, les étudiants, les intellectuels et les plus extravagants boutiquiers exprimaient leur talent sur la *King's Road*, là même où nous faisions nos premières armes dans le cybermonde. Protégés par le costume translucide de l'homme invisible, nous pouvions aisément entrer et sortir de l'underground, nous restaurer, pénétrer au débotté dans les bibliothèques municipales et nous inscrire sous un nom d'emprunt, que la muse bienveillante nous insufflait le moment venu. Notre profil lunaire, voire galactique contrastait sérieusement avec l'allure de rat de bibliothèque qui dévorait des yeux les rayons de lecture.

Exclus de notre patrie et isolés au cœur de la ville royale de *Londinium*, nous nous refusions à sombrer dans l'abîme de l'oubli. La poche de la Résistance se mettait en quête de communiquer au plus tôt cette dramatique situation qui nous frappait de plein fouet, à un truculent personnage. Nous errions dans l'insécurité totale et Marc rédigeait un courrier de demande de protection, cette fois adressé à une autorité préfectorale, siégeant dans le département des Bouches du Rhône à Marseille.

CORRESPONDANT DE GUERRE

Plutôt que de glisser lentement dans « *une petite mort* » bercés dans les bras d'*Hypnos*, le Dieu du sommeil dans la mythologie grecque ou pis rejoindre avant l'heure *Thanatos* dans un sommeil éternel, nous marchions sur les traces d'*Arès*, le Dieu de la guerre. Terré dans le comté de l'East Anglia, isolé dans une étroite ligne de démarcation, Marc, en chef de famille responsable, combattrait seul le danger. Armé du courage du soldat patriote, il protégera envers et contre tous sa famille devenue un bouclier humain, victime de surcroît de la misère insidieuse. Taillé dans l'armure de la Résistance, il ne sacrifiera jamais sa famille pour une basse raison d'Etat cachetée du sceau secret défense.

Protecteur sans frontière, épris des principes inestimables du respect et de l'amour porté à son prochain, il continuera son combat sur la route tragique de l'exil. Alimenté par cette nourriture spirituelle transmise par nos parents, mon frère ne concevait pas un seul instant d'abandonner sa troupe d'exilés, sa mère qui l'a mis au monde et sa sœur cadette, la cible numéro un. Eduqué par les tables de la loi Napoléonienne, défenseur fervent de la charte des droits de l'Homme, le brigadier Marc SILVA lançait soixante-trois ans après le Général de Gaulle, à une certaine frange de la France pétainiste, l'appel du 04 septembre 2003.

Arrivé de Bordeaux, la veille, notre feu de Gaulle, un officier presque inconnu, Général de Brigade vient de lire au micro de la B.B.C. à Londres, ce 18 juin 1940, le texte d'un appel à la révolte contre le gouvernement de l'Armistice formé par le Maréchal Pétain. Cet appel émanant d'un chef militaire était un défi et son auteur écrira dans ses mémoires :

« *Devant le vide effrayant du renoncement général, ma mission m'apparut d'un seul coup, claire et terrible. En ce moment, le pire de son histoire, c'était à moi d'assumer la France.*

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique, les ingénieurs, les ouvriers spécialistes des industries d'armement, à se mettre en rapport avec moi. Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas !

A tous les Français, des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude, cependant rien n'est perdu. Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but ! Voilà pourquoi je convie tous les Français où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance. Notre patrie est en péril de mort.

Luttons tous pour la sauver !
VIVE LA FRANCE ! »

Nous formions un petit noyau de français résistants, qui croyaient eux aussi aux valeurs chimériques d'une France libre. Nous avions perdu une bataille, mais pas la guerre, mon Général. Le penta exilé cherchait désespérément un officier honorable. Les cinq pensionnaires ne pouvaient loger indéfiniment au *Phénix Hôtel*, les prix n'étaient pas abordables tout comme les frais de restauration si indispensables aux réfugiés. Au matin du 04 septembre, replié à Londres, mon frère aîné clamerait sa soif de justice, son légitime besoin de protection. Marc rédigeait ses doléances par voie de courrier au préfet, un seigneur « Haut Justicier » espérant que ce dernier nous tirerait d'affaire et plaiderait en notre faveur. Voilà les perspectives qui incitèrent mon frère à écrire à cette sommité pour lui demander son secours.

Nous nous cramponnions à cet espoir comme des noyés à une branche. Le jour de l'anniversaire de mon frère, nous soufflions la bougie de l'espérance allumée par la flamme de la Résistance, une lueur dans les ténèbres, postée depuis Londres au préfet.

L'APPEL DU 04 SEPTEMBRE 2003, DEPUIS LONDRES

- Carnet de route du 04 septembre 2003 :
- Nouveau courrier de demande de recours en protection pour mon entourage familial envoyé de Londres (par e-mail et fax) à Monsieur MARION Roger, préfet délégué pour la Sécurité et la Défense de la région P.A.C.A. (Provence Alpes Côte d'Azur)
- Copie envoyée à l'ambassade des U.S.A. à Londres, avec demande de transmission à l'agent Jay A., en poste à l'ambassade des U.S.A. à PARIS.

Monsieur Marc SILVA *Londres, le 04 Septembre 2003*
Brigadier O.C.R.B.

Objet : Demande de recours en protection pour mon entourage familial.

URGENT

Préfecture de Marseille
29, Chemin Sainte Marthe
MARSEILLE CEDEX 14

A l'attention de Monsieur Roger MARION
Préfet délégué pour la Sécurité et la Défense

Monsieur le Préfet,

C'est en désespoir de cause, que je m'adresse à votre instance afin de m'octroyer la garantie de la protection de mon entourage, préalablement rejetée le 19/08/2003 par Monsieur M. Christophe - commissaire principal de police, en accord tacite avec Monsieur P. Jacques – sous-directeur affaires criminelles - D.C.P.J.

En effet, en qualité de brigadier de police, en fonction à l'O.C.R.B., (depuis octobre 2000), je vous demanderai d'avoir l'obligeance de m'octroyer votre assistance et votre recours exceptionnel auprès d'une ambassade, seul lieu sécurisant pour ma famille.

Eu égard au danger que nous encourrons et qui nous a contraint à quitter à la hâte le territoire français, le 30 août 2003, dans des conditions périlleuses, démunis de tout moyen financier, de communication, aux fins d'échapper aux poursuites malveillantes dont nous faisons l'objet depuis le traitement de l'affaire de disparition d'Estelle MOUZIN, dossier dans lequel, nous faisons mention d'un autre cas de disparition d'enfant, à savoir Léo BALLEY.

Suite aux révélations de ma sœur Elisabeth SILVA, ce dossier a donné lieu à une commission rogatoire classée SECRET DEFENSE, en regard d'autres éléments révélés à l'adjudant O. de la B.R.D. de GRENOBLE, concernant un secret militaire traitant de Monsieur Lionel JOSPIN et de missiles nucléaires, exclusivement connus des services militaires. Depuis lors, l'adjudant O. a prévenu ma sœur des dangers qui la menacent si ces informations étaient diffusées à la presse et l'a fortement recommandée auprès des services de gendarmerie de DAX. Il lui a demandé un complément d'information sur l'affaire sus-référencée, en présupposant une intégration dans le corps de gendarmerie, en qualité de profiler formée par les services du F.B.I., si elle répondait aux ultimes questions dont vous trouverez copie. Conformément à sa demande, ma sœur a répondu aux questions qui préoccupaient l'adjudant O., qui ont eu pour effet de couper court à toute communication téléphonique avec ce dernier, à sa demande, eu égard toujours au SECRET DEFENSE, révélé dans son intégralité.

Afin d'étayer le bien-fondé de mes allégations, il conviendrait de nous rencontrer en toute confidentialité, car depuis le début, ma sœur et moi-même sommes restés dans le respect de la loi et des convenances des services de gendarmerie, sans révéler le dossier à quiconque. J'ajoute que si nous avions été mal intentionnés, force est de constater que nous aurions immédiatement saisi la voie médiatique pour dénoncer une corruption au sein de l'Etat français.

Or, à la lecture du dossier mis à disposition de Messieurs SARKOZY, PERBEN, DUTARTRE. - Juge d'Instruction près TGI de MEAUX (77), Jacques P. (S.D.A.C), commissaires Christophe M., LAFRANQUE, BASTIDE et capitaine Bernard M., vous constaterez par vous-mêmes les nobles intentions de ma sœur qui soumet depuis trois ans ses dons de perception aux services de police et de gendarmerie, concernant des cas de disparition d'enfants et de malfaiteurs, cause louable, sans exigence aucune en retour.

Nonobstant, sa bonne foi s'est heurtée à une hostilité indéniable, en raison d'un secret défense qu'elle a percé et qui manifestement était le seul motif du déplacement des forces de gendarmerie sur le lieu de son ancien domicile, à DAX (40), qui nous a conduit à l'exil forcé, au détriment de nos ressources financières.

Je tiens à porter à votre connaissance qu'en raison de ce cas de force majeure et devant le refus formel de Christophe M. de répondre à ma requête légitime formulée par rapport officiel, je ne pouvais me résoudre à abandonner ma famille de la sorte et me contenter d'une « audioconférence » officieusement proposée par ce dernier, dans les locaux de l'O.C.R.B., avec l'adjudant O., dont je ne comprends toujours pas l'objet, le sens et les finalités. Devant son refus catégorique de soutenir non

seulement un fonctionnaire de son service mais aussi de citoyens en péril, vous comprendrez que mon sens des responsabilités professionnelles, éthiques et familiales de surcroît ont consécutivement barré la voie à la reprise de mes activités professionnelles prévue le 02 septembre 2003.

Pour votre information, Christophe M., en date du 19 août 2003, m'a exhorté à ne pas contacter les médias, à cesser immédiatement toute démarche et m'a ordonné de remettre mes armes en dotation individuelle à mon chef de groupe Monsieur Jean-Maurice B., sans me demander de fournir un rapport officiel, à mon grand étonnement. D'autre part, Christophe M. sans vérifications préalables s'est autorisé à porter un jugement de valeur sur la santé mentale de l'adjudant O. et ce en présence de Monsieur Jean-Maurice B., mon chef de groupe, témoin de ces diffamations. Par la présente, je vous saurai gré de bien vouloir prendre contact avec le lieutenant Jean Maurice B. au numéro 06.07.…..… de toute urgence afin de faire la lumière sur les dysfonctionnements policiers et militaires qui entourent l'affaire SECRET DEFENSE et entravent la résolution des affaires de disparition traitées par ma sœur (Dossier Estelle MOUZIN contenant 71 documents gravés sur CD-rom et dossier manuscrit remis en mains propres aux responsables précités). Je vous rappelle que notre situation est actuellement très précaire, une insolvabilité financière pèse sur notre budget et nous comptons sur votre humanité pour venir en aide à d'honnêtes citoyens par tous les moyens que vous jugerez utiles.

En effet, nous ne sommes même pas en mesure de pouvoir faire face aux frais d'hôtel engagés à la fin de la semaine.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre bienveillance et de votre diligence pour assurer notre sécurité, immunité auprès d'une ambassade américaine vraisemblablement. Je tiens à préciser que nous nous sommes rendus auprès de l'ambassade des U.S.A. à PARIS, le 26 août 2003 pour obtenir cette protection. Sur place, je me suis adressé à Monsieur Jay A., à qui j'ai remis les coordonnées d'un sujet britannique, à savoir de Michaël D. : 02.32.…..…

Comptant sur votre sens de la justice, votre respect de la loi et des droits du citoyen, force de notre démocratie, et confiant, malgré les circonstances douloureuses dont nous pâtissons, des suites favorables que vous saurez réserver à mon ultime requête, recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

PS : Vous pouvez me contacter à l'adresse e-mail ci-après ;
marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk

Je ne manquerai pas de vous contacter par voie de fil dès confirmation par vos soins de réception de mon courrier.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

En France, Ponce Pilate réincarné en commissaire de police captieux se lavait les mains pendant que notre famille exilée tâchait de sortir la tête hors de l'eau. Depuis l'Hexagone, l'équipe de renégats tournait aux trois huit, le grand méchant loup nous promettait des nuits sans sommeil, l'ancolie au bout du fusil silencieux. Dès le point du jour, l'essaim de frelons aux opérations suspectes, s'attellerait à localiser nos déplacements, la provenance et la destination de nos mouvements bancaires pour rapporter de fraîches nouvelles à sa colonie souterraine.

Nos téléphones portables et notre ordinateur restés en France, nous étions passés au travers des gouttes. Repliés dans nos tranchées à Harwich, les tueurs à gage avaient perdu momentanément notre trace, et ne disposaient plus d'aucun indice. Nous n'allions pas pour autant nous endormir sur nos lauriers.

Paradoxalement, la conflagration des évènements nous encouragerait à nous adapter très rapidement à ce nouvel environnement et entreprendre de nouvelles démarches auprès de sommités françaises et américaines. La nature donne souvent de bons exemples comportementaux en matière d'adaptation. Le caméléon s'adapte à son environnement et sa couleur change au gré de celle des pierres, des branches ou du sol sur lequel il évolue. Le castor, quant à lui adapte son environnement et n'hésite pas à construire des barrages sur des ruisseaux pour canaliser la force de l'eau.

Confinés dans la chambre des communes, carrefour propice à la confluence des opinions, nous nous calquions en quelque sorte sur le comportement animalier instinctif. Rapidement, nous opérions un virage à 180 degrés en transformant cette chambre cosy en un environnement professionnel. Nos compétences et savoir-faire respectifs nous permettraient de nous adapter à toutes les situations scabreuses.

Fort d'une expérience de dix-sept ans, vouée au corps de la police nationale, exerçant de surcroît dans un service ayant vocation à lutter contre la délinquance spécialisée et le crime organisé, Marc maîtrisait parfaitement les rouages de son métier.

Fin limier, il démonterait aussi bien le mode opératoire des surveillances et filatures exercées par des services spécialisés que les mécanismes de la machine à broyer des vies humaines appuyée par les réseaux mafieux. A son grand désarroi, il découvrait également l'existence insidieuse de ripoux au sein même du service où il s'était donné corps et âme. Nous éprouvions légitimement une profonde aversion contre ce déni manifeste de justice et cet abus de confiance.

Expert dans le domaine de la micro-informatique, Phaï pilotait avec adresse l'ordinateur et naviguait aisément dans l'univers du virtuel vampirisé par d'habiles hackers. Dès notre arrivée à Harwich, Phaï eut l'idée de créer

une compilation de cédérom traitant l'affaire Estelle MOUZIN ainsi qu'un site web.

Dépourvus de matériel informatique et de toute commodité de connection à Internet, nous nous rendions tous les jours à Londres. Dans les cybercafés de la capitale, Phaï orientait ses recherches empiriques principalement sur des hébergeurs et serveurs de sites web gratuits. Nous créions à loisir des listes d'adresse, incrémentions notre mailing liste d'associations d'aide aux victimes et leur envoyions un premier message de détresse, le S.O.S. d'une famille en danger privée d'assistance. Nous dépensions toute notre énergie et dilapidions notre argent dans les transports ferroviaires depuis la gare d'Harwich située au nord-est de la cité londonienne, fief des cybercafés.

Tous les jours, à la première heure, nous partions le ventre vide pour attraper le premier train en direction de la capitale.

Notre ballet incessant et l'indiscrète valise diplomatique que Phaï traînait avec lui du matin au soir finissaient d'éveiller la curiosité de notre hôte volubile. Fier de son pays, le patron se faisait un plaisir d'indiquer à ces visiteurs venus d'un pays hostile les coins où se balader et les lieux insolites à découvrir. Obligeant, il nous remit les clefs de son bureau. Nous coloniserons avec son entier assentiment cet espace bureautique et multimédia. Le brave homme nous facilitait la tâche et son témoignage de confiance nous donnait chaud au cœur. Equipé d'un ordinateur bureau multimédia comprenant un lecteur CD/DVD-rom, un graveur, un scanner, Phaï se consacra prioritairement à la duplication du cédérom *Estelle Mouzin – Léo Balley*.

Ces copies intégrant le Secret Défense étaient destinées au préfet Roger MARION, délégué à la sécurité et à la défense, basé à Marseille ainsi qu'aux ambassades américaines siégeant à Londres et à Washington. Dans cette maison de maître, le bien-être emplissait chaque étage et leur maison débordait de vie jusque dans le minuscule bureau. Jouxté à notre « chambre des communes », le bureau un brin poussiéreux respirait la santé financière.

Dans ce vivier administratif, l'accumulation de livres de comptes bancaires, une avalanche de papiers, de notes d'hôtel, chéquiers et cartes de crédit constituaient un gentil désordre, qui semblait témoigner de la bonne marche des affaires. Dans ce méli-mélo où s'ébattaient factures et paperasse, nous démarrions notre projet de création de site web, une tâche qui s'avèrerait herculéenne.

Confrontés au danger depuis deux mois et privés arbitrairement d'assistance judiciaire, nous avions pris la résolution de porter à la connaissance du public ce scandale.

Nous devions réduire nos dépenses au minimum absolu et Phaï utilisa dans les premiers temps son logiciel de création de site *"Adobe Golive.0"*.

Cet outil contenait toutes les fonctionnalités pour créer des pages web contenant des images, des liens hypertextes, des tableaux et les subtilités du langage HTML, jargon technique employé pour l'élaboration de pages web.

La création du site nécessitait deux ingrédients, du savoir-faire et énormément d'investissement. En préambule, la page d'accueil du site comprenait le portrait-robot du Ministère de l'Intérieur du 26 juin 2003, la photo du présumé assassin ainsi que le rapport de demande de protection rapprochée resté à notre grand dam lettre morte.

L'objectif de notre site visait à alerter massivement la population des raisons qui avaient contraint une famille innocente à s'exiler en Angleterre.

En pareilles circonstances, seul l'envoi de messages de détresse par le biais du courrier électronique s'offrait indéniablement comme la seule alternative à la portée d'une famille désespérée. Ce lot de consolation s'avérait une bouée de sauvetage.

L'e-mail traverse les pays et les continents en quelques secondes, alors même qu'un courrier postal requiert plusieurs jours avant d'arriver à son destinataire.

La décision était rapidement tranchée entre un courrier express et un message escargot.

- L'ETAT DE NECESSITE -

« La reconnaissance de l'état de nécessité est un des fondements du droit ; toutes les civilisations juridiques évoluées, dégagées du légalisme initial, le consacrent, soit dans la loi, soit dans la doctrine et la jurisprudence ; ce qui caractérise l'état ou l'effet de nécessité, c'est la situation dans laquelle se trouve une personne qui, pour sauvegarder un intérêt supérieur, n'a d'autre ressource que d'accomplir un acte défendu par la loi pénale. » ***Colmar, 6 décembre 1957****. [Extrait du Code Pénal].*

- Carnet de route du 12 septembre 2003 :
- Envoi de Londres – CD-rom :
- à U.S. Embassy à Londres (Secret Défense inclus)
- à U.S. Embassy à Washington (Secret Défense inclus)
- au préfet M. Roger MARION à Marseille.
- Création du nom de domaine www.scandale-estelle-mouzin.fr.st
(seuls apparaissent – Page de garde avec portrait-robot du Ministère de l'Intérieur et photo du présumé assassin)
+ Rapport adressé au commissaire principal de police Christophe M.
+ Lettre Ministre.

- Carnet de route du 13 septembre 2003 *:*
- Installation d'un compteur de visite sur le nom de domaine www.scandale-france-mouzin.fr.st

Ainsi naquirent dans l'antre de la bibliothèque municipale d'Harwich, nos premières adresses de courrier électronique référencées comme suit marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk et scandale_estelle_mouzin@yahoo.fr

Dans la lignée, le nom de domaine de notre site Internet fut baptisé à escient http: //www.scandale_estelle_mouzin.fr.st .

Notre présence dans le sanctuaire du livre s'accordait avec l'accès gratuit à Internet où nous pouvions consulter pendant une heure notre messagerie, collecter des informations ciblées, indexer et référencer le site sur un des moteurs de recherche des plus usités par les cybernautes, à savoir le robot « Google ». J'aurai presque pu, si le sujet n'était pas si brûlant, collectionner à l'envi, nos multicartes d'adhérents étiquetées sous les pseudonymes de *Monsieur Dupond*, de *Madame Tartempion*, en un mot *Monsieur Tout le Monde.* Les sobriquets à consonance française ou espagnole se ramassaient à la pelle dans les tiroirs de mon imagination lorsqu'il s'agissait de s'enregistrer dans une bibliothèque municipale.

Polyglotte, je jouais de cet unique avantage afin de noyer dans le flou artistique les malfaiteurs qui seraient tentés de me poursuivre de leurs assiduités.

L'atmosphère suffocante de ces lieux imbriquée à la dissimulation forcée de mon identité ne me donneront pas le goût d'un revenez-y. Dans mon porte-carte professionnel, je pris le soin de ne pas insérer les identités d'emprunt que l'exil m'avait infligé comme un châtiment sans me priver pour autant de ma personnalité. Tous les instants qui n'étaient pas consumés pour échapper à la vie de vagabond étaient absorbés par le pensum informatique. Les relations humaines n'étaient pas favorisées par ce contexte, la promiscuité et les mauvaises conditions de vie généraient parfois des dissensions. Quelque fois, l'impatience des uns et le tempérament colérique des autres étaient sujet de discordes et de disputes. Pour cohabiter en bonne intelligence, chacun tâchait de tempérer ses humeurs, jusqu'à annihiler parfois sa personnalité pour que le radeau ne sombre pas définitivement.

A l'aube, sous un épais manteau de brume, Marc partait à mille lieux par le train depuis la gare de *Dovercourt* en direction de la capitale, pour retirer au moyen de sa carte visa internationale de l'argent dans les guichets automatiques. Les distributeurs automatiques bancaires pullulent dans la capitale et la zone suburbaine. Ainsi il s'assurait de brouiller les pistes et confondre nos poursuiveurs en semant de faux indices. A son retour, il

distribuait généreusement à chaque membre de la famille l'argent réservé aux menues dépenses.

Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement se révélaient onéreux. Le coût de la vie en Angleterre n'était pas en adéquation avec nos faibles revenus. Dépossédés de tout et frappés iniquement d'ostracisme, nous investissions une part non négligeable de notre budget dans l'achat de matériel informatique dispendieux mais néanmoins salutaire.

Emportés par cette spirale de la précarité implacable, l'univers virtuel constituait notre seule arme de défense pour briser la loi du silence. Sans compter les dépenses occasionnées par nos rituelles tournées dans le cyberespace qui finissaient d'engloutir toutes nos économies.

Fort heureusement, le patron de l'hôtel ne nous avait pas exigé le paiement de la chambre lors de notre arrivée. Le visage de maman se rembrunissait au fur et à mesure que les jours passaient. Nos ressources déjà modiques s'amenuisaient, et nous contraindraient à écourter le séjour à l'hôtel Phénix.

Nous avions cassé la tirelire et au bout de deux semaines, nous étions déjà pris à la gorge. Nous nous contentions d'un breakfast copieux et parfois d'un dîner. Lors d'une de nos virées à Londres, à la sortie d'un cybercafé, nous nous étions réfugiés par hasard dans un établissement de restauration rapide pour consommer une boisson chaude, avant de rejoindre notre campement. Par bonheur, la chaîne de restauration baptisée à la française sous l'enseigne "*Le prêt à manger*" liquidait gracieusement ses stocks de sandwichs du jour, avant la fermeture.

Dans cette scène pitoyable, en m'imposant un arrêt sur image, je me souviens nettement de cet employé débonnaire, un jeune homme flandrin, l'air attristé, qui semblait deviner sans mot dire, juste en croisant nos regards perdus dans la vitrine réfrigérée, que nous étions quelque peu gênés aux entournures. Nous ressortions les bras chargés de denrées alimentaires, enveloppées dans une poche en plastique.

Nous traversions incontestablement une mauvaise passe et j'aurai eu tellement honte d'être pratiquement réduite à la mendicité, que la faim à tout prendre me paraissait préférable. J'avais l'impression erronée de donner l'image d'un tire-sou. Confrontés jour après jour aux réalités matérielles consternantes, nous serions bientôt aguerris contre les fléaux de l'indifférence et le sentiment miséreux.

En désespoir de cause, j'épluchais mon carnet d'adresse.

Nous ne connaissions personne d'autre, en dehors de *Michaël* et une parente lointaine de maman susceptibles de pouvoir nous héberger sous leur toit, moyennant le versement d'un petit loyer. Une nuit d'angoisse, j'ai voulu joindre la cousine éloignée de maman, originaire du rocher de Gibraltar,

depuis la cabine à l'extérieur du manoir située sur la promenade du *Lower Marine Parade*. Mes doigts gourds par l'humidité et la fraîcheur émanant du bord de mer, je tremblotais et parvenais difficilement à glisser les pièces dans la fente. J'avais encore l'espoir insensé que mon tissu relationnel puisse nous venir en aide ou envoyer par virement bancaire un peu d'argent pour nous permettre de régler la note d'hôtel et les frais de restauration. Mais lorsqu'une dame âgée, d'une voix atone a décroché l'appareil et m'a répondu d'un ton irrité que la cousine *"Mercedes"* était partie en voyage d'agrément et qu'elle ne pouvait rien faire pour nous, j'ai raccroché la gorge serrée. Démoralisée, j'adressai plusieurs courriels à *Michaël* et *Lee* en les priant de diffuser massivement ce message auprès de leurs connaissances dont l'objet intitulé « S.O.S. » mettait à lui seul en évidence notre situation alarmante. Le Sherlock Holmes de service nous recommanda vivement de faire publier l'affaire « Estelle Mouzin » auprès d'une certaine presse très friande de scandales, selon ses propres dires. Suivant ses conseils, nous nous rendions une énième fois à Londres pour tenter de convaincre un journaliste du bien-fondé de notre péril. Notre visite du célèbre quartier londonien de Notting Hill ne rimait absolument pas avec un coup de foudre. Plantés dans ce poumon de musique jamaïcaine, les loyaux citoyens français attendaient près d'un square, le feu vert du kiosquier qui tâchait de nous mettre en rapport avec le *Sun magazine*. Assis sur un banc public, une canette de soda à la main, nous avions en point de mire une colonne de presse croulant sous une pile impressionnante de journaux populaires. Le sensationnalisme de ces journaux, porte-parole des couches populaires travaillistes, semblaient de loin détrôner les fleurons de la diffusion culturelle que sont les quotidiens britanniques, *The Independent* et *The Times*.

Nous essuierons un revers auprès du journal *The Sun* et le message d'alerte s'autodétruirait dans les minutes qui suivront. Ce journal à scandale préférera faire ses choux gras des frasques et des amours de princesse scandant des slogans frisant l'irrévérence plutôt que d'accorder de l'intérêt à une affaire sérieuse de disparition inquiétante de mineur. Le reporter arguait que ses lecteurs s'intéressaient uniquement aux disparitions d'enfants d'origine britannique. Ce type d'organe de presse, agrémenté d'illustrations graveleuses lance les grosses manchettes sur les caprices de stars et s'adjuge les meilleurs scores de vente de la presse britannique. Nous écourterons très vite l'entretien avec le journaliste du magazine qui brossera un tableau peu flatteur de l'éducation journalistique.

Déconcertés, nous laissions malgré tout au passage, un CD-rom aux journaux de qualité et rebroussions chemin en direction de notre port d'attache.

A tous les degrés, nous nous heurtions invariablement à la désillusion. Je m'attendais au minimum à un élan de générosité de la part de nos amis.

J'étais naïve au point d'imaginer qu'une chaîne de solidarité miséricordieuse déploierait tous les moyens pour nous sortir de ce tourbillon.

Systématiquement, mes relations reprenaient dans leur grande mansuétude le même refrain « *nous sommes de tout cœur avec vous* » et semblaient réciter la prière *« Dieu vous bénisse »* par saccade de deux à la manière d'un mantra. En guise de soutien moral et financier, la réplique « *Bon courage* » s'échappait laconiquement du combiné téléphonique, fredonnée par nos amis, trissée par nos proches, comme un leitmotiv censé nous réconforter. Sans doute par compassion ou plutôt pour se débarrasser de la problématique, valait-il mieux nous communiquer les coordonnées téléphoniques du « *Citizen Advice Bureau* », soit l'équivalent français d'un service d'aide sociale, à l'écoute des doléances des ménages anglais, sans rapport aucun avec notre requête d'exilé. Ceux là même qui par le passé, je dirai même un passé proche, nous témoignaient leur attachement et ne tarissaient pas d'éloge à notre égard, nous tourneraient le dos.

Le carnet des bonnes adresses étant périmé, nous étions en proie à l'idée de dormir à la belle étoile, sous les ponts, bercés par le clapotement des eaux noires de la *Tamise*. Le tire-jus en papier recyclable, mon vieil ami ne me quitterait plus.

A la tombée de la nuit, rongées par l'inquiétude, nos mères guettaient depuis la fenêtre de la chambrette le retour du front. Le trio revenait d'une randonnée pédestre plus corsée que le trekking. Ce type d'expédition au sein de la capitale de rêve n'avait ni le charme ni le rythme des visites culturelles en bus à impériale. La valise diplomatique de Phaï contenait la trousse à outils du hacker bien aimé ainsi que la liste des constats de déni de justice dressés et couchés sur des compte-rendus par le brigadier Marc. Par la force des choses, je m'improvisais tour à tour reporter sans frontière et sans bannière ou avocat.

Après la presse à scandale, nous multiplions les démarches auprès de cabinets d'avocats internationaux ayant pignon sur rue. D'emblée, les honoraires onéreux des hommes de loi constituaient un handicap sérieux.

Nous sollicitions la défense de nos droits de citoyens français bafoués ainsi que les conseils avisés d'un juriste avant d'entamer une procédure d'asile politique. Paradoxalement, ces derniers nous orientaient vers leurs confrères français prétextant que ce type de litige ne relevait pas de leur juridiction ou compétence. En résumé, tout le monde nous faisait tourner en bourrique.

Plusieurs jours de suite, à la hâte et dans la crainte, nous parcourions des kilomètres à pied, marchant parfois plus de huit heures par jour, épuisés, avant de rejoindre notre refuge à Harwich. Puis après une journée harassante, nous rentrions à l'hôtel. Je m'enroulais dans les draps en me disant que ce n'était qu'une question de jours. Le temps s'écoulait, les démarches

s'avéraient infructueuses et personne ne semblait entendre l'appel du 04 septembre. Notre séjour s'éternisait au manoir et à la fin de la deuxième semaine de septembre, la matrone du Phénix nous réclamait légitimement le paiement de la douloureuse note de frais.

Lee et Michaël, nos amis britanniques se refusaient à héberger cinq exilés, prétextant que notre famille nombreuse achèverait de les ruiner. Au bout d'une semaine, le noyau des alliés capitulait et reléguait leur fardeau auprès de l'assistance sociale. Nos braves et téméraires amis relayaient leur mission de résistants aux services sociaux britanniques inopérants en la matière. Nous étions des exilés sans ressources et ne pouvions payer l'hôtel.

Dans un premier temps, nous nous considérions en sécurité au manoir mais ce logis n'était que provisoire. Le jour du 13 septembre, l'appel téléphonique de Lee et Michaël nous contraindrait à quitter sans délai la ville d'Harwich. Lors de leur conversation avec l'hôtelier de la dernière chance, le couple anglais éveillera par mégarde la suspicion du patron. Ne pouvant veiller plus longtemps à notre survie, ils levèrent légèrement le voile des problèmes pécuniaires que nous avions si péniblement tenus secret, sans réfléchir aux résonances et conséquences désastreuses que leurs paroles ensemenceraient. A l'hôtel, nous attendrons durant quinze jours le chimérique secours de Monsieur le Préfet. Nous n'envisagions pas un seul instant de filer à l'anglaise.

La mort dans l'âme, nous annoncions à notre hôte que nous étions ruinés.

La veille du départ, le patron nous prit en aparté et contre toute attente nous soulagerait d'un énorme fardeau. Notre hôte dont la générosité n'avait d'égale que son sens de l'hospitalité s'avérera un digne disciple attentif au message du Christ. Il pressentait que nous n'étions pas fortunés.

Nous traînions un seul balluchon qui contenait trois ou quatre draps de bain et la trousse de toilette indispensable à l'hygiène des cinq membres de la famille. Nous ne pouvions déménager à la hâte sans éclaircir de vive voix cette situation préoccupante. Phaï broyait du noir. Maman avait l'estomac noué. De mon côté, je me rongeais les ongles pendant que Marc, le visage crispé par l'angoisse abordait cette histoire à première vue abracadabrante, qui s'avérait être une affaire épineuse.

Après avoir consulté notre site web sur l'ordinateur, la mine de l'hôtelier pâlissait à vue d'œil. Ses bonnes joues légèrement gratinées par la couperose viraient au blanc cassé. Traumatisé, l'estomac ballonné du bistrotier semblait se dégonfler à l'instar d'une baudruche crevé par l'aiguillon de la peur. Ses bras tombaient le long de ses poignets d'amour, l'homme était terrifié. Affalé sur son fauteuil, le visage de *Terry* se métamorphosait au fur et à mesure qu'il comprenait l'ampleur de notre désastre.

Bouffis par la fatigue et les excès de tournée des grands ducs, ses yeux s'assombrissaient. Le gaillard était sous le choc, son front perlait de sueur. Tourmenté, il nous abreuvait de questions et ses paroles de détresse se vidaient de sa bouche à l'allure d'un ballon de Beaujolais nouveau.

En fin de soirée, rassérénés par nos réponses, le tavernier nous offrait le pot de l'amitié, deux doubles whisky secs, un café noir serré et deux bières blondes brassées qui annonçaient notre départ hâtif. Le verre de scotch à la main, il trinquait à l'anglaise et tentait de nous réconforter. Je revois encore la gêne se dessiner sur le visage ridé de ce sexagénaire débonnaire. Terry époussetait le comptoir et rinçait machinalement les verres dans l'évier, puis d'une seule traite, il brisa la glace en s'exclamant d'une voix rauque « *Vous avez mon entière confiance. Ne vous inquiétez pas pour la note, ça n'a aucune importance. Mais, chers visiteurs, vous me voyez au regret de vous demander de partir... Ma femme est morte d'inquiétude et je dois respecter sa volonté.* »

Ce grand gaillard aux yeux bleu acier nous fit don du séjour à l'hôtel, un témoignage de générosité que je marque d'un onglet sur notre carnet d'errance. Je crois qu'il avait compris mieux que quiconque la valeur d'une vie humaine. Nos parents proches et nos amis étaient restés sourds à nos doléances. La main tendue par cet étranger et la manne qui tombait subitement du ciel me rappelaient le sermon de Jésus de Nazareth proclamé sur la montagne. « *Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus, … regardez les oiseaux du ciel, ils ne sèment ni ne moissonnent et ils n'amassent rien dans des greniers et votre Père céleste les nourrit…ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux…. ne vous inquiétez donc pas du lendemain car le lendemain aura soin du lui-même. A chaque jour suffit sa peine.* » - **Extrait de l'évangile de Matthieu Chapitre VI -**

Je me souviendrai toute ma vie de ses paroles et de son oeuvre charitable.

Une gamme mélodieuse de mots sincères prononcée avec authenticité qui transcendait les civilités et les protocoles et touchait en plein cœur des âmes brisées. « *Nous resterons unis par le lien invisible de la pensée. Prenez cette valise et emportez ce linge de bain, gardez courage, battez-vous jusqu'à la victoire, c'est tout ce que je peux vous souhaiter de meilleur, adieu mes amis.* »

Le maître de céans nous offrait un présent royal. Il nous affranchissait de la somme de **1 674 £**, soit l'équivalent de deux mille euros.

Avant de donner congé à notre confident, nous promettions de le rembourser dans les meilleurs délais. La voix étouffée par les sanglots, nous remercions notre sauveur, remontions à l'étage boucler nos valises et nous

lover une dernière nuit dans les couettes moelleuses. Au sein de ce Sweet Home inviolable, une fois le pont-levis de ses fenêtres ventrues remonté et la porte refermée derrière nous, je me réfugiais dans une attitude presque flegmatique, à l'instar des anglais. Le « *come back home* » exclu d'office de nos projets, il ne restait plus qu'à reprendre la route « *on the road again* », à la recherche d'une nouvelle tranchée dans le maquis.

Au matin du 14 septembre, nous levions le camp. Sir *Terry LINDSELL,* les larmes aux yeux voyait au grand jour sous un ciel brumeux deux mères soucieuses, une jeune-femme éreintée et deux hommes perdus, fauchés, arrachés de leur patrie par une bourrasque injuste, prendre la route, le baluchon sous le bras, les serviettes de toilettes entassées dans le vieux sac sponsor en simili-cuir noir griffé « *Johnny Walker* » qui dormait sans doute depuis des années dans l'armoire de l'hôtelier.

Le vent balayait la rue, les feuilles d'automne tapissaient les trottoirs. Nous longions péniblement à pied les quais du port d'Harwich et tout au long du trajet jusqu'à la gare, je versais silencieusement les larmes du désespoir. La rafale emportait derrière elle notre détresse et me soufflait dans le creux de l'oreille les paroles de Johnny Hallyday, un célèbre chanteur français, « *Noir, c'est noir, il n'y a plus d'espoir* ». Désespérés, nous marchions à l'aveuglette vers l'inconnu. Sur le chemin, nous faisions une halte dans un pub situé en front de mer. A tout hasard, nous demandions à la barmaid de nous indiquer une chambre chez l'habitant, une adresse où loger moyennant le versement d'un loyer.

Un jeune groupe de musiciens débarqué en fanfare, installait les instruments de musique sur une scène aménagée dans un recoin du bar. Le groupe jouait un concert aux inspirations rock et jazzy. Le chanteur bohème reprenait les vieux tubes des *Beatles*, le bassiste grattait de la mandoline sur des airs de *Pink floyd,* le saxophoniste et le batteur s'en donnaient à cœur joie. La salle avait une mauvaise acoustique et les cuivres canardaient dans les aigus. Entre le bourdonnement incessant des instruments et les maux de tête dus à la tension psychique, nos ouïes étaient à la noce. Nous passerons près de trois heures d'attente interminables scotchés sur une banquette, avec nos bagages de fortune encombrants. J'infusais le café à l'américaine dans la tasse en porcelaine pour tuer le temps et maman priait silencieusement, les yeux rivés vers le ciel d'où lui viendrait le secours. De retour au pub, la barmaid ramenait de sa chasse aux informations de mauvaises nouvelles. Les tarifs pratiqués par les hôteliers étaient exorbitants. Les agences immobilières avaient fait leur beurre et terminaient la saison estivale. Quand bien même l'agent nous aurait trouvé par miracle un deux pièces et cuisine, nous étions si fauchés que seul un taudis et un bout de pain noir nous semblaient accessibles.

Le baromètre des humeurs n'était pas au beau fixe.

Colérique de nature, Phaï démarrait au quart de tour et s'emportait à tous vents. Marc faisait tant bien que mal le tampon entre Phaï et moi.

De tempérament calme mais ferme, il s'armait de patience pour supporter les foudres passagères de Phaï.

Finalement, cette attente prolongée au pub se soldait par un échec.

Notre convoi de réfugiés reprenait la randonnée pédestre sur le chemin de Compostelle et croisait sur son passage une colonne de l'armée du salut remontant vers le bourg. La balade des gens malheureux se poursuivrait sur la voie ferrée et s'arrêterait provisoirement à la prochaine station. Dehors, les oiseaux gazouillaient, les pétales de roses et une pluie soudaine de glands et pétioles d'azalée formaient une mosaïque colorée sur le parterre du quai de la gare. La train corail sifflait déjà son arrivée en gare, il était tout juste midi. A la dernière minute, je passais un coup de fil à Rosie.

Le jour J de l'exil, maman mit un chèque bancaire sous pli pour régler l'avance des billets du train aller-retour Toulouse-Paris accordée par notre *Mata Hari* toulousaine. Maman lui demandait expressément de ne pas l'encaisser avant notre appel depuis l'étranger, pour sa propre sécurité et la priait en outre de patienter sous peine de causer l'interdiction bancaire et nous mettre un peu plus sur la paille.

Etant donné qu'elle nous avait hébergés, son compte serait épluché dans les minutes suivant l'opération bancaire et Rosie serait inévitablement soumise à la question. Maman prévoyait de lui adresser un mandat international dès que la situation financière serait apurée. A titre compensatoire, j'encourageais Rosie à vendre ma bague sertie de diamants sachant qu'elle en tirerait un bon prix. Ce bijou taillé par un orfèvre m'avait été offert par mon ex-fiancé Bruno à l'occasion de nos retrouvailles, après une période de guerre froide. J'avais négligemment oublié ma bague chez Rosie et lui proposais mon bijou en gage de paiement. Je profitais de ce bref intermède pour contacter un ami dacquois, le suppliais de ravitailler et prendre soin de notre chatte persane *Duchesse* isolée dans la maison familiale landaise.

Rassurée par les propos bienveillants de cet ami, je retournais sans tarder sur les quais.

La locomotive nous convoierait vers une destination inconnue, un autre port d'attache.

Nos bras ressemblaient à des ramures cassées, nos mouvements prenaient la cadence d'une chenille fatiguée. Poussés par la force du courage, nous croyions qu'un lendemain nous attendrait dans une autre ville.

Tapis dans le wagon, le regard tourné vers l'avenir, nous guettions le lieu favorable où les ailes brisées des papillons humains pourraient enfin se poser, sans trop de casse. Nous, les captifs, reprenions le chemin cahotant de l'errance pendant que les hauts représentants myopes se voilaient la face et

le commissaire *Ponce Pilate* se frottait les mains. Tout ce beau monde s'encroûtait dans le travail routinier, puis continuerait son bonhomme de chemin dans la joie de vivre sans se préoccuper du sort de leurs cinq compatriotes. Quand je repense à toutes ces blessures et flétrissures que nous avons subies, marqués au fer rouge tels des criminels, mes muscles se crispent, mes larmes se libèrent de la cage glaciale où elles furent captives pendant un semestre. Dire que nous devons tout ce gâchis, au commissaire matricule triple zéro, au service irrévérencieux du crime organisé. Ce lâche ne paiera jamais assez cher le prix de cette exaction. L'avatar, les souffrances de notre famille ne resteront pas un non-dit dans l'Histoire de la Vème République française. L'on préférerait croire que ces épisodes douloureux sont tirés d'une fiction, malheureusement ce fut l'histoire réelle de ma famille. Depuis ce port de plaisance jusqu'aux portes et au mirador du pénitencier, en passant par des villes fortifiées, les soldats patriotes, les résistants sans abri, se jureraient de briser l'anathème.

Chapitre 13

LES SANS-ABRIS

14 septembre 2003, un convoi entre en gare de *Colchester*. A son bord une caravane de voyageurs français débarque avec son paquetage et ses bricoles précieuses sur les quais. Les pèlerins suivaient la route du destin qui les guidait dans sa danse tourbillonnante vers une ville fortifiée. Une brise légère me caressait le visage. Je suivais le cortège familial, avançant au pas d'un canard boiteux, scrutant du regard le premier panneau qui indiquerait le centre-ville. Je me souviens d'une brève halte sur un petit pont de pierre qui enjambait la Tamise. Pendant que la discussion roulait sur l'éternelle quête d'un logement chauffé, mon regard s'égarait sur la coque d'une péniche bercée par le clapotis des eaux et le bruissement d'une nichée de canetons se toilettant à l'abri des ajoncs. Nous avons longé silencieusement la rive. Le soleil se jouait d'ombres et de lumières sur le fleuve jusqu'aux portes de Colchester.

Nous arpentions en file indienne un dédale de ruelles bordées d'une lignée de maisons jumelées en brique rouge, ornées de verrières et clôturées par un jardinet. Le silence profond fut rompu par le vrombissement d'un carrousel d'automobiles qui passait aux abords de la ville. Nous n'allions pas finir de nous étonner de mille bizarreries typiquement anglo-saxonnes, la conduite à gauche, les bus à impériale, les maisons aux fenêtres à guillotine, l'incontournable tasse de thé à toutes les heures du jour.

J'avais l'impression d'être une caméra invisible, filmant au ralenti les passants du sans-souci qui baguenaudaient dans les ruelles médiévales parsemées de boutiques chics, de restaurants fine gueule, de belles maisons à colombage se pavanant au milieu d'un parc fleuri. A l'abri de la houle de la Mer du Nord, à seulement quelques kilomètres de la station balnéaire de

Harwich, le village fleuri de Colchester recelait en son cœur un château d'époque normande, environné de chaumières pittoresques aux portes et fenêtres rutilantes. Si nous avions eu la chance de passer la première nuit du débarquement, dans un lit à baldaquin, sous le chapeau de tourelle du manoir *Phénix Hôtel*, très vite l'aspect quotidien de notre de vie épouserait le style miséreux du vagabondage et du nomadisme.

A l'extrême Est, c'était la Mer du Nord, les coquillages et les embruns, dans les terres nous partîmes au charbon comme des mineurs de fonds. Notre cohorte allait bien vite déchanter. Les huguenots d'un autre âge portaient le sac et la cendre et se préparaient psychologiquement à un jeûne et prière.

Dans le vieux quartier, le cordonnier du coin s'agitait dans son échoppe ; sur la place du marché, légumes et poissons séchés côtoyaient le stand d'épices exotiques. Petits et grands chinaient dans la boutique du très select *Marks and Spencer*. Un gentilhomme accompagné de sa bourgeoise portant ombrelle s'attardait dans une galerie d'art. Tout ce beau monde faisait du lèche-vitrines ou vaquait à ses occupations. Les orfèvres assuraient une protection rapprochée à leurs précieux bijoux. De son côté, Marc se hâtait avant la tombée de la nuit de dégoter une bonne adresse auprès des agences immobilières qui poussaient comme des champignons dans la ville.

Du côté de chez « *Ha-Ha Bar* » un petit groupe de bad boys fagotés comme des sacs s'engouffrait dans le pub branché pour parfaire leur éducation sentimentale, à l'affût d'une rencontre pour la soirée qui compléterait leur tableau de chasse de mâles pré-pubères. Le titre d'une célèbre comédie française « *A nous les petites anglaises* » s'adaptait parfaitement au contexte. Malgré la rigueur du climat, nous étions éberlués à la vue de ces lolitas anglaises toutes plus extravagantes les unes que les autres, aussi bien dans la tenue que dans le comportement.

Gagnées par la fièvre du samedi soir, un groupe de sexy-girls se déhanchaient sur les rythmes endiablés du chanteur androgyne, *David Bowie*. La plus hardie des fashion victimes était habillée d'une robe de tulle lamée argent, assortie à la mode anglaise d'une paire de baskets. La blonde platine se dandinait dans un tailleur mini-jupe épousant le galbe de ses hanches et la plus frileuse cachait sous un boléro, une robe dos-nus surchargée d'effets fétichistes. Vautré au zinc du bar, un jeune boutonneux louchait à la dérobée sur les bas résilles d'une *Britney Spears* en herbe qui faisait une entrée triomphale en piste, pendant que son camarade de fortune se jetait derrière la cravate une énième pinte de houblon, pour se donner plus de consistance.

Les trois jeunots lui réservaient une standing ovation. Le troisième complice, un tantinet endimanché relevait le col de son pardessus, et sortait le grand jeu. Le teenager gominé soignait son look à la *Néro*, héros du célèbre *Matrix*, avant de rabattre le gibier bipède de femelles. Arborant un

sourire des plus niais, il se hasardait à draguer les trois pin-up pour au bout du compte se prendre une veste qui compléterait sa garde robe hivernale. Dans la galerie marchande, Phaï, sans perdre une minute se rue déjà dans le « *Compuccino Café* » et s'affaire aux sempiternelles tâches informatiques.

Le clocher du village claironnait le *five o'clock tea*.

Installées dans un salon de thé, de vieilles dames savouraient à petites gorgées, l'auriculaire dressé en l'air, une tasse de thé teintée d'une larme de lait. Une serviette en lin délicatement posée sur les genoux, elles veillaient à ne pas répandre sur leur tenue guindée, les miettes disgracieuses de madeleine ou le coulis de pudding. Au fast food du coin, maman et Simone toutes deux fourbues par la marche commando, les pieds en compote, commandaient régulièrement un petit noir insipide pour ne pas être chassées comme de vulgaires malpropres de la banquette où elles avaient élu domicile temporairement. Nos mères adorées feraient office de garde consigne automatique pendant toute la journée, une valise en carton et un baluchon rangés sous la table pour ne pas faire tâche et se fondre dans le décor de la clientèle insouciante.

A quelques pas de là, je débouche dans le hall de l'office du tourisme. Les visiteurs piochaient dans les rayons encombrés et se délectaient de revues de voyages et de programmes culturels. L'hôtesse d'accueil, un brin bigote, rechausse les montures patinées de ses bésicles avant de m'imprimer une liste de bed and breakfast bon marché, de pensions de familles et de chambres d'hôte à la ferme. Toutes les cinq minutes, je fais le planton devant une cabine téléphonique avec vue imprenable sur le château normand.

A l'arrachée, je décroche le combiné téléphonique et alimente désespérément la cabine comme une machine à sous, pompant mes derniers pounds. Mais les réponses sont invariablement négatives, la saison locative touche à sa fin. Sans conviction, je feuillette le bottin local et me hasarde à contacter à défaut les hôtels standing. Les hôtels de charme ne manquent pas de souligner les prix des chambrées qui atteignent des sommets infranchissables. Nous sommes au bord du précipice. Je fais plusieurs aller et retour au fast-food pour informer nos mères, de l'avancée des recherches.

De retour au quartier général établi au *Café rouge*, Marc me signale les modalités drastiques applicables au contrat de location.

Les clauses sont sans appel.

Contrat de six mois, avec en prime le paiement cash de trois mois de loyer avant la remise de clef et pour avaliser le bail, il fallait exhiber l'indispensable contrat de travail. Mon frère décomposé m'annonce que le bât blesse surtout en raison de la fourniture obligatoire des pièces d'identité pour les bailleurs. Effondrés, nous nous en remettons au ciel. Au cours de

nos déambulations, nous tombons nez à nez avec un couvreur qui restaure le toit du clocher de l'église. A notre venue, l'homme tout sourire dehors, s'empresse de descendre de son échafaudage pour nous renseigner. Celui-ci s'excuse presque de nous recevoir en bleu de travail et se présente comme le curé de la modeste paroisse anglicane. Nous déposons momentanément nos bâtons de pèlerins, à la porte de l'église de la Visitation.

Nous lui faisons part de la pénurie actuelle de logement dans le secteur. L'ecclésiastique nous met en rapport avec la bonne du curé à laquelle nous exposons notre situation des plus précaires. Nous frappions à la porte de la charité pensant trouver dans ce lieu de prières, un asile pour quelques nuits, habité par une âme compatissante. Au lieu de nous aider, la bonne sœur se contente de passer en revue l'annuaire des pages jaunes et nous conseille vivement de nous rabattre sur le caravaning. Je lui force la main pour qu'elle facilite nos démarches. Manque de bol, une fois n'est pas coutume, il y a une condition incontournable. La « *Bernadette Soubirous* » de service, recroquevillée sous la statue de la Vierge sacrée, tourne le dos à la vasque d'eau bénite et nous apprend que les emplacements sont libres jusqu'à la mi-janvier mais la caravane n'est pas fournie...

Je demande alors l'hospitalité chrétienne au sein de la paroisse ou auprès de fidèles. La nonne nous prie de patienter quelques instants pour soumettre notre requête au curé. D'un bond, elle quitte sa chaise et revient en un éclair, l'air plutôt embarrassé. Le regard fuyant, elle nous propose en dernier ressort l'*Armée du Salut.* Puis sans ménagement, la mégère nous envoie au diable au risque de subir les foudres du divin dispensateur. A la sortie, l'homme d'église nous apprend contre toute attente que la paroisse n'a pas vocation à héberger les réfugiés politiques ni même les pauvres de tout bord. Nous ne faisions pas la mendicité et pourtant nous étions traités avec les mêmes égards que ceux réservés aux gueux.

Nos doléances ne trouvaient point de complaisance et résonnaient comme dans une coquille vide. Dépités, nous reprenons bâton de pèlerin et sandalettes pour arpenter le bitume du chemin de Compostelle. Nous étions tels des fuyards agglutinés çà et là devant un pub, un hôtel, une église guettant un *eden* anglais qui nous accueillerait ou un bon samaritain qui nous tendrait une main secourable. L'espoir d'un secours tournait court. Tel était le village de Colchester, un petit coin perdu entre le paradis et les lieux de perdition, où la vie semblait s'écouler comme un long fleuve tranquille.

L'automne semblait s'absorber dans un précoce hiver. Le soleil quittait l'horizon à cinq heures de l'après-midi. Pour nous, il était grand temps de trouver un abri. Dans une angoisse incommensurable, nous décidons de rebrousser chemin en direction de la ville-dortoir où les prix des chambres d'hôtes référencées par l'office du tourisme restent plus abordables. Le soleil venait de se coucher sur la ville et le ciel cendré nous

servait de boussole. Nous traversons le petit pont de pierre, en sens inverse et croisons un couple d'amoureux tendrement enlacé se promettant monts et merveilles, sous le clair de lune rousse. J'interromps cette effusion de baisers romantique et demande aux tourtereaux de nous indiquer l'hôtel le plus proche. L'image la plus éloquente serait celle d'un cheveu qui tombe dans un velouté de légumes.

Nonobstant, la jeune-fille en fleur et son Roméo nous indiquent poliment un bed and breakfast situé de l'autre côté de la rue. Excédés, nous nous arrêtons pour la nuit au *Globe Hôtel*, qui comme son nom l'indique accueille tous les globes trotteurs de la planète. A peine après avoir franchi la porte de l'hôtel de catégorie une étoile, je ressentais un profond désarroi.

Derrière le comptoir, la patronne à la voix chaleureuse préparait ses potions à la pression. Ici tout inspirait la débauche, ambiance fiévreuse, piliers de bar, puits de lumière triste, prestations des plus rudimentaires. En un mot, l'auberge des Thénardier nous déroulait son paillasson. En guise de corbeille d'accueil, les hôteliers nous offraient gracieusement un plateau thé et café en contre-partie du paiement cash de vingt cinq pounds par nuit et par personne. Le logis qui s'avérait une excellente formule pour les routards et les budgets limités nous assènerait le coup de grâce. Un B&B et un repas par jour pour cinq personnes représentaient un douzième du salaire mensuel de Marc. En dix jours nous serions liquidés. Marc règle la douloureuse note d'hôtel et s'empresse de nous ravitailler en vivres et tabac roulé, à l'épicerie de nuit. Il se faufile comme une ombre dans la fraîcheur de la nuit, revêtant son éternel sweat-shirt bouloché à peine plus épais qu'un tricot qui l'habillera pour l'hiver. De part le refus inique de prise de mesures de protection par les autorités françaises, notre troupe de résistants, *mon cher Watson,* fut frappée à l'estomac, privée des bonnes tables anglaises.

Cette vision m'insufflait la débâcle qu'engendra la guerre de 1939-1945 et je disais tout haut ce que certains pensent tout bas, « *Elle a du être belle la guerre ! »*. Le rationnement rigoureux allait s'organiser sans même prendre le temps de la réflexion. « *Boire, manger, trouver un abri pour dormir* », tel serait notre lot quotidien.

Cinq citoyens français confrontés à une guerre atypique, devaient apprendre par cœur la règle impérieuse de la vie en communauté. Nous avions artistement dressé une table pique-nique, agencée sur la commode calée entre le lit et la porte de la chambre pour ne pas passer aux yeux de la maison, pour des primates ou pis « *Les Visiteurs »* venus d'un autre monde.

Nous prenions notre menu repas composé d'une recette-terroir des plus basiques, un en-cas de jambon-fromage enroulé entre deux tranches de pain de mie, enrichi d'une tablette de chocolat. Il va sans dire que la nappe et les couverts ne seraient sortis que pour les circonstances particulières… Le jour suivant, nous élirons domicile au *Peveril Hôtel* de classe identique, située sur une butte à l'orée de la ville. La morosité gagnait insidieusement

les membres de la famille et la pénurie d'argent devenait oppressante. Très vite, l'argent deviendra crucial, fut-ce pour acheter les denrées alimentaires indispensables aux réfugiés, trouver un logis, une place dans une meule de foin, une caravane de fortune. Nous envisagions en extrême recours de nous accommoder d'un taudis ou au pis aller d'un squat infâme. Le soir du 16 septembre, les dés étaient jetés. La panique régnait en maître dans les chambres du petit hôtel *Sheregate* typiquement british, situé en centre-ville, au numéro 36 de la *Osborne Street*.

Contraints de régler les frais d'hébergement onéreux, via la carte de crédit, nous projetions de rouler notre bosse à la première lueur du jour.

MON PERE SPIRITUEL

Le lendemain matin, je me suis réveillée en sursaut, terriblement angoissée.

Plus je réfléchissais, plus la situation me paraissait sans espoir. Nous étions sur le point de départ. Les bagages étaient déjà regroupés dans le hall de l'hôtel. Simone soucieuse faisait les cent pas. Phaï était d'une humeur massacrante. Marc anxieux mais résolument combatif contactait par fil son ami T., le policier incorruptible. Il s'en remettait à son coéquipier, cet ancien de la Légion étrangère. Il se trouve que l'ancienne épouse de T. avait longtemps travaillé pour le compte d'une société anglaise. A cette époque, T. s'était lié d'amitié avec le dénommé *Simon*, un collègue britannique de son ex-femme.

Sans se faire prier, T. promettait d'exploiter son petit tissu relationnel dans l'espoir de dégoter un abri à son fidèle compagnon d'arme.

Confiante dans la fidélité de Dieu, maman priait dans le petit salon, assise sur une bergère au cuir usé, installée tout près d'une fenêtre en saillie.

Après le petit-déjeuner, je suis restée un long moment immobile en regardant par la fenêtre de la chambre, l'aube qui émergeait sous un fond de ciel bleu.

Dehors, la ruelle était déserte et le soleil d'automne dardait ses rayons sur une petite église plantée comme un chêne sur un tapis de feuilles mortes. Je l'ai contemplée pendant plusieurs minutes puis j'ai avalé une dernière gorgée aqueuse de café. Irrésistiblement attirée, je me pressais vers l'église.

Angoissée par l'idée terrifiante de se retrouver à la rue, j'ai frappé à la porte de « *l'Evangelical Church* » dans l'espoir presque illusoire qu'un vrai chrétien nous tendrait une main secourable.

J'ai refermé le portillon, il n'y avait personne.

Sur la façade de l'église, j'aperçus un petit écriteau « *Révérend Stevens GRAHAM* ». Instinctivement, je relevais le numéro de téléphone et m'engouffrais dans la cabine téléphonique, à deux pas de là. Dans un élan indomptable, j'ai décroché le combiné. J'étais tellement bouleversée que je parvenais tout juste à articuler deux mots. D'une voix pantelante étouffée par les sanglots, je brossais le portrait de nos péripéties. Le Révérend Graham m'écouta patiemment et me répondit d'un ton cordial, qu'il venait incessamment à notre rencontre.

Contre toute espérance, la prière de maman fut exaucée.

Les versets bibliques, comme surgis du temps scelleraient la promesse de Dieu, *« Si vous aviez la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne, transporte-toi d'ici là et elle se transporterait, rien ne vous serait impossible »*.

Il y eut une trêve, il y eut un matin : le dix-septième jour du mois de septembre de l'an de grâce 2003. C'est alors que le désert de l'indifférence régressa au son des trompettes du Tout-Puissant. Dans le creuset de notre existence, démunis d'argent, isolés dans une petite île patrouillée par les hommes de main, un homme, un seul ravirera la flamme de la Résistance.

Au bout d'une quinzaine de minutes, le révérend sortit de sa voiture pour venir nous saluer. Un rayon de lumière scintillait sur sa merveilleuse chevelure blanc argenté. Il n'a pas encore cinquante-cinq ans, mais il en paraît dix de moins. Grand, élégant, un regard d'un bleu profond souligné par un sourire radieux illuminait son visage. Il avait beaucoup d'allure, mon père d'adoption.

De cet étranger, je ne savais rien, sinon cet écriteau vissé sur la façade de *l'Evangelical Church* qui m'informait en deux mots de son ministère de prédicateur. Nous le suivons à sa voiture. Il se charge ce jour là, de se substituer aux responsabilités de l'Etat français, de porter notre fardeau et ramener les brebis égarées dans une bergerie qui n'est autre que sa maisonnée. Le trajet fut relativement court jusqu'à *Braiswick*, une bourgade en retrait des remparts de *Colchester* où le pasteur avait élu domicile avec son épouse, Pauline. Il nous dépose devant sa demeure située dans un lotissement bordé de haies. Dans l'allée gravillonnée qui jouxte le jardinet, dort une vieille caravane.

Mis à part le facteur qui remplit sa tournée rituelle et une vieille dame qui cancane, le quartier résidentiel est très silencieux.

Dès l'entrée, cette maison respirait la sérénité et semblait murmurer dans le creux de l'oreille *« Laissez derrière vous votre fardeau, demandez et vous recevrez, frappez et l'on vous ouvrira »*. Havre de paix, voilà l'expression qui convenait à cette demeure, un appel irrésistible pour des exilés à bout de souffle, des cœurs cabossés avides de repos et de réconfort.

Dans le hall d'entrée, le ballet aquatique de poissons tropicaux dans

l'aquarium invitait à la détente. Chaleureusement, il nous priait de nous installer dans le coin salon. Avec une simplicité déconcertante, le pasteur servait à notre grande satisfaction un café fait maison. De larges baies vitrées s'ouvraient sur un jardin boisé et laissaient pénétrer des vagues de lumière.

Les douces fragrances embaumaient le jardin verdoyant émaillé d'un panel de roses, caché à l'ombre des chênes où quelques écureuils faisaient provision de glands. Une atmosphère paisible et légère se dégageait de cette demeure en harmonie avec la nature.

Au milieu de cet *Eden*, l'espace d'un instant, nous lâchions enfin prise. Graham était détendu, assis dans un profond fauteuil club tout près de la cheminée, les jambes allongées devant lui. Il paraissait heureux de converser dans la langue de Molière avec ses convives. Nous avions la chance inestimable dans de telles circonstances d'être tombés sur un interlocuteur attentif et parfaitement bilingue. Très jeune, il entend le message de l'Evangile. Sa voie est toute tracée. L'appel de la foi amène ce missionnaire au cœur tendre à s'établir sur le continent africain et si mes souvenirs sont fidèles, dans l'ancienne colonie française du Sénégal.

Plus tard, il prêchera au temple de *Concarneau,* situé dans le *Finistère* où il perfectionnera son français tout en conservant une pointe d'accent typiquement british. J'étais horriblement mal à l'aise à l'idée d'entrer dans le vif du sujet, sans emprunter un style alambiqué. Cahin-caha, j'abordais avec mon frère, les raisons de cet exil qui dépassaient de loin l'entendement. Maman ne put s'empêcher de fondre en larmes, de voir ses enfants désespérés. Avec une infinie tendresse, Graham prit maman dans ses bras et lui souffla : « *N'ais crainte ma sœur, je prendrai soin de vous tous jusqu'à ce que cette épreuve se termine »,* puis il rajouta d'une voix chaleureuse à l'assemblée, « *Les voix du Seigneur sont impénétrables, et nous trouverons ensemble la solution pour que vous ne manquiez de rien ».*

Ce discours apaisant tranchait incontestablement avec le « *sauve qui peut* », inconsistant et laconique de certains policiers et consorts. Cet énorme fardeau avait momentanément cessé de peser sur nos esprits. Nous étions presque soulagés. Ce prédicateur allait transfigurer notre existence de mendigots balayés injustement de leur patrie. En y réfléchissant maintenant, je me rends compte à quel point ce moment singulier allait radicalement transformer le cours de notre vie. Quatre mois sous les ailes du Révérend Graham STEVENS, cela vous laisse des souvenirs impérissables.

Cette âme juste n'est pas de la Terre, elle émane du ciel.

Comme l'on voudrait pénétrer le mystère de la sérénité qui émane de sa personne. Pour comprendre cet être spirituel, il faut cheminer dans le silence de l'ange, ses bras accueillants sont déployés comme des ailes de séraphins.

Et pourtant, cet être est charnel, ses pieds campent solidement sur le sol. Mais ce regard ne fuit pas la souffrance et son cœur spacieux ouvrira

grand sa porte pour accueillir cinq affligés. Outre assurer notre sauvegarde, mon frère endossait les responsabilités d'un père de famille ne pouvant loger et nourrir plus longtemps ses enfants affamés.

Je revois encore cet homme sensible recueilli dans la prière, ému aux larmes, implorant le Père Céleste de nous venir en aide. J'étais saisie par cet élan du cœur de la part d'un étranger. Nous étions tous plongés dans le recueillement, lorsque lady Pauline fit irruption à grands pas dans le salon.

Un sourire de bienvenue se dessinait sur ses lèvres et son regard exprimait la joie de vivre. « *Lovely, nice to meet you my friends* ». Graham lui raconta notre infortune. Elle se mordilla les lèvres et s'exclama « *Vous êtes ici chez vous, mes frères et sœurs* ». Je crus lire un instant la compassion dans ses yeux. Le gîte et le couvert, le Révérend Graham et son épouse nous les accorderont d'emblée, avec une simplicité déconcertante, une générosité à faire pâlir la « *Bernadette Soubirous de l'autre église d'Angleterre* », qui effrontément nous claqua au nez la porte de la piété.

Cette lourde charge incombait à un pasteur, un humaniste agissant avec dévouement, guidé par l'altruisme détaché de tout intérêt. J'honore cette grandeur d'âme, ce consolateur des affligés. Cette demeure qui fleurait bon la douceur de vivre, regorgeait de trésors de partage qui se répandaient en un flot d'amour fraternel sur cinq naufragés français.

Chez la famille *STEVENS*, le mot hospitalité prend toute sa signification. Alors que la maisonnée dort encore, Graham se lève à sept heures comme chaque matin, il descend à la cuisine préparer un copieux breakfast pour régaler son épouse et sa nouvelle famille. Le bonheur commence dès le petit déjeuner où s'invitent sur la table de cuisine, confiture, laitage, pain de mie toasté et café, le tout partagé dans la bonne humeur. En un rituel immuable, le couple s'assoit côte à côte, une bible dans une main, la tasse de thé dans l'autre, ils prient en silence.

Pendant ses heures creuses, Pauline s'adonne à la broderie et confectionne de ravissants patchworks pour les enfants nécessiteux. En fin de soirée, elle délaisse son métier à tisser et s'en va toute guillerette à la paroisse. Avec l'orchestre, elle révise ses gammes sur sa guitare pour le culte du dimanche.

Ce boute-en-train forme à elle seule, le groupe des *Gypsy King* réuni au complet. Cette maîtresse de maison à l'activité débordante est une femme d'affaire, une banquière au regard pétillant qui rit constamment.

Un parfum de joie de vivre planait dans cette demeure où il faisait bon se ressourcer après ces rudes épreuves. Nos amis chrétiens, pourtant inconnus la veille se mettaient en quatre pour encenser notre séjour dans leur douce maison. Au rez-de-chaussée, le coin bibliothèque recelait de livres sacrés aux pages gravées d'enluminures qui renforçait une impression de

magnificence. Tout près, un escalier central exhalant des effluves de cire menait aux chambres à coucher. Sans l'ombre d'une hésitation, le révérend mettait à notre disposition les deux chambres inoccupées de ses grands enfants. A l'étage, couettes fleuries, draps brodés et tons chauds berçaient d'une langueur monotone les dormeurs de passage, les rescapés de la rue.

La convivialité tient parfois à de petites attentions. Pauline veillait scrupuleusement à mettre à notre disposition les produits de toilette et le linge de bain.

Je me souviens nettement de cette première soirée émouvante et pleine de réconfort. Dans la salle à manger, Pauline avait dressé une table raffinée, recouverte d'une nappe brodée. Elle avait mis les petits plats dans les grands, des couverts en argent. En somme la famille avait organisé un repas de communion en guise de bienvenue. La maîtresse de maison avait mijoté des plats délicieux. Sur de subtils mélanges de saveurs vibrant sur un hymne aux produits du terroir, Pauline jouait une partition enlevée.

Ce repas aux chandelles arrosé d'un bon cru français finissait de délier les langues les plus timides. La touche finale, un savoureux gâteau maison qui méritait bien une ovation. Après l'accumulation de déboires, l'accueil chaleureux et la bonne humeur de la famille chrétienne nous réchauffaient le corps et l'âme. Que pouvions-nous demander de plus à nos hôtes ? Bercés dans cette ambiance conviviale, Phaï et moi nous étions réconciliés si bien que l'ancien fil muet du couple de tourtereaux s'était renoué autour d'un baiser. Ce soir là, je voyais une lueur d'espoir danser dans les yeux de maman. Seul mon frère ne se reposerait pas sur ses lauriers.

Pragmatique, il ne perdait pas de vue qu'il devait dès cette nuit là quitter *Colchester* et réaliser un retrait d'argent ou un achat à l'autre bout du comté. Le brouillage des pistes demeurait un impératif.

Dans les jours qui suivaient notre arrivée, les premiers secours intervenaient dans l'urgence. Le 18 septembre, les missionnaires du cœur de l'*Evangelical Church* relevaient un défi impossible, celui de prendre des mesures d'assistance à l'égard de pas moins de cinq ressortissants français en détresse. Dans les premiers temps, les trois familles anglaises envisageaient même notre aménagement provisoire au sein de l'église, si la situation de crise devait perdurer. Sous la houlette du pasteur, les paroissiens se mobilisaient. Avec un toit et un repas chaud, ils réussirent à arracher de l'abandon une famille réduite à la pauvreté. Leurs instruments : La foi, l'amour du prochain et une immense générosité.

J'avais réellement l'impression de rêver.

Ce toit et ce pain, les réfugiés en faisaient un but, la trentaine de paroissiens de l'église de Colchester en fit un objectif atteint. La paroisse de Colchester remplissait avec amour et fidélité son devoir de solidarité chrétienne. Les papillons humains allaient enfin poser leurs ailes brisées sur une branche ramifiée, et recueillis dans cette communion fraternelle, au sein

de ce havre de prières, nous retrouverions un temps la paix. Nous fûmes hébergés les premiers temps sous les toits charitables de trois familles chrétiennes, logés, nourris, blanchis. Ne doit-on pas y voir la main de Dieu ? Matin, midi et soir, nous mangions à notre faim et dormions à l'abri du froid glacial. Je rends grâce à Dieu de nous avoir envoyé ces cœurs magnanimes.

A tour de rôle, les familles nous invitaient à leur table. Nous avions l'immense privilège d'être hébergés par des familles qui se dépensaient sans compter pour assurer nos besoins primaires. Une espèce noble en voie d'extinction dans ce monde où l'égoïsme le dispute à la lâcheté collective.

Les trois familles se répartissaient les charges. Les femmes s'installaient chez le pasteur tandis que les deux hommes du groupe dormaient provisoirement sur des lits de camp chez les *TIDBURRY*.

Au lieu de couler des jours paisibles au sein de sa demeure landaise, à l'ombre d'un pin parasol, au bord de l'océan tonifiant, maman frottait les parquets, époussetait les meubles chez la famille *STEVENS*, mijotait les petits-plats, repassait et lavait à la main nos vieux habits chiffonnés. De lavandière, ma mère s'improvisait repasseuse et lingère. En un mot, maman était au service de la charitable maison d'accueil. J'avais le cœur serré de la voir besogner comme une boniche du matin au soir, même si aucune exigence ne lui était imposée.

Chez la famille TIDBURRY, la vraie magie de cette maison se trouvait dans les assiettes. John était ingénieur à la retraite. En dehors de sermons occasionnellement prêchés à la paroisse, la pâtisserie fait partie de son passe temps favori. A l'occasion, John coiffait volontiers la toque du chef et veillait scrupuleusement à me remplumer. Il était difficile de résister à la douceur de ses puddings ou de ne pas craquer à la vue de génoises fourrées avec un zeste d'orange. D'entrée de jeu, le ton était donné. Dans la salle de séjour trônait un mobilier ancestral, le buffet regorgeait d'un vaisselier raffiné datant du début du siècle. Les portraits de famille accrochés sur chaque pan de mur du coin salon revêtaient l'air solennel d'une procession en route pour l'*Abbaye de Westminster*. Un vrai petit musée qui semblait entretenir la nostalgie de la dernière génération qui a pris son envol.

Beryl, l'épouse de John dégage la prestance hiératique de la Reine mère. C'est une dame aimable, à la coiffure bien ordonnée, aux robes de bon goût, à la fois simple et raffinée tout comme le mobilier de sa maison au charme d'antan. Même avec une loupe, on ne trouverait pas un brin de poussière dans son logis. Couturière de métier, Beryl a des doigts de fée.

Malgré son âge avancé, elle reste sensible aux petits détails vestimentaires. Une ravissante broche dorée épinglée sur sa robe suffit à embellir ce petit bout de femme pas plus haute que trois pommes. Pimpante à souhait, elle se pare de ses plus belles toilettes pour assister au culte le dimanche matin.

John, strict comme la justice est toujours tiré à quatre épingles.

Ce petit couple de retraités a l'inestimable bonheur de couler de vieux jours ensemble. Ils sont sur le point de fêter les noces de diamant.

Evènement rarissime à notre époque où le mariage, institution vermoulue devient une aventure trop risquée qui rompt souvent ses vœux d'éternité sous une peau de chagrin. Le grand-père gâteau traite son épouse avec la déférence réservée à sa Majesté. Ils sont si unis qu'ils paraissent cousu au fil d'or dans une même étoffe. Qu'il pleuve ou qu'il vente, John sort la voiturette du garage, direction la paroisse de Colchester. Main dans la main, la Bible sous le bras, le vieux couple fredonne le cœur plein d'allégresse les cantiques de la chorale que dirige d'une main de maître Pauline, la guitariste virtuose. John fait partie des piliers de l'église. Issu d'une famille de musiciens, il partage son temps entre la paroisse et les concerts de musique classique. Archétype même du serviteur zélé, il tient à la main sa bouilloire de café toujours disposé à resservir ses hôtes. « *Tea or Coffee with a piece of cake* », revient comme un leitmotiv dans sa bouche.

L'humour éclaire le visage de ce septuagénaire, qu'il soigne comme les roses de son jardin. Tous les matins, John s'installe dans la véranda ornée d'une magnifique verrière qui donne sur un jardin arboré.

Assis sur une chaise longue, le *Times* bien replié à côté de sa tasse de thé fumante, il commente la revue de presse à sa discrète épouse. Dans son atelier de travail, le vieil homme dégaine de son étui une paire de lunettes à double foyer et peaufine inlassablement sur l'ordinateur les sermons du dimanche.

Dans cette demeure cossue, muni d'un bloc notes et de sa seule arme, un stylo, le brigadier Marc SILVA signera à la pointe de sa plume, moult lettres et rapports destinés au préfet Roger MARION.

David WHITEHEAD, le bras droit du révérend prit le relais des deux familles dans un second temps. D'un élan du cœur, cet homme chevaleresque, bon comme le pain alla même jusqu'à nous avancer la coquette somme de mille pounds. Sa générosité n'avait d'égale que son humilité. Le couple WHITEHEAD tient l'hôtellerie *Tall Trees*, l'une des demeures les plus en vue qui couronne ce petit village au charme intemporel.

Le portail d'entrée franchi, nous nous immergeons dans une belle maison de caractère en pierre. En ouvrant des chambres d'hôte, Hazel s'est voulue ambassadrice d'un art de vivre érigé en douceur de vivre.

Sans doute pour ne pas passer la retraite au coin du feu, le couple aisé n'a pas cessé son activité.

Lady Hazel tient les cordons de la bourse avec la poigne d'une main de fer dans un gant de velours.

Tous les dimanches, la table se parait de ses plus beaux atours. La maîtresse de maison servait des plats colorés jouant de la transparence des verres à pied. Au moment de se mettre à table, David priait maman de rendre grâce en français au Seigneur pour ses bienfaits. Après un copieux déjeuner, Hazel nous faisait passer dans le coin salon au rez-de-chaussée dans lequel fréquemment, elle organisait des réunions de prières. Nos mères passaient le plus clair de leur temps cloîtrées chez le pasteur.

Aussi, pour distraire maman et Simone, Hazel se déliait les phalanges sur le piano. Accessoirement, David fit office de chauffeur pour les petits français qu'il achemina à quelques reprises aux quatre coins de l'Angleterre. Les réunions de prière chez Graham et les cultes à l'église fortifiaient la foi de maman dans cette épreuve terrifiante. Mon révérend, c'était l'incarnation même de la respectabilité. Gros plan sur ses yeux, quand il me disait avec la tendresse d'un père aimant, tu es ma deuxième fille. Emu de compassion, il veillait sur nous comme un chef de famille pourvoie aux besoins de ses enfants.

D'aucuns penseront que je le mets sur un piédestal, mais je crois tout simplement qu'il siège sur le plus haut gradin de la spiritualité et que nombre de chrétiens devrait s'élever à ce niveau d'humanité qui leur fait tant défaut. Derrière sa chaire, le pasteur louait Dieu avec un cœur débordant d'amour. Avant le prêche, il avait l'infinie délicatesse de consacrer toujours une prière à notre petite famille française.

- « *Oh Lord ! bénis mes frères et sœurs qui ont besoin de ton aide et de toute ta miséricorde* ».

D'une voix suave, il prêchait la parole de l'évangile. Dieu a placé à Colchester un guide spirituel pour éclairer ce chemin ténébreux, un pilier de sagesse, béni soit-il parmi les saints. Deux petites heures passées dans cette église estompaient les affres de la souffrance emmagasinée depuis de longs mois. Galvanisés par cette nourriture spirituelle, l'équipe de *Mission Impossible* repartait au combat affronter les piliers de la traîtrise, drappés dans la corruption active ou passive. Dans cette petite église modeste où nous nous rassemblions tous les dimanches, l'esprit de Dieu nous emplissait d'une splendeur étincelante de lumière. Un silence de cathédrale régnait dans ce lieu de prières. Si j'avais le talent d'un peintre, je ferai de cette église de Colchester une toile de maître.

Je n'oublierai jamais ce grand homme aussi longtemps que Dieu me prêtera vie.

On a parlé du sage *Dalaï Lama* et du charitable *Abbé Pierre*, on connaîtra désormais le Révérend Graham STEVENS, un homme humble, fidèle à l'évangile, qui sait que la foi sans les oeuvres est morte. La nostalgie douce et omniprésente ravive l'amour d'un père, au visage d'ange que j'aurais voulu de mon sang, comme un cantique divin, celui qui clôt ce chapitre et dont le dernier mot est SAINT.

♬ *O When the Saints go marching in, you will be in that number* ♬ Extrait des chœurs des *negros-spirituals*.

♬ HIVER 2003, aujourd'hui, on n'a plus le droit ni d'avoir faim, ni d'avoir froid ♬

Malgré le sens de l'hospitalité de ces trois familles, nous éprouvions de la gêne de nous savoir plus que jamais à la merci de la charité. La nourriture était en grande partie à notre charge. En fonction des ressources, mon frère n'oubliait jamais d'offrir par politesse à nos hôtes dévoués un bon cru français. A la longue, les familles chrétiennes montreront des signes de lassitude. La drôle de guerre n'en finissait plus. Les fêtes de Noël approchaient à grands pas et les cinq petits français devenaient envahissants.

La douleur muette et la détresse se lisaient sur le visage de mon frère. Nous étions à la merci de la rue et en voie de clochardisation.

En désespoir de cause, je contactais l'association caritative « ***Jimmy's Homeless »***, à *Cambridge* ayant vocation *à* abriter les personnes sans abri. Mauvaise pioche, le foyer ne disposait plus de lits. De nouveau, la peur viscérale de l'abandon nous giflait au visage. Sous la pression de notre révérend, les familles chrétiennes se réunirent en cellule de crise pour décider de notre sort. La décision de nous reloger fut prise après bien des atermoiements. Encore une fois, Graham força l'admiration et imposa sa décision envers et contre tous.

Seul notre bon berger serait fidèle jusqu'au bout à son serment. « *Ne vous inquiétez pas, je ne vous abandonnerai jamais, une solution se dessinera.* »

Le 10 décembre 2003, David WHITEHEAD loua un appartement meublé en son nom propre, à charge à mon frère de rembourser au fur et à mesure les deux mois de caution et loyers en cours. L'engagement fut honoré de part et d'autre, malgré la précarité. Nous habitions un petit pavillon dans un lotissement à deux pas du centre commercial « *Tesco* ». Sur l'avenue *Avon Way*, chaque bicoque présentait la même façade morose percée de fenêtres à guillotines donnant sur l'Université. L'appartement spacieux était si vide que nos voix résonnaient entre les cloisons. Les rideaux à chevrons rose pâle et gris bleu habillaient les chambres glaciales. Un canapé à fleurs kitsch, deux fauteuils à oreillettes se battaient en duel avec une gazinière datant de la dernière guerre. La porte de la cuisine s'ouvrait sur un jardinet en friche qui invitait à la sinistrose.

Par extraordinaire, une collecte s'organisa au sein de l'Evangelical Church de Colchester. Je n'oublierai jamais *Sue FROST* et sa noblesse d'âme. Cette reine de cœur, d'une courtoisie exquise fournit le gros des

couvertures, argenterie et vaisselle, le jour de notre aménagement à *Avon Way*.

Le rationnement alimentaire était le lot quotidien. Restriction oblige, maman poussait le caddie dans l'univers hybride de « *Poundland* », à mi-chemin entre le souk et le bazar. Ici, le quart-monde trouve son bonheur.

A la guerre comme à la guerre. Nous nous contentions d'un repas par jour. Invariablement, le menu se composait des mêmes rations culinaires, un plat de pâtes ou de riz, une tranche de jambon, une portion de fromage.

Avec cinq euros par jour, plus que jamais, nous serrions la ceinture. La douce nuit du « *Merry Christmas Day* », le traiteur du Père Noël régalerait nos papilles d'un poulet aux hormones, arrosé d'une piquette. Le seuil de pauvreté était franchi. Le Ministère de l'Intérieur, dans sa grande mansuétude versait son obole à mon frère pour mieux veiller sur ses intérêts.

Par l'intermède d'une chargée de recouvrement à *Tours*, maman apprit au cours d'une joute verbale que son compte faisait l'objet d'une réquisition judiciaire à personne.

Sans vergogne, la bassesse se sublimait pour mieux contourner les textes de loi en vigueur.

Dans les jours qui suivirent notre installation, David nous confia au détour d'une conversation : « *Vous vous souvenez du consultant en entreprise qui avait loué une chambre d'hôte pour six mois à Tall Trees. Eh bien, c'est quand même étrange ! Le jour même de votre aménagement à Avon Way, il a réglé sa note et il est parti.* » Puis avec une moue presque amusée, de rajouter : « *Je suis bien incapable de vous dire si cela a un lien avec vos nombreux contacts avec le F.B.I… En tous les cas, il a été remplacé au pied levé par un autre visiteur, tenez-vous bien, de Dallas. Un américain à Colchester dans un bed & breakfast. Qu'est-ce qu'il a raconté d'autre... Cette histoire est tellement loufoque… Ah, oui, sa femme devrait le rejoindre bientôt. Mais le plus inouï, c'est qu'il a confié à Hazel être retraité du gouvernement. Hazel a failli en tomber à la renverse. Je ne sais pas si sa présence sous notre toit doit nous rassurer ou nous inquiéter...* »

Nous étions tout bonnement époustouflés. « *Wait and see* »

L'hiver s'annonçait rigoureux, mon frère n'avait aucun vêtement chaud à se mettre sur le dos. Régulièrement, je le voyais attraper l'autobus à la première heure, en direction d'une banlieue, lorsqu'il restait encore un peu d'argent pour payer le trajet aller-retour pour Colchester. Le temps s'écoulait et l'argent filait à toute vitesse. Pour ne pas dégager la triste allure d'un gavroche, Marc cirait son unique paire de chaussures fripée, à force de pédaler du matin au soir sur les lacets du bitume. Il courait d'un bourg à l'autre pour ramener la modique somme de trois cents pounds, soit grosso modo quatre cents euros. Un bien maigre budget destiné à nous sustenter,

couvrir les déplacements, les frais informatiques et médicaux des cinq membres de la tribu.

Autant avant ce marasme, je dépensais sans compter, sans être un panier percé, aussi bien par la suite, plus je compterai moins je dépenserai jusqu'à ce que ma carte bancaire et celle de ma mère soient avalées. A défaut de flâner dans les quartiers chics, de dévaliser les boutiques de luxe ou de faire du lèche-vitrine au très select *Marks and Spencer*, nous chinions dans les « Charity shop » à la conquête d'un trench coat pour passer l'hiver au chaud.

En Angleterre, nous dénicherions en musardant dans les ruelles de Colchester, une friperie cédant trois anoraks fourrés pour une somme dérisoire. Dans cette boutique modeste, j'ai troqué mes baskets contre des bottes de sept lieux, mes compagnes de route en simili cuir, à deux pounds six cents. Les dames arborant leur plus beau chapeau, couvertes d'une mante ravissante, me toisaient du regard et mes yeux vitreux me servaient d'écran total. J'enfilais mon cérémonial costume de tous les jours et emmitouflée dans mon anorak de fortune, je dissimulais ma silhouette squelettique.

La clandestinité limitant l'accès aux soins médicaux, un vêtement chaud nous prémunirait contre les maladies virales et infectieuses. Cette affaire avait brisé notre vie et nous réduisait à un statut de laissés-pour-compte. Nos accoutrements n'étaient pas loin de ressembler à des guenilles.

Nous marchions à pied par tous les temps et rentrions parfois au logis trempés comme des souches. Transis de froid, nous nous roulions en boule dans la couette.

Les semaines s'écoulèrent, et par la force des circonstances, nous nous étions habitués à la pluie, à la neige, aux engelures, à dormir sur des matelas de fortune, faute de lit. Dans l'invisibilité nous excellions au fur et à mesure que les difficultés se corsaient. Au dispensaire, j'accompagnais cycliquement maman, les soins étaient peu coûteux. A bon escient, nous sélectionnons sur l'ABC de la pauvreté les hôpitaux publics proposant des consultations gracieuses, au prix d'une attente interminable. A l'accueil, je prenais les devants pour remplir les fiches d'inscription, maîtrisant avec plus d'aisance la langue anglaise. Les médicaments étaient prescrits au compte-gouttes par le médecin, et délivrés après vérification de notre résidence temporaire, par l'apothicaire.

Un des inconvénients majeurs de la clandestinité réside dans le fait qu'elle vous expose à des situations inédites, parfois frisant le désespoir, auxquelles nous devions nous adapter en mettant de côté nos principes. Cette cruelle humiliation se distillait dans nos veines comme un poison et nous rongeait les sangs. Malgré les caprices du ciel, nous cheminions à pied, le cœur en lambeaux, transportés par des bus à impériale, transbordés dans un cab jaune, le temps d'une course rapide. L'hiver, sous un épais brouillard,

emmitouflés dans nos panoplies douillettes aux allures de corbeaux, nous manquions de glisser sur la neige fondue, tant la semelle de nos souliers était devenue lisse.

Par souci d'économie, nous empruntions préférentiellement les lignes d'autobus régionales sur les longues distances, le tiroir-caisse presque à sec.

Ces hôpitaux aux façades ternes, aux murs décrépis ressemblaient davantage à des mouroirs. Les obligeantes infirmières qui y officiaient étaient coiffées d'une cornette et portaient la blouse blanche cérémonieusement. Nous galopions à travers les campagnes fleuries, les villages d'Essex, et quittions ces hospices à la sauvette, sans laisser notre véritable adresse. Lorsque l'on se retrouve démuni de tout, privé de soins élémentaires et de traitements médicaux vitaux dans le cas de maman, le crime de lèse-majesté est moins condamnable que la privation d'assistance infligée à ma mère devenue suppliciée.

Mon dos me faisait terriblement souffrir mais je ne pouvais décemment envisager un rapatriement sanitaire ni même une hospitalisation sur le sol anglais. Subissant le sort peu enviable des opprimés, jouissant de surcroît du statut de sans papier, noyé dans le vide juridique, seuls les guérisseurs chinois auraient pu m'être accessibles pour atténuer sporadiquement mes douleurs. Mais là encore, l'argent était un frein.

Un dimanche, chez la famille *TIDBURRY*, alors que John la pressait de partir à l'église, extenuée, maman dégringola de l'escalier en colimaçon et se fit une entorse à la cheville. Maman boitillait, son pied violacé présentait sans équivoque une déchirure ligamentaire. A défaut de bénéficier d'un diagnostic médical, je m'évertuais à panser sa blessure et bander sa cheville avec la trousse à pharmacie de secours. Malgré la précarité sanitaire, sa blessure a trouvé le moyen de guérir. La déshérence de ces hôpitaux charitables liée à notre envol vers les Etats-Unis au début de l'année 2004, mêlée à l'effet magique de la distorsion du temps et d'une succession frénétique d'évènements occulteront partiellement une des facettes du désespoir.

LES AFFRES DE LA PRECARITE

De l'Angleterre, je ramènerai une carte-postale en guise de souvenir retraçant les itinéraires empruntés à la conquête désespérée d'un *Home*, d'un sanctuaire inviolable. Après le débarquement s'annonçait la dureté des temps. La recherche d'un toit constituait sans équivoque le point névralgique de nos préoccupations. Nous étions tombés à l'eau par la faute d'un complot, et l'Angleterre nous tirerait du ruisseau. Les affres de la précarité hanteraient notre esprit tout le long de notre marche effrénée sur les berges de la Tamise. *Harwich* symbolisait le point de chute. A *Colchester* nous trouverions un point d'ancrage. Nous ne connaîtrons pas le sort cruel des sans-abris logés sur les trottoirs à ciel ouvert au cœur de la cité royale, au milieu d'une foule bigarrée, dans cette mixité sociale à l'anglaise.

Dans cette île exiguë, nous nous octroierons le droit d'être nous-mêmes. Glissés dans la peau de clandestins, nous nous fondrons dans la ville intra-muros de Londres qui abrite dans sa cité tentaculaire, sa Chinatown grouillante et colorée, ses quartiers d'immigrants, et ses londoniens d'adoption. Les promenades de pairesse en calèche, les excellentes tables et les attractions des vieilles pierres resteraient une référence dans les guides du routard. Nous ne côtoierons pas les célèbres pubs de l'époque Victorienne où les hommes d'affaires sérieux et cravatés étanchent leur soif autour d'un double scotch, pas plus que nos mères ne connaîtront les promenades dans les poumons de Londres, les jardins botaniques.

Le tourisme et l'hôtellerie de standing ne profiteraient pas de nos devises. Nous ne pouvions faire face aux locations exorbitantes, au coût de la vie et des transports ferroviaires. La charrette des exilés frappée par une mesure de disgrâce traînait sa roulotte chargée de chagrin, des épaves du naufrage, éparpillés aux quatre vents, à la recherche d'une épaule amicale, d'une oreille attentive. Epargnés par la mort, nous guettions un no man's land. Notre épiderme n'était pas scabieux, et pourtant nous vivions tels des lépreux intouchables, agglutinés devant la porte de la charité.

Terrifiés à l'idée de devoir nous terrer, nous nous heurtions à la misère. Frappés par le bannissement, nous ne jouissions plus de nos droits de citoyens du monde libre. Privés de la liberté d'expression, de circulation, du droit au logement et à la santé nous devions de surcroît supporter l'avanie et survivre dans des conditions précaires.

Nous n'étions pas vaccinés contre l'épidémie endémique de l'indifférence.

Ces épisodes oublieux se cramponnent dans notre mémoire et même si le temps apaise les souffrances, le spectre du fardeau ne se délogera jamais de notre conscience. La gaieté et le désespoir ne s'épousent jamais. Ils se rencontrent par le fruit du hasard et des circonstances mais demeurent des étrangers. Ce métissage d'émotion donne naissance à un adulte présentant la fragilité d'un nourrisson prématuré. Les sentiments d'abandon et de misère côtoient le banc de la pauvreté, s'exposent aux regards d'autrui, s'isolent dans la promiscuité, retranchés dans les comtés de L'East Anglia et ne se séparent qu'une fois la terre promise conquise. Les engelures palmaires, la démarche dégingandée, les yeux givrés par l'effroi, la déglutition systématique à la vue d'un Bobby étaient les témoins lumineux de notre affliction et de nos douleurs morales.

J'ai abandonné mon clone cireux dans les eaux noires de la Tamise. J'ai relégué ce piteux théâtre dans les coulisses de ma mémoire. J'ai conservé un masque pâle, l'ombre d'une silhouette chétive et un regard de chien battu mais les costumes d'Elisabeth, ses bottes de sept lieux, ses guenilles de *Cosette* et ses allumettes de petite *Fadette* se sont évaporés dans les brumes de la Grande Ile.

Parfois, je chine encore dans ma brocante de mauvais souvenirs, les fripes et les états d'âme d'un pan de vie révolu, jusqu'au jour où enfin je trouverai un rayon de lumière, je suivrai alors la route du soleil, jusqu'à ce qu'il éteigne ses feux.

Chapitre 14

LES GRANDES MANŒUVRES

De Londres, nous ne verrons qu'un amas flou de quartiers depuis la rive East End jusqu'aux quartiers luxueux de la West End animés de galeries, de restaurants chics, de musées et de jardins botaniques défilant en filigrane au rythme de nos pas cadencés qui marquaient l'arrêt devant les Internet cafés.

Du côté de *Bloomsbury*, j'ai vaguement capté des conversations aux sonorités familières, certainement des étudiants français parachutés sur la capitale le temps éclair d'un séjour linguistique. J'ai remarqué quelques hommes d'affaires cravatés, parés d'un costume trois pièces, déambulant dans les quartiers des cercles mondains et de *Scotland Yard*.

Sporadiquement, mon regard s'éveillait au passage d'un gentleman, traditionaliste coiffé d'un chapeau melon, vêtu d'une jaquette et d'un tube gris perle qui me cédait poliment le pas à l'entrée d'un pub. Sans trêve, nous longions les trottoirs des zones grouillantes, épicées, animées et parfois malfamées. Sans répit, nous usions nos semelles et dilapidions notre menue monnaie dans la tournée infernale des cybercafés depuis Londres jusqu'aux comtés circumlondonniens, la cité dortoir de Bedfordshire, la cité ouvrière de Luton et la ville universitaire par excellence de Cambridge.

Nous pouvions passer des heures dans les Internet café d'Oxford Street, devant notre écran, à ingurgiter un cappuccino, un café latté ou un imbuvable jus de chaussette à l'américaine, sans éveiller l'attention.

Nos regards se croisaient et nos chemins s'entrecroisaient dans la plus parfaite transparence suivant la mode de l'indifférence. Notre attitude

robotique et nos onomatopées ponctuées de quelques phrases audibles n'attiraient pas le regard contemplatif. Notre corps figé comme un bloc de glace ne prêtait pas à l'épanchement de l'amitié. Nous pénétrions sur la pointe des pieds dans l'antre des cybercafés, peuplé d'aliens fétichistes, les yeux exorbités, le cou engoncé, captivés par les jeux vidéo, nous frôlions tout juste l'épaule des machines humaines, et seuls nos doigts se balançaient sur le piano alphanumérique.

Puis nous quittions, ces grands espaces enfumés, ces usines équipées de micro-ordinateurs, aux décors futuristes, éclairés aux néons d'où se dégageait une atmosphère fiévreuse. Les Internet cafés marquent la vie britannique et semblent devenir une véritable institution anglaise. Toutes les catégories sociales fréquentent assidûment l'univers du virtuel et nul ne saurait faire l'école buissonnière. Outre surfer sur le net et discuter entre amis, les Anglais y passent des heures à chatter avec des internautes de tout poil, à la recherche de l'âme sœur. J'observais les jeunes qui vidaient leur pinte de bière, riant à gorge déployée, caressant du regard leur fiancé et captais au passage des bribes de conversations chaleureuses. Les internautes se réconfortaient d'un solide double whisky après une game party épuisante.

Au milieu de cette cyberculture, nous faisions figure d'intrus, nos gestes étaient devenus mécaniques, notre attitude tenait de l'androïde et notre regard n'exprimait plus que tristesse et lassitude.

Nous errions de cybercafé en pub jusqu'à l'heure de fermeture, à l'affût d'un message de soutien ou de solidarité citoyenne, comme si nous attendions des trains qui n'arrivaient jamais. Lors de nos opérations « SPAM », nous nourrissions la douce utopie de voir nos compatriotes se réveiller enfin et faire campagne en faveur de la juste cause.

MESSAGE PRIORITAIRE AUX PARENTS DE VICTIMES

- Carnet de route du 21 septembre 2003 :
- Mise en ligne du site opérationnel avec téléchargement de 85 documents constituant le dossier "Estelle MOUZIN" au format JPEG (format de photos compressées).

Madame, Monsieur,

Le site web www.scandale-estelle-mouzin.fr.st *a été créé dans le but d'alerter les plus hautes instances policières et politiques du danger pesant sur la vie d'une famille française, contrainte de s'expatrier en Angleterre.*

Un policier français et sa sœur ont vraisemblablement commis une seule erreur : celle de vouloir venir en aide à votre famille en élucidant vraisemblablement, l'affaire de disparition de votre jeune enfant, Estelle MOUZIN, sous réserve.

Pour étayer nos propos, nous avons fait référence à l'affaire de disparition du petit Léo BALLEY traitée en son temps, qui a fait l'objet d'une commission rogatoire classée ***SECRET DEFENSE*** *et avons soumis les résultats de l'enquête informelle concernant votre enfant aux autorités policières compétentes en la matière.*

Depuis lors, des poursuites malveillantes et menaçantes nous ont obligés à quitter le territoire français pour gagner l'ANGLETERRE dans des conditions périlleuses, faute d'obtenir la protection requise auprès des autorités françaises, demande de protection officielle refusée à un fonctionnaire de police et à sa famille.

NOTRE INTERROGATION EST LA SUIVANTE :

Les parents de la petite Estelle MOUZIN ont-ils accès aux informations que nous diffusons via le site, car à ce jour, nous nous étonnons de ne toujours pas avoir reçu de demande d'information de la part de votre famille, de réponses officielles des autorités policières et politiques dont nous avons sollicité le recours maintes et maintes fois avant de dévoiler l'intégralité du dossier au grand-public, compte-tenu du danger de mort que nous avons jusqu'ici encourus pour vouloir défendre la cause d'une enfant.

Nous pensons avoir œuvré dans le sens de l'équité, du devoir, de l'honneur en restant fidèles à notre sens des valeurs et pour cela nous avons

été contraints de diffuser la totalité des résultats de l'enquête informelle sur ce site, qui demeure à ce jour notre seule assurance vie.

Nous comprenons la douleur, la souffrance que vous parents pourrez ressentir à la lecture et visualisation éventuelle du dossier, présupposant que votre fille Estelle a été victime d'un acte inqualifiable.

La vie de notre famille est depuis en danger pour avoir voulu défendre les droits de l'enfance.

Ce site, comme vous pouvez aisément le comprendre, en dépit des douloureuses circonstances évoquées, est notre seul moyen de survie et de communication pour faire valoir nos droits jusqu'ici également bafoués.

Nous espérons que ce message vous parviendra pour que la vérité éclate, que la justice puisse accomplir son devoir et que ce scandale éhonté cesse définitivement.

Si toutefois nous avions commis une erreur de jugement involontairement, veuillez nous en excuser par avance, car notre seul et unique but était de retrouver votre enfant.

Nous continuons notre combat chaque jour, et restons unis avec vous par la pensée.

Recevez, Madame, Monsieur MOUZIN, l'assurance de notre respectueux dévouement.

FAMILLES SILVA/MARQUEZ et VP .

- Carnet de route du 22 septembre 2003 : *Ouverture d'un forum de discussion sur le site.*

- Carnet de route du 25 septembre 2003 : - *Réponse par e-mail de Monsieur Roger MARION, préfet délégué pour la sécurité et la défense, lequel propose son aide pour essayer de régler au mieux nos difficultés.*

Yahoo! Mail - marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk - Microsoft Internet Explorer
File Edit View Favorites Tools Help
Address http://
YAHOO! Mail
Yahoo! - My Yahoo! - Help
Search the web
Search
Blitz your debt and .....
e-loanshop.com Click here to apply
Click Here!
Mail Addresses Calendar Notepad
marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk [Sign Out]
Check Mail Compose Compose Text Msg
Mail Alerts - Search Mail - Mail Options
Folders [Add]
Inbox
Draft
Sent
Bulk [Empty]
Trash [Empty]
You Could Save Up To 50%
shop for a loan
Yahoo! Personals
Previous | Next | Back to Messages
Printable View - Full Headers
Delete Reply Reply All Forward as attachment
Move to folder... OK
This message is not flagged. [Flag Message - Mark as Unread]
From: "PACCHIONI Muriel SGAP13-PDSD13" <Muriel.PACCHIONI@interieur.gouv.fr> | This is Spam | Add to Address Book
To: "'marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk'" <marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk>
Subject:
Date: Thu, 25 Sep 2003 19:35:14 +0200
Message transmis de la part de Monsieur Roger MARION, préfet délégué pour la sécurité et la défense à MARSEILLE :
"J'ai reçu vos envois et je viens de prendre connaissance de leur contenu.
Appelez-moi au (+33) 4 96 10 62 01, j'essaierai de régler au mieux vos difficultés actuelles.
Courage."
Save Message Text
Internet
Start
Journaliste_Anne_Gautie...
Legifrance - Le service p...
Yahoo! Mail - marc_sil...
00:17

- *Carnet de route* du 26 septembre 2003 *: Création d'un site de secours.*

***- Carnet de route* du 08 octobre 2003** *: Rapport de transmission adressé à Monsieur Roger MARION – préfet de police - (26 feuillets).*

Londres, le 08 octobre 2003

Monsieur Marc SILVA
Brigadier de Police,
Affecté à l'Office Central pour
la Répression du Banditisme.
Matricule 343 180
à
Monsieur Roger MARION
Préfet délégué pour la Sécurité
et la Défense de la région P.A.C.A.

OBJET : Rapport de transmission suite à une demande officielle rejetée concernant la protection de quatre membres de mon entourage familial.

P.J. : 15 compte-rendus et pièces annexes, soit un total de 26 feuillets.

J'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport comprenant 15 compte-rendus d'information et représentant un total de 26 feuillets qui mettent en évidence :

nombre d'anomalies relevées au cours du mois d'août 2003 au préjudice de mon entourage familial proche, qui accréditent la thèse d'une conspiration impliquant de hauts responsables officiels de l'Etat et des intervenants extérieurs qui, au moyen de surveillances physiques et techniques cherchent à nous nuire et ce, en raison de la référence à un précédent dossier traité et classé SECRET-DEFENSE à Grenoble, dans l'exposé d'une nouvelle affaire de disparition de mineur survenue à GUERMANTES.

L'ensemble de ces documents vient en complément du dossier « Scandale Estelle Mouzin » constitué par mademoiselle Elisabeth SILVA, et monsieur Phaï VP., avec ma participation.

Très respectueusement.

Le rédacteur :
Marc SILVA

PLAN DU RAPPORT DE TRANSMISSION
adressé au PREFET DE POLICE Roger MARION

15 compte-rendus, soit un total de 26 feuillets, auxquels je rajoute 5 consultations personnelles au Fichier National Automobiles.

1 – *Rapport de transmission.*
2 et 3 – *Compte-rendu sur le rôle tenu par le commissaire Christophe M. (O.C.R.B.) dans la gestion de son personnel et de la situation.*
4 – *Ecoute téléphonique des lignes d'Elisabeth SILVA - (affaire "Léo BALLEY").*
5 – *Version invariable de l'adjudant O. de la B.R.D. de Grenoble (38) - (affaire "Léo BALLEY").*
6 et 7 – *Filature Véhicules Légers banalisés à T. (77) – (le 04/08/2003).*
8 – *Filature de piétons à Toulouse (31) – (le 09/08/2003)*
9 et 10 – *Filature V.L. de particulier à Toulouse (31).*
11 et 12 – *Mise en place du dispositif de surveillance auprès du domicile à Toulouse (31) – (le 15/08/2003).*
13 – *Filature à Paris (75) – (le 18/08/2003).*
14 – *Appels téléphoniques malveillants sur le portable de Mademoiselle Elisabeth SILVA – (le 19/08/2003).*
15 et 16 – *Filature V.L. et piétons en région parisienne – (le 19/08/2003).*
17 – *Portrait-robot.*
18 à 23 – *Organisation de la "Première journée internationale du Monde du Spectacle au profit de l'enfance et contre la pédophilie".*
24 – *Contrôle document administratif le 31/08/2003 aux Pays-Bas.*
25 – *Observation du voisinage à Courbevoie (92).*
26 – *Dysfonctionnements informatiques.*

- Carnet de route du 13 octobre 2003 *:*
- Enregistrement du nom de domaine www.scandale-estelle-mouzin.com *(hébergé aux U.S.A.)*

- Carnet de route du 15 octobre 2003 *:*
- Authentification des documents au format P.D.F.
- Mise en ligne sur le site : Dossiers « Estelle MOUZIN » et « Léo BALLEY » – (authentification).
- Dossier SECRET DEFENSE (authentification et cryptage).
- Mise en disponibilité du téléchargement de la clé publique du dossier SECRET DEFENSE.
- Mise en ligne de la nouvelle adresse : estelle-mouzin.com

- Carnet de route du 18 octobre 2003 *: Envoi d'un e-mail personnel au préfet, M. Roger MARION et expédition aux adresses e-mail triées du rapport de transmission établi le 08/10/2003 à son attention (26 pages).*
FRANCE / BELGIQUE / SUISSE / ESPAGNE / ITALIE / U.S.A.

URGENT *Londres, le 18 octobre 2003*

Marc SILVA
Brigadier à l'O.C.R.B.

SITE WEB : contact@scandale-estelle-mouzin.com
marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk

A l'attention de Monsieur Roger MARION
Préfet délégué à la sécurité et à la défense

Pour faire suite à votre courrier envoyé le 25 septembre 2003, je vous transmets le présent dossier dûment complété qui vous apportera un éclairage supplémentaire sur les conséquences du refus de l'octroi d'une protection de mon entourage proche de la part des autorités compétentes avisées. Sachez que je compte toujours sur votre médiation auprès d'une ambassade américaine pour palier cette carence qui nous met toujours en péril. Je vous saurai gré de bien vouloir me confirmer vos intentions, par e-mail, dont les références sont reprises sous rubrique.

Dans l'attente des suites favorables que vous saurez réserver à ma requête légitime et comptant sur votre bienveillance et diligence, recevez, monsieur le préfet, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Monsieur Marc SILVA
Brigadier de Police à l'O.C.R.B.

LA GUERRE DES ETOILES

Nous consacrerons la matinée à sélectionner et trier des adresses e-mail d'associations françaises et étrangères, instances policières, presse internationale, ainsi que des organisations pluridisciplinaires ayant vocation à dénoncer les erreurs judiciaires. Au moyen de l'outil **« Ada e-mail »**, une sorte d'aspirateur d'adresses électroniques, Phaï partitionna en plusieurs fichiers l'ensemble des adresses électroniques recueillies et les compressa à la manière d'un césar. Les *targets* informatiques étaient armées pour diffuser notre message d'alerte générale sur la toile du web. Malencontreusement, L'*Easy Internet café* ne disposait pas du matériel micro-informatique adéquat pour réaliser l'opération *spam*. Notre site web était stocké sur une minuscule clef USB que Phaï glissait dans la poche de sa chemise.

Les unités centrales des ordinateurs dernier cri ne disposaient pas de l'indispensable port USB. Sans l'accès à la connexion via le port USB, nous ne pouvions up loader, autrement dit mettre en ligne nos pages web. Nous nous étions préparés psychologiquement à une énième nuit de veille dans l'attente d'un rebondissement. Nous comptions les heures et les minutes, fumant cigarette sur cigarette, en sirotant un jus de chaussette, un mauvais café américain, l'œil rivé sur le cybercafé à l'angle de la rue. Au cours de cette même nuit, Marc avait longuement cogité, cherchant le moyen le plus efficace pour réveiller les têtes pensantes, les consciences qui nous gouvernent.

En sortant de l'Easy Internet café, mon frère en était arrivé à la conclusion qu'il fallait prendre des risques pour sortir de ce goulet d'étranglement.

Marc était un homme d'expérience. Le combat devait se conclure par un K.O.

Une rampe de lancement s'était rapidement imposée à son esprit, l'ultramoderne cybercafé des coréens. Nous avions décidé ainsi de jouer le tout pour le tout et tenter de ne pas revenir bredouille de ce voyage à Londres. Mission particulièrement dangereuse, mais l'endroit nous apparaissait être le lieu idéal pour transformer l'essai. Depuis la cabine téléphonique, située à l'angle de la rue, nous réservions dix ordinateurs pour la nuit. Peu après minuit, nous pénétrions dans le laboratoire informatique coréen. Les mainframes dataient de la dernière génération de fabrication asiatique. Nous disposions de toute la nuit pour effectuer notre besogne. La pièce était climatisée et séparée en deux parties par une cloison vitrée. La salle informatique contenait une vingtaine d'ordinateurs ultrasophistiqués, dotés d'écran plat au format 21 pouces, disposés en étoile. Le dallage gris

anthracite, les pans de murs blancs et les fauteuils en cuir noir rendaient une impression de confort inhabituel pour un Internet café. Dans la salle attenante, Phaï commandait au patron un brunch coréen pour alimenter son cerveau énergivore. Son premier réflexe fut de vérifier la configuration des PC et l'adaptation de la clef USB.

Marc vidait d'un trait son verre de soda avant d'ajouter,

- *« Est-ce que l'équipement informatique peut te permettre de travailler dans des conditions optimales ? »*

- « *Je t'ai expliqué que sans le port USB, je ne pouvais pas up loader les pages du site web. Par contre ici, je peux te bidouiller n'importe quoi. »*, répondit Phaï.

- *« Comment comptes-tu t'y prendre ? »*

- *« Ne t'inquiètes pas, j'ai tout ce qu'il faut dans ma valoche, pour spammer sans souci.*

Je peux mettre en réseau toutes les bécanes et bombarder le web en un tour de main, avec l'accès Internet haut débit. »

Il ne fallut pas plus de cinq minutes pour nous mettre sérieusement au travail et lancer l'opération « alerte générale ». Phaï commença par enficher la clef USB et sécurisa la navigation sur Internet. Il dut faire appel à toute son ingéniosité de bricoleur informaticien et eut recours à sa petite trousse informatique miracle qui contenait une palette de logiciels de sécurité.

- *« Génial »*, lança, Phaï à voix basse, *« quel matos! Ils ne se refusent rien les bridés ! »*

Phaï ouvrit sa valise diplomatique, saisit sa trousse de hacker et se mit au travail sans perdre une seconde. Il s'installa devant le clavier, pressa sur le bouton Start et se délia les doigts avant de pianoter. Il installa le logiciel « anonymiser » et lança le programme « bulk e-mail ».

- *« Ce ne sera qu'un jeu d'enfant »*, s'exclama t-il d'un air enjoué. L'énergumène se mit à pianoter, passant d'un ordinateur à l'autre.

La bande passante était au top et les données chiffrées tapissaient les dix écrans à la vitesse d'une étoile filante.

Phaï s'était totalement immergé dans ce monde virtuel et nous concoctait une version moderne de "*La Guerre des étoiles*".

Marc l'observait en silence et veillait à l'intendance et surtout à ce que personne ne nous dérange pendant l'opération. De sa position, il apercevait le couloir en enfilade.

- *« Nous y sommes »*, soupira Phaï,

Il pianota et enclencha le software Bulk e-mail, craqué pour la bonne cause, un logiciel pulvérisateur permettant de diffuser en masse notre e-mail.

Les écrans des ordinateurs généraient des signaux lumineux.

Phaï nécessitait ma collaboration pour gérer les dix ordinateurs.

- *« Elisabeth, j'ai besoin d'un coup de main ? »*

- *« Comment dois-je procéder ? »*

- *« Commence par lancer les fichiers point COM »*, répliqua Phaï.

- *« Phaï, sans vouloir te commander, il est primordial d'adresser le premier pack de fichier point FR trié par ville et le destiner aux syndicats de* police et *gendarmerie »*, lança Marc, sans l'ombre d'une hésitation.

Phaï acquiesça d'un signe et s'exécuta aussitôt. Il entra les codes d'accès et les mots de passe. Les fichiers point COM contenaient une liste non exhaustive des boîtes électroniques de la presse internationale et les fichiers point FR recelaient les adresses e-mail des associations de défense tous azimuts. Les puissants ordinateurs expédièrent notre e-mail d'alerte générale aux cent fichiers sélectionnés à la vitesse d'une fusée à propulsion pointée en direction des cinq continents. Un flash illumina les écrans. Le compteur situé en haut à gauche sur le site déroulait les secondes et affichait le score. Les écrans nous renvoyaient en un temps record le résultat des réponses dépassant de loin nos objectifs.

Le premier fichier parvenait en temps réel à des milliers de cybernautes, en moins d'une demi-heure, en exactement 27 minutes et 18 secondes.

Phaï se frottait les mains, le visage congestionné, il tira une bouffée de cigarette pour éliminer le stress emmagasiné,

- « Regardez si c'est pas merveilleux, le site web scandale-estelle-mouzin.fr.st est parvenu dans la boîte e-mail de 47 210 Internautes. »

Marc nota les résultats sur un carnet.

Phaï et moi enregistrions les manipulations sur les clefs USB.

Marc avait repris la garde près de la porte entrouverte, et je terminais en réglant la note salée. En six heures, l'opération spam fut bouclée. Phaï débrancha ses connexions et rangea son matériel. Il fit un nettoyage complet.

Il vida la mémoire virtuelle, supprima les cookies, l'historique Internet, vérifiant du coin de l'œil si tout était en ordre.

- *« Que fait-on maintenant »*, demanda Phaï, la tête enfarinée et le cerveau en ébullition.

- *«Allez, on décroche ! Si vous êtes sûrs qu'il n'y a plus de trace de notre passage. C'est pas la peine de traîner une minute de plus. Nous aurons tout le temps en cours de route de discuter de ce véritable coup de maître...*

En tout cas, je tiens à vous féliciter tous les deux, vous formez une équipe de choc de première. Et encore Bravo ! Gageons que cette fois-ci, notre ***S.O.S.*** *sensibilisera surtout les premiers concernés, les parents des petites victimes sur ce satané scandale... De leur côté, mes collègues vont bien finir par se mobiliser au lieu de rester les bras croisés…Et enfin, les*

associations et l'opinion publique emboîteront le pas. Même si c'est pas gagné d'avance, je suis confiant à court ou moyen terme… Ce coup ci, on a mis un grand coup de pied dans la fourmilière et ça ne passera pas inaperçu, croyez-moi ! », répliqua Marc tout en se gardant de tout triomphalisme.

Au petit matin, Phaï remballait sa trousse à outils et nous évacuions les lieux sur les starting-blocks. Marc n'ignorait pas les graves dangers que lui et les siens encouraient en plein cœur de Londres, en se connectant toute une nuit dans un cybercafé. L'effet de surprise d'une contre-attaque menée de nuit devait avoir raison de la perfidie des responsables de notre situation.

Le jour pointait déjà. A juste titre, mon frère nous pressait de nous rapprocher des lignes de métro. Nous longions à pied les ruelles brumeuses et nous engouffrions dans la station de métro la plus proche en direction de la banlieue londonienne.

Arrivés à *Stratford*, Marc héla un cab noir. Les lignes ferroviaires pouvaient être plus que jamais surveillées. Nous filions en un éclair jusqu'à Colchester. Tant la pluie me fouettait le visage, je traînais péniblement les pieds jusqu'à la maison du Révérend Graham, discernant à peine la chaussée, les muscles congestionnés, je tremblotais violemment de froid et tressaillais de douleur. Je tentais de combattre la fatigue qui m'alourdissait, mais ma fibrose post-opératoire me faisait souffrir. Les massages ne pouvaient rien y changer et ma colonne vertébrale se dégradait inexorablement. Jour après jour, ma santé déclinait et ma silhouette se miroitait tel un amas d'os et de chair.

Encore quelques mètres et nous arrivions sur le pas de la porte. Le pasteur allumait la lanterne du jardin. Il n'avait pas fermé l'œil de la nuit. Il m'embrassait affectueusement et je montais en boitillant l'escalier menant à la chambre puis me roulais en boule dans les draps, il était tout juste sept heures du matin.

Chapitre 15

LES HYENES S'ACCOUPLENT AVEC LES LOUPS

Les hyènes journalistiques nous assailliront dès l'automne au mépris de la charte éditoriale, contribuant à la mise à mort des braves. Après dix-sept ans de bons et loyaux services dédiés à la lutte contre la petite, moyenne et grande délinquance, les vernis de science planteront le glaive dans le dos du brigadier Marc SILVA et mettront nos deux têtes à prix.

- Carnet de route du 22 octobre 2003 *: Entame des négociations par voie téléphonique avec M. Roger MARION, préfet délégué à la Sécurité et à la Défense, qui finit par m'inviter à un entretien sur le territoire français à MARSEILLE (13) ou au PAS DE CALAIS (59).*

- Parution d'un article de presse dans le magazine "d'enquêtes" : « Le Nouveau Détective » où tout lecteur peut apprendre, entre autres, qu'un policier de l'Office Central pour la Répression contre le Banditisme, sous le couvert de l'anonymat, dont la franchise n'a d'égale que le courage, a cité mes nom, prénom, grade pour faire référence à une arrestation récente de deux malfaiteurs également nommés, contrevenant par là-même aux textes de loi en dévoilant mon identité sans nécessité aucune.
- Après moult informations erronées, je relève également que le brillant journaliste Michel MARY, tout comme l'informateur policier de l'O.C.R.B., qui semblent tous deux coiffer une double casquette de docteur en psychiatrie concluent à la démence de ma sœur Elisabeth SILVA et de moi-même.
- Affaire à suivre…. devant les tribunaux.

➔ *Article de presse scanné sur le site « scandale-estelle-mouzin ».*

- Madame Mirella CARBONATTO adresse une demande d'ouverture d'enquête judiciaire à Monsieur Eric de MONGOLFIER, procureur de la République près du T.G.I. de NICE (06), en faveur de mon entourage proche.
- Je précise que Madame Mirella CARBONATTO est Présidente de l'association « S.O.S. JUSTICE et DROITS DE L'HOMME » et a pris le soin d'adresser copies auprès des Ministères de la Justice et de l'Intérieur.

Le commissaire principal, fervent admirateur du pilier immémorial de la traîtrise incarné par Judas, avait livré une famille entière à un ou plusieurs comploteurs. Le Judas en chef enfoncera le clou de la crucifixion.

Craignant vraisemblablement d'être disgracié par de tristes mafiosi, il préféra livrer le brigadier Marc SILVA aux comploteurs, en se lavant les mains.

Le 22 octobre, il fit une déclaration en off à la presse à scandale, sous le couvert de l'anonymat *« Je suis innocent du sang de ce juste. Je suis frileux, je mets la couverture et prends le parapluie. Je profanerais les textes de loi et renierais mon coreligionnaire, en signant de ma griffe corrompue qu'il a pété les plombs et participé à l'arrestation de deux dangereux Barrabas. Par souci de délation, je cite les noms des rois de la belle pourvu qu'un despote me protège de la vindicte mafieuse. »*

Cette mise à mort nous coûterait le prix d'une existence de traîne-misère, de couventines, de boniches et de clandestins pendant de longs mois d'hiver.

Inspiré du peu glorieux procurateur romain *Ponce Pilate* ou fan de *Judas,* ce commissaire des temps modernes n'en était pas moins un disciple au service de la majesté du diable. Imprégné des actions immorales de ces tristes personnages bibliques, il pactisa avec Satan en échange d'une promesse de vie éternelle ou peut-être pour *trente deniers,* nous ne le saurons sans doute jamais.

Mais quand on viole la justice humaine, le Seigneur ne le voit-il pas ?

A la face du Trés-Haut, cet inique intouchable courbera l'échine et paiera jusqu'à la dernière pite le prix de ses transgressions. La conspiration et la trahison jetaient à bas tous les principes du code civil édictés par l'exilé de Sainte-Hélène. Néanmoins, l'empreinte intemporelle du Maître Bonaparte rayonne dans la conscience collective. Que nous soyons puissants ou misérables, nous aurons tous à répondre de nos actes devant la Justice. Notre famille honorable fut mise au ban de la société, traitée à l'instar de sous-citoyens pour une basse raison d'Etat, pour un fumeux secret défense.

Raison d'Etat ou pas, l'Eternel en avait décidé autrement. Il est écrit dans la Bible « *Ne vend-on pas deux passereaux pour un sou ? Cependant, il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père.* »- **Matthieu 10**.

Sans excès de prosélytisme ou d'évangélisation, parlons plutôt du Tout-Puissant omnipotent et omniscient. Nul, ni même la plus vile créature que la Terre engendra ne pourra s'adjuger le délit de droit sur nos vies ou nous expédier au Paradis, sans que ce ne soit la volonté de Dieu.

Trahi par ses pairs, Marc développera un courage extraordinaire et ne fléchira jamais le genou devant cette meute de hyènes, aux pattes sanguinolentes prête à nous déchiqueter. Mon frère s'attachera tout le long de ce rigoureux hiver à protéger sa famille, affirmant avec force le droit fondamental de protection sur lequel reposent théoriquement toutes les institutions sociales.

« Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, ne se retournent et ne vous déchirent. » Matthieu 7. Encore une vérité biblique criante.

Le best-of du journal de l'INTOX, présenté par Michel MARY, le Grand Rapporteur.

Le « *Grand Reporter* » est entré dans le moule du bêtisier. Le bizut fait ses classes au journal de l'intox puis signe un contrat emploi solidarité avec l'OMERTA, son employeur.

Bipé par le docteur Knock, alias Commissaire Judas, « l'interne » Michel MARY muni de son guide-âne, accoure à toutes jambes dans la salle des urgences de la PJ. Judas le briefe, lui remet un blanc-seing, l'âne prend des notes. Besogneux, en mal de notoriété, Michel MARY s'investit à toute berzingue dans son article, pensant naïvement que le dossier *« L'ETRANGE DISPARITION D'UN POLICIER »* est en béton.

Fort de son niveau scolaire, le cancre bidonne son article, débite des insultes, se mélange les pinceaux et s'aventure dans son histoire abracadabrantesque, montée de toutes pièces. Résultat, le dernier de la classe nous pond un torchon. Judas et Mary coiffent-ils le double entonnoir d'enquêteur psychiatre pour prétendre nous ausculter de la sorte, et diagnostiquer un désordre mental ? A ce stade, l'on est en droit de penser que leur nostalgie enfantine du stéthoscope du bon vieux *docteur Knock* et leur analyse prépubère de la psychanalyse Freudienne sont symptomatiques d'un dédoublement de personnalité. Michel MARY fait son one man show,

tel un bouffon, il a pour mission de distraire ses lecteurs sur un hors-sujet *« LA VOYANCE*. » La diseuse de bonne aventure et le fin limier furent la risée du village, par la faute de Michel MARY, le grand rapporteur VOYEURISTE, jamais à court de railleries.

Au bas de son article à sensation, le vieux birbe narcissique s'est fait tirer le portrait.

A JETER « Vingt Mille lieues sous la diversion » signé par un arriviste de petite envergure.

le nouveau
DETECTIVE
magazine d'enquêtes
GUERMANTES
Il enquêtait sur l'enlèvement d'Estelle
L'ETRANGE DISPARITION D'UN POLICIER
FIRMINY
Pendant plusieurs années, son fils et sa bru lui ont caché qu'ils avaient assassiné et brûlé Evelyne, 3 ans
« ILS ONT TUÉ MA

Disparition

Il enquêtait sur l'enlèvement d'Estelle…

L'étrange disparition d'un policier

D'abord, il donne le nom du kidnappeur d'Estelle. Il affirme ensuite qu'il est victime de menaces de mort. Puis il diffuse sur Internet des pièces confidentielles de l'affaire. Et il se volatilise du jour au lendemain…

Photos d'illustration

Estelle a disparu le 19 décembre 2002

MELUN

Au standard, l'homme est pressant. Il veut absolument parler en personne au commissaire principal Pascale Bastide, l'un des patrons de la DRPJ de Versailles (Yvelines). Il refuse de se confier à l'un de ses adjoints.

— J'ai des révélations à lui faire sur l'affaire de la petite Estelle, insiste-t-il.

Et il finit par ajouter :

— Je suis de la maison… Je suis le brigadier Marc Silva, de l'office centrale de répression du banditisme.

L'appel, ce lundi 4 août 2003, est d'autant plus curieux que l'OCRB n'a jamais travaillé sur la mystérieuse disparition de cette fillette de 9 ans qui s'est volatilisée le soir du 9 janvier dernier à Guermantes (Seine-et-Marne) alors qu'elle rentrait à pied de son école. Le commissaire Bastide, intrigué, prend néanmoins la communication.

— Ma sœur, Elisabeth Silva, est voyante, lui déclare d'emblée le brigadier. Elle s'est livrée à diverses séances d'investigations psychiques sur la photo de la petite Estelle. Elle a découvert l'identité de l'homme qui a enlevé la fillette. Il s'agit de…

Des investigations « psychiques »

Et le brigadier donne un nom et une adresse, dans la région de Melun. On devine l'incrédulité du commissaire de Versailles. A chaque fois qu'éclate une affaire criminelle importante, la police est assaillie de coups de téléphone de radiesthésistes ou de supposés médiums qui proposent leurs services. Il n'y a évidemment pas une chance sur mille pour que les « investigations psychiques » dont parle son interlocuteur permettent de démasquer le ravisseur d'Estelle. Et qu'un fonctionnaire de l'OCRB se laisse abuser par de tels procédés, il y a de quoi être perplexe.

Pourtant, les policiers ont une règle à laquelle ils ne dérogent jamais : toutes les informations, même les plus fantaisistes, même les plus abracadabrantes, sont vérifiées. Depuis le mois de janvier, ils ont ainsi contrôlé plus de mille renseignements divers qui leur sont parvenus concernant cette affaire. Sans succès, mais avec la satisfaction de n'avoir rien négligé. On envoie donc aussitôt une équipe interroger le « suspect ». Quand il comprend l'objet de la visite des policiers, l'homme tombe des nues. Il n'a aucun mal à se disculper. Il a un alibi et il est rapidement mis hors de cause. Le commissaire Bastide se permet tout de même de signaler l'incident à la direction de l'OCRB.

Il fait état de menaces de mort répétées

L'affaire devrait en rester là. Mais quelques jours plus tard, le samedi 9 août, le brigadier Marc Silva écrit simultanément à Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, et à Dominique Perben, garde des Sceaux. Dans ses deux lettres, par ailleurs confuses, le policier réitère ses accusations contre le « suspect » dénoncé par sa sœur. Il se plaint d'autre part du « mauvais accueil » que la PJ de Versailles aurait fait, selon lui, à son information. Et il ajoute que, depuis, il fait l'objet de mystérieuses « menaces de mort ».

On est au cœur de l'été, ce qui explique sans doute la lenteur des réactions des deux ministères concernés. Mais le lundi 18 août suivant, le brigadier Silva passe les bornes. Faisant état de ces « menaces de mort répétées » contre sa personne, il demande carrément une « protection rapprochée » à son supérieur de l'OCRB. Avec beaucoup de bon sens, et de tact, celui-ci lui suggère de prendre un peu de repos. Le policier se retrouve mis en congé d'office.

Mais à partir de ce moment-là, tout dérape. On apprend coup sur coup que Marc Silva

ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-ACTU-A

est parti en Angleterre avec sa sœur Elisabeth, qu'il a emporté dans sa fuite son arme de service, et qu'en plus il diffuse sur un site Internet des pièces confidentielles de l'enquête concernant la disparition de la petite Estelle ! Comment s'est-il procuré ces documents, couverts par le secret de l'instruction ? Autre mystère. Mais la conclusion s'impose : le brigadier Marc Silva est devenu fou. Pourtant, le jeune policier avait jusque-là de bons états de service. Et récemment encore il s'était distingué en participant à l'arrestation de Joseph Menconi et Antonio Ferrara, deux dangereux voyous qui s'étaient évadés de prison.

— Il a pété les plombs, résume un de ses collègues de l'OCRB qui préfère rester anonyme. Cela arrive parfois quand un policier s'investit trop personnellement dans une enquête.

Même si, officiellement, le brigadier n'a jamais été affecté à ce dossier. Sans doute, sous l'influence de sa sœur, a-t-il pris trop à cœur les pseudos révélations produites par les « investigations psychiques » de celle-ci. Sans doute en veut-il à ses collègues de la PJ de Versailles de ne pas l'avoir pris au sérieux.

Etat d'alerte aux postes frontières

Si les policiers ont pu facilement fermer le site internet sur lequel Marc Silva divulguait des informations confidentielles, ils n'ont toujours pas retrouvé la trace du fugitif. Embarrassée, la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) a fini par diffuser une fiche de recherche au nom de « Marc Silva, fonctionnaire de police, matricule 343180 ». Tous les postes frontières et les aéroports sont en état d'alerte mais l'homme, et son arme de service, restent pour l'instant introuvables...

Concernant l'affaire Estelle proprement dite, les policiers sont obligés de reconnaître que l'enquête piétine. Ils ont pourtant fait un travail de bénédictins pour retrouver tous les pédophiles déjà fichés qui auraient pu se retrouver, le soir du 9 janvier, à Guermantes. Le nombre de pervers ainsi recensés, a de quoi donner le vertige : 120. Plus de cent monstres potentiels se trouvaient en liberté, ce jour-là, et pouvaient très bien être en train de guetter les enfants qui, comme Estelle, sortaient de l'école primaire du Val-Guermantes, alors que la nuit était tombée. Parmi eux, plusieurs ont déjà été condamnés dans le passé pour avoir enlevé des jeunes filles en pleine rue, en les faisant monter de force dans leur véhicule.

La raison pour laquelle elle a disparu si vite...

Or les policiers, nos lecteurs s'en souviennent, ont privilégié dès le début l'hypothèse d'un pervers agissant en voiture. Cela seul explique que la petite Estelle se soit littéralement volatilisée sur les quelques centaines de mètres qu'elle avait à parcourir pour rentrer chez elle, rue Rond-du-Cerf, où l'attendait sa sœur aînée, sans qu'aucun témoin n'ait rien vu.

Une hypothèse confirmée par le témoignage d'une autre fillette qui, moins de trois semaines avant le drame, avait été elle-même agressée par un automobiliste conduisant une fourgonnette blanche. Le 19 décembre 2002, cette collégienne de Guermantes, qui rentrait chez elle en fin d'après-midi, est importunée par un homme qui insiste pour la faire monter dans son véhicule. L'adolescente parvient à lui échapper alors qu'il tente de l'attraper. Sur le moment, pour ne pas inquiéter ses parents, elle ne parle à personne de l'incident. Mais au début du mois de janvier 2003, apprenant la disparition d'Estelle, la fillette prend contact avec les policiers.

Il se trouve, par le plus grand hasard, que cette collégienne est une passionnée de dessin, qui a un grand sens de l'observation. Le signalement qu'elle livre aux enquêteurs, agrémenté d'un croquis, est précis. L'homme qui a tenté de l'enlever est entre deux âges, de type européen, à la peau mate. Il est d'aspect sale, négligé, mal rasé, et il porte des lunettes ovales.

Concernant le véhicule utilitaire blanc qu'il conduisait, les souvenirs de l'adolescente vont permettre aux policiers, en procédant par élimination, d'en déduire qu'il s'agit soit d'un Citroën Jumpy, soit d'un Peugeot Expert, soit encore d'un Fiat Scudo, trois modèles assez ressemblants et qui sont principalement utilisés par des artisans.

Mis bout à bout, ces éléments permettent d'affiner le portrait-robot de l'agresseur : il est plutôt sale – ce qui est normal pour un artisan qui a travaillé de ses mains toute la journée – et il passe régulièrement par Guermantes en fin d'après-midi, en revenant, du moins à l'époque, d'un chantier qui se situe vraisemblablement dans les environs.

120 pédophiles répertoriés...

Forts de ces constatations, les policiers ont envoyé un questionnaire à plus de mille artisans de Seine-et-Marne, des plombiers, des peintres, des électriciens, etc. On leur demande si, parmi leurs ouvriers, il n'y en aurait pas un qui correspondrait au signalement de l'homme recherché et qui aurait travaillé, fin 2002, début 2003, dans les alentours de Guermantes. Les réponses seront confrontées, entre autres, à la liste des 120 pédophiles répertoriés dans le département.

— C'est un véritable travail de fourmi, admet un policier proche de l'enquête.

Mais plus convaincant que les délires d'une « voyante », fût-elle la sœur d'un fonctionnaire de l'OCRB jusque-là bien noté. A suivre. ■

Une enquête de **MICHEL MARY**

Chapitre 16

MON FRERE, MA BATAILLE

- Carnet de route du 31 octobre 2003 :
- Mise en ligne de l'analyse de texte de l'article de presse du magazine « Le Nouveau Détective » N°1101 du 22/10/2003 – Rédactrice Elisabeth SILVA. (soit 13 feuillets)

Londres, le 27 octobre 2003

Analyse de texte et conclusions apportées sur "l'article de presse" paru dans le Magazine « Le nouveau Détective . »
N° 1101 du 22 octobre 2003 :

SOMMAIRE : L'ETRANGE DISPARITION D'UN POLICIER

Une enquête de notre correspondant à Guermantes……P.8

Rubrique de parution : Disparition
Titre : L'Etrange disparition d'un policier
Sous-titre : Il enquêtait sur l'enlèvement de la petite Estelle…
Photo : Estelle a disparu le 19 décembre 2002

Enquête signée par Michel MARY.

ANALYSE : Michel MARY, enquêteur, nous signale la disparition de la petite Estelle… le 19 décembre 2002.

Questions à l'attention des lecteurs :

Sous-titre :

1/ Qui est la petite Estelle... *il n'ait fait nullement mention de son nom de famille, or il s'agit d'une disparition inquiétante de mineur largement médiatisée. Michel MARY omet de préciser le nom de la petite Estelle, à savoir,* ***MOUZIN****, en contrepartie, sans avoir pris contact avec le* ***brigadier de Police Monsieur Marc SILVA****, censé resté anonyme dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, au sein du Service de l'O.C.R.B. (Office Central pour la Répression contre le Banditisme), alors qu'aucune décision de justice n'a été rendue, il s'autorise à dévoiler l'identité d'un fonctionnaire de la Police Nationale Française, irréprochable, intègre, habilité à mener des enquêtes en observant une éthique professionnelle.*

Amateurisme ou volonté de nuire au brigadier de police, Monsieur Marc SILVA, lecteurs à vous de juger.

2/ Photo : *Estelle MOUZIN a disparu le 09 Janvier 2003 à GUERMANTES (77) en FRANCE, voir la Circulaire de recherche N° 39/2003 émise le 17 janvier 2003 par le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales (cf. Site www.scandale-estelle-mouzin.fr.st),****et non le 19 décembre 2002*** *voir photo en médaillon publiée par le journal le « Nouveau Détective »,* ***erreur de frappe…***

3/ Préambule de Michel MARY *: « D'abord, il donne le nom du Kidnappeur…… Et il se volatilise du jour au lendemain… »*

Conclusions apportées à l'article :

a) Le brigadier Marc SILVA fournit effectivement le nom d'un présumé coupable, aux Autorités Policières compétentes, à savoir ***le S.R.P.J. de VERSAILLES (78)*** *et* ***l'O.C.D.I.P.*** *et leur soumet une piste ou hypothèse à étudier.*

b) Suite à une série de vérifications, lors de l'enquête informelle menée sur le terrain et après avoir passé en revue toute la gamme de recherche à sa disposition (Divers fichiers de Police, minitel et outils informatiques dont le matricule de l'agent utilisateur ainsi que la date, l'heure et le service de l'interrogation des fichiers apparaissent sur la plupart des documents officiels imprimés – cf. notre site web).

c) Le brigadier de police Marc SILVA fait mention dans son rapport de Demande de Protection en date du 18 août 2003, de ***l'affaire de disparition du mineur Léo BALLEY****, disparu le* ***19 juillet 1996****, traitée officieusement et bénévolement par mes soins, affaire pour laquelle, Monsieur SILVA Marc et moi-même avons été entendus dans les locaux de la Gendarmerie Nationale de Dax (40) FRANCE, par l'adjudant O. de la B.R.D (Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE) suite aux*

révélations pertinentes par la suite complétées et adressées au préalable par voie de courrier à ce dernier.

d) Cette commission rogatoire, instruite par un juge, six ans après la disparition d'un mineur non élucidée, a fait l'objet d'un dossier classé SECRET DEFENSE, eu égard à d'autres éléments relevant du secret militaire paraissant vraisemblablement sur le dossier confié à l'adjudant O. (cf. notre site web).

e) Ce dernier m'exhorte dans le procès-verbal d'audition, signé par moi-même et contresigné par ce dernier de ne jamais révéler à la presse les informations délivrées.

f) Il m'informe ouvertement des dangers qui pèseraient sur ma personne si toutefois ces révélations étaient connues de la presse et recommande mes services pour élucider des affaires de disparitions et autres à de hauts gradés de la Gendarmerie de DAX, en leur signifiant que mon anonymat doit absolument être conservé pour préserver ma propre sécurité.

g) Force est de constater que ces révélations touchant au SECRET DEFENSE, amorçaient d'ores et déjà les préludes de menaces et poursuites malveillantes dont nous sommes aujourd'hui victimes, non pas en raison des enquêtes informelles menées sur les disparitions inquiétantes des mineurs Estelle MOUZIN ou Léo BALLEY, comme vous pouvez aisément le comprendre, mais plutôt en raison d'un secret militaire percé, secret d'Etat mis à jour à l'occasion d'investigations psychiques menées dans l'affaire Léo BALLEY.

h) Des investigations psychiques prises au sérieux par le corps de Gendarmerie, lequel se dispense quant à lui de tenir des propos railleurs ou diffamatoires, à contrario du journaliste, « enquêteur » Michel MARY, qui par voie de conséquence engage sa responsabilité civile, en avançant des propos calomnieux, diffamatoires, préjudiciables à la vie du brigadier de Police, Marc SILVA. Non content de le discréditer en critiquant son intégrité mentale et en nuisant à son image, il l'expose explicitement à une mise en danger, à des menaces et représailles physiques possibles, recourant à la délation, en précisant que le brigadier Marc SILVA a participé à l'arrestation de deux dangereux malfaiteurs, ***dont il cite les noms****.*

i) **VIOLATION DU CODE DE DEONTOLOGIE POLICIER par UN FONCTIONNAIRE DE POLICE de l'O.C.R.B. QUI DESIRE GARDER L'ANONYMAT et DONT L'IDENTITE LORS DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE JUDICIAIRE DEVRAIT ETRE ETABLIE SANS DIFFICULTE VU LE LUXE DE DETAILS FOURNIS SUR LE BRIGADIER Marc SILVA – MATRICULE N° 343 180.**

j) Article 11 du Code Déontologie de la Police Nationale :

« Les fonctionnaires de police peuvent s'exprimer librement dans les limites résultant de l'obligation de réserve à laquelle ils sont tenus et des règles relatives à la discrétion et au secret professionnel. »

k) La diffusion sur Internet de certaines pièces concernant l'enquête informelle a eu lieu ***le 12 septembre 2003****, depuis le sol britannique, après avoir essuyé les refus successifs d'assistance à personnes en danger, après moult démarches administratives sur la région parisienne, requêtes verbales, manuscrites par voie officielle, puis informatisées adressées aux autorités policières et politiques compétentes, demande de protection rapprochée, rejetée par le commissaire principal de police M. Christophe, responsable en second de l'O.C.R.B.*

l) Le refus illégitime de l'octroi de la protection de l'entourage proche du brigadier Marc SILVA a nécessité la prise de mesures d'urgence.

m) Devant le refus catégorique et l'immobilisme des autorités avisées, le brigadier Marc SILVA a dû accomplir compte-tenu de l'urgence, un acte nécessaire à la sauvegarde de sa famille, à savoir la diffusion en dernier recours aux médias de documents officiels, depuis le sol britannique, pour sensibiliser l'opinion publique et les plus hautes instances, sur le réel danger permanent encouru par sa famille et lui-même, depuis la référence d'un dossier classé SECRET DEFENSE à GRENOBLE (38) FRANCE.

n) ll a par ailleurs prévenu, à maintes reprises, le 18 août 2003, le commissaire M. Christophe de l'O.C.R.B. afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires à tout point de vue, devant la persistance dudit refus. Avertissement tenu à haute et intelligible voix, en présence du lieutenant B. Jean-Maurice de l'O.C.R.B.

Il s'agit là d'un ***CAS DE FORCE MAJEURE*** *caractérisé.*

Il est scandaleux de ne pas avoir pris au sérieux, les requêtes, les rapports, les constats de poursuites malveillantes, surveillances techniques et physiques sur nos personnes, établis par le fonctionnaire de Police, Marc SILVA.

C'est pourquoi, compte-tenu du danger que nous encourons, du mépris affiché à nos vies, je demande aux autorités officielles compétentes, à Monsieur le Ministre de la Justice, Monsieur Dominique PERBEN de prendre connaissance du procès-verbal d'audition sur lequel apparaît la mention SECRET DEFENSE, document dont il ne m'a été remis ni copie, ni récépissé, à l'évidence, et auquel je ne peux avoir accès, en qualité de citoyenne, aux fins d'attester du bien-fondé de mes allégations, de ma bonne foi et faire cesser par là-même ce scandale qui menace nos vies.

NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER PAR REPRESENTANT DEPOSITAIRE DE LA FORCE PUBLIQUE.

↓

VIOLATION DE L'ARTICLE 12 DE LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.

↓

TENTATIVE DE CRIME D'ETAT ORGANISE

Conclusions rendues sur le contenu de l'article

4/ ***MELUN***

Propos diffamatoires et fallacieux relevés :

« Il veut absolument parler en personne au commissaire principal Pascale Bastide.…… Il refuse de se confier à l'un de ses adjoints. »

En réalité, le brigadier Marc SILVA a insisté le 04 août 2003 à 18 H 45, pour remettre en mains propres le dossier résultant de l'enquête informelle concernant la disparition de la petite Estelle MOUZIN à l'officier de permanence Stéphanie L., et ce alors que j'étais à ses côtés en voiture sur la route de Versailles.

Cette fonctionnaire lui a répondu agressivement par voie de fil qu'elle finissait sa journée à 19 H 00, et que les résultats des travaux de voyant ou médium pouvaient bien attendre le lendemain matin. Elle n'a pas voulu attacher d'importance au faisceau d'éléments suffisant de l'avis de Marc pour orienter une enquête et amener à la surveillance du suspect en vue de son interpellation éventuelle avant la commission possible d'autres crimes.

Mon frère s'est insurgé de l'accueil donné à son appel et surtout du refus de cette fonctionnaire de police de devoir faire un dépassement horaire pour réceptionner notre dossier.

Il a donc demandé à parler au responsable de la cellule Estelle MOUZIN.

Il n'a pas obtenu satisfaction.

…….……..……..

« Le commissaire Bastide, intrigué, prend néanmoins la communication ».

Marc SILVA n'a jamais eu d'autre interlocutrice que l'officier de permanence, à savoir, Stéphanie L. et ce en ma présence.

J'ose d'ailleurs espérer que dans le cas contraire le commissaire du SRPJ de Versailles se serait montré plus responsable à l'égard de la demande pressante d'un policier.

Le premier échange verbal avec Bastide Pascal et (non Pascale au féminin comme il est annoté dans le texte) a eu pour cadre les locaux du SRPJ de VERSAILLES le 09 août 2003 lorsque Marc lui a remis en mains propres la photographie d'identité scannée en couleur du suspect qu'il venait de recevoir par courrier de la préfecture de Melun.

Par contre, Marc SILVA a reçu un écho favorable auprès du capitaine Bernard M. de l'OCDIP, qu'il avait contacté en premier lieu. Le

capitaine lui a précisé que son service était co-saisi avec le SRPJ de Versailles. Il a ajouté que les rôles étaient répartis, le SRPJ gérait la partie investigation sur le terrain et la procédure tandis que l'OCDIP s'occupait plutôt du site officiel informatique de l'association « Estelle MOUZIN ».

Après le refus essuyé auprès de sa collègue du SRPJ de VERSAILLES, Marc s'est retourné vers Monsieur M. Bernard plus compréhensif et qui sans difficulté a accepté de nous recevoir malgré l'heure avancée. Mon frère a rapporté à Monsieur M. Bernard la légèreté et le peu d'empressement de sa collègue de Versailles pour traiter une information d'un policier sur une disparition inquiétante de mineur.

……..

« Ma sœur, Elisabeth Silva, est voyante, lui déclare d'emblée le brigadier…… sur la photo de la petite Estelle. »

Mon frère n'a jamais dit à Stéphanie L. ou à une autre personne que sa sœur était « voyante » et n'avait aucun intérêt à déclarer que j'avais réalisé des travaux sur la photographie de la petite Estelle puisque sur le site « Scandale Estelle MOUZIN », aucun procédé sur une photo n'est traité. Mon frère a dit que sa sœur avait déjà mis à profit son don de voyance, dans une précédente affaire de disparition de mineur.

Il n'a pas eu le loisir d'expliquer ma façon de procéder pour réaliser des investigations psychiques.

……..

« Elle a découvert l'identité de l'homme qui a enlevé la fillette. Il s'agit de… »

Mon frère n'a jamais été catégorique, et s'est montré prudent en parlant d'un présumé ravisseur.

5/ Des investigations « psychiques »

« Il n'y a évidemment pas une chance sur mille pour que les « investigations psychiques » dont parle son interlocuteur permettent de démasquer le ravisseur d'Estelle. Et qu'un fonctionnaire de l'OCRB se laisse abuser par de tels procédés, il y a de quoi être perplexe. »

Dans le cadre de l'affaire de disparition du jeune « Léo BALLEY » survenue le 19 juillet 1996, la Brigade de Recherche Départementale de GRENOBLE ne s'est pas laissée abusée par ce type de procédés. Bien au contraire, ce service de gendarmerie, au vu de la pertinence de mes résultats m'a auditionné sur commission rogatoire le 26 février 2002, soit six ans après la disparition du mineur dans les locaux de la gendarmerie de DAX où je résidais à cette époque. Mon frère qui avait expédié le résultat de mes investigations psychiques le 25 octobre 2001 avait également été entendu.

*Je rappelle que ce dossier a été classé **SECRET DEFENSE**, et ce, en raison de l'évocation d'autres éléments concernant une affaire militaire à GRENOBLE qui surclasse par là-même l'affaire de disparition du mineur, Léo BALLEY.*

L'adjudant de la gendarmerie nationale, Monsieur O. qui a contre-signé mon procès-verbal d'audition ne pourra pas me contredire à ce sujet.

….……..……..……..…..…

« Pourtant les policiers ont une règle….vérifiées. »

En l'occurrence, dans ce cas précis, le SRPJ de Versailles a écarté cette piste et refuse de vérifier les éléments de l'enquête informelle du brigadier Marc SILVA. Ces propos ont été tenus par le commissaire M. Christophe de l'OCRB en présence de Marc et de son chef de groupe le 18 août 2003.
(cf. Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet)

….……..……..……..…..…

« On envoie donc aussitôt une équipe interroger le <<suspect>>. Quand il comprend l'objet de la visite des policiers, l'homme tombe des nues. Il n'a aucun mal à se disculper. Il a un alibi et il est rapidement mis hors de cause. »

Voilà une affaire rondement menée par des policiers très perspicaces qui se basent uniquement sur la foi d'un <<suspect>>. Ces méthodes peu orthodoxes de la part de professionnels de la sécurité ne semblent pourtant pas éveiller la curiosité du grand reporter.

De plus, cette information est encore en totale contradiction avec les propos du commissaire M. Christophe tenus devant mon frère Marc et son chef de groupe, le lieutenant B. Jean-Maurice de l'OCRB le 18 août 2003.
(Cf. Rapport de transmission au préfet Roger MARION – Page 3).

*6/ **Il fait état de menaces de mort répétées.***

« … le samedi 09 août, le brigadier Marc Silva écrit simultanément à Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, et à Dominique Perben, garde des Sceaux. Dans ses deux lettres, par ailleurs confuses, le policier réitère ses accusations contre le « suspect » dénoncé par sa sœur. »

FAUX : Marc SILVA n'est pas l'auteur de ses courriers adressés aux deux ministres. Les deux lettres dactylographiées adressées à ces autorités politiques ont été rédigées et signées par mes soins le 08 août 2003. (cf. lettres site web)

« On est au cœur de l'été, ce qui explique sans doute la lenteur des deux ministères concernés. »

Le journaliste complaisant est-il en train de justifier l'attentisme des ministères concernés qui ne se soucient pas de traiter l'urgence d'une famille française en danger ?

…….

« Faisant état de ces <<menaces de mort répétées>> contre sa personne, il demande carrément une <<protection rapprochée>> à son supérieur de l'OCRB. Avec beaucoup de bon sens, et de tact, celui-ci lui suggère de prendre un peu de repos. Le policier se retrouve mis en congés d'office. »

FAUX : Les vocables placés entre guillemets <<Menaces de mort répétées>> n'apparaissent nulle part.

De plus, la période des congés annuels de mon frère couvre l'ensemble du mois d'août.

Le grand reporter ne fait aucune allusion au reste des membres de la famille.

(cf. rapport adressé au commissaire M. Christophe – O.C.R.B.)

****

Cet article railleur, diffamatoire, délétère, engage la responsabilité de son auteur, Michel MARY (Grand reporter de l'hebdomadaire « Le nouveau Détective » magazine d'enquêtes) et de ses sources d'information qu'il tait. Je me réserve le droit d'en référer à notre futur conseil, qui en fera très certainement bon usage et demandera réparation pour les préjudices divers subis par mon frère et moi-même.

L'article dont les références sont reprises sous rubrique manque de concision, de clarté, de précision, de partialité, de crédibilité, d'humanité et de réserve.

Nous portons à votre connaissance les faits suivants, dans un constant souci de transparence envers nos concitoyens et gouvernants qui pâtissent d'une désinformation concernant notre sort.

Les associations de soutien, nous ont informés de la publication de cet article sur le magazine « le nouveau détective » N° 1101 du 22 octobre 2003, titré en couverture « GUERMANTES. Il enquêtait sur l'enlèvement d'Estelle… L'ETRANGE DISPARITION D'UN POLICIER. »

Force est de constater que le contenu des récits narrés, relatés par son auteur sont le fruit de pures diffamations, délations, affabulations et manipulations en tous genres, qui n'abusent personne au demeurant.

En effet, les propos avancés ne reposent sur aucun fait tangible et sont utilisés à bon escien ; ils engagent la responsabilité de Michel MARY qui continue son réquisitoire :

« On apprend coup sur coup que Marc SILVA est parti en Angleterre avec sa sœur Elisabeth, qu'il a emporté dans sa fuite son arme de service,…. Etat d'alerte aux postes frontières… mais l'homme et son arme de service restent pour l'instant introuvables ».

*Je confirme par la présente que **l'arme de service du brigadier Marc SILVA**, **en fonction à l'OCRB N'EST EN AUCUN CAS SORTIE DU TERRITOIRE FRANCAIS**. L'arme a été remise en mains propres à un fonctionnaire de police nationale assermenté, dont je communique une initiale T. (Anonymat volontairement préservé par souci de sa propre sécurité) avant le départ hâtif en ANGLETERRE, contrairement aux allégations diffusées par le journal « Le nouveau Détective. »*

*En toute transparence, et aux fins d'aviser les **AUTORITES BRITANNIQUES** et en particulier **Monsieur Tony BLAIR** leur **Premier Ministre**, nous confirmons que les deux armes de service attribuées au brigadier de police Marc SILVA, matricule 343 180 n'ont pas quitté le territoire national français. Je me permets de signaler que ces deux armes en dotation individuelle portent un numéro de série unique inscrit sur la carcasse.*

*1/ Le 18 août 2003, le pistolet automatique de marque **BERETTA**, calibre 9 mm a été remis au lieutenant B. Jean Maurice, son chef de groupe.*

*2/ Le 20 août 2003, le revolver de marque **MANHURIN**, calibre 38 Spécial a été confié par le brigadier Marc SILVA au fonctionnaire de Police T., de sa connaissance, affecté à un service en région parisienne, autre que l'OCRB.*

(cf. Carnet de route tenu par mon frère – Pages 03 et 04)

…….

« Si les policiers ont pu facilement fermer le site Internet sur lequel Marc Silva divulguait des informations confidentielles… »

A ma connaissance, seul un hébergeur de site Web ou une autorité judiciaire a la possibilité de prendre cette mesure de rétorsion qui doit être motivée.

……

« Embarrassée, la Direction centrale de la police judiciaire a fini par diffuser une fiche de recherche au nom de <<Marc Silva, fonctionnaire de police, matricule 343180 >>. Tous les postes frontières et les aéroports

sont en état d'alerte mais l'homme, et son arme de service, restent pour l'instant introuvables…"

La DCPJ de VERSAILLES a diffusé une fiche de recherche, selon Michel MARY, qui dans son récit n'étaye pas les éléments qui auraient motivé cette dernière et n'en divulgue pas à l'évidence, la nature, l'objet, l'antériorité et les motivations.

Marc Silva est-il devenu l'ENNEMI PUBLIC NUMERO UN pour que des mesures d'une telle envergure soient prises par les autorités judiciaires françaises au même titre que pour les « Joseph Menconi et Antonio Ferrara, deux dangereux voyous qui s'étaient évadés de prison… »

Le règlement est décidément très strict avec les policiers qui manquent à l'appel.

Dans quel dessein opèrent Michel MARY et son indicateur anonyme de l'Office Central de la Répression contre le Banditisme ?

…….

« le témoignage d'une autre fillette….cette collégienne de Guermantes….l'adolescente parvient à lui échapper alors qu'il tente de l'attraper…passionnée de dessin, qui a un grand sens de l'observation…Mis bout à bout, ces éléments permettent d'affiner le portrait-robot de l'agresseur. »

La croissance spectaculaire en moins d'une année de cette victime originaire de GUERMANTES qui a dressé un portrait-robot laisse pantois.
(cf. rapport de transmission adressé au préfet Roger MARION – Page 17)

……..

En outre, nous sommes coupés de tout contact avec les services de police comme l'O.C.R.B., l'O.C.D.I.P. et le S.R.P.J. 78 qui connaissent pourtant l'existence de notre site mais ne daignent pas prendre de nouvelles d'un de leur coreligionnaire et coéquipier.

Michel MARY porte des jugements de valeur sur la personne de Marc SILVA, brigadier de police à l'O.C.R.B. ainsi que sur moi-même, sa sœur :

Je cite : « on apprend coup sur coup que Marc SILVA est parti en Angleterre avec sa sœur Elisabeth, qu'il a emporté dans sa fuite son arme de service, et qu'en plus il diffuse sur un site Internet …le brigadier Marc SILVA est devenu fou…Et récemment encore il s'était distingué en participant à l'arrestation de Joseph Menconi et Antonio Ferrara, deux dangereux voyous qui s'étaient évadés de prison…… Il a pété les plombs, résume un de ses collègues de l'OCRB qui préfère rester anonyme….sans doute sous l'influence de sa sœur, a t-il pris trop à cœur les pseudos révélations produites par « les investigations psychiques » de celle-ci….sans

doute en veut-il à ses collègues de la PJ de Versailles de ne pas l'avoir pris au sérieux …..Le fugitif etc.…….. »

Ce grand reporter laisse ses lecteurs dans le doute et le flou artistique, je cite ses mots : « sans doute » reviennent comme un leitmotiv, et il ne mesure pas la portée de ses allégations, en divulguant des conversations personnelles entre le brigadier de police Marc SILVA et les services de police, conversations couvertes normalement par le secret professionnel, conformément à la déontologie, et dont le contenu est tronqué de surcroît.

Il ne fait mention que de la disparition de Marc SILVA et de sa sœur Elisabeth, or une famille de cinq personnes a été contrainte de s'exiler OUTRE-MANCHE et la situation perdure encore à l'heure où j'écris.

Une série de fausses allégations sont couchées sur le papier, et diffusées sur support médiatique, encore un manquement professionnel lourd de conséquences. Cet article relève de la complaisance, de la délation, de la diffusion de fausses rumeurs, de diffamations diverses, de harcèlement moral, visant probablement à prévenir un internement abusif groupé de Marc SILVA et de sa sœur.

Michel MARY jette le discrédit sur une affaire sérieuse, preuves à l'appui, sur un fonctionnaire de Police Nationale Française assermenté, fort d'une expérience professionnelle de 17 ans vouée à la POLICE NATIONALE FRANCAISE, 17 ans de bons et loyaux services, rodé aux techniques policières, aux situations extrêmes, maître de lui en toutes circonstances comme l'ont prouvé les arrestations que Michel MARY dévoile au grand public, et jouissant d'une excellente santé mentale.

Je note que Michel MARY ainsi qu'un policier qui désire rester anonyme s'autorisent de concert à établir, à conclure des diagnostics médicaux voire psychiatriques sur la santé mentale de mon frère et la mienne.

Sont-ils médecins, psychiatres pour établir des diagnostics ? Coiffent-ils la double casquette d'enquêteur psychiatre ?

(CF RAPPORT de TRANSMISSION Roger MARION page 2).

Le rôle de ce journaliste n'aurait-il pas dû se limiter à rapporter des évènements cohérents dont il aurait au préalable vérifié la véracité et la provenance, en toute impartialité ?

En résumé, l'on traque une victime et l'on défend des coupables !!!! Il est vrai que nul n'est prophète en son pays et que seul un asile politique nous assurera l'immunité.

Moult exactions sont commises à l'échelle planétaire, mais le pays des Droits de l'Homme et du Citoyen doit-il accepter plus longtemps que des groupuscules terroristes noyautent les institutions françaises, trahissent et déshonorent leur Patrie en toute impunité ?

L'HISTOIRE DE FRANCE EST-ELLE UN ETERNEL RECOMMENCEMENT POUR QU'ELLE NOUS RAMENE A UNE EPOQUE OU LES SOLUTIONS DE L'INTERNEMENT ABUSIF ET DE L'ELIMINATION PHYSIQUE ETAIENT COURANTES ET NE HEURTAIENT PAS LES BONNES CONSCIENCES DES GOUVERNEMENTS.

Que cherche t-on à faire ?

Briser un homme, sa carrière, sa famille, en rajoutant une couche supplémentaire à son infortune et en renforçant de possibles représailles physiques sur sa personne en nommant de dangereux malfaiteurs, dont il a participé aux arrestations criminelles.

Monsieur PERBEN, votre équité et votre devoir de Ministre de la justice doit faire cesser ce scandale français de toute urgence, je compte sur votre code de l'honneur et vous remercie de vos diligences.

Je lance à mon tour, une deuxième alerte générale et demande à l'Etat français de prendre les mesures et sanctions qui s'imposent en raison de LA NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER PAR DES REPRESENTANTS DEPOSITAIRES DE L'AUTORITE PUBLIQUE.

*****

« Sans doute, sous l'influence de sa sœur, a-t-il pris trop à cœur les pseudos révélations produites par les <<investigations psychiques>> de celle-ci. »

En conclusion, je confirme par la présente, que toutes les révélations sur les affaires de disparition des mineurs, Estelle MOUZIN et Léo BALLEY aussi bien que divers dossiers, traités de façon officieuse et bénévole, n'ont jamais causé de troubles du comportement quelconque et qui entraînent des remontrances ou sanctions de la part de l'entourage professionnel de mon frère.

Monsieur SILVA Marc et sa sœur jouissent pleinement de leurs facultés mentales n'en déplaise à certains et jusqu'à preuve du contraire les dossiers de disparitions transmis à ma demande par le brigadier Marc SILVA aux services de police et gendarmerie compétents territorialement n'ont jusqu'ici dérangé personne, hormis, manifestement, la mention SECRET DEFENSE – faite dans le dossier Estelle MOUZIN.

Ce dossier a entraîné une réunion au sommet très rapide des patrons intéressés, selon les dires du capitaine M. Bernard de l'O.C.D.I.P. lequel avait transmis dès le lendemain l'intégralité du dossier Estelle MOUZIN au SRPJ de Versailles.

Dès lors, le commissaire M. Christophe de l'O.C.R.B. informe le brigadier Marc SILVA, en date du 18 août 2003, que le SRPJ de VERSAILLES a écarté d'office notre hypothèse de travail en arguant que le SRPJ de VERSAILLES avait déjà été échaudé par les prétendues investigations paranormales menées par l'ami d'un policier marseillais, qui s'étaient soldées par un échec. Propos tenus en présence du lieutenant B. Jean-Maurice de l'O.C.R.B. ***(cf. Rapport de transmission – préfet Roger MARION – Page 3).***

Les démarches consistant à discréditer et à nuire systématiquement à mon frère, un policier français loyal sont à dénoncer aux plus hautes instances.

Les responsables de notre situation critique devront rendre compte non seulement des faits antérieurs à notre exil forcé, des préjudices moraux et financiers qui pèsent sur les membres de mon entourage proche et de toutes les résultantes de cette affaire non gérée par les autorités policières compétentes, résultantes dont la liste n'est pas exhaustive.

J'entends que nos droits de citoyens bafoués dans ce cas précis soient réhabilités conformément aux textes de loi qui font la force de notre démocratie, faute de quoi je me verrai contrainte de renoncer à mes droits civiques publiquement en faveur d'un état démocratique qui défend les intérêts de ses concitoyens.

Merci à vous lecteurs, de toutes obédiences, d'intercéder en notre faveur, auprès de Monsieur Le Ministre de la Justice, Monsieur Dominique PERBEN, de préserver les valeurs d'honneur et de probité qui régissent la FRANCE.

Comptant sur vos aimables diligences, et dans l'attente confiante des suites favorables que vous saurez réserver à notre légitime requête, recevez, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes respectueuses considérations.

Londres, le 27 octobre 2003,
Pour servir et valoir ce que de droit
Elisabeth SILVA

FAC-SIMILE DU PORTRAIT-ROBOT

Londres- Rapport de transmission au préfet Roger MARION du 08 octobre 2003 :
(Feuillet 17) -

OBJET : Portrait-robot du témoin important dans le cadre de la disparition d'Estelle MOUZIN.

[Affaire Estelle MOUZIN]

Dans le cadre de la disparition de la jeune Estelle MOUZIN, la parution du portrait-robot « d'un témoin important » établi à partir de la fiche de recherche du Ministère de l'Intérieur, sème le trouble dans mon esprit.

En effet, elle a eu lieu le lendemain de la séance de perception extrasensorielle au cours de laquelle Elisabeth dressait un portrait fidèle du ravisseur.

Au cours de la séance d'Elisabeth SILVA, en date du 25/06/2003, ses termes employés étaient les suivants :

- ***Homme très velu / Sourcils épais, noirs / nez pointu / yeux marron / oreilles petites et collées / petite bouche / 42 ou 46 ans – 46 ans – jeune quand même / brun.***

A l'issue de la séance divinatoire du 25/06/2003, Elisabeth et moi-même, comme à l'accoutumée, avons discuté brièvement de son contenu.

Dans le souci d'apporter des détails encore plus précis et exploitables par les enquêteurs, elle s'est efforcée de se remémorer les caractéristiques les plus marquantes qu'elle n'avait pas évoqué pendant la séance.

1) Elisabeth a mis l'accent sur les cheveux raides avec un peu de volume (cf. précision portrait robot- profil en médaillon sur papier quadrillé 25 juin 2003).

2) Les vocables « peau mate » ont été employés, puis elle a rectifié en parlant de couperose ou de taches sur le visage.

3) Elle a insisté sur les sourcils noirs très épais, sur le système pileux très développé du ravisseur lui remontant jusqu'au sommet du cou.

4) Le port de lunettes rondes, fines ou de lentilles.

5) L'image d'une camionnette blanche avec des vitres opaques à l'arrière lui est venue.

6) Elle a aussi parlé de l'aspect négligé du ravisseur, selon ses propres termes, avant de revenir dessus et de préciser qu'elle le voyait s'occuper de mécanique.

Le 04 août 2003, jour de la remise du dossier complet par nos soins au capitaine de police, Monsieur Bernard M. de l'OCDIP, celui-ci nous a remis un exemplaire du document diffusé avec l'accord du Juge d'Instruction au T.G.I de MEAUX (77), représentant le portrait-robot du Ministère de l'Intérieur, établi à partir de la fiche de recherche, le 26 juin 2003.

Pour reprendre les termes du capitaine Bernard M., « les enquêteurs se seraient appuyés sur le témoignage d'une fillette de 7 ans » pour la conception du portrait-robot.

Je lui ai fait remarquer que cette enfant devait être particulièrement physionomiste et précoce pour restituer autant de détails pointus à pareil âge.

La retranscription effectuée par un service spécialisé, au mot à mot, des termes employés par ma sœur Elisabeth SILVA m'apparaît plus que plausible. Aussi, la surveillance technique commencée sur la téléphonie d'Elisabeth, du propre aveu de l'adjudant O. de la BRD de GRENOBLE, depuis l'exploitation par les services de la Gendarmerie Nationale de notre dossier « Léo BALLEY », se serait étendue à l'évidence et aurait donné lieu à la sonorisation du domicile de DAX. (40)

Ces méthodes sont, au demeurant utilisées couramment par les services spécialisés pour sonoriser y compris les habitacles de véhicule automobile.

- *à l'O.C.R.B. (Ex : le Service Central Opérationnel Assistance Technique)*
- *R.G. (Renseignements Généraux)*
- *D.S.T. (Direction Surveillance Territoire)*
- *D.G.S.E. (Direction Générale Sûreté Extérieure)*

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

A MEDITER,

« Un mot qui vient bien, ça peut tuer ou humilier, sans qu'on se salisse les mains. Une des grandes joies de la vie, c'est d'humilier ses semblables. » Signé, par l'humoriste, ***Pierre DESPROGES.***

Devant la déferlante d'atteinte à notre dignité et violation de nos droits, de la part de journalistes improvisés « Psychiatres », le temps de rédiger un article, je me dois d'apporter un éclaircissement d'un point de vue sémantique sur la terminologie propre à la paranoïa. Face à l'incohérence de cet article et de l'abus de pouvoir, il m'apparaît crucial de rétablir le véritable profil d'un fonctionnaire de police équilibré et expérimenté, affecté dans un service spécialisé de police judiciaire. A l'avenir, Messieurs les journalistes, cessez de dire des inepties et contentez-vous d'ouvrir votre dictionnaire à la bonne page, avant d'inférer par l'absurde.

Définition du dictionnaire :

« *La paranoïa se définit comme une psychose caractérisée par la surestimation du moi et un délire de persécution* ». La paranoïa s'entend comme une pathologie et se manifeste par des troubles mentaux, de type, trouble du jugement ou aberration de la raison. En schématisant, il s'agit d'une psychose chronique délirante systématisée sans hallucination ou une tendance naturelle de la part d'individus à la suspicion, méfiance et mégalomanie secrète ou avouée. Une personnalité paranoïaque apparaît sous les traits de caractère, tels que la surestimation de soi, la psychorigidité, l'entêtement ou la méfiance.

Or, le brigadier de police, Marc SILVA n'entre dans aucuns de ces cas de figures. Preuves à l'appui, aussi bien dans sa carrière professionnelle que dans sa vie privée, il n'a jamais été un revendicateur acharné, ni un faiseur de procès. Les notations et appréciations de sa hiérarchie sur une carrière de dix-sept années sont invariablement positives et soulignent notamment sa bonne adaptation professionnelle. L'apparition d'un prétendu délire paranoïaque invoquée par ce chef de service ne serait-elle pas plutôt liée à la référence à un dossier SECRET DEFENSE ? L'impudence de ce grand rapporteur n'a d'égale que celle de son inspirateur.

Conformément au droit d'accès à son dossier administratif, Marc consulta une pièce à charge supplémentaire qui venait alourdir les articles diffamatoires et délétères.

En date du 10 septembre 2003, l'adjoint au chef de service de l'O.C.R.B. étaye un rapport de seulement trois feuillets concluant, je cite : *« Il m'apparaît indispensable d'envisager une prise en charge médicale du brigadier Marc SILVA, lequel n'avait pourtant jamais présenté de symptômes de troubles mentaux, affichant au contraire une attitude visiblement saine et d'excellents états de service. »*

« *Avant que le coq chante aujourd'hui, tu me renieras trois fois* », telle fut l'œuvre déloyale de sa hiérarchie, avec un « h » minuscule, qui rime avec hypocrisie.

En cavalier solitaire, le commissaire principal manie les armes du mensonge avec effronterie, en usant et abusant des vocables « terrorisé, très inquiet, visiblement perturbé, fatigué et à cran, ramener à la raison, troubles paranoïaques. » Toujours dans le corps de son rapport, sur la disparition inquiétante d'un fonctionnaire affecté à l'O.C.R.B., il persiste et signe :

« Le mardi 19 août 2003, je parvenais à prendre attache avec l'adjudant O., lequel clarifiait la situation, en m'expliquant simplement avoir entendu Marc et Elisabeth SILVA en exécution d'une commission rogatoire et leur avoir demandé de garder le silence sur leurs allégations, craignant un débordement médiatique nuisible à l'enquête.
En 2002, sa sœur avait en effet eu des pressentiments concernant le jeune Léo BALLEY.»
<u>Rédacteur</u> : Commissaire Christophe M. de l'O.C.R.B.

L'excès de confiance en des appuis probables, il est là son talon d'Achille. En quelques lignes, ce dépositaire de l'autorité publique se fourvoie tout seul, sans penser ni même une seconde qu'un beau jour, Marc reviendrait vivant au Pays et mettrait la main sur ces écrits. Je suis en droit de m'interroger en quoi les révélations d'Elisabeth SILVA à la presse soulèveraient un vent de panique au sein d'une cellule de recherche, sur une affaire de disparition de mineur vieille de six ans !

L'étiquette de paranoïaque est collée à tort et à travers sur des individus appartenant à des collectivités bien particulières. Ce statut s'applique volontiers aux communautés raciales ou religieuses, arabo-musulmanes ou judéo-chrétiennes. Les caciques du pouvoir n'échappent pas à la règle, en raison de l'idéologie qu'ils peuvent être amenés à défendre au cours de leur carrière souvent fluctuante. Le maccarthysme a sévi en son temps. Enfin, entrent dans cette composition les entités administratives policières ainsi que les associations secrètes, telles que les loges franc-maçonniques.

Il est communément admis, dans le rang doctoral, que les délires paranoïaques se développent en règle générale sur une personnalité atteinte

de longue date, à l'âge adulte et notamment à l'âge mur. Le prétexte des troubles mentaux subits, aux fins de se débarrasser de deux citoyens gênants et étouffer le complot, ne fait pas mentir le vieil adage qui a encore de nos jours la peau dure : *« Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage*. »

Une certaine presse française à diffusion internationale pondait des papiers recyclables qui méritaient leur place dans une fosse à purin. Quant à une certaine police judiciaire, cette dernière s'était déplacée expressément jusqu'à Nîmes pour entendre les amis de Phaï, Sabine et son fiancé, dans le cadre d'une audition sur la disparition inquiétante du brigadier Marc SILVA.

En quel honneur s'inquiètent-ils soudainement de leur coreligionnaire? Entre zélés ou futés, je trancherai en faveur de la deuxième option. Les grands cerveaux s'étaient alliés pour museler la « presse libre » et se faisaient un point d'honneur à débriefer les amis de Phaï enrôlés à leur insu dans une histoire d'espionnage. Un esclandre sans précédent qui traduisait la médiocrité du jeu médiatique et mystifiait la gravité de l'enjeu nucléaire, le fameux dossier classé top-secret qui ne devait surtout pas tomber dans les mains d'un transfuge à l'étranger. La pensée unique, représentative de certains organes de presse, manie la plume telle une arme silencieuse pour endormir le public lorsqu'un enjeu de taille menace les intérêts d'un groupuscule non identifié, parlons franc, de la mafia. Le comportement du public est soumis, dès la naissance à la peur, la paresse, à la recherche de l'intérêt personnel et au divertissement. Un tel comportement permet de fonder l'Etat providence comme une arme stratégique utile contre ce public.

Pour s'assurer que les lecteurs n'auront pas l'occasion de se poser de questions sur les raisons fondamentales inhérentes à notre exil, cette frange représentative de la propagande s'est cantonnée à distraire l'opinion, par le truchement du sensationnalisme, la voyance à outrance, sujet à moult railleries. L'article a misé sa stratégie de diversion en tapissant la colonne de droite d'annonces publicitaires de cartomanciennes partant du principe que le regard du lecteur converge toujours vers cet axe.

La pensée unique détourne les pensées de l'opinion publique, en sabotant ses activités mentales.

L'expérience a montré que certains médias atteignent leur objectif en diffusant un programme d'éducation publique de basse qualité, des soap-opéra ou des émissions de reality-show sclérosants ou encore publient des articles à sensation afin de décourager la réflexion et la logique. Les journaux à scandale à l'instar de la télévision sont des vecteurs de communication incontournables à notre époque et représentent la nourriture intellectuelle de la population.

Ces organes fournissent à l'opinion une nourriture avariée pour la pensée et la privent de ce dont elle a réellement besoin, à savoir l'information. Ce type de médias adopte une stratégie de diversion visant à écarter l'attention du public des véritables problèmes en captivant son attention par des sujets traités par l'absurde. La propagande sème la confusion dans les esprits, pratique la désinformation, déflore le sujet et s'assure ainsi un contrôle optimal de l'opinion publique.

Ainsi, ils maintiennent l'amusement de l'audience en dessous d'un niveau primaire. De grâce, Mesdames et Messieurs les journalistes rendez la grandeur d'âme à votre plume qui est votre pain quotidien et notre nourriture spirituelle.

La justice serait censée déchoir de son rang une certaine presse qui publie un tissu de mensonge et salie la réputation d'honnêtes citoyens français. L'omerta est là, et n'hésite pas à user et abuser de procédés diffamatoires et délétères à l'encontre d'un brigadier de police et d'une famille en danger. De surcroît, les rédactions du « **Nouveau Détective »** et du « **Parisien »** se rendent complices en fournissant complaisamment les moyens de révéler au grand public, par le biais de leur support médiatique, des informations par des auteurs de violation du secret professionnel.

« Le journaliste qui fournit à l'auteur d'une violation du secret professionnel (juré) les moyens de révéler au public les faits secrets dont il est dépositaire se rend complice par fourniture de moyens (à propos du procès Pétain). »
Crim. 25 janvier 1968. [Extrait du Code Pénal – VIOLATION PUNISSABLE.]

Jamais, le brigadier de police judiciaire ne serait sorti de l'anonymat si une source journalistique policière malveillante, dans une volonté évidente de nuire et de dénaturer les faits, ne s'était déliée des règles du secret professionnel, au mépris des lois et règlement, en divulguant sans nécessité aucune aux médias son identité complète, information au demeurant, à caractère confidentiel.

Circonstance aggravante, le nom de deux malfaiteurs, Antonio FERRARA surnommé le « roi de la belle », et Joseph MENCONI, spécialisés dans les attaques de fourgons blindés, et non les moindres, puisque experts en explosif, apparaissent en toutes lettres dans le corps des mêmes articles.

Je rappelle aux lecteurs que lors de la fin de la cavale de l'évadé Joseph MENCONI, le Ministre de l'Intérieur de l'époque, Monsieur Nicolas SARKOZY, s'était félicité : « *C'est une excellente nouvelle, je*

suis heureux que MENCONI qui est un criminel extrêmement dangereux ait été arrêté. »

Sa modestie dut-elle en souffrir, mon frère n'a jamais participé de près ou de loin à l'arrestation du caïd corse, Joseph MENCONI. Mais l'intention des délateurs policiers n'était certes pas de flatter l'ego de Marc.

Il est difficile de faire avaler à qui que ce soit, que de hauts représentants policiers à l'origine de ces indiscrétions méconnaissent les règles élémentaires de prudence et de sécurité auxquelles tout professionnel est assujetti.

La spécificité du métier de policier a conduit le législateur à introduire des dispositions de protection renforcée dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, en matière de respect et en cas de diffamation. **Pourtant, le brigadier Marc SILVA sera l'exception qui confirme la règle entérinée au Journal Officiel.**

L'épée de Damoclès affûtée par ces journalistes franchouillards avait signé la mise à mort des braves. Cette manœuvre cousue de fil blanc laissait présumer à mon frère que la presqu'île européenne ne serait plus tout à fait un sanctuaire. Les services anglais chargés d'éplucher la presse ne pouvaient ignorer plus longtemps notre présence sur leur sol. Les deux scribes du **« Parisien »** ne s'étaient pas privés de travestir la vérité en alléguant que le brigadier Marc SILVA s'était fait la malle avec son arme de service pour s'enfuir chez la perfide Albion accompagné de sa sœur Elisabeth.

Evidemment, le grand rapporteur du **« Nouveau Détective »**, en panne d'inspiration ne résistera pas au plaisir de plagier la tartufferie alors que les deux mousquetons avaient été restitués à des policiers assermentés, avant même de quitter le sol français. La contribution peu anodine de ces journalistes annonce clairement la sentence. Tous les rouages de la machine infernale sont bien huilés. La broyeuse calomnieuse corrompue jusqu'aux dents s'était attachée les services d'un crétin qui s'autoproclame « grand-reporter », nostalgique d'une sombre époque de l'histoire de France qui nous ramène aux années quarante.

Ces médias sans scrupule avaient-ils déjà songé à mettre sous presse un article à suivre pour couvrir le maquillage d'un suicide collectif ou titrer par exemple *« un forcené armé a été abattu par les forces de l'ordre qui ont riposté en état de légitime défense. »*

Les hyènes resteront sur leur faim...

Dans les deux cas de figure, il suffisait de déposer aux pieds de nos dépouilles un revolver Manhurin par exemple, et le tour était joué. Les bons vieux coups tordus de *VIDOCQ*, chef de la sûreté n'ont décidément pas pris

une ride. L'ancien bagnard reconverti dans la Police Judiciaire avait été au XIX ème siècle brillamment immortalisé par le romancier Honoré de BALZAC.

Plus que jamais, nous avions pleinement conscience que nous devions jouer de plus en plus serré. Les lignes de chemin de fer anglaises truffées de caméra de télésurveillance ne nous facilitaient pas la tâche non plus. Jusqu'à présent, Big Brother ne constituait pas une menace, mais ces piètres journalistes en avaient décidé autrement en nous glissant dans la peau de fugitifs ne jouissant plus de toute leur faculté mentale. Un comble pour des honnêtes gens.

Honte à cette manœuvre de mise en joue, cette conspiration déjouée de justesse par un Policier et quel policier, mon frère ! Honte à cette poignée de coreligionnaires forts en gueule de la base au sommet, si fiers de leur sacro-sainte Brigade qui se serrait les coudes juste le temps de beugler après la délinquance. Honte à ceux là-mêmes qui adoptent sciemment la politique des trois singes plutôt que de dénoncer l'affreux complot. **« Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire. »**

Cette lutte similaire en un point à un combat de *Muay-Thaï* où tous les coups sont permis, nous apprendrait en corollaire les règles de survie.

Tous les protagonistes figureront désormais dans la conscience collective, inscrite en filigrane du générique d'un thriller dans lequel notre famille campait, bien malgré elle, le rôle peu enviable de cobayes, de sujets d'expérience, voués au sacrifice sur l'autel de la dépravation de l'esprit.

- Carnet de route du 23 octobre 2003 :

- Deuxième contact avec le préfet, M. Roger MARION, lequel m'assure que je ne fais l'objet d'aucune fiche de recherche.

Tandis que je presse le préfet de régler la question de la protection de ma famille qui est de la responsabilité de l'Etat français, celui-ci m'enjoint à venir régler au plus tôt ma position administrative à PARIS (75).

- « Comité de soutien à Marc SILVA et à sa famille » lancé par l'A.N.V.E.D.J., [Association Nationale des Victimes d'Erreurs et Dysfonctionnements de la Justice] rattaché à l'A.R.C. [Alliance Républicaine et Citoyenne].

LES SANGLOTS LONGS DES VIOLONS DE L'AUTOMNE…

Après la parution de ce premier article à sensation, qui annonçait une des plus grande chasse à l'homme dans l'Histoire de France, nous étions contraints de nous barricader chez les familles chrétiennes et redoublerions de prudence lors de nos déplacements. Notre équipement basique n'était adapté ni à la marche ni aux intempéries. Les chemins accidentés, les guets-apens latents, la cavale des innocents, l'instinct de survie, nous avaient forgé paradoxalement un moral d'acier capable de surmonter des épreuves psychologiques indicibles.

Sous un manteau de neige ou un ciel moutonneux, je partais de ville en ville avec mon frère et Phaï, fréquemment, je claudiquais à force d'user mes semelles sur les lacets du bitume. Dans le quartier asiatique de *Soho*, le fief des restaurateurs chinois, je me souviens avoir rasé les murs de *Denmark Street*, après une longue nuit d'épouvante passée dans un cybercafé, c'était le 27 octobre 2003. Un travail acharné comparable au labeur des mineurs de fond pour sortir au petit matin de ce gouffre enfumé, la tête sur les genoux, les yeux cernés, d'un ton bistre, centrifugés par l'exténuation, imitant la rotation d'une toupie.

Je ne voudrais pas me remémorer cette horrible nuit d'hiver à Londres, les rues étaient désertes, la température glaciale, éclairés par les réverbères, nous errions de métro en métro, de lumières criardes en lumières glauques, jusqu'à l'heure redoutée où tous les pubs fermaient leur porte.

Nous n'avions nul endroit où nous réfugier, je toussais comme une poitrinaire, notre bas de laine se mourrait d'argent. Cependant, nous nous accordions le luxe de rêver à un sommeil princier dans une chambre d'hôte, pour tenir le coup.

Par miracle, nous trouverons une épicerie ouverte 24 heures sur 24. Debout devant le distributeur de boissons, je réchauffais mes mains gelées autour d'un godet en plastique empli d'un ersatz de café fumant. Au bout de la rue, nous fûmes saisis de stupeur par la présence insolite d'un renard solitaire en quête de victuailles.

L'animal sauvage fouinait dans les poubelles peu ragoûtantes d'une sandwicherie grecque. A la vue de nos tenues d'épouvantail l'animal effrayé fait volte face et disparaît dans le frog londonien. Un pavillon arc-en-ciel flottait en façade de la sandwicherie exotique. A l'abri du froid, installés au coude à coude, dans cette pièce étriquée, avec une perspective plongeante sur un tournebroche, nous nous tapissions au fond de la salle.

Incommodée par les relents de viande d'agneau rôtie, les odeurs de graillon, mes cheveux poisseux, et mes quintes de toux, le serveur un tantinet maniéré avait la bonté de nous installer dans l'arrière salle du restaurant. Un rideau à perle très kitch s'ouvrait sur une grande salle feutrée. L'on sentait poindre une inspiration très techno, qui se mêlait sans fausse note à une ambiance de *« cage aux folles »*, la cerise sur le gâteau, pour cette nuit endiablée qui ne restera pas dans les annales pour tout le monde. Sans jeu de mots …

A la première lueur du jour, nous quittions ce repaire de joyeux drag-queen. Extenués après avoir passé une nuit blanche, nous poursuivions notre tournée dans un *Internet café* qui ouvrait enfin ses portes. Nous prévoyions de lancer une opération spam, dont le caractère censément alarmiste s'attachait à éveiller la conscience collective. Un S.O.S. trompeté sur la partition du Web dans l'espoir de rallier les hommes de bonne volonté à notre combat pour la survie. Nous décidâmes sur-le-champ de dévoiler cette affaire aussi tordue qu'un vieux clou rouillé.

- Carnet de route du 27 octobre 2003 :
E-mail d'Alerte générale de dix pages rédigé par Elisabeth SILVA à l'attention :

- *des associations françaises et étrangères*
- *des médias*
- *des instances policières, politiques et judiciaires*
- *et divers intéressés,*
- *(dont copie adressée à Monsieur Tony BLAIR, Premier Ministre britannique).*

SOS JUSTICE, UNE ASSOCIATION SANS PEUR ET SANS REPROCHE

Fort heureusement, dans notre malheur, une juriste érudite, une femme courageuse viendra briser la loi du silence et réveiller les consciences qui nous gouvernent. Chapeau bas à Madame Mirella CARBONATO, Présidente de l'Association S.O.S. Justice & Droits de l'Homme, une citoyenne émérite de la Baie des Anges.

MESSAGE ORIGINAL de S.O.S. JUSTICE

Objet : COMMUNIQUE DE PRESSE – AFFAIRE DU BRIGADIER MARC SILVA
COPIES POUR INFORMATION – ALLIOT-MARIE ET RAFFARIN du 24-10-2003.

S.O.S. JUSTICE & DROITS de L'HOMME
Association Loi 1901
Relais des Associations des Pays Européens
12, rue Delille – 06000 NICE
Site Internet : www.sos-justice.com
E-mail : contact@sos-justice.com

LETTRE OUVERTE

Mirella CARBONATTO
Présidente

Madame Michèle ALLIOT-MARIE
Ministre de la Défense
14, rue Saint Dominique
75007 - PARIS
Fax : 01 42 19 30 11

TRES URGENT
RAR et FAX

Nice, le 23 Octobre 2003

Affaires : Brigadier Marc SILVA et Léo BALLEY
Objet : demande d'enquête et de vérifications
Demande de la levée du « SECRET DEFENSE »
Saisines des Ministères de la Justice et de l'Intérieur
Copies pour information

Madame la Ministre,

Je souhaitais attirer votre particulière attention sur des faits extrêmement graves qui ont été portés directement à ma connaissance sur la boîte e-mail de l'association le samedi 18 octobre 2003 à 23 heures 21, et par un article de presse paru dans le Détective du 22 octobre 2003.

Je vous informe qu'antérieurement à votre saisine, j'ai attiré l'attention sur ces affaires de M. Eric de MONTGOLFIER – Procureur de la République à Nice, de Monsieur Dominique PERBEN – Garde des Sceaux et de Monsieur Nicolas SARKOZY – Ministre de l'Intérieur, par courriers RAR et fax, datés respectivement des 21 et 22 octobre 2003. Courriers dont je vous prie de bien vouloir prendre connaissance et joints à la présente.

Le fond de l'affaire concerne M. Marc SILVA – Brigadier de Police – Affecté à l'Office Central pour la Répression du Banditisme, Matricule : 343 180, qui selon ses écrits s'est exilé en Angleterre avec des membres de sa famille, suite à des pressions, menaces et surveillances malveillantes dont ils étaient victimes, pour avoir enquêté dans le cadre de la disparition de deux enfants, notamment celles d'Estelle MOUZIN et de Léo BALLEY.

L'affaire concernant la disparition de Léo BALLEY, selon les écrits de M. Marc SILVA, semble avoir été classée « SECRET DEFENSE », pour connaître de ramifications avec un pays de l'ex-URSS. Ce, qui ne manque pas de nous surprendre, dès lors que le « SECRET DEFENSE », n'est en aucun cas applicable aux mineurs, à fortiori lorsqu'ils sont victimes de disparition. Vous n'êtes pas sans savoir que le « SECRET DEFENSE » n'est uniquement applicable qu'aux adultes, dont la preuve a été rapportée qu'ils tentaient de nuire aux Intérêts de l'Etat ou des Armées, ce qui en l'occurrence n'est pas le cas en l'espèce.

Ce serait un comble que l'Etat puisse rapporter, ici la preuve, qu'un enfant mineur dont la disparition est fortement à déplorer, ait tenté de porter atteinte aux intérêts de l'Etat ou au Ministère de vos Armées.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir mettre en œuvre toutes vos diligences, afin de procéder à toute vérification utile en la matière et de faire lever si nécessaire le « SECRET DEFENSE » sur ce dossier. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que la divulgation publique d'un dossier classé « SECRET DEFENSE », par un fonctionnaire dans le cadre de ses fonctions ou par une tierce personne, est passible de poursuite pénale et de la délivrance d'un mandat d'arrêt international.

J'ai pris attentivement connaissance de l'article de presse paru dans le Détective du 22 octobre dernier, qui nous indique que M. Monsieur SILVA est recherché par toutes les polices, en vue de son extradition possible vers le territoire français. En outre, M. SILVA, ne semble pas avoir été exaucé dans ses diverses demandes de protection policière, ce qui pourait être répréhensible pour l'Etat français, qui se doit d'assurer la protection de tous les citoyens, à fortiori, lorsque ces citoyens s'occupent à des fonctions susceptibles de mettre leur vie en danger.

Ce qui est parfaitement le cas en l'espèce, M. Marc SILVA, étant affecté à l'Office Central pour la Répression du Banditisme.

Le fait pouvant relever de la non-assistance à personnes en danger et de la mise en danger de la personne d'autrui, il ne pourrait pas être retenu griefs à l'encontre de M. SILVA et des membres de sa famille, la divulgation publique d'actes officiels quelconques, dans la mesure où ils sont utilisés pour assurer sa protection et sa défense ainsi que celles des membres de sa famille. Dans le cas contraire, il pourrait s'agir pour l'Etat français de « VIOLATION DES DROITS DE LA DEFENSE », faits prévus et réprimés par l'article 6 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Par ailleurs encore, l'article de presse paru dans le Détective, nous indique que M. Marc SILVA qui s'est démarqué antérieurement pour ses actes de bravoure, est désormais affublé par ses pairs du qualificatif de paranoïaque, ce, bien que jusqu'alors il ait été bien noté par sa hiérarchie. Nous subodorons que ce statut de paranoïaque soit un prétexte invoqué pour les besoins de la cause, que nous ignorons, afin de permettre à son internement abusif et au classement définitif de ces affaires.

Dès lors que le qualificatif de paranoïaque est jeté et retenu, je vous rappelle que selon les textes : ***« sont reconnus civilement et pénalement irresponsables, les incapables majeurs (les débiles mentaux) ou les aliénés (psychopathes) »****. Ce qui revient à dire que M. SILVA serait irresponsable pénalement de ses actes et ne peut en aucun cas faire l'objet de poursuites pénales, ni de la délivrance d'un mandat d'arrêt international. En outre, sa qualité de citoyen français honorable, lui permet d'aller vivre dans le pays de son choix, ne fusse qu'en qualité de demandeur d'asile politique, ce, après n'avoir commis que pour seuls crimes, ceux d'enquêter sur des affaires de diverses disparitions d'enfants et d'assurer la protection de ses concitoyens.*

Pour en terminer, en votre qualité de Ministre de la Défense, je vous saurais gré de bien vouloir faire vérifier si Monsieur Dominique PERBEN – Garde des Sceaux, n'aurait pas pris la décision de faire classer sous la mention « SECRET DEFENSE », le rapport rendu par l'Inspection Générale des Services Judiciaires, suite à l'enquête menée auprès du TGI de Nice, dont l'un des volets portait sur l'existence du réseau de pédophilie niçois, dénoncé par mes soins le 13 février 1995, et dont plusieurs enfants étaient victimes.

L'enquête menée par l'IGSJ auprès du TGI de Nice, n'ayant été que d'ordre purement administratif, nous demeurons toujours dans l'attente que l'enquête judiciaire réclamée à diverses reprises à M. le Garde des Sceaux, soit enfin ordonnée.

La protection des mineurs engageant la responsabilité de l'Etat, nous demeurons dans l'attente de ses heureuses et salutaires interventions.

Dans l'attente de la mise en œuvre de vos extrêmes diligences et de votre réponse circonstanciée,

Je vous souhaite bonne réception des présentes et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Mirella CARBONATTO
Présidente

P.J. : Lettre RAR adressée à M. Eric de MONTGOLFIER – Procureur de la République du 21/10/2003
Lettre RAR adressée à M. Dominique PERBEN – Garde des Sceaux du 22 octobre 2003
Lettre RAR adressée à M. Nicolas SARKOZY – Ministre de l'Intérieur du 22 octobre 2003
Copie pour information :
M. Eric de MONTGOLFIER – Procureur de la République
M. Jean-Pierre RAFFARIN – Premier Ministre

SCANDALE ET TOUT LE BATACLAN

Londres - Rapport de transmission du 08 octobre 2003 au préfet Roger MARION (Page 18 à 23).

OBJET : Découverte sur le site « Estelle MOUZIN » de l'organisation de la première journée internationale du monde du spectacle, au profit de l'enfance maltraitée et contre la pédophilie, mise en place par l'association « chasseurdenfants.com ».

Pièces jointes : cinq feuillets de présentation.

[Dossier Estelle MOUZIN]

Présentation sur cinq pages :

- *Parrain : M. Francis LALANNE auquel s'associent une trentaine d'artistes et des représentants du Ministère de la Justice.*
- *Evènement présenté par : Valérie P. et Eric JEANJEAN.*
- *Lieu : Salle du BATACLAN à Paris (75).*
- *Date : Le **17/09/2003.***
- *Réservation à la FNAC.*

En consultant le site officiel « Estelle MOUZIN », le 10 septembre 2003, nous nous sommes félicités de l'organisation de la :

« Première journée internationale du monde du spectacle au profit de l'enfance maltraitée et contre la pédophilie », prévue le 17/09/2003, à l'initiative de l'association « chasseursdenfants.com », le tout présenté sur 5 pages.

Néanmoins, nous avons été stupéfaits d'apprendre que ce projet de réalisation avait pris naissance moins d'une semaine auparavant et tué dans l'œuf tout aussitôt (le 14/09/2003).

Nous serions curieux d'avoir les réactions sur ce projet ambitieux et d'envergure internationale de :

Messieurs – GANNAY Denis, journaliste et présentateur télé
gannay@club-internet.fr

et

- VALANDON Bernard, président du Bouclier
valandon@bouclier.org

qui ont fourni en toute confiance également leur numéro de portable sur le site, à savoir respectivement, 06.14.…..… pour M. GANNAY et 06.78.…..… pour M. VALANDON.

Plusieurs interrogations demeurent.

Marc SILVA
Brigadier O.C.R.B.

LE LANCEUR D'ALERTE BOMBARDE SUR LE WEB

Message original : *« Le Lanceur d'Alerte » avec Justice Citoyenne et Alliance républicaine & citoyenne », du dimanche 19 octobre 2003.*

From : lanceurdalerte@yahoo.fr

Estelle Mouzin, le scandale du Bataclan.
N'oubliez pas : Click, click sur les liens !

Le gendarme Marc Silva relève sur le site dédié à Estelle Mouzin que la Première journée internationale du monde du spectacle au profit de l'enfance maltraitée et contre la pédophilie est mise en place par l'association « chasseursd'enfants », opération désireuse de soutenir l'association Le Bouclier et son président Bernard Valandon.

La journée prévue le 17 septembre 2003 est… ajournée !

L'évènement devait être présenté au Bataclan par Valérie P. et Eric Jeanjean.

Qui est Valérie P. ? Click. Et que trouvons-nous sous son nom sur l'Internet ? De la fesse. De la fesse bien cambrée pour adultes. Avec les inévitables séances de godmiché lesbien…Les galeries fellations et les galeries annales…Et il va de soi de la « défonce de teen » ! Et des stars miss craquantes, en ligne direct : http://craquantes.sexystarnue.com/

C'est un « fessetival » sur la Toile sous le nom de Valérie P. : un costume, dénudé, qui va comme un gant à la présentatrice télévisuelle.

Un costume qu'« on » lui aura peut-être bien taillé sur mesure en cette occasion.

La découverte du site du Bataclan ne nous réserve guère de meilleure surprise : Bigard met le paquet, certes, mais très en dessous de la ceinture.

Les chasseurs d'enfants ne peuvent être que de bas étage…

Le Lanceur d'Alerte avec Investigation On French paedophilia.

*****

Message original du Lanceur d'Alerte du 23 octobre 2003, intitulé *« Affaire Mouzin Balley - SOS d'Elisabeth Silva et Constitution d'un Comité de soutien. »*

From : lanceurdalerte@yahoo.fr

Sujet : Alerte spéciale : « S.O.S. d'Elisabeth Silva au Lanceur d'Alerte », le 23 octobre 2003.

L'affaire Scandale Estelle Mouzin/Brigadier Marc Silva rebondit avec la publication d'un article révélateur dans le magazine Détective n°1101 du 22 octobre 2003 et la réception d'un appel à la solidarité d'Elisabeth Silva, la sœur du brigadier de police. Marc Silva est recherché par toutes les polices. Sa sœur, Elisabeth, vous lance un cri du cœur.

Le Nouveau Détective titre en première couverture cette semaine :

« L'étrange disparition d'un policier. Il enquêtait sur l'enlèvement ». Page 8 et 9, Michel Mary pour le compte de l'hebdomadaire nous révèle la vérité : « le policier se retrouve mis en congés d'office ». Car, vous avez deviné, « la conclusion s'impose : le brigadier Marc Silva est devenu fou. »

Un de ses collègues, anonyme de l'OCRB résume : « Il a pété les plombs ». La Direction centrale de la police judiciaire fait diffuser une fiche de recherche au nom de « Marc Silva, fonctionnaire de police, matricule 343 180 ». Tous les postes frontières et les aéroports sont en état d'alerte, écrit le reporter du magazine à sensation.

Michel Mary confirme que la police a fermé le site de Marc Silva.

Mais sans pouvoir retrouver la trace du fugitif. Mais pas un mot, pas un geste sur l'affaire de la disparition alléguée du mineur « Léo Balley » à Grenoble et aucune mention d'un quelconque « Secret Défense »…Voilà qui constitue une bien étrange disparition ! Merci Michel Mary, mais dîtes bien de ma part à votre officier traitant, que, franchement, ce n'est pas du boulot de « pro » ! Il y a décidément plus que du relâchement dans les services… A propos, sans trahir aucun secret, qui connaît l'affaire « Léo Balley » ?

Le Lanceur d'Alerte vous rappelle que Madame Mirella Carbonatto, Présidente de SOS-Justice Droits de l'Homme à Nice vient d'interpeller Monsieur Dominique Perben, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice sur cette affaire. Madame Mirella Carbonatto se propose de participer à un comité de soutien à Marc Silva et à sa famille. Dont acte.

Le Comité de soutien à Marc Silva et à sa famille sera provisoirement hébergé par le Groupe Yahoo « Association nationale des victimes d'erreurs et dysfonctionnements de la Justice » (anvedj@yahoogroupes.fr). Cette action n'a pas pour objet de diffuser des informations protégées par le secret de l'instruction ou le secret défense.

On voit mal, au demeurant, une opération de l'Armée française impliquer des mineurs (du moins, on ose l'espérer…) ! Donc de toute manière le Secret Défense ou le Secret militaire ne saurait s'y appliquer.

Quant à l'affaire Estelle Mouzin, c'est au SRPJ de Versailles (Yvelines) en charge du dossier de traiter la procédure en cours sous la double responsabilité du juge d'instruction et du parquet.

Voici l'appel à la solidarité d'Elisabeth Silva. [cf site scandale-france.org et sos-justice.us]

*****

Message original de l' « ANVEDJ » du 27 octobre 2003.

From : anvedj@yahoo.fr

Sujet « Affaire Brigadier Marc SILVA – Estelle Mouzin – Léo Balley.

En direct sur la Toile, le dossier Silva – Mouzin – Balley …

La nouvelle bombe qui fait exploser les services !

Grâce à Mirella Carbonatto et SOS-JUSTICE, vous disposez gracieusement et en exclusivité (merci, merci …) du dossier complet sur la

nouvelle bombe qui fait exploser les service (in-) compétents de notre très bananière République :

Un Brigadier de l'OCRB (Office central de Répression du Banditisme) serait parti avec armes et bagages outre-manche, un dossier classé « secret défense » sous le bras !

Mieux encore, le dossier « Secret » aurait été mis en ligne sur un site depuis piraté par nos pandores !

Délires ? Dérives ? Désinformation ?
Le dossier que met en ligne SOS JUSTICE est musclé et surtout très structuré : les questions pertinentes de la Présidente Mirella Carbonatto retournent une nouvelle fois le couteau dans la plaie de nos services judiciaires. Les pauvres !

En espérant qu'aucun officier de la DGSE (renseignement extérieur) ou de la DST (sécurité intérieure) n'a pris un chemin similaire avec tout autre doc. « TOP CONFIDENTIEL » dans sa besace !

Mais depuis l'affaire Greenpeace et l'affaire du Pasteur Doucé ne peut-on, par malheur, s'attendre à tout de nos services, à commencer par le pire ?!

Et tout ce mic-mac à nos frais, avec notre si bon argent si durement gagné à la sueur de notre front. Face à l'affront, Justiciable, souviens-toi, fièrement, que tu es aussi Electeur et Contribuable, rebiffe-toi et demande des comptes aux irresponsables (ou crapules…) qui font main basse sur la tire-lire !

Pour tout savoir sur cette affaire et le reste :

http://sos-justice.us

Clicquez sur « Quoi de nouveau ? » dans la bande défilante de la page d'accueil.

Merci de votre attention.

Association nationale des victimes d'erreurs et de dysfonctionnements de la justice.

Avec le concours de l'Alliance républicaine et citoyenne

[Fin de transmission]

Comité de Soutien au Brigadier Marc SILVA

BIG BROTHER

Suite à notre première opération Spam, le site www.scandale-estelle-mouzin.fr.st est resté sur le carreau. Si l'on en croit le grand rapporteur, « *les policiers ont pu facilement fermer le site* », affirme t-il. Michel MARY en fait son credo et ne doute de rien. Profane en la matière, le journaliste brosse un portrait de facture burlesque de policiers se la jouant *Big Brother*. Or, un hébergeur est tout autant habilité à clôturer un site dès lors qu'un quota exponentiel d'abonnés se plaint de recevoir des courriels non sollicités. Nous émettrons l'hypothèse que Michel Mary a mis dans le mille tout en nous gardant de tirer des conclusions hâtives.

Médusés par ce scoop publicitaire, nous en concluions que le contenu de notre site avait été examiné à la lettre via une opération de profiling orchestrée sourdement par une certaine autorité judiciaire censément autorisée à espionner notre site. Pour parer à d'éventuelles attaques opérées par cyber manipulations, Phaï avait pris les devants, en intégrant des redirections vers les sites miroirs www.scandale-estelle-mouzin.cbj.fr puis www.scandale-estelle-mouzin.com.

A la mi-novembre, le site www.scandale-estelle-mouzin.com devenait www.scandale-france.org, hébergé à escient aux U.S.A.

La guerre contre le gang secret se prolongerait tout au long du rigoureux hiver 2003. Nous formions une équipe soudée et organisée.

Chaque membre livrera un combat au corps à corps virtuel contre les hackers sur le front du web. Durant des mois, les pirates s'évertueront à nous tendre des pièges. Les microbes numériques se répandaient via notre messagerie électronique sous forme de pièce jointe qu'il suffisait de prévisualiser pour éviter de contaminer le site. L'enjeu de survie était de taille. Les pirates à l'instar des terroristes maniaient les virus comme des armes bactériologiques.

Rusé comme un renard, Phaï déjoua les mauvais desseins couvés par les pirates du Web. En un tour de passe-passe, il installa un système de cryptographie redoutable, si bien que les pirates ne pouvaient plus déchiffrer nos fichiers ou violer les correspondances échangées avec les associations.

Face aux attaques d'envergure des pirates du web, les surfeurs déploieront des mesures de sécurité optimale.

Nous naviguions anonymement sur le Web grâce entre autres au logiciel anonymiser. La fin justifiant les moyens, nous nous spécialiserons

dans le nettoyage de réseaux cybernétiques. Avant de quitter les bureaux, l'équipe se relayait pour passer le coup de balai brosse, sur chaque poste informatique. Une pression sur la touche magique *« Eraser »*, éradiquait les données contenues temporairement dans une corbeille. Dans cette échauffourée sans pareille, l'hémisphère gauche du cerveau de l'unité spéciale se mettait en branle.

Marc se fit un point d'honneur de dresser une liste des multiples tentatives de piratage qui fut publiée en ligne.

Ce rapport circonstancié brossait un historique complet des failles de sécurité répertoriées en mettant en évidence les nombreuses supercheries et tentatives d'usurpation d'identité avortées.

Chapitre 17

contact@scandale-france.org

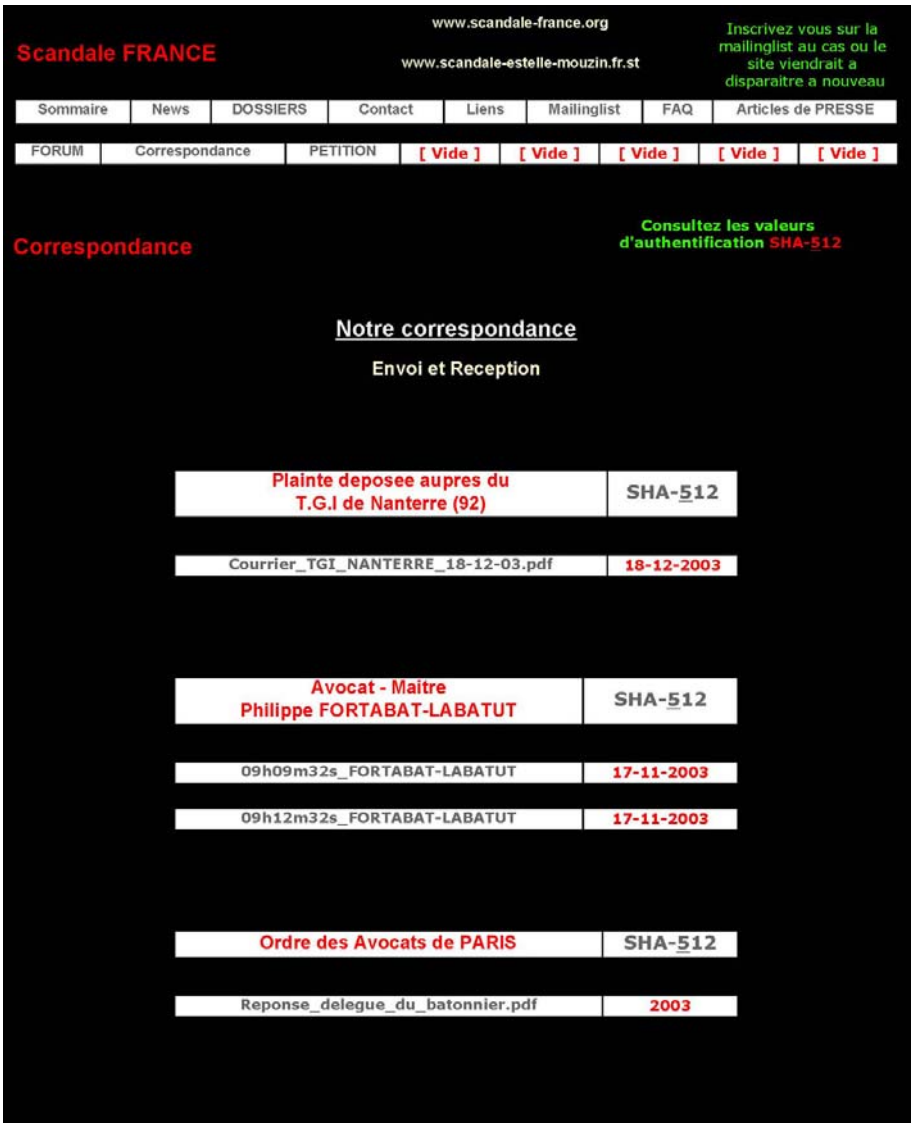

Correspondance des associations

SOS - JUSTICE et Droits de l'Homme	SHA-512
Eric de MONTGOLFIER	21-10-2003
Dominique PERBEN	22-10-2003
Eric de MONTGOLFIER	22-10-2003
Nicolas SARKOZI	22-10-2003
Eric de MONTGOLFIER	23-10-2003
Jean-Pierre RAFFARIN	23-10-2003
ALLIOT-MARIE	23-10-2003
COMMUNIQUE DE PRESSE - NIMES -	25-10-2003

DIVERSES ASSOCIATIONS	SHA-512
Soutien Association	2003
Emails de nature suspecte	2003

JOURNALISTES	SHA-512
Anne GAUTIER (VMgroup)	2003
Eric Bellahouel	2003
JM_Mannach (Transfert.net)	2003
Serge de Beketch (Libre Journal)	2003
Piotr Smolar (Le Monde)	2003

Proposition de S.O.S. JUSTICE

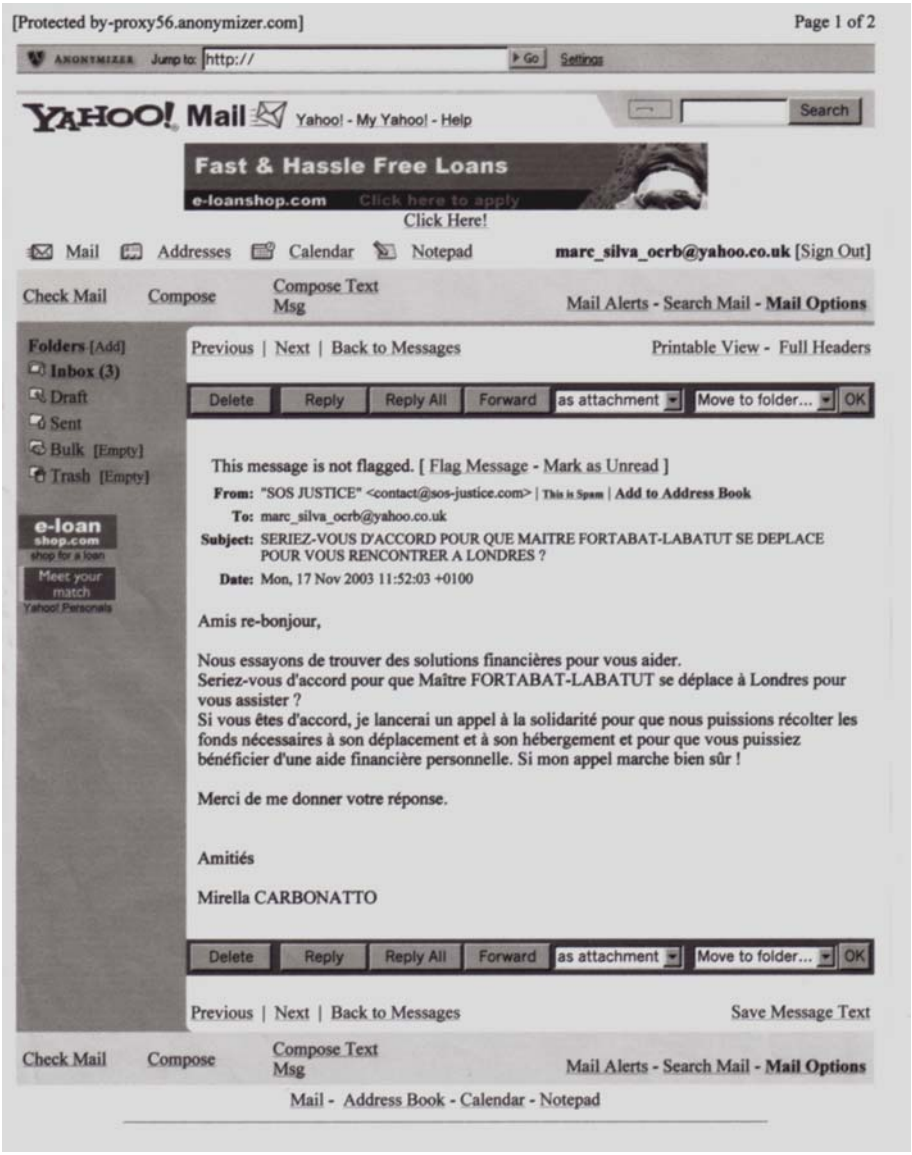

[Protected by-proxy56.anonymizer.com] Page 1 of 2

ANONYMIZER Jump to: http:// Go Settings

YAHOO! Mail Yahoo! - My Yahoo! - Help Search

Fast & Hassle Free Loans
e-loanshop.com Click here to apply
Click Here!

Mail Addresses Calendar Notepad marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk [Sign Out]

Check Mail Compose Compose Text Msg Mail Alerts - Search Mail - Mail Options

Folders [Add]
Inbox (3)
Draft
Sent
Bulk [Empty]
Trash [Empty]

e-loan shop.com shop for a loan
Meet your match Yahoo! Personals

Previous | Next | Back to Messages Printable View - Full Headers

Delete Reply Reply All Forward as attachment Move to folder... OK

This message is not flagged. [Flag Message - Mark as Unread]

From: "SOS JUSTICE" <contact@sos-justice.com> | This is Spam | Add to Address Book
To: marc_silva_ocrb@yahoo.co.uk
Subject: SERIEZ-VOUS D'ACCORD POUR QUE MAITRE FORTABAT-LABATUT SE DEPLACE POUR VOUS RENCONTRER A LONDRES ?
Date: Mon, 17 Nov 2003 11:52:03 +0100

Amis re-bonjour,

Nous essayons de trouver des solutions financières pour vous aider.
Seriez-vous d'accord pour que Maître FORTABAT-LABATUT se déplace à Londres pour vous assister ?
Si vous êtes d'accord, je lancerai un appel à la solidarité pour que nous puissions récolter les fonds nécessaires à son déplacement et à son hébergement et pour que vous puissiez bénéficier d'une aide financière personnelle. Si mon appel marche bien sûr !

Merci de me donner votre réponse.

Amitiés

Mirella CARBONATTO

Delete Reply Reply All Forward as attachment Move to folder... OK

Previous | Next | Back to Messages Save Message Text

Check Mail Compose Compose Text Msg Mail Alerts - Search Mail - Mail Options

Mail - Address Book - Calendar - Notepad

Courriers électroniques reçus de Maître Fortabat-Labatut

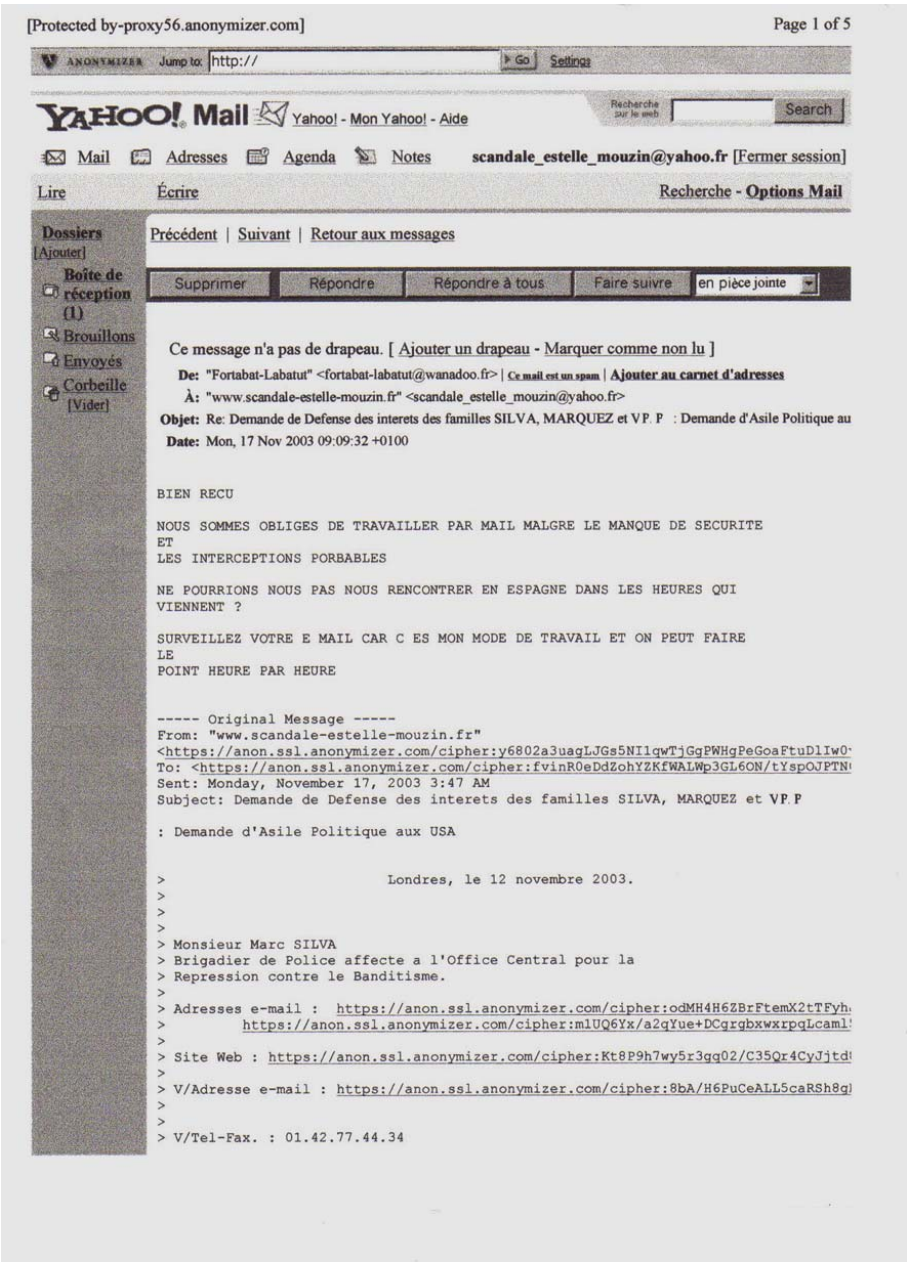

[Protected by-proxy56.anonymizer.com] Page 1 of 5

ANONYMIZER Jump to: http:// Go Settings

YAHOO! Mail Yahoo! - Mon Yahoo! - Aide Recherche sur le web Search

Mail Adresses Agenda Notes scandale_estelle_mouzin@yahoo.fr [Fermer session]

Lire Écrire Recherche - Options Mail

Dossiers [Ajouter]
Boîte de réception (1)
Brouillons
Envoyés
Corbeille [Vider]

Précédent | Suivant | Retour aux messages

Supprimer Répondre Répondre à tous Faire suivre en pièce jointe

Ce message n'a pas de drapeau. [Ajouter un drapeau - Marquer comme non lu]

De: "Fortabat-Labatut" <fortabat-labatut@wanadoo.fr> | Ce mail est un spam | **Ajouter au carnet d'adresses**
À: "www.scandale-estelle-mouzin.fr" <scandale_estelle_mouzin@yahoo.fr>
Objet: Re: Demande de Defense des interets des familles SILVA, MARQUEZ et VP. P : Demande d'Asile Politique au
Date: Mon, 17 Nov 2003 09:09:32 +0100

BIEN RECU

NOUS SOMMES OBLIGES DE TRAVAILLER PAR MAIL MALGRE LE MANQUE DE SECURITE
ET
LES INTERCEPTIONS PORBABLES

NE POURRIONS NOUS PAS NOUS RENCONTRER EN ESPAGNE DANS LES HEURES QUI
VIENNENT ?

SURVEILLEZ VOTRE E MAIL CAR C ES MON MODE DE TRAVAIL ET ON PEUT FAIRE
LE
POINT HEURE PAR HEURE

----- Original Message -----
From: "www.scandale-estelle-mouzin.fr"
<https://anon.ssl.anonymizer.com/cipher:y6802a3uagLJGs5NI1qwTjGgPWHgPeGoaFtuDlIw0
To: <https://anon.ssl.anonymizer.com/cipher:fvinR0eDdZohYZKfWALWp3GL6ON/tYspOJPTN
Sent: Monday, November 17, 2003 3:47 AM
Subject: Demande de Defense des interets des familles SILVA, MARQUEZ et VP.P

: Demande d'Asile Politique aux USA

> Londres, le 12 novembre 2003.
>
>
>
> Monsieur Marc SILVA
> Brigadier de Police affecte a l'Office Central pour la
> Repression contre le Banditisme.
>
> Adresses e-mail : https://anon.ssl.anonymizer.com/cipher:odMH4H6ZBrFtemX2tTFyh
> https://anon.ssl.anonymizer.com/cipher:m1UQ6Yx/a2qYue+DCgrgbxwxrpqLcaml
>
> Site Web : https://anon.ssl.anonymizer.com/cipher:Kt8P9h7wy5r3gq02/C35Qr4CyJjtd
>
> V/Adresse e-mail : https://anon.ssl.anonymizer.com/cipher:8bA/H6PuCeALL5caRSh8g
>
>
> V/Tel-Fax. : 01.42.77.44.34

ANONYMIZER Jump to: http:// Go Settings

YAHOO! Mail Yahoo! - Mon Yahoo! - Aide Recherche sur le web Search

Mail Adresses Agenda Notes scandale_estelle_mouzin@yahoo.fr [Fermer session]

Lire Écrire Recherche - Options Mail

Dossiers [Ajouter]
Boîte de réception (3)
Brouillons
Envoyés
Corbeille [Vider]

Précédent | Suivant | Retour aux messages

Supprimer | Répondre | Répondre à tous | Faire suivre | en pièce jointe

Ce message n'a pas de drapeau. [Ajouter un drapeau - Marquer comme non lu]

De: "Fortabat-Labatut" <fortabat-labatut@wanadoo.fr> | Ce mail est un spam | Ajouter au carnet d'adres
À: "www.scandale-estelle-mouzin.fr" <scandale_estelle_mouzin@yahoo.fr>
Objet: Re: Demande de Defense des interets des familles SILVA, MARQUEZ et P.VP. : Demande d'Asile Politique au
Date: Mon, 17 Nov 2003 09:12:32 +0100

EXCUSEZ MOI JE REGARDE DE PLUS PRES VOTRE DOSSIER IL SET EVIDENT QUE
VOUS NE
POUVEZ PAS VOUS RENDRE EN ESPAGNE

IL NE M EST PAS POSSIBLE DE FAIRE L AVANCE DU BILLET MAIS SI
NECESSAIRE ET
SI VOUS POUVEZ M ENVOYER UN MANDAT CASH DU PRIX DU BILLET JE PEUX VENIR
EN
ANGLETERRE DANS LES HEURES QUI VIENNENT

----- Original Message -----
From: "www.scandale-estelle-mouzin.fr"
<https://anon.ssl.anonymizer.com/http://fr.f602.mail.yahoo.com/ym/Compose?To=scan
To: <https://anon.ssl.anonymizer.com/http://fr.f602.mail.yahoo.com/ym/Compose?To=
Sent: Monday, November 17, 2003 3:47 AM
Subject: Demande de Defense des interets des familles SILVA, MARQUEZ et
P.VP.
: Demande d'Asile Politique aux USA

> Londres, le 12 novembre 2003.
>
>
>
> Monsieur Marc SILVA
> Brigadier de Police affecte a l'Office Central pour la
> Repression contre le Banditisme.
>
> Adresses e-mail : https://anon.ssl.anonymizer.com/http://fr.f602.mail.yahoo.co
> https://anon.ssl.anonymizer.com/http://fr.f602.mail.yahoo.com/ym/Compos
>
> Site Web : https://anon.ssl.anonymizer.com/http://www.scandale-estelle-mouzin.f
>
> V/Adresse e-mail : https://anon.ssl.anonymizer.com/http://fr.f602.mail.yahoo.co
>
>

Extraits tirés de mon e-mail adressé le 27 novembre 2003 au Bâtonnier de l'ordre des avocats de PARIS.

Monsieur Le Bâtonnier,

Je vous avise par la présente qu'ayant été victimes de piratage informatique sur notre site Web sus-dénommé, nous avons pris option de vous faxer les courriers réceptionnés par Madame Marie-Christine SAUNIER, car ce dernier n'était plus sécurisé.

Nous vous demandons expressément d'avoir l'obligeance de remettre en main propre les courriers adressés par fax en date du 25 novembre 2003, à Maître FORTABAT- LABATUT pour nous assurer que les vrais destinataires du message en prennent bien connaissance et puissent ainsi assurer notre défense dans les plus courts délais.

A la lecture des termes peu conventionnels employés par l'avocat que nous avons désigné, sur recommandation de Madame Mirella CARBONATTO, Présidente de SOS JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME, vous conviendrez qu'il nous est difficile de croire que ce langage peu châtié allié à des méthodes peu orthodoxes soient usités par un ténor du barreau qui s'est déjà illustré sur la scène internationale.

Nous avons légitimement émis de sérieux doutes quant à l'authenticité de ces écrits.

Par ailleurs, à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse émanant de Maître FORTABAT-LABATUT, or à la lecture de ses précédents e-mails que vous trouverez ci-joints, ce dernier semblait être disposé à nous rejoindre en Angleterre dans les heures qui suivaient.

Dans l'attente de vous lire, de la diligence de vos démarches et comptant sur votre bienveillance pour faire valoir et rétablir nos droits de citoyens français bafoués, recevez, Monsieur le Bâtonnier, l'assurance de notre sincère dévouement.

Elisabeth SILVA

Réponses e-mails de l'Ordre des Avocats de PARIS.

MARIE-CHRISTINE SAUNIER <MSAUNIER@PARIS.AVOCAWEB.TM.FR> WROTE:

JE VOUS INFORME, À TOUTES FINS, QUE LE FAX QUE VOUS AVEZ ADRESSÉ À ME FORTABAT LABATUT ET QUI EST DATÉ DU 12 NOVEMBRE, AVEC POUR OBJET "DEMANDE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES FAMILLES SILVA, MARQUEZ ET P. " A ÉTÉ REÇU PAR L'ORDRE DES AVOCATS LE 25 NOVEMBRE DERNIER.

JE PENSE QU'IL S'AGIT LÀ D'UNE ERREUR ET JE LE FAIS SUIVRE À SON DESTINATAIRE INITIAL.

JE TENAIS À VOUS EN INFORMER.

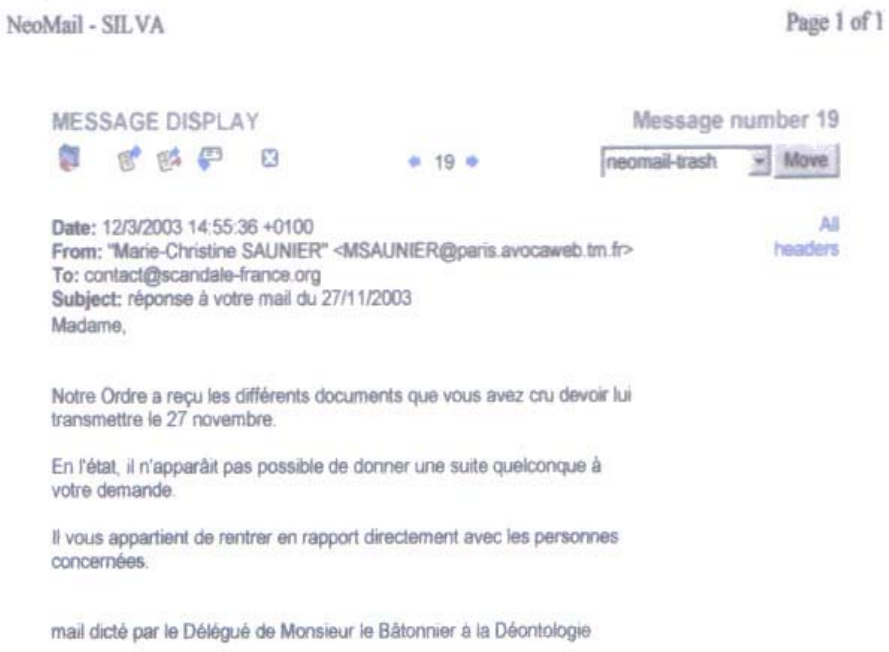

NeoMail - SILVA Page 1 of 1

MESSAGE DISPLAY Message number 19

19 neomail-trash Move

All headers

Date: 12/3/2003 14:55:36 +0100
From: "Marie-Christine SAUNIER" <MSAUNIER@paris.avocaweb.tm.fr>
To: contact@scandale-france.org
Subject: réponse à votre mail du 27/11/2003

Madame,

Notre Ordre a reçu les différents documents que vous avez cru devoir lui transmettre le 27 novembre.

En l'état, il n'apparaît pas possible de donner une suite quelconque à votre demande.

Il vous appartient de rentrer en rapport directement avec les personnes concernées.

mail dicté par le Délégué de Monsieur le Bâtonnier à la Déontologie

Scandale FRANCE

www.scandale-france.org

www.scandale-estelle-mouzin.fr.st

Inscrivez vous sur la mailinglist au cas ou le site viendrait a disparaitre a nouveau

Sommaire	News	DOSSIERS	Contact	Liens	Mailinglist	FAQ	Articles de PRESSE

FORUM	Correspondance	PETITION	[Vide]	[Vide]	[Vide]	[Vide]	[Vide]

Petition

DISCLAIMER

En signant le formulaire, vous etes d'accord sur la condition suivante:

Vos informations seront publiees sur la page ci-dessous et nous serviront a envoyer la Petition au Ministre de la Justice Francaise, Monsieur Dominique PERBEN

Je soussigne(e), en mon nom reference sous rubrique ci-apres, sollicite aupres du Garde des Sceaux Francais, Monsieur Dominique PERBEN, d'une part, l'ouverture d'une Enquete Judiciaire afin de faire la lumiere sur les graves dysfonctionnements subis par un Policier francais et son entourage familial, contraints de s'exiler en ANGLETERRE pour echapper a des poursuites malveillantes et d'autre part que leur soit accordes Defense et Protection immediates.

Je prends acte des identites de cette famille en peril composee de cinq membres dont les identites figurent sur le site :

http://www.scandale-france.org

- Madame MARQUEZ Marie-jose nee le 06 Mai 1944,

- Mademoiselle SILVA Elisabeth nee le 30 Avril 1968,

- Monsieur V. P. Phai ne le 20 Juin 1974,

- Madame P. Simone nee le 08 Septembre 1934

- et Monsieur SILVA Marc ne le 04 Septembre 1966.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Les champs du formulaire avec (*) sont obligatoires pour valider votre signature.

Votre nom : *

Votre age :

Votre ville :

Votre pays :

Votre e-mail : *

ENVOYER MA SIGNATURE

L’ARME FATALE

S’il est vrai que le fantôme de Jack l’éventreur n’hantait plus les ruelles brumeuses de Londres, l’ombre des barbouzes planait au-dessus de nos têtes. Nos besoins en informatique évoluaient au fil du temps, et l’ordinateur portable s’avérait une nécessité. Les articles délétères et diffamatoires diffusés dès la mi-octobre, par la gazette de la propagande allaient précipiter l’achat de l’arme absolue cybernétique au moyen de laquelle nous lancerions une contre-attaque.

Ces papiers de complaisance scribouillés par une certaine presse française de bas étage nous propulsaient soudainement sous les feux de la rampe. Désormais, nous brûlerions le plancher de cet îlot britannique à peine plus large qu’un mouchoir de poche, à l’échelle planétaire. Le battage médiatique sans précédent soufflait la cape d’invisibilité qui nous prémunissait jusqu’ici contre les mauvais coups du sort.

Nous étions affreusement isolés, moralement abattus, et il fallait une volonté de fer, trouver du courage et suffisamment d’énergie pour tenir le coup et penser à l’avenir. Si nos chemins n’avaient pas croisé les charitables familles chrétiennes, nous n’aurions pu subsister très longtemps. Le dressing de la famille *Whitehead* regorgeait de vêtements et accessoires mélangeant tradition et excentricité typiquement british. David se déclinait du bob en forme de cloche aux espadrilles en passant par le traditionnel trench coat.

Son vestiaire masculin bien que conservateur contenait des complets extravagants, chemises à rayures aux tons criards, costumes trois pièces élégants, jaquettes, vestons assortis aux cravates à motifs, la panoplie du golfeur, un jeu de clubs, pantalons larges à patte d’éléphant et l’indispensable accessoire du Gentleman, le parapluie de *Monsieur Chapeau Melon et bottes de cuir*. La garde-robe d’Hazel était enrichie d’une dose d’inattendu et teintée d’une pointe d’humour. Hazel ne badinait pas avec les codes vestimentaires de la mode britannique.

Lady *Whitehead* possédait une collection de robes à pois, des chapeaux datant de l’époque Victorienne, un ensemble de tailleurs à rayures dans une gamme de tons qui jouaient avec les fleurs, un blouson fushia cintré avec une couleur fluo cachée dans les doublures, de longues robes garnies de vieilles dentelles et des tissus originaux.

Elle semblait vouer une admiration pour les étoffes qui brillent et scintillent. A titre exceptionnel, nous nous relookerons, de la tête aux pieds

en farfouillant dans leur garde-robe bien garnie, pour affronter une opération d'envergure, voire kamikaze.

Au matin du **31 octobre**, des ombres se glissaient hors de la Maison *des STEVENS* et montaient discrètement dans l'auto. Nul ne saurait nous reconnaître sous nos déguisements. A nous trois, nous révolutionnions la mode, nos vêtements créatifs nés d'un mélange d'inspiration classique et fun, n'étaient pas au goût du jour, au risque de choquer le couturier Jean Paul Gautier. Emmitouflée dans le blouson fushia de lady Hazel, le visage encadré d'une chevelure de jais, j'incarnais l'illusion d'une *Nikita*. Marc vêtu d'un costard cravate gris foncé à effets de camouflage, dégageait la prestance d'un Milord, un peu trop endimanché à son goût…

Phaï dissimulait ses yeux légèrement bridés derrière des lunettes jaunes fluo. Accessoirement, je m'étais improvisée coiffeuse à domicile et ma foi, sa coupe de cheveux nouvelle vague lui donnait un faux air de *Florent Pagny*, un chanteur populaire français. Le jeu de séduction n'était de toute façon pas au programme. Entre les fringues de style gothique, les cheveux teintés d'un noir bleuté, et les lunettes de vue, nous étions méconnaissables. Marc s'était débarrassé du paletot beige usé jusqu'à la trame, aimablement donné par *John Tidbury*. Ironie désopilante du sort, en découvrant la chevelure noire corbeau de mon frère, je ne pus réprimer un éclat de rire tant la ressemblance avec le Phaï original était frappante.

Il y avait de quoi en perdre son latin.

Ce jour là, *Graham* et *Pauline* se rendaient à la Capitale pour choisir les cadeaux de Noël. Le révérend jouera le rôle de chauffeur de grande remise, et nous déposera au cœur de Londres, en nous enjoignant d'être ponctuels pour le retour prévu à dix-sept heures. Les aléas du hasard et des rencontres imprévisibles ne nous permettront pas d'honorer notre rendez-vous… Le programme serait surbooké.

D'un pas conquérant, nous partions à l'assaut des associations de « Gamers », fréquentées principalement par de jeunes noctambules mordus de jeux vidéo.

Toujours à l'affût de ces rassemblements, Phaï avait déniché une bonne adresse. La section informatique de l'université présentait l'avantage de ne pas être répertoriée dans le bottin. Hélas, les as qui se réunissaient en toute décontraction réservaient leur salle en avance pour s'adonner uniquement aux Games Party du week-end. La piste tombait à l'eau. Une fois n'étant pas coutume, nous devions trouver un plan de rechange au plus vite, sans perdre de vue que nous devrions désormais passer au large des cybercafés. Sur les trottoirs de *Tottemham Court Road* où nous faisions du cybershopping, chez *PC WORLD*, le temple de la micro-informatique, les

mercenaires mi-cyborgs mi-hommes et néanmoins bien réels se chargeraient, dans ce jeu de pistes, de nous déclarer la guerre virtuelle sur le Web.

En fin d'après-midi, la coterie pénètre dans une boutique pakistanaise distribuant du matériel micro-informatique. Après avoir passé en revue une ribambelle de PC portables, notre choix se porte sur un modèle premier prix, une valeur sûre disposant d'une connectique performante. Dans son boîtier noir, le PC dispose d'atouts incontournables, léger, équipé d'un processeur efficace, peu gourmand et d'une autonomie suffisamment forte pour que les heures de travail s'égrènent en continu, là où d'autres déclareraient très vite forfait.

Là n'étaient pas ses plus beaux atours. La petite merveille dotée d'un lecteur cédérom façon « mange disque » pouvait allègrement tenir dans un porte-documents classique ou un sac à main de bonne taille.

Toutefois, Marc prend option pour un sac à dos rembourré, passe-partout idéal pour les nomades de mission impossible.

Phaï s'extasie déjà sur les courbes, l'indispensable prise de connexion USB ou l'antenne WI-Fi intégrée.

Le contenant séducteur répond surtout à nos nombreux impératifs de travail.

La transaction est réalisée au moyen de la carte de crédit.

Comme un enfant impatient de déballer ses jouets de Noël, Phaï fait presque un caprice pour tester de suite la bête mécanique.

Le Néro Café est à peine à quelques encablures. Marc n'est pas très chaud à l'idée de tester la marchandise à deux pas du magasin où nous venons de faire les emplettes. D'autant plus, qu'il n'ignore pas l'existence de logiciels capables d'analyser toutes les données en temps réel, de la provenance à la destination de chaque mouvement bancaire.

Les cyber-mercenaires suréquipés ont certainement dans leur barda les mêmes progiciels que les banques.

Nous descendons au sous-sol, nous installer sur une banquette.

L'endroit feutré est idéal pour lancer un S.O.S. à Piotr SMOLAR, le journaliste du quotidien **Le Monde** et consorts censés rameuter la masse endormie et muette face à un drame familial si criant. Le jeune patron nous autorise à brancher notre matériel et l'opération de la poche de la Résistance s'enclenche. L'heure est venue de battre le rappel et reprendre en chœur, *« Les Français parlent aux Français »*, pour paraphraser un grand homme condamné à mort par contumace qui refusa l'Armistice en 1940.

Grâce aux prouesses de la microélectronique, nous nous affranchissions de la dépendance assidue et prolongée dans les cybercafés, susceptibles d'être mis sous étroite surveillance selon les mêmes principes qui régissent les écoutes téléphoniques. Le système « *My Cloud* » proposait des points de connexion Internet dans les lieux de restauration rapide ou débit de boisson à l'enseigne *Néro café.*

A chaque coin de rue, les sacro-saints Pubs nous déroulaient le tapis rouge. Non référencés dans l'annuaire des cybercafés, il s'avérait plus difficile pour les pirates de remonter jusqu'à l'adresse Internet Protocol d'un Pub perdu dans des petites bourgades, au charme champêtre ou balnéaire. Avec cet aiguilleur du Web, nous bénéficions d'une kyrielle de points de connexion « Wi-Fi », sur l'ensemble du comté d'Essex.

Pendant la période des fêtes de fin d'année, au lieu de trinquer aux meilleurs vœux, la flûte de champagne pétillante à la main, au coin d'un feu crépitant, les trois résistants quadrillaient le comté d'Essex.

Nous cavalions d'un *Néro café* contemporain à un *Public House* cossu orné de boiseries et de beaux cuivres où trônait dans un recoin du bar, un distributeur de tickets en forme de juke-box, donnant l'accès au système wireless. Installés sur une banquette confortable, le trio se relayait toutes les heures pour alimenter la pompe à monnaie.

L'appareil rendait des services non négligeables mais en contre-partie la note s'avérait salée. Toute la journée, Marc portait sur ses épaules, un sac à dos discret, aux bretelles ergonomiques qui contenait la trousse informatique, notre bureau nomade et l'indispensable planning horaire des autobus. Avec fil à la patte ou sans fil avec Wi-Fi, notre portatif rivaliserait sur tous les fronts.

OPERATION DECRYPTAGE

- Carnet de route du 03 novembre 2003 *: - Réponses au complément d'information demandé par l'adjudant O. de Gendarmerie Nationale, de la B.R.D. de GRENOBLE – Dossier décrypté relatif à l'affaire de disparition du jeune « Léo BALLEY » classée SECRET DEFENSE. (séances de P.E.S. d'Elisabeth SILVA).*

➔ *Toujours soucieux de rester loyal envers les Institutions Républicaines, en dépit du refus de l'octroi d'une protection de mon entourage proche par la police française, je me suis jusqu'à présent efforcé devant ce cas de force majeure de concilier l'impératif, de préserver nos vies menacées et le respect des lois.*

- *Après avoir épuisé toutes les voies de recours auprès des autorités françaises de façon officielle, je réaffirme avec force que je ne sacrifierai jamais ma famille, ni même pour une raison d'Etat.*

Il va de soi qu'aucun document officiel ne m'avait été communiqué par les autorités en charge du dossier Léo Balley.

Nous étions à l'évidence traités tels des pions sur le grand échiquier français. Or, ne perdons pas de vue que les pions représentent l'épine dorsale d'un pays et peuvent ébranler bien des certitudes.

Aussi, après moults pourparlers avortés auprès des autorités, mes séances *PES*, seuls éléments en ma possession, furent dévoilés pour faire valoir le cas de force majeure qui relèverait le cas échéant de l'état de nécessité lequel prévoit le droit à la défense d'une famille française en danger et non-assistée.

L'état de nécessité,

« La reconnaissance de l'état de nécessité est un des fondements du droit ; toutes les civilisations juridiques évoluées, dégagées du légalisme initial, le consacrent, soit dans la loi, soit dans la doctrine et la jurisprudence ; ce qui caractérise l'état ou « l'effet » de nécessité, c'est la situation dans laquelle se trouve une personne qui, pour sauvegarder un intérêt supérieur, n'a d'autre ressource que d'accomplir un acte défendu par la loi pénale. » ***Colmar, 6 décembre 1957****. [Extrait du Code Pénal]*

Droit à la défense,

« On ne saurait refuser à qui que ce soit le droit de se défendre, et cette liberté essentielle ne peut-être mise en échec par les règles du secret professionnel. » Douai, 26 octobre 1951. [Extrait du Code Pénal, ***– II. LE SECRET DEVOILE. A. REVELATION JUSTIFIEE****].*

MAIS « Le MONDE » EST AVEUGLE

- Carnet de route du 04 novembre 2003 : - *Le journaliste Piotr SMOLAR écrit dans l'édition « Le Monde » un article intitulé : « Un policier et sa sœur médium crient au complot et fuient à LONDRES »*
Remarques : - Toujours aucune mention de l'affaire « Léo BALLEY » classée SECRET DEFENSE, ni même un mot sur le nombre exact de personnes en exil en ANGLETERRE (soit cinq).
- *Article de presse scanné sur le site « scandale-estelle-mouzin. »*

Parmi les journalistes et reporters qui entendront l'appel, Piotr SMOLAR ne fera pas la sourde oreille. A l'instar de ses confrères, ce dernier transfigurera la réalité des faits en usant et en abusant de caricatures tout juste dignes de journaux à sensation.

La noblesse de la cause des enfants disparus sera une nouvelle fois tristement tournée en dérision. *« La moquerie est souvent indigence d'esprit »* comme le soulignait si bien l'académicien Jean De La Bruyère.

Evidemment, Piotr SMOLAR ne soufflera pas un mot sur le petit Léo BALLEY, l'éternel oublié, pour mieux tuer dans l'œuf tout embryon de réflexion. La manifestation de la vérité sur Léo BALLEY ne défrayera pas la chronique.

Point besoin de sondage pour conclure que cette presse française là n'en ressort décidément pas grandie.

Au royaume des aveugles, Piotr SMOLAR est roi .

Un policier et sa sœur médium crient au complot et fuient à Londres

LE MONDE | 03.11.03 | 13h19

Ils voulaient retrouver l'assassin d'Estelle par investigation psychique.

Le visage de la petite fille orne les murs des commissariats et des préfectures. Cela fait neuf mois que la petite Estelle Mouzin a disparu, à Guermantes (Seine-et-Marne). Marc S., lui, n'est pas retourné à son travail depuis août. Agé de 37 ans, ce policier est à deux doigts du renvoi de l'Office central de la répression du banditisme (OCRB) où il avait été affecté il y a deux ans. Cet été, juste avant la canicule, il s'est trouvé une mission, une cause même : identifier le ravisseur d'Estelle. Comment ? Grâce à sa sœur, Elisabeth.

La sœur du brigadier s'enorgueillit de posséder des dons extra-sensoriels. Lors de *"séances de perception"*, elle voit ce qui est invisible au commun des mortels, elle interroge, sonde, trouve, ou le croit au moins. Elisabeth et Marc S. ont uni leurs talents respectifs de médium et de policier et sont parvenus, jurent-ils, à retrouver le ravisseur de la fillette : V. F., 41 ans.

Mais le monde est sourd, ou hostile. Non seulement personne ne prend leur travail au sérieux, mais en plus, on les menace. Marc S. devait reprendre le travail début septembre ; personne ne l'a revu à l'OCRB. *"Les poursuites malveillantes et menaçantes nous ont obligés à quitter le territoire français pour gagner l'Angleterre dans des conditions périlleuses"*, explique-t-il sur le site Internet qu'il a créé spécialement pour traiter du *"scandale"* de la disparition d'Estelle Mouzin où figurent les résultats des séances de perception d'Elisabeth. Leurs courriers à la hiérarchie policière y sont également répertoriés et permettent de reconstituer le fil des événements.

A la mi-juin Elisabeth S. commence à s'intéresser au cas d'Estelle Mouzin. *"En date du 17 juin 2003, de façon informelle, elle a donc mené une investigation psychique à partir de laquelle je me suis efforcé de vérifier en sa compagnie sur le terrain tous les détails avancés"*, explique son frère. Le 4 août, le brigadier S. enquête sur le compte de V. F., *le "présumé coupable"* comme ils le surnomment. Ce jour-là, il se croit suivi et contacte la police judiciaire de Versailles. Le chef du groupe chargé de la recherche d'Estelle Mouzin est surpris par la démarche. Par acquit de conscience, il procède à des vérifications sur l'homme désigné par Marc S. Rien. Si ce n'est une vague ressemblance avec le portrait-robot.

FACULTÉS EXTRA-SENSORIELLES

Le 7 août, Hervé Lafranque, patron de l'OCRB, est mis au courant du comportement de son fonctionnaire. Il n'avait jamais eu à se plaindre du travail de Marc S., qui a même participé aux deux grands succès de l'Office en 2003 : les arrestations des évadés Joseph Manconi et Antonio Ferrara. Le 9 août, Elisabeth S. envoie un courrier à Nicolas Sarkozy et à Dominique Perben pour leur transmettre le résultat de ses investigations, soit 71 feuillets. *"Je possède des facultés extra-*

Imprimer
Envoyer par email
Classer cet article

A lire aussi
• Les corps de quatre nouveau-nés ont été découverts dans des sacs-poubelles, près de Mulhouse
LE MONDE | 29.10.03

fiches pays
Accédez à un pays
Selectionnez...

PUBLICITE
flash shopping
alain manoukian
-30% jusqu'au 2/11 !!
Partirdiscount.com
Partez à CUBA à partir de 830€ ht

sensorielles que j'ai mises à profit dans le domaine de la recherche de personnes disparues et au service de la police", explique-t-elle.

Marc S., lui, se croit suivi. Il imagine des policiers derrière chaque passant. Une nuit, il remarque six voitures immatriculées à Paris positionnées près de l'immeuble familial, à Toulouse. A plusieurs reprises, il demande une protection rapprochée à sa hiérarchie, qui s'inquiète de son équilibre mental et lui retire son arme. Il se rend même à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, espérant y trouver une oreille attentive. En dernier recours, il envoie un long récit de ses investigations à Roger Marion, le préfet délégué à la sécurité à Marseille, ancien chef adjoint de la police judiciaire. Il y développe " *la thèse d'une conspiration impliquant de hauts responsables officiels de l'Etat et des intervenants extérieurs qui, au moyen de surveillances physiques et techniques, cherchent à* -leur- *nuire"*. En attendant, Marc et Elisabeth S. n'ont plus d'argent pour payer leur hôtel à Londres.

Piotr Smolar

• ARTICLE PARU DANS L'EDITION DU 04.11.03

Message original de Libre Opinion avec le concours de l'Alliance républicaine & citoyenne du 05 novembre 2003.

« Rendez-vous à l'Assemblée nationale le 29 novembre à 14h00 ». (Comité de soutien au Brigadier Marc Silva pour la Vérité)

Editorial – L'affaire du « Scandale Estelle-Mouzin » rebondit.

Libre opinion revient sur la dépêche du quotidien Le Monde que nous reproduisons hier dans la revue de presse.

L'affaire concerne deux enfants disparus. Depuis la disparition de la petite Wagon, le cas Estelle, c'est le gros tremblement. Sur les affiches dans les commissariats, Estelle est en tête de liste. Léo arrive en treizième position.

Revenons à Le Monde. Notez-le bien, il n'y a pas un mot sur l'affaire Léo Balley à Grenoble. Pas un mot sur le soit-disant dossier classé « secret défense ». Pas un mot sur d'hypothétiques « menaces » qui pèseraient sur le brigadier et sa sœur que leur aurait révélées un adjudant de gendarmerie grenoblois.

L'omerta est là, et l'info s'en va. L'intox, la désinformation, la manipulation, les trois peu glorieuses d'une certaine « presse » à la solde du crime organisé. Faut-il revenir sur « La Face cachée du Monde » de Pierre Péan et Philippe Cohen ?…Le Monde, certes, comme « Courrier international », n'est pas un organe d'information mais de désinformation ou de trafic d'influence, si l'on voudrait tirer la substantifique moelle de l'ouvrage de Péan & Cohen.

Ici l'information, c'est un brigadier de l'OCRB qui, dit-il, s'est enfui à Londres avec sous le bras un dossier classé « secret défense » - l'affaire Léo Balley, à Grenoble. Le brigadier réunit des éléments concrets qui le portent à croire qu'il est suivi et menacé, notamment par un ressortissant ukrainien… Notez aussi que ni le Le Nouveau Détective ni Le Monde ne donnent l'URL du site Internet (piraté) du brigadier Marc Silva. Notez encore que si le premier dit que le brigadier est parti avec son arme de service, le second dit que l'arme lui a été retiré (ouf !) Pinocchio, tant son nez grandit tant la Démocratie se réduit à une peau de chagrin.

Mais la pire arme serait un dossier « secret défense » ou assimilé tombant à l'étranger en de bien mauvaises mains.

Maintenant à qui la faute ? Au brigadier qui s'enfuit ou à sa hiérarchie qui n'a pas su le retenir ?

Et puis, la question de fond, peut-il y avoir en France des disparitions d'enfants couvertes par le Secret défense ?

Merci de votre attention
La Rédaction

Comité de soutien au Brigadier Marc SILVA

(ARC) Alliance républicaine & citoyenne

[Fin de texte]

- Carnet de route du 08 novembre 2003 *: - J'adresse une attestation sur l'honneur à l'ambassade des U.S.A. explicitant le bien- fondé des demandes de protection des miens et d'asile politique.*

- Carnet de route du 11 novembre 2003 *: - Courrier d'Elisabeth à l'attention du F.B.I. (Federal Bureau of Investigation).*
- Copie adressée à la Maison Blanche à Washington (U.S.A.).

- Carnet de route du 18 décembre 2003 : *- Dépôt de plainte adressé par les familles, SILVA –MARQUEZ et V.P. auprès du Procureur de la République de Nanterre (92).*
- En raison de la non-assistance à personne en danger et de la mise en danger de la vie d'autrui.

➔ ***Affaire classée sans suite par le Parquet.***

- Carnet de route du 04 janvier 2004 *: - Mise en ligne sur le site web de l'article « Le Parisien » du 17/10/2003 intitulé « Un policier en fuite » de Frédéric VEZARD et F.VIG.*

Cette pensée unique s'autorise à marteler les mentalités, à manipuler l'opinion publique au travers de phrases assassines, calomnieuses, mensongères, partiales, diffamatoires et délétères publiées sous la dictée.

Ces procédés sont dignes des pays totalitaires et non d'un état qui défend les droits de l'homme et du citoyen à l'échelle internationale et qui ne peut s'accomoder avec les thèses démocratiques.

Cela revient à dire que la pensée unique se camouflerait sous l'apparat d'une presse libre contrevenant par ses écrits aux règles de la charte journalistique en dénaturant les faits.

Les deux propagandistes du « Parisien » ont signé de leur nom un tissu de mensonge.

Le peuple sait pourtant que répétition ne vaut pas démonstration.

Le fait du jour
La politique
Votre économie
Vivre mieux
Les faits divers
Spectacles/TV
Les dossiers
Les archives

L'INFO LOCALE
De votre département

De votre ville
Code postal

L'actualité du jour
PSG Foot
RÉSULTATS
Foot
Rugby
Basket
Hand
Volley

Emploi
Immobilier
Auto-moto

Cinéma
Théâtre
Expos & monuments
Spectacles
Restaurants

Arcades & Tournois
Quitte ou Double / RTL
Jeux Gold Le Parisien
Jeux Gold Mobile

Newsletter
Forums
Ecrivez-nous

Paru le : 17/10/2003

Un policier en fuite

CONSÉQUENCE surprenante du mystère qui entoure la disparition d'Estelle Mouzin : depuis un mois, un policier de l'Office central de répression du banditisme (OCRB) est recherché par ses collègues. Embarrassée, la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) a diffusé une fiche de recherches au nom de Marc Silva, fonctionnaire de police, matricule 343180. Ce brigadier aux bons états de service - il a participé cette année aux arrestations de Joseph Menconi et Antonio Ferrara, deux évadés dangereux - a abandonné son poste à la fin août, disparaissant avec son arme de service.

Depuis le début du mois d'août, Silva et sa soeur Elizabeth, qui prétend avoir des dons de voyante, enquêtaient, de leur propre initiative, sur la disparition d'Estelle.

« Il faut le faire soigner »

Après plusieurs séances « d'investigations psychiques » de sa soeur, ce policier prétend avoir identifié l'homme qui a enlevé Estelle. Le 4 août, il prend contact avec le commissaire Bastide, en charge du dossier à la police judiciaire de Versailles. Les enquêteurs s'aperçoivent rapidement que le suspect désigné n'a rien à voir avec l'affaire. Le 9 août, le brigadier écrit à Nicolas Sarkozy et Dominique Perben pour se plaindre du traitement qui lui est réservé et faire état de menaces. Le 18 août, il demande une « protection rapprochée » à son supérieur à l'OCRB. Mis en congé d'office, il s'enfuit en Angleterre en compagnie de sa soeur. L'affaire aurait pu en rester là si Marc Silva n'avait créé un site Internet sur lequel il a mis en ligne des documents couverts par le secret de l'instruction. « Cette affaire lui a fait péter les plombs, explique un de ses anciens collègues. Maintenant, il faut qu'on le retrouve et qu'on le fasse soigner. »

Frédéric Vézard avec F. Vig.

UN POLICIER A ABATTRE A TOUT PRIX

- Carnet de route du 08 janvier 2004 : *Depuis Londres,* j*'apprends de source policière française que je fais officiellement l'objet d'une fiche de surveillance et de renseignement stipulant que je serai un « individu suicidaire susceptible de se rendre au Royaume-Uni, accompagné de sa sœur Elisabeth. » (Fiche délivrée à la demande de la Direction Centrale Police Judiciaire.)*

Extrait tiré du dossier administratif du rapport de Monsieur Gérard GIREL, DCPJ à l'attention du Directeur Général Police Nationale (IGPN) en date du 03 octobre 2003.
« A partir du 20 août 2003, il (Marc SILVA) devenait injoignable, un dossier de disparition étant alors ouvert à l'Office Central chargé des Disparitions Inquiétantes de Personnes. Il faisait l'objet d'une inscription au Fichier des personnes recherchées en tant que personne dépressive susceptible d'attenter à ses jours. »

Dans les deux jours qui suivent la demande officielle de protection rapprochée pour son entourage familial, et en particulier pour sa sœur, la fiche nominative de la HONTE m'incluant, délivrée par un service spécialisé, circule sur tous les tabloïds policiers.

De source policière fiable, nous apprendrons qu'une fiche des Renseignements Généraux stipule que Marc SILVA est un individu suicidaire, susceptible de se rendre au Royaume-Uni accompagné de sa sœur Elisabeth SILVA. La mention champion du Monde de Boxe y figurait en bonne place. Dix-sept ans de bons et loyaux services sont du jour au lendemain jetés à bas sur parjure.

La conclusion saute aux yeux. « Le suicide est très répandu dans le milieu policier ». Mais la police veille. Elle veille surtout à tracer le seul policier capable de protéger la CIBLE, toute désignée sur la fiche des Renseignements Généraux : La mention : **« accompagné de sa sœur Elisabeth SILVA »** est loin d'être anodine.

La Commission Nationale Informatique et Libertés se doit en théorie de veiller au respect de la loi en contrôlant l'application de l'informatique, au traitement des informations nominatives afin qu'elle ne porte pas atteinte aux droits de l'Homme et à la vie privée. Gageons que tôt ou tard, ladite commission pourra exercer ses attributions en toute indépendance.

Cette fiche mensongère et illégale constitue une grave atteinte à la liberté.

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT SILVA, signé IVAN LE TEMERAIRE

MESSAGE DISPLAY	**Message number 1**	
Date: 12/11/2003 15:26:16 +0100 **From:** "Yvan Broussard" <yvan_broussard@fr.com> **To:** contact@scandale-france.org **Subject:** Yvan		All headers

Bonjour.

Je me présente Yvan Broussard, je suis un ami de Marc Silva.
Suite à mes nombreux messages laissés sans réponse sur le portable de Marc, je me suis inquiété et ai décidé d'aller à sa rencontre, à son domicile. Sans réponses aux sonneries, je sors de l'immeuble pour découvrir la golf blanche pleine de poussière.
Je vais à l'adresse de Jean-Louis, son entraîneur de boxe et ami. Présent, il me cite "le parisien" et m'annonce la disparition de Marc. Le prenant pour disparu à tout jamais suite aux informations recueillis par les mots de Jean-Louis : menace de mort, sans nouvelle depuis Juillet.... je me recueillais dans ma peine.
Aujourd'hui, j'essaye de contacter le commissariat de Nanterre pour obtenir des contacts ou nouvelles et permettre à sa famille de récupérer des affaires à lui que je possédais. Impossible : ni son commissariat ni des contacts familiaux ne me sont donnés.
Je cherche sur internet l'article de presse du Parisien et je tombe sur une affaire me dépassant alors : votre site, l'article du journal Le Monde !!
J'espère que mon soutien et toute mon amitié seront transmis à Marc et ses proches par ce présent courrier, en soulignant le fait que cette histoire me dépasse et ne me permet pasd'avoir un jugement logique à tous ces évènements,au nom de mon attachement à la justice et à la sincérité de cette amitié,
Yvan Broussard.

Je n'ai pas souvenance d'avoir lu un message de soutien de la part d'un seul policier parmi les soixante fonctionnaires du service prestigieux de la Brigade du Tigre.

Le citoyen français, Monsieur Yvan Broussard pourrait donner des leçons de courage à nombre de personnes.

Yvan BROUSSARD, vous forcez le respect de ma famille.
Amicalement vôtre.

Chapitre 18

LE REVEREND GRAHAM PART EN MISSION SPECIALE

- Carnet de route du 09 janvier 2004 *: - Embarquement sur le ferry reliant DOVER (Angleterre) à la FRANCE, des deux membres de la famille V.P. Phaï.*

A bout de souffle, la famille V.P. Phaï battra en retraite, ce 09 janvier 2004.

Le missionnaire du Web avait jeté ses dernières forces dans ce combat virtuel dont il ne voyait plus l'issue. La veille du départ, ému aux larmes, Phaï me confiera *« Là s'arrête ma mission. Je prends le risque de rentrer. Ma mère ne supporte plus de vivre cachée comme une bête traquée. Voilà, à quoi ces gens-là nous ont réduits. Je suis bien conscient que je peux me faire trouer la peau, avant même de mettre un pied sur le sol français. Mais, moi aussi, je suis à bout. Je n'attends strictement rien de ce gouvernement. Si, j'arrive en vie en FRANCE, j'irai consulter un avocat pour essayer de vous venir en aide. »*

Les tensions s'accroissaient avec le temps et cette vie morne détériorait nos relations. Mais je n'oublierai jamais les nuits blanches, le perfectionnisme de ce samouraï, notre duel sur le Web, nos pas de soldats qui mouraient dans la neige, et surtout son soutien dans les pires moments de mon existence. Au petit matin, l'équipe de Mission Impossible se scindait et les routes chaotiques de deux familles se séparaient définitivement. *« On the road again »*, par précaution, maman, Marc chargé comme une mule, et moi-même quittions sans tarder et par nos propres moyens, la ville de Colchester.

Nous vivrons cachés quelques jours dans un bed and breakfast situé au Nord du Comté d'Essex.

Le jour même, Graham et David, après avoir déposé la famille V.P. Phaï, sans mot dire, embarquaient avec leur véhicule à bord du cargo suivant, en direction de la France.

Le binôme britannique avait la lourde tâche de ramener le passeport de Marc resté dans l'appartement courbevoisien en terre ennemie.

Avant de nous quitter, Graham réaliste, nous fit ses adieux sur ces dernières paroles : *« Je crois que le moment est venu pour vous trois de gagner l'Amérique. Je prierai pour vous. A très bientôt, mes frères et sœurs. Dieu sera toujours le bon berger. »* Notre ange gardien s'est envolé vers d'autres cieux. Et, même si le découragement s'abattait aussi lourdement qu'une chape de plomb sur nos épaules, la lutte devait continuer jusqu'à ce que nos rivaux soient terrassés. Nous avions fait le serment de ne jamais capituler. A mesure que nous avancions, la mine déconfite, sur ce chemin escarpé, nous menant à la délivrance, nous tournions le dos à nos persécuteurs, déjà loin, et fuyions naturellement cette dragonnade politico-judiciaire à la française, exercée à notre encontre depuis un semestre.

Snobés par la chancellerie française, nous les captifs, voltigeurs sans filet, nous nous élancerions sur la voie tragique de l'asile politique, pour échapper à l'oppression de la clandestinité.

Nous devions choisir entre la peste et le choléra…

L'ENVOL DE L'ALBATROS

Dans les faubourgs anglais, le chancre de la désolation nous poursuivait dans sa danse rituelle.

Le temps s'était fatalement arrêté. J'étais comme une horloge rouillée, dont les aiguilles fébriles, faute d'être huilées se décrochaient du cadran de l'espace-temps pour se figer dans l'aire glaciale de l'impuissance et de l'immobilisme. Ces automates de l'inconscient avaient pris le contrôle de ma destinée et m'enfonçaient dans les sables mouvants de l'inertie. Tel un aventurier aux ailes coupées, à l'envol brisé par le grippage de son moteur émotionnel, je m'abandonnais aux rêveries d'un passé lumineux me refusant à croire aux lendemains heureux.

Ces émotions cristallisées, ces funambules déguenillés mettaient en panne mes réacteurs psychiques et confinaient l'aventurière que j'étais à enfermer son idéal dans les cavernes de l'inconscient. Mes épilogues philanthropiques sur la cause perdue, celle des enfants disparus étaient tamisés par le pesant fardeau de l'effroyable désillusion.

Le vocable désillusion, un mot si facile à articuler, quatre syllabes suffisent à vêtir ce metteur en scène qui joue si bien la comédie, responsable de tant de tragédies. On lui décernerait aisément la palme d'or, si toutefois son rôle était primé au festival de la vie.

La frénésie du retour au pays envahissait tout mon être et me plongeait dans une sorte de quête de l'immortalité. Il me fallait figer le temps dans mon esprit vagabond. Les camouflages de résistant, les masques de l'invincibilité avaient blindé notre émoi dans une armure psychique imperméable aux émotions. Nous avions refermé les vannes du réservoir lacrymal, sous peine de réveiller à tout instant, notre pire ennemi, tapi dans l'ombre, la peur.

L'opération *asile politique* ne devait pas échouer. Nous étions allés au bout de nous-mêmes, aux confins de l'extrême. Le Révérend Graham a chargé le brave David de remettre à mon frère son passeport pour la liberté. Sa mission doit s'arrêter sur le quai de la gare d'*Ipswich*.

Les trémolos dans la voix, le résistant de la première heure nous souhaite bonne chance.

La dernière semaine me paraît interminable à l'Hôtel de la Gare de *Norwich*.

Par chance, ce bunker nous met à l'abri des regards indiscrets. La chambrette donne sur une arrière-cour lugubre. Trois lits disposés en croix et un vieux poste de télévision allumé en permanence campent le décor de la pièce. La B.B.C. annonce des températures sibériennes sur la côte Est américaine. Avant le grand saut dans l'inconnu, les indigents s'octroieront le luxe d'investir leurs derniers pounds dans l'achat de bonnets polaires, écharpes, gants en laine et bottines pour affronter les frimas de l'hiver. Dans ce contexte, les soupers seront maigres.

Un sachet familial de madeleines et trois tablettes de chocolat combleront notre estomac ulcéré par le froid et la privation. De quoi faire des agapes, si cette ration n'était destinée à nourrir trois personnes et ce, huit jours durant.

Vendredi 16 janvier 2004, quatre heures du matin, le réveil sonne.

Comme des zombies, nous nous ruons tour à tour dans la salle d'eau et bouclons définitivement nos valises. Nous disposons d'un petit quart d'heure avant que l'Orient Express ne siffle trois fois. La gare de Norwich se situe à cinq minutes de l'hôtel, à vol d'oiseau, juste le temps nécessaire pour avaler un café brûlant et quelques flocons d'avoine trempés dans le lait de la veille.

Sans regret, nous laissons derrière nous le bed and breakfast.

Le vent glacial pique au visage ce matin. La fin du cauchemar semble proche, le cou engoncé, le dos voûté par le poids qu'il transporte sur ses épaules, Marc achève cette dernière marche échevelée, sans broncher. Le regard vitreux, nous pénétrons sur le quai désert. La locomotive de l'enfer nous attend déjà. Station Liverpool Street, dix heures, tout le monde descend. La rame du métropolitain nous dépose dans le hall 4 de la zone aéroportuaire. Il reste une dernière formalité à accomplir et non la moindre, le passage en douane.

L'étape d'enregistrement des bagages à l'aéroport de *London-Heathrow* se déroule sans encombre. Cependant, la scandaleuse fiche de la D.C.P.J est susceptible de faire capoter notre expédition outre-atlantique. La mention mensongère *« individu dépressif…»* pouvait éventuellement motiver un refus d'embarquement de la compagnie aérienne au regard de la sécurité de l'équipage et des passagers. Le douanier nous fait signe de passer, sans sourciller. Le soulagement se lit sur nos mines réjouies. Nous jetons un dernier coup d'œil au passage de la zone d'embarquement internationale, pour saluer l'Angleterre, cette mère d'adoption qui nous a recueillis dans ses tranchées.

Chapitre 19

LE MIRAGE DE LA TERRE PROMISE

- Carnet de route du 16 janvier 2004 :
- *Départ en avion depuis l'aéroport de London-Heathrow (Angleterre) pour NEW-YORK (U.S.A.) de Madame Marie-José MARQUEZ (ma mère), de ma sœur Elisabeth SILVA et de moi-même, munis de nos passeports en cours de validité.*
- *Arrivée à l'aéroport de New York J.F.K. et conduite au Service de l'Immigration en vue d'une demande de protection et de l'Asile Politique*.

13 H 20 – United Airlines, vol 905. Nous décollons, de l'aéroport de London-Heathrow.

Les passagers assis à ma droite parviennent non sans effort, à attirer notre attention. Notre regard se fige soudain sur la nationalité des deux passagers qui remplissent soigneusement leur fiche de renseignement. Les passeports ont été négligemment posés sur la tablette. On peut lire clairement nationalité ukrainienne. Etrange coïncidence, un couple d'ukrainiens parfaitement bilingue, transite par Londres, pour se rendre aux U.S.A. Non moins sibyllin, ce couple ukrainien converse à mi-voix dans la langue de Shakespeare avec l'accent de Oncle SAM. L'épisode de ces minauderies digne de la Metro-Goldwyn-Mayer est sans doute l'avant-première du thriller concocté à l'atterrissage. Nous jouons notre dernier joker, pensant nous envoler vers le pays de la liberté, drapé sous la bannière étoilée.

La statue de la Liberté à l'entrée du port de New-York est au rendez-vous. Nous la saluons de loin par le hublot.

Les discours populistes américanisés qui font trembler tant de dictatures nous donne un dernier regain d'espoir, celui de trouver une terre d'asile, au pays où coule le lait et le miel.

Mais l'horreur nous attend à dix mille kilomètres, sans que nous puissions soupçonner un instant que l'Amérique nous assénerait le coup de grâce.

L'euphorie américaine, le titanesque, la conquête de l'eldorado qui fait rêver tant d'opprimés devaient faire long feu.

Le chiendent de l'Administration I.N.S. nous livrera en pâture, ce 16 janvier 2004. Rien n'échappe à la vigilance des services de l'immigration, surtout depuis les attentats meurtriers du 11 septembre 2001. Face à cet acte barbare, l'humanité se doit, à raison, de réciter les cantilènes de ces martyres canonisés. Nul ne saurait accepter le terrorisme sanglant. Cependant, les effets secondaires de ces attentats semblent gagner comme la gangrène, les services de l'immigration, dans une sorte de psychose inavouable. Depuis lors, l'on assiste à une véritable traque de l'ennemi. Ces maniaques pâtissent à la vérité d'un mal plus grand et incurable qui mérite que l'on s'y attarde afin de mettre des mots sur les maux qui les affectent. A force de cribler le froment sans graine, le chiendent de l'humanité, les esprits faibles finissent par s'y assimiler, dans une sorte de mimétisme inconscient où le jeu du transfert s'immisce entre les dictateurs, ces psychopathes terroristes et les démocraties va-t'en-guerre.

Le diagnostic s'impose parfois, victimes d'hallucinations pathologiques, ils dévisagent tous les étrangers de pied en cap et à la simple vue d'une barbe fournie ou d'une origine à consonance islamiste, le ballet d'officiers redouble de crises, confondant terroristes et simples voyageurs, sans discernement. La piqûre calmerait les ardeurs des volontaires à la chasse aux sorcières.

Je ne compris qu'avec un recul suffisant, l'ignominie qui habite l'âme perfide des patriotes engagés à la section I.N.S. Ces officiers dépourvus d'humanité, rongés par la vengeance, triturés par un assouvissement d'hégémonie démesurée donnent l'image peu flatteuse de l'Amérique de Bush, conquérante, décadente, exubérante, insolente qui n'hésite pas à dépenser des millions de dollars pour mieux diviser et régner en maître sur le monde.

La manipulation mentale innée fait partie intégrante du grand show-business des services d'immigration américains. Une pluie de dollars suffit à entraîner sur son sillage une coulée d'acteurs improvisés, prêts à jouer les rôles les plus dégradants, peu importe le scénario, l'engagement est total pourvu qu'il y ait l'ivresse du billet vert.

Les bouchers friands de chair innocente torturent en toute impunité au nez et à la barbe des Organisations Internationales impuissantes.

A l'atterrissage, la statue de la Liberté éclairant le monde s'avère une bien cruelle désillusion d'optique.

I.N.S., TON UNIVERS IMPITOYABLE

- Suite carnet de route du 16 janvier 2004 :
- *Auditions menées par les services de l'immigration américains.*
- *Renoncement immédiat de notre part à notre requête devant la présentation des conditions de détention en vigueur et ce, pour une durée indéterminée (non suivi d'effet).*
- *Détention en zone de pré-classification à New-York.*

New-York – 16h00, heure locale. L'hôtesse de l'air de la compagnie United Airlines annonce notre arrivée à l'aéroport de JFK KENNEDY. Un manteau de neige recouvre la piste. La gorge nouée, nous remettons au personnel navigant les fiches de renseignement dûment remplies. Parvenus en zone de filtrage, le douanier épluche les trois passeports, et se focalise sur celui de Marc. Mon frère présente sa carte professionnelle au préposé et lui expose alors, ce que ce dernier parvient sans mal à contrôler de visu à l'écran, tout y est. Dans la foulée, Marc lui confirme qu'il fait l'objet d'une fiche de surveillance au motif fallacieux d'un prétendu état dépressif. Dans un élan indomptable, mon frère dévoile sans attendre la véritable raison de notre venue aux U.S.A., qui ne serait s'accommoder avec la formule d'un séjour découverte. Il lâche enfin les mots trop longtemps contenus. « *Nous sommes citoyens français et nous demandons la protection des Etats-Unis.* »

Ce cri de liberté desserre ses mâchoires tendues par l'humiliant et terrifiant complot ourdi contre notre famille depuis le mois d'août 2003. Des mots censés nous délivrer d'un pesant fardeau. Le douanier semble quelque peu déconcerté, et nous conduit directement au service de l'immigration.

A peine introduits dans l'antre des Services de l'Immigration et Naturalisation américains, au sein même de l'aéroport JFK, les officiers nous tombent dessus telle une masse brandie pour assommer nos ultimes espoirs.

Le verdict avant-coureur ne tarde pas à être dévoilé. Le piège tendu par les cavaliers de la table des ricains referme ses mâchoires sur trois proies vulnérables.

En l'espace de quelques secondes, nous voilà subitement traités comme des clandestins ou pire des criminels dangereux qu'il faut mettre en cage.

Une demi-douzaine d'officiers à la mine patibulaire, suant par tous les pores l'arrogance, hurlent à l'unisson : « *Vous venez d'un pays*

démocratique, la France et vous demandez l'asile politique, ici. Jamais, vous n'obtiendrez rien, ici ce sera la PRISON, vous entendez la PRISON pour les Français. »

Ca rit comme une baleine, ça grogne dans tous les coins. L'araignée nous prendra bientôt dans ses fils englués, *Spider Man* avait déjà tissé sa toile géante prêt à déchiqueter, dévorer puis avaler dans sa bedaine des êtres sans défense. Notre ignorance des conditions d'examen de la demande d'asile politique nous coûtera le prix de la liberté. A qui incombe la faute, à une famille désemparée, abandonnée à un triste sort ou aux autorités françaises qui n'ont pas rempli leur devoir de protection et leurs obligations envers des concitoyens irréprochables.

Notre quête de l'asile politique s'inscrit pourtant dans la trame d'une indiscutable légalité : Entrée régulière sur le territoire américain avec passeports valides, titres de transport aller-retour U.S.A./Angleterre, documents justificatifs de moyen d'existence et casier judiciaire vierge.

Contre toute attente, notre renoncement immédiat entraîne une levée de boucliers. *« Vous nous dites courir un danger, nous ne pouvons plus vous laisser sortir. »*

Désemparée, je tente de trouver une issue à cette situation inextricable et m'écrie, *« En vertu de quelles règles, décidez-vous de nous mettre en prison. Nous n'avons signé aucun formulaire de demande d'asile politique et vous décrétez que la simple évocation d'un péril dans notre pays suffit à nous emprisonner ? »*

Contre notre gré, la section I.N.S. entamera les auditions interminables à 16h30 qui s'achèveront à une heure du matin.

L'acharnement sera insoutenable au point de nous laisser knock-out psychiquement.

Nous avons beau manifester notre volonté de retourner en Angleterre, notre sort est scellé. Le service I.N.S. refuse catégoriquement toute concession. Dans la zone d'attente internationale, l'I.N.S. nous tiendra dans l'ignorance de nos droits et devoirs. Notre détention arbitraire sera maintenue pour une durée indéterminée. La procédure est-elle légale ? A l'évidence, nous sommes traités comme des étrangers en situation irrégulière.

D'entrée de jeu, nous sommes placés en garde à vue. Les interdictions fusent de tout côté. L'usage de la parole est prohibé, une vague déferlante de tentatives d'intimidation en tous genres, s'abat sur notre famille. La communication entre nous est désormais interdite, les regards

sont tout juste tolérés. Mis au piquet d'office, nous n'aurons plus la permission de bouger de nos chaises.

L'officier S.R., ce gros porc glauque, efféminé et bedonnant, aux yeux injectés de sang qui m'inspirait tant de dégoût, m'a désigné comme bouc émissaire. L'air triomphant, le lourdaud bombe le torse, rentre le ventre et pour mieux enfoncer le clou, il martèle d'une voix caverneuse que nous passerons par la case PRISON.

« *Il est trop tard,* tu iras en prison » hurle S.R., ce gros lard qui se donne un air pathétique à la JR EWING, de la série remake « *Alerte à l'I.N.S. - Ton univers impitoyable »* plutôt d'un genre vulgaire et doté d'un quotient intellectuel frisant l'autisme profond, voire la débilité totale.

Je suffoque, tout mon univers s'écroule d'entendre sans arrêt ce mot si traumatisant.

La tyrannie bat son plein dans le service I.N.S. Les pieds nickelés ne sont pas de trop pour exercer une pression psychologique sur notre mental déjà harassé par huit heures de vol, et le décalage horaire.

L'officier S.R. examine de plus près notre fax adressé au F.B.I. et à la Maison Blanche, annonçant notre arrivée sur leur sol, juste avant de grimper dans la carlingue de la compagnie United Airlines qui nous conduirait en ENFER. Rencogné dans son fauteuil, il rejette sa tête en arrière et éclate d'un rire sonore.

- *« Ha, ha, ha ! F.B.I, White-House, tu rêves ou quoi ? »*

L'air moqueur, ce dernier passe à l'attaque. La fouille de nos bagages fait partie de la deuxième étape. Les sacs à mains sont vidés, l'unique paquet de cigarette est confisqué et termine dans la poche du gros lard. Le rustre passe en revue le contenu de ma mallette, photographies, documents personnels, tout est prétexte au questionnement, à l'humiliation.

D'un porte-feuille, il sort la photo d'identité de Bruno, mon ex-fiancé, le médecin généraliste.

S.R. fait la moue et grogne : *« Qui c'est celui-là ? »*

Comme je ne lui réponds pas instantanément, S.R. braque son regard haineux sur moi et trépigne : *« Je veux que tu me dises qui c'est ce type. Tu m'entends ! »*

Soudain, la photo voltige dans les airs.

Un autre officier renverse sans ménagement le sac à main de maman sur une table et inventorie en sa présence chaque objet sur un bloc-note.

Maman a conservé méticuleusement plié dans son porte-documents

une photo où Marc, les mains gantés, la médaille d'or autour du cou, adopte une position de garde de boxeur. Le jeune officier brandit l'article de presse sous les yeux de maman et l'interroge du menton. Ma mère lui explique fièrement que son fils a remporté le titre de champion du monde en boxe anglaise à Indianapolis aux Etats-Unis, en éliminant notamment en demi-finale, un shérif américain.

L'officier s'en empare et exhibe sa trouvaille auprès de ses collègues. Les rires et commentaires animés fusent de toute part. De loin et à tour de rôle, les goujats se caressent l'arête du nez et hurlent « **Mike Tyson »**, « **World Champion »**, « **best of the best »**, « **courageous »**. A intervalles réguliers, les courageux officiers cracheront leur venin en mimant des gestes de boxeur.

Pitoyable, et je pèse mes mots.

Toutes les cinq minutes, je suis convoquée au comptoir, sous prétexte que je suis la seule à maîtriser la langue anglaise. S.R. me siffle, me renvoie, me hèle à nouveau. Je titube d'épuisement, je me cogne dans la travée de chaises et l'animal rit, il rit. Le monstre du *Loch' INS* me vampirise, sa présence me tétanise, sa voix, sa tenue, tout en lui m'inspire l'effroi. Je feins de contenir mon désarroi, réprimant dans mes prunelles verglacées de stupeur, cette pluie de larmes qui ne demande qu'à tomber, qu'à s'évacuer.

Maman ressemble à un petit moineau frêle, mais son courage et sa détermination me coupent le souffle et m'exhortent à tenir le coup. Pourtant doté d'une bonne dose de sang froid, Marc a les yeux exorbités et fulmine.

Il parvient difficilement à contenir davantage ses émotions mais contrôle ses actes et paroles. Chaque fois qu'il se lève pour prendre ma défense, toutes les têtes se redressent comme muées par des ressorts.

L'officier S.R. et sa clique menacent de le placer en détention. *« Assieds-toi et tais-toi ou on va t'attacher et te mettre en cage. »* En état de choc, maman implore Marc de se rasseoir et de se calmer.

Mon frère nous observe désarmé, ne pouvant terrasser le lâche comme il n'aurait pas hésité à le faire en d'autres circonstances.

Le monstre qui fait figure de meneur lui demande d'obéir au doigt et à l'œil. Ce tyran impose à ma mère le silence et lui indique d'autorité de s'installer à l'opposé de la pièce. Marc rassure maman en désignant les caméras fixées au mur, et s'écrie : « *N'aies pas peur maman, je ne tomberai pas dans le panneau. Ils aimeraient bien me pousser à bout jusqu'à ce que j'en emplâtre un. Ils enregistrent tout avec leur caméra. »*

L'enjeu est de taille, la tâche de ces officiers consiste à nous déstabiliser, pendant des heures entières sans discontinuer, à honnir notre famille, pour la réduire à néant. La pratique du harcèlement moral devrait nous amener à obtempérer dans leur dessein tout tracé, commettre la faute, perdre notre sang froid, pour nous coller un réel motif d'incarcération. Sans succès.

Ces hyènes nourries d'hamburgers « fashion charogne » s'acharnent sur nous, comme des brutes épaisses et nous isolent les uns des autres aux quatre coins de la salle.

Les sténotypistes masculins retranscrivent nos dépositions respectives sur support informatique, sous forme de Q.C.M., questions à choix multiples. On rase les pâquerettes…. c'est la consternation et non plus la constellation des cerveaux qui s'assemble. Mais que peut-on attendre de gratte-papiers qui n'ont pour seule lecture que le journal de Mickey. Le niveau intellectuel de la masse est fort bien connu pour son insuffisance, à l'échelle internationale.

L'illettrisme est certainement un des fléaux d'envergure se positionnant devant l'obésité préoccupante de cette population.

Les services d'un interprète en langue française par voie de fil seront au menu afin d'éclairer la lanterne de l'officier S.R. unilinguiste, fort en terrorisme mais dont l'aisance verbale n'a d'égale que son aisance relationnelle, en dessous de zéro.

Le site « http://www.scandale-france.org » connaît alors son plus beau score de fréquentation. Voilà l'équipe au complet pianotant sur leur moniteur qui commente la version anglaise des raisons de notre exil forcé.

L'intérêt croissant semble gagner les officiers pendant que S.R. me tend les quatre pages dactylographiées de ma déposition. Je vois briller une flamme narquoise dans le regard bestial de S.R. Il sonne la charge et avance d'un pas. Il m'enjoint d'apposer ma signature en vue d'avaliser les déclarations faites sous le serment *« Je jure devant Dieu de dire toute la vérité rien que la vérité. »*

Après relecture, malgré la pesanteur régnante dans ce bureau déshumanisé, et les humiliations à répétition pratiquées sur ma personne, je refuse formellement de signer le document qui n'est en rien conforme à mes déclarations. Et pour cause…

L'officier S.R. s'est autorisé à insérer dans le corps du procès-verbal de fausses allégations qu'il a le toupet de me prêter. Non content de tronquer

la vérité, S.R. abuse de l'autorité que lui confère sa fonction. Le monstre exige de moi une ratification immédiate de ce grossier tissu de mensonges.

Les troisièmes et quatrièmes feuillets sont truffés de rajouts qui relèvent de l'affabulation et de la démence pure.

A la question de **S.R**. : « ***Explain to me the circumstances of this sensitive case.* »,** soit littéralement : **« *Expliquez-moi les circonstances sur le dossier classé SECRET.* »**

Les réponses les plus édifiantes qui me sont attribuées sont les suivantes :

- «…***and this rocket mission was highly classified because after the launch of this rocket, the U.S. cut relations with France. The rocket subsequently disappeared.* »**, que l'on peut traduire par :

- « *…et la mission de cette fusée est classée Top-Secret parce qu'après le lancement de cette fusée, les Etats-Unis ont coupé leur relation avec la France. La fusée, en conséquence, a disparu.* »

- « *…I saw through my E.S.P. that the then Foreign Ministere of France Gustin kept appearing through my visions of other cases.* », soit approximativement **« *…J'ai vu à travers mes séances que cet ex-ministre étranger français Gustin continuait à m'apparaître à travers mes visions sur d'autres cas.* »**

Manuscritement et en lettres majuscules : ***« SUBJECT REFUSE TO SIGN, witnessed by N. »*** soit **« *Le sujet refuse de signer, en présence de N. (son assistant).* »**

Ce verbiage de débile mental enrichi d'une abondance de paroles ridicules reflétait l'image de ce représentant de l'I.N.S. La brute s'enflamme devant mon refus péremptoire de signer ce mensonge éhonté. La guerre des nerfs est déclarée, mais à ce jeu je ne baisserai pas pavillon et je sortirai vainqueur. Mais à quel prix.

Le loser profère ses ultimes menaces et intimidations, comme si la peur n'avait pas déjà atteint son paroxysme : ***« Toi, tu ne passeras pas devant le juge, tu resteras des mois et des mois en prison »***, tonne t-il en crispant les mâchoires de toutes ses forces. Terrorisée, mais ne voulant pas céder outre mesure à la panique, je rabattais le caquet de cet eunuque, et répliquais aussitôt en levant la main droite, « *Quant à moi, Monsieur, j'ai prêté serment; j'ai juré devant Dieu de dire toute la vérité, rien que la vérité et le mensonge est un blasphème à mes yeux.* »

« Qui es-tu toi, pour qui tu te prends, toi ? », poursuit-il en faisant craquer ses jointures.

Pour ne pas rentrer dans ce jeu de provocation, je fais des efforts pour lui répondre posément « *Pourquoi tant d'agressivité. Je suis une citoyenne française et je désire dès maintenant parler à mon ambassade. »*

Les ricanements foisonnent dans le bureau, S.R. tourne à la dérision la catastrophe de notre vie et ma requête n'est pas exaucée. L'on vient de déballer sur le comptoir de l'I.N.S. les récits de notre tragédie familiale, depuis notre fuite effrénée en Angleterre jusqu'à notre arrivée à NEW-YORK. Les heures s'écoulent comme des années, S.R. continue inlassablement à me bombarder de questions. Le monstre farouche se délecte à l'idée de me voir vaciller, trembloter comme une feuille, le gosier asséché par des heures d'interrogatoire à huis clos, sans trêve.

La troisième étape s'enchaîne. Nos empreintes digitales sont scannées sur leur écran, ça y est, nous sommes fichés. Les sanglots me viennent mais je maîtrise mes émotions devant l'un des coéquipiers qui me demande de dérouler mes doigts sur une plaque métallique encrée. Bientôt notre iris est immortalisé dans les fichiers informatiques de l'I.N.S. On nous toise du regard, on nous mesure, on nous photographie comme des prisonniers, conduits à la potence alors que nous sommes innocents de tout délit, des victimes ! La procédure arbitraire dépasse les bornes. Mais là ne saurait s'achever la monstruosité de la section.

Après avoir effectué leur contrôle Interpol, qui les renseigne sur la virginité de notre casier judiciaire, les bourreaux hèlent des gardiens.

Les gardes-chiourmes débarquent, le pas décidé munis de chaînes, de sangles, de menottes et font signe à Marc d'avancer.

Ma peine, mon chagrin est si grand que mon palpitant se déchaîne, la crise spasmophile me guette, je voudrais hurler de douleur. Marc, ce policier d'élite, mon frère, ma bataille est détenu devant nos yeux consumés par l'horreur du traitement inhumain qui lui est infligé. Un bâtard lui ordonne de lever les bras en croix puis procède à une palpation sur toutes les parties de son corps. Le deuxième bâtard lui passe une sangle en cuir autour de la taille tandis que le dernier bâtard finit par lui immobiliser les bras par-devant avant de menotter chevilles et poignets.

Cette vision me brise le cœur en mille morceaux. Je ravale mon hurlement. Maman est anéantie, les monstres ont enchaîné la chair de sa chair. Marc subit l'affront sans sourciller. Impavide, il esquisse un sourire dans notre direction pour tenter de nous tranquilliser.

Nous traversons les longs couloirs de l'aéroport sous le regard des badauds. L'escorte nous conduit tous trois dans une camionnette grise, que dis-je, un fourgon cellulaire. Devant des hommes en armes nous attendent.

Nous pénétrons dans une salle d'attente spacieuse ou une pelletée d'officiers contrôle les titres de séjour des étrangers. Avec maman, nous subirons le même sort que mon frère. A peine arrivées, les chaînes, les menottes sont déroulées comme un tapis rouge sang. Le sang de l'innocence enchaînée, privée de sa liberté si précieuse allait couler dans les veines de notre conscience et dignité humaine salies, meurtries, torturées.

Le gardien nous somme de nous asseoir. Les bracelets claquent sur nos poignets et nos chevilles. J'entends encore le bruit des chaînes qui s'entrechoquent. Je souffre le martyre de voir ma mère, mon frère, mon sang, avilis. A la réflexion, « la Métamorphose » de Kafka me semble bien dérisoire. La douleur morale dépasse de loin la souffrance physique et la transcende au-delà des frontières du respect de l'individu, par dessus les barrières juridiques de la dignité humaine.

Nous sommes désormais réduits en esclavage, bannis du droit d'exister. Notre condition humaine est annihilée. Le cœur brisé, la gorge serrée, nos yeux se croisent et l'intensité du regard brûlant d'une fièvre de désespoir, suffit à exprimer la haine, la rage, l'inexplicable, le tourment qui nous emporte dans son tourbillon de vagues folles s'émoussant à nos pieds devenus prisonniers. J'aurai envie de hurler notre innocence, devant ce troupeau d'officiers qui exécutent leur tâche, sans état d'âme, sans daigner nous regarder, comme si soudainement, nous étions devenus des forçats, qu'ils menaient au bagne.

Je ne comprends pas ce qu'il nous arrive. Le ciel nous est subitement tombé sur la tête. Nous demandons la protection américaine et nous obtenons en échange le mépris de nos droits d'êtres humains. L'humiliation est totale.

C'est alors qu'un binôme se charge de la sale besogne.

L'officier masculin au visage bouffi souligné par de grosses bajoues de chien de chasse m'ordonne de me lever. Certainement marqué par les comédies musicales de Broadway, « Cette danseuse ridicule » bat la semelle en mesure sur le dallage. D'un regard foudroyant, il me fait signe d'avancer vers le bureau. Je parviens difficilement à synchroniser mes pas, et laisse traîner mes bottines entravées par les chaînes, à la cadence d'une tortue piétinant le sol, jusqu'au comptoir de mes bourreaux. Ils déblayent la valise

contenant les effets vestimentaires et dévident mon sac à main. La fouille commence, tout passe au peigne fin.

L'officier, un nain, d'une quarantaine d'années, le regard bovin, roule des mécaniques. D'un ton sarcastique, il nous apostrophe sans trêve et fulmine des menaces de mise au piquet dans un vocable argotique. Ce personnage hideux, bâti comme un charançon, crache la cruauté de sa gueule dégageant une haleine de chacal. La vermine se pourlèche les mandibules à la pensée de me mettre plus bas que terre. Tombée sous le paletot de son prédécesseur pour le moins fouettard, la bave de cette bouche ordurière n'atteignait pas mon âme déjà blindée.

Rien ne semble mieux l'enjouer que de nous réduire au silence. Juste quelques onomatopées et hochements de tête nous sont permis en guise d'expression verbale. Le nabot s'installe sur un tabouret pour extraire tour à tour les vêtements de mon bagage et vide mon sac comme une vulgaire poche poubelle. Les effets sont etalés pêle-mêle sur un comptoir, et ce avec l'approbation de sa collègue non moins irrévérencieuse. De concert, ils jettent tous les objets de valeur, y compris ma trousse de maquillage, peigne, brosse, miroir, en pillant au passage un stylo plume en or revêtant à mes yeux une valeur sentimentale.

Ce mouvement réflexe si prononcé me laissait présumer que ces deux officiers avaient une légère tendance à la kleptomanie.

Mais, ici, tous les gardés à vue à la ronde seront également saignés à blanc.

Ils m'ordonnent d'enlever la ceinture du pantalon et de retirer sans traîner tous mes bijoux.

Puis vient le tour de maman et Marc qui s'exposent sans broncher à l'écumage, à la piraterie de cette poignée de tyrans qui s'arroge toutes les bassesses. En réalité, ces officiers ont hérité leurs « *lettres de brigandage* », d'une civilisation inculte, née du regroupement d'ethnies aux mains sanguinaires, construite dans l'opulence dégradante de descendants de forçats, avides d'une revanche barbare qui les mènerait au sommet de la gloire.

Le hululement de ces rapaces dans les locaux de l'I.N.S. m'inspirait le plus profond dégoût. Je tentais vainement de détourner mon attention de ces visages inhumains, de ces regards sardoniques cernés par les stigmates du sadisme.

Je m'imaginais obstruant chirurgicalement mes tympans, une partie de la cavité auditive de mes ouïes, pour ne laisser y pénétrer que les sons familiers, les mots ou paroles des miens que j'aurai la chance de capter, dans ce brouhaha incompressible.

Démunis de tout, déshabillés du regard, l'on nous reconduit à nos chaises. L'une des gardiennes, du même acabit, que S.R., un canon de laideur valant son pesant de graisse, se faisant une haute idée de son service, nous promène à sa guise, nous ordonne de nous déplacer, de reculer d'un rang, de revenir au même siège, sans nécessité aucune, pour mieux nous asservir.

La poissarde arbitre les opérations et aboie régulièrement. Elle nous impose son diktat tel un dompteur qui réalise son numéro de cirque.

S'approchant de nous, les pattes piétinant d'impatience sur les dalles, avec son ventre énorme ballottant comme une vague monstrueuse par-dessus son pantalon beige, l'ogresse nous fait asseoir sur l'aile droite de la pièce, comprenant huit rangées.

Sur l'avant-scène domine un large comptoir rectangulaire, la tribune des officiers, sur laquelle plusieurs postes informatiques sont reliés en réseau intranet. La salle d'attente est partagée en deux rangées symétriques. L'aile droite est réservée exclusivement aux enchaînés.

Le nom du petit **Léo BALLEY** retentit. ***Phaï, Simone, Marie-José, Elisabeth, Marc, Mike Tyson, World champion, best of the best, french rocket, top secret, Jospin ex-Minister***, ces mots seront ânonnés par des officiers des centaines de fois et ce pendant quatre jours.

Marc est séparé de nous, groupé avec d'autres hommes qui pâtissent du même régime, les pieds enchaînés. Dès lors, on nous condamne au mutisme complet. Le moindre soupir, la moindre tentative d'expression est soumise à la censure. Tout ce monde semble ressentir une jouissance extrême à nous voir réduits à l'état de servitude.

D'entrée de jeu, le service I.N.S. plantait un décor de western qui rappelait les vilénies commises au temps des pionniers de l'ouest américain.

Dans les studios de l'I.N.S., les manipulateurs tourneront un court-métrage, un scénario monté de toutes pièces. En qualité d'officiers, ils sont chargés de rabaisser trois innocents citoyens français pendant trois nuits et quatre jours non-stop.

« *Les Envahisseurs* » version 2004 est à l'affiche du jour. Les monstres ont bien étudié leur rôle, chaque interprète récite sa saynète avec

brio, le scénario est bien rôdé, **« *SHOW MUST GO ON* ».** Les strass, les paillettes, les stars et le cinéma en trois D, dignes des studios hollywoodiens ont déteint sur ces starlettes de bas étage. Ces intermittents du spectacle à la vocation ratée, frustrés de jouer les seconds rôles, sautent sur la moindre opportunité offerte pour se renflouer les poches voire toucher une prime substantielle afin d'engraisser leur tour de taille XXL. Ca s'esclaffe, ça bouffe des hamburgers gras dégoulinant de mayonnaise et de ketchup, ça ingurgite du coca-cola à tire-larigot, sans intraveineuse, ça vocifère sans porte voix.

Ces individus projetaient un aperçu de la dépravation de leurs mœurs.

Les immigrés clandestins qui partageront avec nous ces supplices seront traités comme les Peaux-Rouges au temps de la colonisation sauvage.

Le mythe de l'ouest américain et les westerns de *Sergio Leone* sont revus par les ânes bâtés et les médiocres acteurs de l'I.N.S., auxquels une opération de greffe de neurones, à titre expérimental, devrait s'appliquer d'urgence. Ici, il n'y a pas de héros. Les bourriques n'avancent qu'avec la carotte au bout du museau, de l'argent liquide comme le sang. Ils s'acoquinent avec le démon pour torturer psychologiquement leurs victimes et saisissent la perche tendue pour exercer leurs talents de pervers manipulateurs.

La bâtardise des officiers est symbolisée par l'étoile de shérif épinglée sur leur uniforme de rangers se miroitant jusque sur leur physionomie. Dans cette *commedia dell'arte,* version américaine, chaque acteur démasqué improvisait un monologue. Conscients de l'insuffisance de leur vocabulaire et de la faiblesse de leur argumentation, ils se prêtaient à une ridicule mascarade de scénarios tout juste dignes d'une arlequinade.

Dans cette pantomime, le tonneau de graisse, alias *Colombine,* portrait craché d'un gros boudin sur pattes, interprétait le rôle de l'ouvreuse.

Elle se cantonnait à placer les détenus dans la salle d'attente. Le nabot court en patte, aux dents plutôt chevalines, frustré, campait le rôle du géant *Pantalone,* et enfin S.R., se dandinait d'un pied sur l'autre si bien qu'on discernait sa jambière collante lui couvrant les jambonneaux jusqu'aux pieds. La marionnette tenait la vedette, dans le rôle du pervers. Ce maniéré trouvait très divertissant de pointer la case prison à l'instar d'*Arlequin* brandissant son bâton. Il se sublimait dans les scènes de manipulation mentale.

La vision de cette horde d'officiers exhalant la perversité me pétrifiait. Leurs jeux de rôle malsains sont une insulte à la dignité humaine.

Ici, maman et moi allons rester quatre longs jours, privées d'hygiène. Moins de dix heures après notre arrivée, mon frère sera transféré dans un camp de réfugiés à New-York. Les yeux noyés de larmes, nous le voyons s'éloigner les fers aux pieds, les menottes au poignet, harnaché. Tout au long de la détention barbare, nous serons privées de tout contact avec mon frère. Après quatre jours et deux faux départs, les matons annonceront à Marc le retour en FRANCE…Un boniment de camelot qui à la fâcheuse tendance à se répéter.

Les jours s'écoulent, nous sommes privées de sommeil, les néons sont allumés en permanence et les officiers de l'I.N.S. se relaient et bavassent à voix haute comme des pies volubiles de jour comme de nuit.

Trois nuits et quatre maudits jours, assises sur des chaises grises en fer, rigides, censées nous servir de couche. Les reins cassés en deux, arc-boutée, je me blottis contre maman et gémis en silence. Interdiction de se lever.

Pour se rendre aux toilettes, les enchaînées doivent lever l'index et demander la permission. Cette faveur nous sera refusée à plusieurs reprises.

Plusieurs fois, j'aurai été tenté de lever le majeur, mais la décence m'interdisait cet écart de conduite… Les W.C. nous seront accessibles seulement deux fois par jour. Le chronomètre est enclenché pour effectuer à la quatrième vitesse les besoins naturels. C'est à croire que les chameaux de la section ont pour coutume de se soulager sur des chaises percées.

Même mon petit animal si choyé, mon persan resté en France, n'aurait jamais subi le centième de ce traitement indigne.

Je préfère tirer le rideau sur ces scènes dégradantes et laisser le soin aux annalistes et historiens de se pencher plus en avant sur la renaissance des pratiques discriminatoires en vogue dans les camps de concentration. Deux fois par jour, le personnel nous jette en guise de repas, une poche en papier, contenant le sempiternel hamburger/frites et une canette de coca-cola dans une pièce où l'air sent l'ensilage.

Les heures s'égrènent sur l'horloge murale. Du reste, la notion du temps nous échappe au milieu de ce tohu-bohu. Les jours se succèdent, notre sort n'est toujours pas scellé, la détention arbitraire et barbare se poursuit.

Fourbues, le dos meurtri par la position assise prolongée, la soif nous dessèche pendant que nos estomacs se nouent et s'étranglent jusqu'à refuser d'ingurgiter cette piètre nourriture que l'on sert aux cochons, cette malbouffe si décriée par l'Astérix gaulois, José BOVE.

Pendant ce temps, une cohorte de passagers en situation irrégulière défile dans le bureau. Les immigrés de nationalité diverse, majoritairement d'origine hispanique, exhibent de faux documents et tentent maladroitement de se disculper du délit d'usurpation d'identité ou recel de cartes falsifiées.

Les pauvres bougres sont violemment pris à partie et les brimades foisonnent.

Les documents d'identité sont passés aux rayons ultra-violets. Les hurlements et rudoiements incessants des officiers trahissent à la fois leur impatience et leur complexe de supériorité.

La plupart des étrangers en transit ne séjourneront pas plus de quarante-huit heures dans les locaux de l'I.N.S. puis seront reconduits aux douanes en vue d'une expulsion.

Mais nombre de points demeurent obscurs dans ce scénario. Nous ne sommes plus au Moyen Âge et pourtant deux femmes munies de passeports français en règle, agoniseront des jours entiers, privées de soin, d'hygiène élémentaire, de sommeil, le tout sous les quolibets des officiers I.N.S. Marc ne sera pas épargné dans le camp de réfugiés.

La dernière nuit, les despotes nous placent toutes deux en isolement dans un local à peine plus grand qu'un cagibi, sans fenêtre. Nous coucherons à même le sol sur une vulgaire paillasse. Toute la nuit, les geôliers jettent un oeil dans le dortoir improvisé en promenant le faisceau de leur torche sur nos silhouettes assoupies. Nous tressaillions chaque fois que nous entendons une clameur et le claquement de leur semelles. Maman s'agrippe à moi et je peux entendre son cœur battre à cent à l'heure. Harassées, les cheveux poisseux, la peau déshydratée, les fers nous meurtrissent les chevilles toute la nuit.

Transies de peur, plongées dans la pénombre, les larmes se libèrent.

Maman se verra refuser l'accès aux soins médicaux. Son traitement thyroïdien vital finira son cycle dans la poubelle.

Aucune consultation médicale ne lui sera accordée malgré les cris d'alarme. L'échéance est repoussée systématiquement. J'ai le malheur de me lever. Et là, le nabot lève une main menaçante. Un responsable fait son apparition, le nabot rampe et se hisse sur son tabouret. Je m'évertue à expliquer au gradé que le défaut de prise du médicament « Lévothyrox », hormone de substitution de la glande thyroïde, peut entraîner à la longue un risque de coma. S'il vient à manquer, c'est la catastrophe. Sur ordre, Colombine et Pantalone font mine de fouiller dans les affaires. Mais les comprimés restent introuvables… Les tyrans feront la sourde oreille jusqu'au bout.

Depuis notre arrivée au sein de l'I.N.S., je demande à parler à l'ambassade de France, droit élémentaire qui me sera accordé par deux fois. La troisième demande accusera une fin de non-recevoir.

Mon premier interlocuteur sera Monsieur MARTIAL, représentant officiel du Consulat français à NEW-YORK. L'intéressé compatissant à notre sort m'exhorte à tenir le coup. L'agent consulaire prétend n'avoir aucun droit de regard sur les traitements inhumains et dégradants qui nous sont infligés. A défaut de mieux, le contact se propose de nous rendre visite sur place. J'en viens à le supplier de contacter de toute urgence l'ambassadeur en personne ainsi que le préfet Roger MARION. Très vite, une grosse mule noiraude presque féminine, secoue sa touffe de crin, s'ébroue, fait vibrer ses naseaux, pousse un hennissement et m'ordonne dans une ruade de raccrocher le combiné.

Le consulat nous rappellera à l'I.N.S. pour suivre de prêt l'évolution de notre détention, mais Monsieur MARTIAL ne se montrera jamais. Cet infinitésimal espoir d'une intervention diplomatique part en fumée.

Désorientés, désinformés, dédaignés par tout ce beau monde, la suite de la détention en zone de préclassification à New-York demeure énigmatique. Les réponses du service de renseignements relèvent du miroir aux alouettes. La langue de bois est de rigueur. Le 19 janvier de l'année maudite, *Colombine* et *Pantalone*, la bouche en chœur confirment le transfert dans un camp de réfugiés où nous serons traités avec les égards rendus aux demandeurs d'asile politique selon les Conventions Internationales. Une douche pour nous décrasser, un lit et un repas chaud.

Notre site web scandale-france.org tournera en boucle jusqu'au prochain tournage du thriller *« Les prisonniers portent un numéro »*. Car, sur le sol américain, notre tragique histoire se jouerait en deux actes. Le travail de sape de l'I.N.S. devait s'ensuivre de l'achèvement moral au sein de la prison dantesque de *York* en Pennsylvanie.

Transfert annoncé : Sangle abdominale, chaînes, bracelets en fer aux chevilles et aux poignets.

Tout comme Marc, ma mère à l'aube de ses soixante ans, mon joyau le plus précieux et moi-même n'échapperons pas à ce traitement réservé aux animaux sauvages ou tout au moins à un certain **« Hannibal le cannibale**. »

CONVOI VERS LE GOULAG AMERICAIN

- Carnet de route du 19 janvier 2004 :
Transfert de Madame Marie-José MARQUEZ (ma mère) et de Mademoiselle Elisabeth SILVA à la prison d'Etat du Comté de York en PENNSYLVANIE (U.S.A.)
(Quartier I.N.S – Service de l'Immigration et Naturalisation).

- Carnet de route du 20 janvier 2004 :
Je suis à mon tour transféré à la prison d'Etat du Comté de York.

L'après-midi du 19 janvier 2004, la section I.N.S. a résolu de nous transférer dans un camp de réfugiés. Trop longtemps plongées dans la lumière blafarde des locaux, nos pupilles sont éblouies par la lumière du jour. A peine après avoir foulé le sol américain, les gardes-chiourmes nous traînent avec empressement jusqu'au fourgon carcéral. Une gardienne au visage vérolé, l'air affable nous tient un discours rassurant. « *Ce sera différent là-bas, dit-elle. Les réfugiés sont bien traités au camp. Vous serez libres. Vous aurez droit à la douche, un bon repas et des vêtements propres. N'ayez pas peur, Madame, je ne crois pas que vous serez séparée de votre fille.* », rajoute t-elle en rejetant des volutes de fumée.

Une prisonnière asiatique fait partie de l'effroyable convoi. Le regard fixe, mes yeux noyés de larmes se posent sur les chevilles enflées de maman. Ma douce fleur éclate en sanglots. Les chaînes aux pieds nous meurtrissent corps et âme. Le conducteur trace à grande célérité sur les autoroutes enneigées. Le fourgon est blindé. Les glaces sont fumées, les vitres sont protégées par des grilles, si bien que l'on parvient difficilement à entrevoir les extérieurs.

Le chauffage est à fond. Pendant quatre heures de temps, l'équipage est brinquebalé dans la bétaillère.

L'asiatique installée sur la banquette avant est prise de nausée. Elle hoquète. Le chef de bord a le temps de lui glisser une poche et la malheureuse se soulage. Les odeurs de vomissure nous prennent à la gorge.

Le trajet est entrecoupé de l'incontournable étape *Mac' Donalds* à la dernière station service. Les prisonnières ne seront pas invitées à partager le menu gastronomique de ces fins gourmets. Depuis quelques miles, nous venons de dépasser le panneau de l'Etat de PENNSYLVANIE.

Au loin, se dessinent les contours d'une immense centrale ceinte de fils barbelés. Le chauffeur ralentit sa course chaotique et s'engage dans une longue courbe. Le fourgon contourne un bloc de bâtiments à la façade blanchâtre et stoppe brutalement devant un portail grillagé. C'est à ce moment précis, que la vie s'arrête. Un panneau indique en lettres capitales **« PRISON du Comté de York. »** L'électrochoc est terrible. En guise de camp de réfugiés, nous avions été transférées aux portes d'une funeste prison. La grille coulisse bruyamment sur les rails et le fourgon cellulaire s'engage dans l'allée. Consumée par la terreur, maman me regarde avec ses jolis yeux de biche inondés de larmes, *« Ma fille, qu'allons-nous devenir ? La gardienne nous a menti. Que faisons-nous ici et où est ton frère ? »*

Désemparée, je m'adresse à la gardienne : *« Vous nous aviez dit que nous étions transférées dans un camp de réfugiés !* » La gardienne fuit mon regard et baisse les yeux. La porte latérale s'ouvre dans un grand fracas. Les ordres claquent comme un coup de fouet. *« Debout, vous descendez ! »*. Le temps s'arrête brusquement, l'espoir s'efface pour frayer un chemin à l'indicible terreur. L'angoisse nous étreint, nos pas se meurent dans la neige.

Je ne parviens plus à maîtriser les tremblements qui secouent tout mon être.

La détresse déforme nos visages exsangues.
Quelques mètres à peine nous séparent du bâtiment.

Je recule d'un pas.

Des voix résonnent puissamment dans ma poitrine : *« Avancez, avancez ! »*. Le bras tendu vers l'établissement, deux gardes-chiourmes escortent les trois enchaînées jusqu'à la porte du pénitencier. Ma voix s'éteint, mon corps se raidit. Les portes du pénitencier se referment derrière nous. Les ténèbres nous enveloppent et nos corps sont happés dans le trou noir.

Il est vrai que la vie ne nous avait pas épargnés jusqu'ici, mais le plus dur était à venir.

Pourquoi mon Dieu nous avais-tu abandonné à ce triste sort ? Comment pouvais-tu nous laisser boire la coupe jusqu'à la lie ? Devions-nous traverser le couloir de la mort pour échapper à la guillotine française ?

PRISON DE YORK, GUANTANAMO BIS

York, prison de Pennsylvanie, en trois semaines, tu nous arrachas dix ans de notre vie. A notre arrivée, ce 19 janvier 2004, tu privas trois innocents du droit de clamer un référé-liberté. Dans ta fosse aux lions, tu nous infligeras une lourde peine d'une durée de vingt-deux jours d'incarcération, sans fondement. Verrai-je un jour, un homme courageux se lever, une Cour de Justice sanctionner le bourreau sans foi ni loi qui a châtié ma famille innocente en toute impunité ?

Cette grave atteinte à la liberté et aux droits de l'Homme, trois ressortissants français irréprochables l'ont subie de plein fouet.

L'O.N.U. ne saurait souffrir d'une ignorance crasse. Pourtant, les règles de droit international ont été violées sous son nez, sans qu'elle ne prenne de sanctions contre l'arbitraire.

Aux yeux de l'humanité, la probité made in U.S.A. a perdu toute crédibilité.

Le déni de justice puise ses racines dans une réalité profondément ancrée dans l'Amérique de BUSH, celle de la base de Guantanamo, l'enfer terrestre. Au diable le dossier explosif d'Abou-Ghraïb, les photos de la honte traduisant les sévices et humiliations monstrueux infligés aux prisonniers irakiens par des geôliers américains dans l'exercice de leur fonction. Georges W. BUSH a l'outrecuidance de pousser la procession jusqu'au Vatican.

Dans un même mouvement de génuflexion qui exprime toute sa maladresse, le Texan parfumé aux essences de pétrole avale l'hostie à la manière d'un bretzel et manque de s'étouffer. Mais le sauveur de l'humanité ne se contente pas de l'absolution, il fait des pieds et des mains et obtient la bénédiction pontificale, pour mieux restaurer son image à jamais écornée.… « *Esperitus Santus Amen*. » Absous de ses péchés, le président américain recoiffe le stenson, enfourche son sempiternel cheval de bataille et adresse un signe de ralliement à ses G.I., au cri de guerre « *Come on Boys! en croisade et sus au terrorisme barbu* ! ». Cependant, le bilan sanglant s'alourdit. Les mères, les épouses américaines pleurent leurs morts.

L'enfer existe bel et bien. Toutefois, il ne siège pas uniquement dans les loges nébuleuses du ciel, mais ici-bas, au fond du cachot de la prison de York où trois honorables citoyens français furent jetés.

Vu de l'intérieur, les murs de la prison d'Etat suintent la torture morale, les actes de perversion, en un mot une réplique de Guantanamo institutionnalisée. A la prison de York, le verbe exister est un non-sens. Les prisonniers bagués au poignet portent un numéro et un uniforme orange. Au pied de la paillasse, le petit doigt sur la couture, les êtres humains alignés en rang d'oignons sont comptés deux fois par jour. Dans ce camp, un policier français, sa mère et sa sœur subiront le harcèlement moral poussé à son paroxysme.

Au milieu d'une marée humaine constituée d'immigrés clandestins et de criminels de tout bord, trois êtres isolés devront survivre. Réduits à une existence quasi-végétative, nous serons traités à la manière de cobayes à qui le système de l'administration américaine doit faire courber l'échine.

Dans leur cellule, la terreur est codifiée et l'administration pénitentiaire est chargée de la faire régner.

Ici, la menace épouse les formes les plus perverses.

Insinuation de la propagation des maladies dites de civilisation et de mœurs homosexuelles, administration de drogue, humiliation et dépréciation systématiques de l'individu, asservissement, privation de sommeil, ballottement d'une cellule à l'autre, bruit incessant, en vue de maintenir un stress permanent. Autant d'armes de destruction psychique à la portée des bourreaux qui réduisent l'être humain à l'état d'impuissance sans laisser de trace apparente.

Comme des tortues enfermées dans leur carapace, ma mère, mon frère, mon sang ont souffert en silence de traitements indignes. Du fond de cet abîme, j'ai élevé mon cœur vers le Très-Haut. J'ai prié l'agneau immolé depuis les profondeurs de mon âme, qu'il sorte ma famille de cette geôle impitoyable.

J'ai rêvé ce jour dans leur cellule, couchée sur une paillasse à même le sol. L'Eternel veille et rendra aux geôliers la monnaie de leur pièce. Car, il est écrit dans le livre de vie duquel l'Antéchrist est banni que ***« Dieu rendra à chacun selon ses œuvres »*** – **ROMAINS 2**.

Si je devais maintenant donner une couleur au désespoir, elle serait orange mécanique, la marque de l'infamie, l'uniforme du prisonnier.

L'entreprise de démolition mentale et physique dirigée par la bête humaine n'aura pas raison de notre intégrité. Dieu nous a donné la force de supporter la torture morale et jour après jour il relève ses enfants. A présent libre, les bleus au cœur, la rage au ventre, les larmes dans l'encre de mes yeux, je m'appliquerai à combattre l'injustice, à la gloire de Dieu.

Tôt ou tard, la détresse ne sera plus maîtresse. Avec ma plume affûtée, tel un archet, je banderai mon arc et j'atteindrai d'une flèche en plein cœur ce camp de tortionnaires.

LA QUINTESSENCE DE LA DIPLOMATIE… ET VOGUE LA GALERE

- Carnet de route du 04 février 2004 *:*
- Audience devant le juge U.S. Department of Justice – Office Immigration.
- A l'issue, délivrance d'un ordre de ce juge accordant l'annulation de la procédure d'asile politique avec agrément des deux parties.
- Accord donné pour un DEPART VOLONTAIRE.
- Présence de Madame GREZE (phonétiquement) – Consul adjointe de France à Washington (U.S.A.).

En vue d'appuyer et accélérer nos démarches pour que le scandale de notre incarcération injuste à la prison de YORK se règle au plus vite, nous saisirons les instances diplomatiques françaises.

La date de la première convocation fixée le 26 janvier 2004 à neuf heures par l'exécutif de l'office de l'immigration sera annulée et reportée au 06 février suivant pour cause d'enneigement… Levés à sept heures, nous serons reconduits à nos cellules respectives avant midi. Ce jour-là, seuls deux justiciables placés sur la liste de passage auront l'heureux privilège de comparaître devant le Juge de l'Immigration. Après bien des péripéties, le jour J du report devait enfin poindre. Finalement, l'audience est fixée au 04 février. La salle de la Cour de Justice siège au sein même de l'établissement pénitentiaire.

Les yeux hagards, nous traversons le couloir de la mort et le gardien marque l'arrêt à hauteur d'une pièce vitrée, celle de la chaise électrique. Le talkie-walkie crache un message et l'escorte repart aussitôt. Au fond du couloir, une porte à double battant s'ouvre. Etroitement encadrées de surveillants, mère et fille, revêtues de la salopette orange et chaussées d'une paire de tongs sont priées de s'introduire dans le prétoire.

Nous prendrons place sur le banc des accusés.

Un juge encadré de deux assesseurs nous examine de haut, tandis que le procureur et le greffier de la cour nous font face. Intimidées par le décorum, nous observons en silence l'édifice. Quelques instants s'écoulent, une porte latérale grince sur ses gonds. Je crus voir apparaître dans l'encadrement le comte de Montecristo, ce célèbre bagnard qui fait partie des images d'Epinal. Une fraction de seconde, mon cœur s'arrête de battre. Maman, blême me saisit le poignet et m'interroge du regard.

Mon frère rit doucement dans sa barbe hirsute.

Cette métamorphose totalement involontaire a une explication. Si le rasoir est généreusement fourni par l'administration pénitentiaire américaine,

la crème à raser reste à la charge du pensionnaire. Evidemment, ma tribu n'avait pas eu le loisir de changer les livres-sterling en dollar et la maison d'arrêt n'accepte pas la carte de crédit. Madame GREZE, la cinquantaine, l'allure plus paysanne qu'aristocrate représente à titre officiel le Consulat de France. Cette personne s'est rangée parmi le public autorisé à assister à l'audience. Nonobstant les derniers contacts par voie de fil, il ne viendra pas à l'idée de la diplomate de négocier avec la Cour de Justice américaine la demande pressante de remise en liberté de trois ressortissants français d'une même famille, comme la loi américaine l'y autorise. Nous serons néanmoins représentés collectivement dans cette procédure par un interprète, le tout aux frais du gouvernement américain.

La jeune avocate rencontrée par maman au parloir de la prison de York brillera par son absence à l'audience. Toutes les parties en présence sont parées et la Présidente du Tribunal rompt le silence. A tour de rôle, nous prêtons serment sur la Bible en levant la main droite. La juge revêtue de la toque austère de la magistrature brosse un exposé des raisons qui ont conduit une famille française dans l'impasse américaine. Contre toute attente, la juge ordonne sans sourciller un renvoi de l'affaire SILVA - MARQUEZ à une date ultérieure pour mieux examiner notre situation.

La coupe est pleine.

Sans même consulter l'interprète du regard, maman se lève.

Tout en joignant le geste à la parole, notre mère s'adresse à la cour avec un aplomb déconcertant, *« Madame la Juge, mes enfants et moi-même, nous refusons de porter un jour de plus cette tenue orange de prisonnier. Vous m'entendez ! Nous voulons mettre un terme immédiat et définitif à cette procédure d'asile politique. »*

Le représentant du Ministère Public se dirige vers la Cour avec les passeports et les trois billets de retour. La Présidente gratifie d'un sourire l'intervention de maman et examine minutieusement les pièces. D'une voix monocorde, la Juge relève la tête et rend son arrêt *« La Cour ne peut pas s'opposer à votre demande. Mesdames, Monsieur, je prends acte donc que vous ne souhaitez plus donner suite à la demande d'admission en qualité de réfugiés aux Etats-Unis d'Amérique. En conséquence, l'annulation de la procédure vous est accordée de plein droit... Cependant, attendu que la date sur votre billet d'avion est expirée, les modalités de retour devront être réglées entre l'I.N.S. et votre consulat…*
Vous ne voyez rien d'autre à ajouter ? »

L'interprète entamait déjà un « *Merci, votre Honneur* ».

Maman toussote, coupe la traduction et prend la parole,

« Si vous me permettez, Madame la Juge, notez que nous sommes prêts à payer nous-même les billets de retour de suite, si cela peut accélérer notre remise en liberté. »

La juge interrompt les débats d'un coup de maillet.
« Très bien, la procédure est terminée par agrément des deux parties. L'affaire est classée. Gardes, veuillez raccompagner les prisonniers. »

Notre sort avait été scellé en moins d'une demi-heure. Après la signature d'une décharge, nous étions censés être libérés du joug américain.

L'interprète en langue française ne nous apprendrait rien de plus sur la date effective de notre délivrance. A la sortie du box des accusés, maman et moi serons conduites sous bonne garde dans une pièce pour un entretien éclair avec l'adjointe du Consul de France, Madame GREZE. Marc sera reconduit directement dans ses quartiers.

Après les rapides présentations d'usage, nous nous hasardons à demander à la visiteuse si notre famille et le préfet Roger MARION ont été avisés comme convenu.

La réponse flotte, « *Je crois que mon collègue a fait le nécessaire pour prévenir votre famille. Je dois vous dire par contre que l'ambassade de France traite avec le Ministère des Affaires Etrangères et non pas avec un simple préfet. »*

Conciliante malgré le peu d'empressement manifesté à notre égard, je lui rappelle que démunies d'argent liquide, il nous est impossible d'acheter une carte téléphonique et encore moins d'établir une communication avec l'international. Les rares et courts contacts avec l'ambassade de France sont autorisés uniquement par le truchement d'un conseiller, responsable des ressources humaines en milieu carcéral.

A mesure que l'entrevue se déroule, maman devient blanche comme un linge et éclate de colère. Désespérée, je lance une bouteille à la mer,

- « Mais c'est inadmissible, comment peut-on laisser pendant trois longues semaines des gens souffrir comme ça en prison! Nous n'allons pas tenir le coup plus longtemps dans ces conditions. Nous sommes rentrés avec des passeports en règle aux U.S.A. dans l'espoir d'être protégés et nous nous retrouvons en P-R-I-S-O-N. Vous comprenez au moins la gravité de la situation... Ni la juge, ni l'interprète n'ont été en mesure de nous donner une date de sortie. Mais que fait la France, la Patrie des droits de l'Homme, bon sang de bonsoir ! En tant qu'agent diplomatique français, vous êtes bien chargée de la défense des ressortissants de votre pays, n'est-ce-pas ? Il vous

appartient de prendre les mesures qui s'imposent, c'est votre rôle, nom de nom… »

Madame GREZE fixe ses yeux sur un point de l'espace un peu au-dessus de nos têtes et reprend son oratoire l'air visiblement gêné : *« Vous savez, j'étais présente tout à l'heure à l'audience mais ici aux U.S.A., nous ne pouvons pas intervenir librement. Maintenant savoir quand est-ce que vous sortez ? … Ecoutez,…, ça peut durer trois, quatre, cinq semaines et peut-être plus. Je n'en sais rien. Et depuis les évènements du 11 septembre, la législation s'est encore durcie. D'ailleurs, c'est pas mieux en France, c'est un vrai casse-tête juridique et je vous avouerai que je suis complètement larguée dans ce domaine. Mais ne soyons pas parano... ».*

Déconcertée par l'approximation des réponses, je préfère aborder le sujet crucial de l'achat du billet d'avion.

Sans ménagement, l'adjointe au Consul croise les bras et finit de me désarçonner. *« Mais Mademoiselle SILVA, l'ambassade n'a pas vocation à avancer de l'argent pour les frais personnels. On le faisait avant pour le billet d'avion, c'est fini maintenant. Il y a eu trop d'impayés en retour, nous ne rendons plus ce service. Je vous assure, nous ne pouvons rien faire... »*

Les nerfs quelque peu à vif, je ne peux m'empêcher de relever le gant. *« Vous comprenez bien Madame, qu'en tant que prisonnier, nous ne pouvons pas sortir et nous pointer au guichet de la compagnie aérienne.*

D'ailleurs ici, nous n'avons aucun droit sinon celui de se taire. Un jour ou l'autre, je vous promets que je révèlerai tout ce qui se passe ici.

Mais enfin, vous voyez bien la tête de ma pauvre mère. La souffrance n'est pas suffisamment lisible sur son visage ? A qui dois-je m'adresser…à Amnisty International sans doute ! Que l'ambassade de France ne veuille pas engager de frais, c'est déjà pathétique, mais vous pouvez au moins réserver les billets avec la carte visa de mon frère. Son compte bancaire est approvisionné… ».

La diplomate consulte sa montre, se dresse sur son séant et attrape déjà le bouton de porte. *« Sachez mademoiselle que nous ne nous déplaçons jamais. Ah ! Mais je n'ai pas que ça à faire, je ne vais d'ailleurs pas rester ici toute la journée ! »*

Face à la joute verbale engagée, je parviens non sans mal à me maîtriser et d'une voix posée lui rappelle ses devoirs. « *Madame, je suis prête à vous communiquer les codes bancaires confidentiels de la carte de crédit de Monsieur Marc SILVA, mon frère. Pour votre information, de nos jours, les réservations de billet électronique s'effectuent par téléphone. Agissez!* »

A court d'argument, la digne représentante du Consulat de France, finit par acquiescer et prend congés sans même daigner nous serrer la main, en lâchant une petite phrase assassine. *« Je crois me souvenir que l'avion que vous avez pris ensemble à l'aller, a décollé depuis Londres…N'est-ce pas ?*
…Dans ce cas, vous serez "déportés"…, ce sont les termes utilisés ici, vers Londres. Vous n'aurez plus qu'à prendre le ferry pour rentrer en France, et vogue la galère ! » Jusqu'au bout, les représentants français s'abstiendront de toute démarche.

Ce fut la première et la dernière entrevue enrichissante avec Madame GREZE, Vice-Consul de France.

- Carnet de route du 06 février 2004 *: Remise en liberté effective et conduite à l'aéroport de New-York JFK pour un vol en direction de Londres, conformément à la procédure de retour sur la base de DEPARTS VOLONTAIRES.*

- Carnet de route du 07 février 2004 :
- Arrivée à l'aéroport de LONDON-HEATHROW (Angleterre).
-Restitution des trois passeports par le Service de l'Immigration britannique.
- Le lieutenant de police François Z., officier de liaison français à Londres présent sur place, me demande la restitution de ma carte professionnelle, sur instruction de l'état-major de la D.C.P.J. pour transmission à la D.A.P.N. (Direction de l'Administration Police Nationale), suite à la décision de radiation.

Chapitre 20

DOUCE FRANCE, LE PAYS DE MON ENFANCE

- *Carnet de route* du 11 février 2004 :
Départ aéroport London-Heathrow (16h00) et arrivée Paris Charles-de-Gaulle. (18h10)

Pour la première fois de ma vie, je voyais avec un haut-le-cœur le sol français se rapprocher sous les ailes de l'oiseau de fer. Acculés dans leur dernier retranchement, les trois survivants, amaigris, le teint cireux, le regard vide et le cœur brisé, arpentaient dans l'indifférence générale les longs couloirs de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Nous n'étions plus que l'ombre de nous-mêmes. Mais à tout prendre la liberté avait plus de prix à nos yeux que tout l'or du monde. L'odyssée américaine fut dévastatrice, mais leurs faucons auront au moins calmé les ardeurs des vautours français.

Avec un léger retard, Jean-Louis, l'entraîneur de boxe de mon frère, sera fidèle au rendez-vous.

Conscient des manœuvres politiques et surtout catastrophé devant l'ampleur du désastre, l'ami tentait de nous apporter avec ses mots un peu de chaleur humaine.

Le soleil venait de se coucher sur les tours du petit Manhattan de la Défense et nous tombions de fatigue. Autant en emporte le vent et demain serait un autre jour. Dans les semaines qui suivront, la réponse collégiale de nos compatriotes à notre infortune criante se nomme peur, une peur viscérale d'être victimes à leur tour de la vindicte mafieuse. La lâcheté et l'abandon vont gagner du terrain.

Néanmoins, nous rendons un vibrant hommage au Révérend Graham STEVENS pour son indéfectible soutien. De quoi donner du grain à moudre au pasteur de l'église évangélique du quartier des Minimes de Toulouse, qui reniera sa foi en l'Eternel et nous laissera choir, au nom de la couardise. Le S.O.S. adressé depuis l'église de Colchester restera lettre morte. Famille, amis et collègues ne relèveront pas le niveau. Le soutien moral, voilà ce que nous venions quérir, après cette descente aux enfers. C'est à croire que les candidats à la lâcheté, instruits à l'école de l'égoïsme sont légion dans toutes les couches de notre société, dite civilisée.

MEURTRE PSYCHIQUE SUR ORDONNANCE

La bérézina s'était dessinée en quelques jours avec la rapidité de la foudre, entraînant avec elle son cortège de ruines. Les contre-coups des évènements se déchaînaient avec fureur. En guise de faire-part de bienvenue, mon frère réceptionnait un commandement de payer ses loyers. L'acte d'huissier préalablement rédigé le 06 février 2004 ne manquait pas de lui sauter aux yeux. Cette date correspondait précisément au jour de notre expulsion des Etats-Unis. Décidément, les nouvelles se propageaient à la vitesse de la lumière ! D'un simple jeu d'écriture, l'Huissier de Justice raturait grossièrement la première date de l'acte pour la remplacer par celle du 10 février, soit la veille de notre arrivée à l'appartement Courbevoisien.

La municipalité de Courbevoie ne tomberait pas dans le travers des lenteurs administratives.

Sans même nous accorder de répit, une semaine jour pour jour après notre parachutage dans la ville des Lumières, le même officier ministériel mandaté avec diligence par l'O.P.H.L.M. de Courbevoie (Office Public Habitation Loyer Modéré) se déplaçait encadré de deux témoins et d'un serrurier au domicile, dans le doux dessein de procéder à la saisie conservatoire des biens mobiliers et ce, afin de garantir la créance de cinq malheureux loyers.

Le bailleur stipulait en sus qu'à défaut de paiement dans un délai de deux mois, le contrat d'habitation serait résilié de plein droit. L'expulsion ne tenait qu'à un fil.

De son côté, la commission départementale des Hauts de Seine examinera avec la plus grande attention notre dossier de demande de Fonds de Solidarité Logement.

A l'appui de l'enquête sociale, les membres de ladite commission mettront le véto et ce en dépit de la précarité alarmante et de l'observation stricto censu de la loi. Or, l'article 6 premier alinéa modifié de la loi N° 90-449 du 31 mai 1990 définit les critères d'éligibilité aux aides des fonds, qui ne peuvent reposer sur d'autres éléments que le niveau de ressources des personnes, l'importance et la nature des difficultés qu'elles rencontrent.

A son retour au Pays des droits de l'homme, Marc se voit réduit non sans mal au Revenu Minimum d'Insertion. La récompense de sa consécration sacrificielle au service de l'Etat se solde par le désaveu de la vermine qui essaime et ronge toutes les Institutions. L'ingratitude est si criante dans les questions d'intérêts. Confrontés à la déconfiture indicible, ma mère mettait en place un plan d'assainissement budgétaire provisoire, un échéancier qui devait fatalement passer par la case Banque de France. Déjà démunis de tout, isolés, dépourvus du soutien psychologique élémentaire, décapités par la francisque qui avait généré un préjudice financier sans précédent, nous étions contraints de déposer trois dossiers de surendettement.

En femme sage et avisée, maman ne se laisserait pas étourdir par les bonnes paroles et les promesses.

De nouveau, ma mère prit le contrôle des opérations financières et armée d'un courage extraordinaire, mit en place une stratégie de redressement, avec l'énergie du désespoir. Dans un effort suprême, la gestionnaire prenait les devants.

Moult courriers recommandés furent adressés aux divers créanciers, bailleurs pour parer à l'assaut des huissiers qui nous guettaient dans l'ombre.

Puis, elle dût puiser en elle toutes les forces créatrices qui lui restait pour engager diverses démarches administratives susceptibles de limiter la casse ou nous octroyer des aides financières sensibles.

Dans sa grande mansuétude, la Commission de la Banque de France des Hauts de Seine accordera à ma mère retraitée un report de dettes de deux ans pour trente mille euros et un report de dettes sur douze mois pour la somme de dix-huit mille euros, en ce qui me concerne.

A toutes deux, nos émoluments atteignent péniblement mille euros et des poussières.

Les trois dossiers de surendettement au demeurant indissociables présentaient les mêmes caractéristiques. Pour autant, la commission de surendettement des Hauts-de-Seine, conclura au vu de l'examen du dossier de mon frère, à un DEFAUT DE BONNE FOI de sa part !

Marc privé d'emploi et actuellement bénéficiaire du R.M.I. se voit refuser tout effacement partiel ou rééchelonnement de ses créances dans le temps. La dette s'élève à près de soixante mille euros et Marc dispose d'un revenu mensuel de moins de quatre cents euros. La commission de surendettement et le fonds de solidarité logement coiffés par le conseil général des Hauts de Seine présidé par Nicolas SARKOZY aura adopté une attitude de négation systématique au mépris des textes de loi et des critères de ressources de mon frère. Cet abus de pouvoir ne manquera pas de soulever une vague d'indignation générale des services sociaux, témoins impuissants d'une asphyxie financière sans précédent. Le Secret Défense de Grenoble a ravagé irrémédiablement notre existence. La force des faibles déploie l'éventail de tous ses coups bas contre deux femmes et un seul homme.

D'emblée, menacées d'expulsion, mère et fille perdaient logis, mobiliers et deux voitures. N'ignorant pas les raisons de notre exil, les bailleurs de nos anciens appartements, Lucien F. de Verfeil (31) ainsi que Claude P. de Saubusse (40) se donneraient la main pour nous ester en justice et récupérer coûte que coûte une dette locative de six mois. Malgré toutes les diligences de mon conseil, Maître Catherine CARRIERE-GIVANOVITCH, le juge du Tribunal d'Instance de Toulouse, Catherine COLENO, me condamnait aux entiers dépens, et ce solidairement avec ma mère et mon frère en leur qualité de caution, à rembourser loyers et frais de justice.

A présent, la sentence soigneusement méditée épouse une forme insidieuse que nul ne doit ignorer. Au pied du mur, la famille SILVA-MARQUEZ décrétée persona non grata est promise à la corde de chanvre généreusement fournie par l'Etat providence.

LE COMBAT D'UNE MERE COURAGEUSE

DIEU a dit *« Vos fils et vos filles prophétiseront,*
Vos vieillards auront des songes,
Et vos jeunes gens des visions.
Même sur les serviteurs et sur les servantes,
Dans ces jours-là, je répandrai mon Esprit » - **Joël 2-28.**

« Elisabeth et Marc mes enfants chéris, mes anges ont été meurtris pour avoir défendu la cause des enfants disparus.

Ma blessure est profonde, ma plaie est à vif, je suis ivre de douleur. Trouverai-je un mot pour crier ma détresse ?

Des traîtres ont transpercé mon âme de leurs flèches meurtrières. Ces misérables veulent détruire et hypothéquer l'avenir de mon sang.

Les pervers ont brisé mon cœur, consumé mes jours, égratigné la prunelle de mes yeux, crucifié mon être quand le fruit de mes entrailles, la chair de ma chair a été enchaînée et privée de sa liberté.

Mais l'agneau immolé essuiera toute larme de nos yeux, il pansera nos plaies et nous redonnera la vie en abondance.

Avec mes armes, celles de Dieu, je combattrai, je résisterai et tiendrai ferme jusqu'au bout. Je prendrai la vérité pour ceinture, je revêtirai la cuirasse de la justice et je mettrai pour chaussures à mes pieds, la paix.

Avec toute la force de mon amour, je protégerai ma famille en brandissant le bouclier de la foi et me battrai avec l'épée de l'esprit qui est la parole de Dieu.

Le Tout-Puissant, le juste juge qui règne éternellement anéantira la muraille de leur iniquité et pierre après pierre les piliers de la traîtrise s'effondreront.

Il a éprouvé ma foi comme on éprouve l'or.
J'aime l'Eternel, ma force, mon libérateur.
Avec Dieu nous ferons des exploits. »

Message d'une Maman déchirée, dont ses enfants font sa fierté.
Marie-José MARQUEZ

ALERTE GENERALE SUR TOUS LES FRONTS

- Carnet de route du 25 février 2004 :
De source policière française, j'apprends le retrait de la fiche de surveillance et de renseignement me visant et indiquant une tendance suicidaire non fondée et mensongère.

- Carnet de route du 10 mars 2004 :
Notification de l'arrêté de ma radiation des cadres de la Police Nationale, par Monsieur Marcel DUMAS, commissaire divisionnaire de police et Directeur du S.R.P.J. à TOULOUSE (31).

Dans le cadre de la notification de la radiation des cadres de la police nationale, le Ministère de l'Intérieur invoque sous rubrique, le motif suivant *« Abandon de Poste consécutif à sa disparition depuis le 20 août 2003, disparition qui devait s'apparenter en fait à une absence irrégulière », dixit Gérard GIREL – Directeur Central de la Police Judiciaire.*

Ce rapport établi en date du 16 janvier 2004 coïncidera précisément avec la date de notre demande d'asile politique aux U.S.A.

Cerise sur le gâteau, le Ministère de l'Intérieur réclame rétroactivement les salaires versés de septembre 2003 à janvier 2004.

Le joker de l'asphyxie financier est abattu. La seconde manche s'engage.

Cette ironie du sort stimulait mon frère pour ester en justice ceux par qui le scandale arriva.

Marc sollicitait un recours devant le Tribunal administratif pour recadrer les évènements dans leur logique et chronologie. Il fit valoir le cas de force majeure qui en l'occurrence ne peut-être considéré ni comme une faute professionnelle ni comme un abandon de poste eu égard au danger de représailles accentué depuis la publication d'articles de journaux délétères.

Subséquemment, mon frère constitua un volumineux dossier relié contenant lettres et compte-rendus, preuves en tout genre décrivant les innombrables situations de crise et de danger ignorées délibérément par les autorités compétentes, avant, pendant, et après l'exil forcé.

- Carnet de route du 17 mars 2004 :
Rédaction d'un mémoire en vue de l'appel de la décision de radiation des cadres de la Police Nationale, devant le Tribunal Administratif de Paris.

- Carnet de route du 23 mars 2004 :
Envoi en recommandé d'un mémoire de 69 pages,
- *A Monsieur Nicolas SARKOZY, Ministre de l'Intérieur,*
- *A Monsieur Dominique PERBEN, Ministre de la Justice,*
- *A Monsieur Roger MARION, Préfet,*
- *A Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Paris.*

- Carnet de Route du 25 mars 2004 :
Envoi en recommandé d'un mémoire de 69 pages,
- *A Monsieur Jean-Luc GARNIER, secrétaire général du syndicat ALLIANCE POLICE NATIONALE.*

- Carnet de route du 05 avril 2004 :
Confirmation par écrit de l'enregistrement de ma requête d'appel de la décision de radiation devant le Tribunal Administratif de Paris.

- Carnet de route du 13 avril 2004 :
Envoi en recommandé de la deuxième partie du mémoire de 102 pages,
- *A Monsieur Dominique PERBEN, Ministre de la Justice.*

Envoi en recommandé du mémoire complet de 171 pages,
- *A Monsieur Dominique DE VILLEPIN, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés locales.*

BATAILLE JURIDIQUE SOUS SERMENT

« Je jure, comme avocat, d'exercer la défense et le conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité. » ***Extrait du Serment prêté par tout Avocat.***

- Carnet de route du 11 mai 2003 :
Lettre recommandée, adressée au bâtonnier de l'ordre des avocats.

A l'attention de M. le bâtonnier de l'ordre des avocats
Auprès du Tribunal de Grande Instance de PARIS (75)

OBJET : Demande d'aide juridictionnelle et d'assistance d'un avocat spécialisé en droit administratif désigné par vos soins.

Monsieur le bâtonnier,

Au vu de mes ressources (Revenu Minimum Insertion à partir d'avril 2004), je sollicite une demande d'aide juridictionnelle d'urgence et vous prie ainsi de prendre toutes les dispositions nécessaires pour m'assurer les conditions de l'octroi de la protection juridique dans les meilleurs délais et la commission d'un avocat d'office désigné par vos soins.

En effet, j'ai adressé un recours devant le Tribunal Administratif de PARIS pour contester ma radiation des cadres de la Police Nationale et le remboursement des salaires perçus de septembre 2003 à janvier 2004 que me réclame l'administration.

D'autre part, je vous saurai gré de bien vouloir me désigner un avocat, car à ce jour, les diverses démarches que j'ai entreprises auprès des cabinets d'avocats se sont révélées infructueuses. Les raisons invoquées sont les suivantes :

- *Maître SMADJA Edmond (Paris) se déclare incompétent pour traiter mon dossier ;*
- *Maître COLLARD Gilbert (Marseille) d'accord dans un premier temps, s'est désengagé par la suite pour se consacrer à un autre dossier à Haïti ;*
- *Maître VERGES Jacques (Paris) n'est pas disponible pour assurer dans les délais contraints mon accompagnement juridique ;*

- *Maître LESIEUR Géraldine (Paris) assure uniquement la défense des intérêts de l'administration ;*
- *Maître LECLERC Henri (Paris), vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme, est engagé sur un autre dossier ;*
- *Maître VOS Frédéric (Paris), ne traite que certains aspects du droit administratif ;*
- *Maître THEOBALD Jean-Luc (Nanterre) n'accepte pas les honoraires de l'aide juridictionnelle gratuite – (spécialiste en droit public) ;*
- *Maître CARERRE Lorène (Paris) – collaboratrice de Maître SEBAN Didier, à qui j'avais adressé personnellement ma requête, me dit ne plus assurer la défense dans le domaine du droit public depuis peu ;*
- *Enfin, Maître LEHERISSEL Hervé (Courbevoie-La Défense) - expert en droit administratif, est spécialisé dans une toute autre branche du droit administratif.*

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le bâtonnier, mes salutations distinguées.

Marc SILVA

Pour information,
<u>Copie</u> : - A Monsieur Dominique PERBEN, Garde des Sceaux.

Consécutivement à l'envoi de ce courrier, Marc réceptionnera tardivement la réponse négative de Maître SEBAN Didier, qui ne peut : « *malheureusement prendre en charge ce dossier*. » Fin de citation.

Après sept mois de lutte dans les tranchées, mon frère opposera encore et toujours sa foi inébranlable en une justice immanente.

Malgré la défection des cabinets d'avocat, Marc se penchera sans relâche sur le code pénal pour assurer seul la défense de nos intérêts gravement menacés.

Nonobstant, la persévérance finit par payer, et Marc épris de justice s'attache fin juin 2004, les services d'un avocat commis d'office par le bâtonnier, comme le prévoit la loi.

Vaillamment et en cavalier solitaire, Marc SILVA se chargera de constituer un dossier dûment ficelé qu'il transmettra à son conseil.

En toute logique, la loi des bonnes séries devrait s'appliquer d'urgence en faveur d'une famille française gravement sinistrée.

Extraordinairement, la solidarité dont s'enorgueillissent tous les grands humanistes se dérobe toujours et encore à ses devoirs.

- Carnet de route du 17 mai 2004 :
Envoi en recommandé du mémoire complet de 171 pages,
- A Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République Française.

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 27 MAI 2004

Le Chef adjoint de Cabinet

Référence à rappeler
SCP/3/U035472

Monsieur,

Le Président de la République m'a chargé de répondre au courrier que vous lui avez adressé le 17 mai 2004.

Je dois vous indiquer que le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs ne permet pas au Chef de l'Etat d'intervenir dans les affaires relevant de la justice.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

PJ : 1 dossier en retour.

Gérard MARCHAND

Monsieur Marc SILVA

92400 COURBEVOIE

Que de correspondances, de souffrances, d'attentes anxieuses, de misères financières et humaines, de larmes versées dans ces plis muets à l'adresse du Palais de l'Elysée.

Tout cela dort là, immobilisé sous les lambris dorés du Cabinet du Président de la République, la seule main qui a le pouvoir discrétionnaire de décacheter une enveloppe inviolable.

Au chef des Armées appartient la levée du Secret sur l'affaire Léo BALLEY. Nous avons trop longtemps marché seuls dans la vallée de l'ombre de la mort.

- Carnet de route du 19 mai 2004 :
Envois en recommandé du mémoire complet de 171 pages,

- A Monsieur Jean Louis DEBRE, Président de l'Assemblée Nationale,

Réponse : « Le Président de l'Assemblée Nationale m'a chargé de vous informer qu'il ne saurait s'immiscer dans une procédure disciplinaire dont la juridiction administrative est actuellement saisie compte tenu du principe de séparation des pouvoirs. » – Directeur du cabinet, M. Jean Louis VALENTIN.

- A Monsieur Christian PONCELET, Président du Sénat,

Réponse : « Je dois vous informer qu'une procédure étant en cours devant le Tribunal Administratif de Paris, le principe de séparation des pouvoirs interdit au Président du Sénat de s'immiscer dans ce dossier. » – Chef de cabinet, M. Pierre ALLEAUME.

- A Monsieur Joël THORAVAL, Président de la C.N.C.D.H. (Commission Nationale Consultative Droits Homme),

Réponse : « J'ai bien reçu votre courrier du 19 mai 2004 qui a retenu toute mon attention. Permettez-moi néanmoins de vous rappeler que les statuts de la CNCDH ne lui donnent pas compétence pour intervenir en faveur de requêtes individuelles. La première mission de la Commission est d'assister de ses avis le Premier Ministre et les ministres concernés sur toutes les questions de portée générale qui concernent les droits de l'homme et l'action humanitaire.
Pièce jointe : Liste d'associations. » – La chargée de mission, Madame Stéphanie DJIAN.

- A Monsieur Pierre TRUCHE, Président de la C.N.D.S. (Commission Nationale Déontologie Sécurité)

Réponse : « Nous ne pouvons y répondre sur le fond car les problèmes que vous évoquez ne relèvent pas de la compétence de la C.N.D.S. » – Secrétaire Générale, Madame Nathalie DUHAMEL.

- A Monsieur Trevor STEVENS, Secrétariat des Droits de l'Homme
- A Monsieur le Président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. (Conseil de l'Europe à Strasbourg)

Réponse : « Le greffe de la Cour européenne des Droits de l'Homme a reçu votre communication du 19 mai 2004, d'où il ressort que vous avez l'intention de saisir la Cour. »

- Carnet de route du 03 juin 2004 :
Envoi en recommandé du mémoire complet de 171 pages à l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.).

- Carnet de route du 09 juin 2004 :
Notification par le Bureau d'Aide Juridictionnelle près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, de la décision prise le 28 mai 2004 de l'accord de l'aide juridictionnelle totale pour la procédure opposant M. SILVA Marc au Ministère de l'Intérieur devant le Tribunal Administratif de Paris.
Maître Guy PECHEU (Paris) a été désigné par le Bâtonnier de l'ordre des Avocats de Paris.

- Carnet de route du 21 juin 2004 :
Entretien avec Maître Guy PECHEU, avocat au barreau de Paris.
Demande de dommages et intérêts contre le Ministère de l'Intérieur, envoyée en recommandé dès le lendemain à l'avocat en vue du versement par ses soins au dossier.

- Carnet de route du 12 juillet 2004 :
Remise du mémoire complet de 171 pages au Député/Maire des Hauts-de-Seine, Monsieur Jacques KOSSOWSKI, en vue de la saisie de la C.N.D.S.

- Carnet de route du 28 juillet 2004 :
Dépôt de plainte en mon nom, auprès du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Paris pour VIOLATION DU SECRET PROFESSIONNEL et DIFFAMATION par des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, qui ont fourni aux médias des informations à caractère confidentiel, susceptibles de mettre en danger mon intégrité physique.

- Carnet de route du 14 octobre 2004 :
Dépôt de plainte contre les organes de presse « Le Parisien » et « Le Nouveau Détective » pour complicité par fourniture de moyen à l'auteur d'une violation de secret professionnel.

Comme toutes les âmes honnêtes, je me refusais aussi longtemps que je le pouvais à croire au génie du Mal. Il me semblait impossible qu'on puisse pousser la perversité jusqu'à vouloir détruire une famille pour la raison d'Etat. Avec le recul de ce périple, j'ai pris conscience de l'infiltration prospère de la corruption au sein des appareils étatiques et de leur vision minimaliste des droits de l'homme. A l'échelle planétaire, chaque Etat est prêt à couvrir toutes les exactions et à recourir à toutes sortes d'alliances.

Cette dragonnade politico-judiciaire jetait à bas l'idée fondamentale que je me faisais des principes d'une démocratie authentique.

Le Garde des Sceaux, Monsieur Dominique PERBEN, destinataire des copies de chaque correspondance litigieuse, a t'il l'intention un jour de sanctionner les corrupteurs et les corrompus, qui nous saignent à blanc ?

Mais il ne dort ni ne sommeille, l'Eternel qui veille sur nos vies brisées. Quand les montagnes s'éloigneraient, quand les collines chancelleraient, son amour ne s'éloignera point de nous.

Nous demeurons confiants en la Justice du Trés-Haut. Un an après notre retour de l'exil, ma mère lira à voix haute à ses enfants crucifiés par l'Etat français ces versets bibliques :

« Mon Dieu, viens en hâte à mon secours ! Qu'ils soient confus et anéantis, ceux qui en veulent à ma vie ! Qu'ils soient couverts de honte et d'opprobre ceux qui cherchent ma perte ! Et moi, j'espèrerai toujours, je te louerai de plus en plus. Ma bouche publiera ta justice, ton salut, chaque jour, car j'ignore qu'elles en sont les bornes, je dirais tes oeuvres puissantes, Seigneur Eternel ! Je rappellerai ta justice, la tienne seule. O Dieu ! tu m'as instruit dès ma jeunesse, et jusqu'à présent j'annonce tes merveilles. Ne m'abandonnes pas, ô Dieu ! même dans la blanche vieillesse, afin que j'annonce ta force à la génération présente, ta puissance à la génération future ! » – **PSAUME 71**.

« *La garantie des Droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique: cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.* » Article 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen repris en préface du Code de déontologie de la police nationale.
Décret N° 86.592 du 18 mars 1986.

Les paroles s'envolent mais les écrits martelés par l'élite qui nous gouverne restent dans l'histoire.

Je rappelle le discours tenu par l'ancien Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des libertés locales, Monsieur Nicolas SARKOZY lequel pérorait les devoirs régaliens :

« Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous parler simplement et vous dire que je sais bien la mission qui m'a été confiée par le Président de la République à la tête du Ministère de l'Intérieur.

Je veux vous dire qu'un ETAT qui accepte qu'un policier ou un gendarme soit injurié, soit blessé, soit frappé ou soit tué sans réagir…

Chaque fois que l'un des vôtres est blessé ou tué, c'est la République qui est injurié, car si ceux qui ont la charge de garantir l'Etat de droit, ne sont pas protégés et ne sont pas respectés, imaginez alors quelle est la situation pour ceux de nos concitoyens qui n'ont pas l'uniforme…..

Les droits de l'homme, dont on parle tant à juste raison, ce sont aussi les droits des policiers et des gendarmes d'être respectés, d'être considérés dans le métier si difficile qui est le leur…..…

J'aimerais, voyez-vous, parlant aux élus, à toi Jacques, à toi Monsieur le Maire, aux parlementaires qui sont ici, j'aimerai qu'on respecte, qu'on entoure, qu'on considère les policiers, les gendarmes et leurs familles. Pas simplement lorsque nous avons à nous rendre à l'enterrement de l'un des leurs, mais qu'on les considère aussi, tous les jours, dans l'action quotidienne simple et juste qui est la leur…..

J'aimerais que chacun d'entre vous comprenne ce message simple. Nous allons vous demander beaucoup, mais chacun est en droit en retour d'attendre beaucoup de l'Etat et du gouvernement, lorsque à votre tour, vous aurez besoin de l'expression de cette solidarité. La police c'est une

grande famille. Il y a les mutuelles, il y a les syndicats - dont je salue les représentants – il y a les hommes et les femmes qui sont engagés et tous ensemble, quelle que soit votre place, ***on a un travail à faire et il faut que nous le fassions. »***

Un an après notre exil forcé, la formule politiquement correcte est usée jusqu'à la trame *« on a un travail à faire et il faut que nous le fassions »* n'a jamais été suivi d'effet en ce qui nous concerne.

La saisie de l'I.G.P.N. (Inspection Générale Police Nationale) **et l'ouverture d'enquêtes administrative et judiciaire réclamée à corps et à cris depuis le mois d'août de l'année 2003 est tombée dans les oubliettes.**

La Grande Famille s'est désolidarisée à l'unanimité.
Le sort de leur coéquipier est le cadet de leur souci.
Les droits la famille SILVA – MARQUEZ sont toujours bafoués.
Le déni de justice perdure.
La trêve des confiseurs joue les prolongations.
L'Etat de droit n'a toujours pas sanctionné les dépositaires de l'autorité publique coupables de notre mise en danger délibérée.

Par contre, les petits voleurs de mobylettes en banlieue figurent toujours au hit parade des priorités gouvernementales qui prônent la tolérance zéro.

La MEDIACRATIE, responsable d'un monde d'inepties se frotte les mains d'être restée impunie.

A ce jour, la vie de trois loyaux citoyens français est en sursis, à la barbe des autorités.

De facto, les consignes du Chef de l'ETAT, Monsieur Jacques CHIRAC, n'ont nullement été appliquées à la lettre…

Quand bien même la justice humaine serait continuellement violée, la Justice Immanente s'accomplira implacablement. La loi édictée par le Tout-Puissant dans l'ancien testament prendra tout son sens. L'épreuve de la foi concentrée dans le Psaume 23, toujours présent à notre esprit, nous est d'un secours inestimable.

PSAUME 23

« L'éternel est mon berger,
je ne manquerai de rien,
il me fait reposer dans de verts pâturages,
il me dirige près des eaux paisibles,
il restaure mon âme,
il me conduit dans les sentiers de la justice à cause de son nom,
quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort,
je ne crains aucun mal car tu es avec moi,
ta houlette et ton bâton me rassure,
tu dresses devant moi une table en face de mes adversaires,
tu oins d'huile ma tête et ma coupe déborde.
Oui, le bonheur et la grâce m'accompagneront tous les jours de ma vie et j'habiterai dans la maison de l'éternel jusqu'à la fin de mes jours. »

AUX GRANDS HOMMES LA NATION RECONNAISSANTE

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Article 19 de la déclaration universelle des droits de l'Homme

A l'ère de la démocratie participative, la devise revisitée des trois Mousquetaires, Marie-José, Elisabeth et Marc sonne comme un postulat *« Tous contre trois et trois contre tous. »*

Eduqués dans les parvis du Pays des droits de l'Homme, parchemin estampillé par notre vieille civilisation mortelle, ô combien mafieuse, poussiéreuse, grabataire, nous citoyens français sommes condamnés par la maladie du complot d'Etat.

Cette maladie de civilisation qui s'ignore épargne les souverains mais non ses vassaux, éternelles victimes des régimes corrompus.

L'image trompeuse de ces piliers m'apparaît sous son vrai visage, bas les masques de ses gouvernements atteints par la fâcheuse et récurrente chronicité du délit de mensonge.

Ce n'est qu'au retour de cette guerre atypique, que je compris à quel point l'enjeu nucléaire pouvait couvrir toutes les exactions, dénis de justice, et scandales en tout genre, au mépris de la dignité humaine et du respect de la charte des droits de l'homme et du citoyen.

Le destin devait me présenter deux visages antinomiques du pays de mon enfance, du berceau de mon éducation basé sur les fondements et principes de la justice, de l'égalité des droits et du respect des valeurs démocratiques.

Cette mère patrie, dont le devoir est de garantir notre protection, permet à l'engeance de nous trahir.

Le bastion de l'intolérance nous rend passible de la Bastille pour une raison d'Etat, au XXI ème siècle.

Pourquoi Patrie nous as-tu infligé le coup de grâce, toi qui nous portas dans ton sein comme une mère, pour nous abandonner sur le bord de la route comme des fils adultérins.

Orphelins tu nous rends, toi que nous avons servi avec une indéfectible fidélité et soumission, tu trahis notre amour, et menaces puis salis notre intégrité physique et morale comme une mère indigne ou un père irresponsable.

Pauvre France aux relents Pétainistes, cette Patrie qui naguère faisait notre fierté, prônant ses pamphlets démocratiques, à tous vents, comme une parole d'évangile, tu t'abuses toi-même par la force de ton laxisme.

Les effets pervers de ta démission se ressentent sur nos vies brisées.

Autrefois, j'avais foi en ton patriotisme narcissique. Inscrite et instruite, indépendamment de ma volonté, à la stricte école de l'expérience, laisse-moi la liberté de penser, sans pour autant te désavouer, que tes discours oiseux ne sont que velléité et poursuite du vent.

Ce populisme exaspérant se targue avec ostentation de servir noblement son pays « Famille, Honneur, Patrie », et de respecter ses valeurs « Liberté, Egalité, Fraternité. »

Toi le fleuron de l'humanité, tu te révèles un piètre maître d'école, un orateur fustigé, et tu nous mets en miettes, rangés sur le banc des vagabonds, des sans domicile fixe, tu nous exclus impunément de tes entrailles.

En pleine gestation, tu nous avortes sur la table de tes opérations militaires, et commets l'irrémédiable faute de ne pas porter assistance à personne en danger, délit réprimé par le code napoléonien.

Au diable, la vilénie, « *Nous avons tout perdu fors l'honneur* », fleuron des droits de l'Homme.

L'immunité disculpe bien des abominations de technocrates discoureurs qui transgressent les lois fondamentales et entachent les lettres de noblesse de la France.

La ligue des droits de l'Homme convertie à la victimologie et au confucianisme semble avoir balayé ses principes à l'égard de ma famille.

A l'évidence, la paralysie générale du système de la glorieuse république n'est pas sans lien avec la confusion des pouvoirs et cela me remplit d'effroi.

Mais à qui donc profite le CRIME?

La Justice Immanente n'épargnera ni les hommes de l'ombre et des hautes sphères ni leurs armes silencieuses.

Telle est mon espérance, ma seule espérance.

« La France ne peut-être la France sans la grandeur », prononcera sans concession, le Généralissime et premier homme d'Etat de la cinquième république.

Tant il est vrai que la grandeur ne s'hérite pas, elle se forme par la pensée, le sentiment et l'action de celui qui l'exprime.

EPILOGUE

LE PHENIX RENAIT TOUJOURS DE SES CENDRES

Courbevoie, le 4 septembre 2004. Ici se termine le carnet de route. Envers et contre tous, ce fil d'Ariane guidera ma famille hors des sentiers de l'errance jusqu'à la délivrance. Beaucoup de gens se souviendront de la voie de la justice citoyenne tracée dans le sillage du brigadier de police, Marc SILVA.

En hommage au policier, mon frère qui m'a sauvé la vie, j'attribue le mérite qui lui échoit en partage, la médaille d'un valeureux soldat patriote et la place d'honneur dans les tribunes de mon cœur.

Je vous ai écris ces quelques pages reliées à notre tragique histoire. Ces feuillets imprimés à la couleur de l'espoir voyageront au-delà des secrets de famille. Désormais marquée à l'encre rouge par les colosses aux pieds d'argile, je forgerai mon destin, j'aiguiserai ma plume pour briser l'omerta avant la fonte des neiges éternelles.

J'appelle de mes vœux que la lumière soit sur Marion, Léo et Estelle, les petits anges disparus.

Au nom des miens, je scellerai avec mes mots les piliers de la traîtrise et les armoiries de la couardise couveront sous la cendre, à l'infini.

Tel un oiseau migrateur, au ramage intemporel, je suis revenue au Pays rameuter les consciences.

J'ai couché sur ce livre mes illusions perdues sur la philanthropie.

Un cœur éclairé par la lueur divine, un peuple opprimé et même des yeux voilés déchiffreraient en braille l'abîme dans lequel des êtres furent plongés. Je voudrais enfin poser mes malles, transporter mon cœur en lambeaux, le déposer aux pieds de ma mère, puis servir de bâton de vieillesse à ce grain de beauté gravé sur ma peau.

APPENDICE

UN APOTRE DES TEMPS MODERNES

Dix mois après nos adieux à l' Angleterre, le Révérend Graham STEVENS, informé de notre retour en France et de la parution prochaine de ce livre, nous rendait visite à Paris alors que le destin et les hommes semblaient nous avoir définitivement oubliés.

Mais ce prédicateur brûlait de rendre son témoignage et laisse de sa rencontre avec ma famille un saisissant portrait, un message d'espoir à celles et ceux qui pensent encore que la foi et la Parole de Dieu ne sont pas une légende mais un levier puissant capable de soulever des montagnes, d'ébranler bien des certitudes même dans des situations sans issue, et de renverser les iniquités de la Justice humaine.

Voici la lettre du Révérend Graham STEVENS traduite de l'Anglais.

C'est à l'automne 2003 que se situe une bouleversante rencontre avec une famille française.

Tout a commencé par un simple coup de fil, le 17 septembre 2003, alors que je préparais mon sermon du Dimanche.

Il n'est pas rare au sein de mon ministère de prédicateur de recevoir des appels de détresse émanant le plus souvent de personnes exclues de la société. Cependant, après ma courte conversation téléphonique avec Elisabeth, j'ai ressenti que Dieu me demandait d'accomplir une œuvre spéciale. Sans plus tarder, je me suis rendu devant l'église où m'attendaient en premier lieu Marie, Elisabeth et Marc (plus tard Phaï et Simone) et les ai invité à mon domicile. Ils ont partagé avec moi leur tragique histoire qui est narrée dans ce livre.

J'étais bouleversé par leur récit et je me sentais à la fois si impuissant.

Que pouvais-je faire pour leur venir en aide ? De prime abord, j'ai senti que la moindre des choses était de leur offrir immédiatement l'hospitalité et Dieu révèlerait les prochaines étapes.

Ainsi ont commencé ces quelques mois incroyables.

Je ne pourrais raconter en quelques lignes l'expérience que j'ai vécue au travers de leur histoire. Ce sera l'occasion d'écrire plus tard peut-être un autre livre. Ce que je puis affirmer, c'est que cette extraordinaire et à la fois incroyable histoire est vraie.

Les faits peuvent dépasser la fiction. La réalité s'avère parfois plus stupéfiante, va bien au-delà de l'imagination et surpasse la fiction.

La fidélité de Dieu a aidé mes chers amis à traverser des évènements des plus éprouvants.

Des moments où ils ont pu ressentir qu'ils ne seraient plus capables de survivre plus longtemps. Des moments si effroyables que l'anxiété a quasiment brisé leur cœur et ébranlé leur moral.

Le sentiment que Dieu veille sur eux et veut accomplir sa Volonté à travers leur foi leur a permis jusqu'à aujourd'hui de tenir bon dans ce combat et les maintiendra debout jusqu'à la victoire finale où le droit et la justice s'accompliront.

Je recommande ce livre aux lecteurs de toutes obédiences et je confie ma famille française à Dieu pour leur courage et leur fidélité.

Souvenez-vous de l'Epître de Jacques – Chapitre 1- verset 12 :

« Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. »

Gloire à Dieu !
Dieu vous aime et je vous aime.

Révérend Graham STEVENS

Colchester Evangelical Church
Abbeygate Street
Colchester
Essex
CO2 7HB
http://www.c-e-c.org.uk
enquiries@c-e-c.org.uk

ANNEXES

U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE
Executive Office for Immigration Review
Office of the Immigration Judge

In the Matter of: Marquez, Maria G.

Case No.: A 97-512-408

Docket: York, Pa

APPLICANT

IN ~~EXCLUSION~~ Removal PROCEEDINGS

ORDER OF THE IMMIGRATION JUDGE

This is a summary of the oral decision entered on Feb 4, 2004. This memorandum is solely for the convenience of the parties. If the proceedings should be appealed or reopened, the oral decision will become the official opinion in this case.

- ☐ Applicant has been ordered excluded and deported from the United States.
- ☐ Applicant is admitted to the United States as a _____ until _____.
- ☐ As a condition of admission, the applicant is to post a $ _____ Maintenance of Status and Departure Bond.
- ☒ Applicant's request to withdraw the application for admission to United States is granted. If the applicant fails to depart on or before the date set by the District Director, Immigration and Naturalization Service, the following order shall become immediately effective: Applicant shall be ordered excluded and deported from the United States.
- ☐ Applicant's application for asylum was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☐ Applicant's application for withholding of deportation was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☐ Applicant's application for waiver under Section _____ of the Immigration and Nationality Act was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☒ Proceedings were terminated.
- ☐ The application for adjustment of status under Section (216) (216A) (245) (249) was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other. If granted, it was ordered that the applicant be issued all appropriate documents necessary to give effect to this order.
- ☒ Other By Agreement of the Parties

Immigration Judge

Date: Feb 4, 2004

Appeal: RESERVED/WAIVED (A / I / B)

Form EOIR - 38
REV. - JUNE 95

U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE
Executive Office for Immigration Review
Office of the Immigration Judge

In the Matter of: Silva, Marco C

Case No.: A 97-512-400

Docket: York, Pa

APPLICANT

IN ~~EXCLUSION~~ Removal PROCEEDINGS

ORDER OF THE IMMIGRATION JUDGE

This is a summary of the oral decision entered on Feb 4, 2004. This memorandum is solely for the convenience of the parties. If the proceedings should be appealed or reopened, the oral decision will become the official opinion in this case.

- ☐ Applicant has been ordered excluded and deported from the United States.
- ☐ Applicant is admitted to the United States as a _____ until _____.
- ☐ As a condition of admission, the applicant is to post a $ _____ Maintenance of Status and Departure Bond.
- ☒ Applicant's request to withdraw the application for admission to United States is granted. If the applicant fails to depart on or before the date set by the District Director, Immigration and Naturalization Service, the following order shall become immediately effective: Applicant shall be ordered excluded and deported from the United States.
- ☐ Applicant's application for asylum was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☐ Applicant's application for withholding of deportation was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☐ Applicant's application for waiver under Section _____ of the Immigration and Nationality Act was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☒ Proceedings were terminated.
- ☐ The application for adjustment of status under Section (216) (216A) (245) (249) was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other. If granted, it was ordered that the applicant be issued all appropriate documents necessary to give effect to this order.
- ☒ Other By agreement of the parties

Immigration Judge

Date: Feb 4, 2004

Appeal: RESERVED/WAIVED (A / I / B)

Form EOIR - 38
REV. - JUNE 95

U.S. DEPARTMENT OF JUSTICE
Executive Office for Immigration Review
Office of the Immigration Judge

In the Matter of:
Silva, Elizabeth

Case No.: A 97-512-401
Docket: York, Pa

APPLICANT

IN ~~EXCLUSION~~ Removal PROCEEDINGS

ORDER OF THE IMMIGRATION JUDGE

This is a summary of the oral decision entered on Feb 4, 2004. This memorandum is solely for the convenience of the parties. If the proceedings should be appealed or reopened, the oral decision will become the official opinion in this case.

- ☐ Applicant has been ordered excluded and deported from the United States.
- ☐ Applicant is admitted to the United States as a _____ until _____.
- ☐ As a condition of admission, the applicant is to post a $ _____ Maintenance of Status and Departure Bond.
- ☒ Applicant's request to withdraw the application for admission to United States is granted. If the applicant fails to depart on or before the date set by the District Director, Immigration and Naturalization Service, the following order shall become immediately effective: Applicant shall be ordered excluded and deported from the United States.
- ☐ Applicant's application for asylum was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☐ Applicant's application for withholding of deportation was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☐ Applicant's application for waiver under Section _____ of the Immigration and Nationality Act was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other.
- ☒ Proceedings were terminated.
- ☐ The application for adjustment of status under Section (216) (216A) (245) (249) was ( )granted ( )denied ( )withdrawn ( )other. If granted, it was ordered that the applicant be issued all appropriate documents necessary to give effect to this order.
- ☒ Other By agreement of the parties

Immigration Judge

Date: Feb 4, 2004

Appeal: RESERVED/WAIVED (A / I / B)

Form EOIR - 38
REV. - JUNE 93

TABLE

PREFACE

- Droit de réponse. 3
- Fiche signalétique de la cible. 6
- Exil forcé à l'aube du XXI è siècle 8
- L'homme par qui le scandale éclata. 10

PROLOGUE 11

PREMIERE PARTIE

Chapitre 1

- Saga hispanique. 12
- Le parcours du combattant. 14
- Un homme d'honneur. 15
- L'or aux Jeux Mondiaux à Indianapolis. 18
- Il était une fois : « Elisabeth au pays des merveilles ». 21
- Voyage à bord de la machine intemporelle. 22
- P.E.S. au service de l'enfance en danger. 25

Chapitre 2

- Dossier X-Files classé Top Secret. 26
- Correspondance avec l'adjudant O. 29
- De la friture sur la ligne… 31

Chapitre 3

- ♬ Dieu que cette fille prend des risques, amoureuse d'un égoïste… La groupie du généraliste… ♬ 33

Chapitre 4

- La fonte des neiges éternelles. 39

Chapitre 5

- Hypnoconnection. 41
- SOS ORDI, je suis la solution. 42
- Dépannage à domicile. 42
- L'homme qui tombe à pic. 43

Chapitre 6

- Les boy-scouts reprennent du service. 46
- Défenseur des droits de l'enfant. 48
- Un billet d'avion pour Paname. 49
- Visite d'un étang en Seine et Marne. 50
- L'orpailleur. 51
- Le café de la gare. 52
- Le silence des loups. 55

Chapitre 7

- Première alerte – Première filature. 58
- La valise truffée. 60
- La croisée des destins. 63
- La dernière roue du carrosse. 66
- Correspondances ministérielles. 68
- Le train fantôme. 70

Chapitre 8

- Course à l'hippodrome des chevaux de Troie. 73

Chapitre 9

- La guerre des polices. 79
- Acte de sabotage. 81
- La mort aux trousses. 83
- Dans la ligne de mire. 85
- Course poursuite à Verfeil. 87
- Rapatriement à nos hauts risques et périls. 87
- Recherche désespérément body guard. 89
- L'étau se resserre. 92
- Non-assistance à famille en danger. 94
- Paris by night. 98
- Appel anonyme au siège de la chaîne de l'info. 100
- Etat de siège. 106
- Langage de sourd et de malentendant. 109
- La race des Judas est féconde. 111

Chapitre 10

- ♬ Il sentait bon le sable chaud, mon légionnaire… ♬ 113
- Faux départ. 119
- La planque. 123
- Aller retour express. 128
- Michaël Bond, agent 008 au service de sa gracieuse Majesté. 128

DEUXIEME PARTIE

Chapitre 11

- Exil forcé. 131
- ♬ Dans le port d'Hoek Van Holland, il y a des douaniers qui tiquent… ♬ 133
- La croisière après la tourmente. 135

Chapitre 12

- Le jour du débarquement à Harwich. 137
- ♬ Welcome to the Hôtel Phénix, plenty of rooms… ♬ 138
- L 'équipe de Mission Impossible. 146
- Correspondant de guerre. 150
- L'appel du 04 septembre 2003, depuis Londres. 152

Chapitre 13

- Les sans-abris. 167
- Mon père spirituel. 172
- ♬ Hiver 2003, aujourd'hui on n'a plus le droit ni d'avoir faim ni d'avoir froid. ♬ 180
- Les affres de la précarité. 184

Chapitre 14

- Les grandes manœuvres. 186
- Message prioritaire aux parents de victimes. 188
- Aide-toi et le ciel t'aidera. 190
- Plan du rapport de transmission adressé au préfét de police, Roger Marion. 192
- La guerre des étoiles. 194

Chapitre 15

- Les hyènes s'accouplent avec les loups. 198
- « Le best of du journal de l'intox, présenté par Michel Mary,
- le grand rapporteur ». 200

Chapitre 16

- Mon frère, ma bataille. 204
- Fac-similé du portrait-robot. 217
- Les sanglots longs des violons de l'automne… 225
- S.O.S-Justice, une association sans peur et sans reproche. 227
- Scandale et tout le Bataclan. 231
- Le lanceur d'Alerte bombarde sur le Web. 232
- Big brother. 236

Chapitre 17

- contact@scandale-france.org. 238
- L'arme fatale. 246
- Opération décryptage. 250
- Mais « Le Monde » est aveugle. 251
- Un policier à abattre à tout prix. 257
- Il faut sauver le soldat SILVA, signé Ivan le Téméraire. 258

TROISIEME PARTIE

Chapitre 18

- Le révérend Graham part en mission spéciale. 259
- L'envol de l'albatros. 260

Chapitre 19

- Le mirage de la terre promise. 263
- I.N.S., ton univers impitoyable. 266
- Convoi vers le goulag américain. 280
- Prison de York, Guantanamo bis. 282
- La quintessence de la diplomatie… Et vogue la galère. 284

Chapitre 20

- Douce France, le pays de mon enfance. 289
- Meurtre psychique sur ordonnance. 290
- Le combat d'une mère courageuse. 293
- Alerte générale sur tous les fronts. 294
- Bataille juridique sous serment. 296
- Aux grands Hommes, la Nation reconnaissante. 305

EPILOGUE

- Le Phénix renaît toujours de ses cendres. 307

APPENDICE

- Un apôtre des temps modernes. 308

ANNEXES

- Renoncement à l'asile politique aux U.S.A. 310